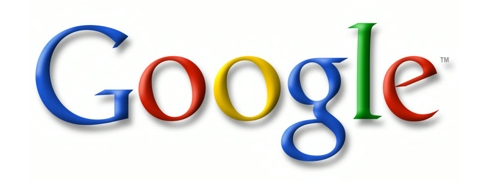

Google




600010802H




600010802H



NE.

MANUEL
HISTORIQUE
DU DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

MANUEL

HISTORIQUE

DU DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

Imprimerie de F. LE BLAN-Courtois.

MANUEL
HISTORIQUE
DU
DÉPARTEMENT DE L'AISNE,

PAR J.-F.-L. DEVISME.



LAON,

Chez F. LE BLAN-COURTOIS, libraire, place du Bourg, successeur de M. *Courtois.*

1826.


BIBLIOTHECA · BODLEIANA ·

AVERTISSEMENT.

Je m'étais chargé de fournir, à l'estimable auteur de la Statistique du département de l'Aisne, de courtes notices d'une centaine des principaux évènemens dont le pays a été le théâtre, et d'autant de personnages des plus remarquables parmi ceux dont il s'honore. Pour remplir cet engagement, il a fallu choisir dans le grand nombre des uns et des autres; et afin que le choix fut judicieux, je devais d'abord tâcher de connaître tous les faits et tous les hommes dont le souvenir s'est conservé dans cette partie de la France : c'est à quoi j'ai mis tous mes soins. En revoyant les notes que j'avais recueillies, j'ai pensé qu'on pourrait tirer quelque avantage de leur publication. On y retrouvera littéralement plusieurs de celles qui ont déjà paru dans la Statistique; mon plan ne me permettant pas de leur donner plus d'étendue, je n'ai pas vu la nécessité de les reproduire sous une autre forme. Il n'y a peut-être pas d'ailleurs deux manières d'exposer les mêmes faits et d'énoncer les mêmes idées avec une égale concision. On pourra vérifier, au surplus, que je donne beaucoup plus que n'a

promis mon prospectus. J'ajoute que ce n'est pas ici qu'il faut chercher une lecture agréable. Je n'ai pu prétendre qu'à faire un livre utile : trop heureux si j'y ai réussi !

Depuis que la première partie est imprimée, j'ai découvert des faits qu'il était bon de ne pas omettre. Je les ai insérés dans la troisième partie sous la rubrique des lieux auxquels ils appartiennent, et avec un titre qui les fait appercevoir au premier coup-d'œil. Il a même fallu y glisser aussi, sous la rubrique de Saint-Quentin, l'article biographique *Fulrade*, parce que l'impression du Manuel finissait, quand je me suis assuré que ce personnage appartenait au Département. Ainsi le lecteur ne doit pas négliger de parcourir cette dernière partie, puisqu'il doit y trouver autre chose qu'un indice bibliographique.

MANUEL
HISTORIQUE
DU
DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

Le Département de l'Aisne est une terre éminemment historique. C'est là que César prélude à la conquête des Gaules par la défaite des Belges. C'est là qu'est le berceau de la monarchie française; là qu'une révolution mémorable fait passer le sceptre à la dynastie régnante; là aussi que sa restauration est préparée par un évènement décisif. L'une de ses villes a été plus d'une fois la capitale d'un royaume qui prenait son nom. Une autre a été, pendant quatre-vingts ans, le siége de toute la monarchie. On rencontre partout sur son territoire, des lieux illustrés par le séjour des rois, par des batailles sanglantes, par des siéges meurtriers, par des monumens législatifs, par de célèbres traités diplomatiques. Les intérêts les plus graves y ont été discutés dans nombre de conciles et d'assemblées nationales. L'Eglise y a vu naître deux ordres religieux, qui ont étendu partout leurs rameaux. Nulle part encore la féodalité n'a brillé de plus d'éclat.

Quels sont en effet les grands feudataires qui éclipsent les comtes de Vermandois, de Rouci, de Soissons; les sires de Couci; les ducs de Guise? et quel sang plus auguste que celui des princes qui tinrent leur cour dans les murs de Saint-Quentin, de Braine, de Soissons, de La Fère et de Château-Thierri ? A côté de cette gloire souvent fatale au peuple, s'élève une institution tutélaire qui lui rend ses droits naturels. Les Communes prennent naissance à Saint-Quentin, à Vervins, à Laon. Ce signal des affranchissemens est entendu partout; et la France a un Tiers-état.

Les Roturiers, devenus libres, ranimèrent l'agriculture, éveillèrent l'industrie, rappelèrent le commerce. Saint-Quentin, qui lui ouvrit un premier asyle, doit une splendeur toujours croissante aux trois genres de fabriques qu'il a successivement adoptés. Le pays prend une face nouvelle; il se couvre de forges, de verreries, de papeteries, de faïenceries, de vanneries, de filatures, de mines pyrito-alumineuses; il voit même avec un juste orgueil se former dans son sein une manufacture de glaces qui n'a point de rivale. Les arts de la paix ne sont pas les seuls qu'on y cultive : d'habiles guerriers sont dus à l'école de La Fère, comme de celle de Laon étaient sortis au douzième siècle les savans qui commencèrent à dissiper les ténèbres du moyen âge. Tandis qu'une terre féconde se prête à toutes les sortes de culture, et que la population s'accroît avec l'industrie, cet état florissant s'affermit sur des bases durables. De nombreux canaux offrent des débouchés aux productions du sol et des encouragemens aux entreprises des spéculateurs. A la vue de la partie souterraine du canal

de Saint-Quentin, le voyageur étonné admire une de ces idées hardies qui font douter des bornes du génie de l'homme.

Les régions où règne une grande activité dans les esprits, sont celles qui produisent les hommes illustres. A cet égard le département de l'Aisne n'a rien à envier à aucun autre. Dans l'Etat et dans l'Eglise; dans les rangs les plus élevés et dans les conditions les plus modestes; dans les conseils, dans les armées, dans la magistrature, comme dans les sciences, les lettres et les arts, il compte une foule de personnages dignes du souvenir de la postérité. Leur nombre est tel que, pour ne pas excéder les bornes que je me suis prescrites, un choix était indispensable.

Nous sommes naturellement désireux de savoir quels évènemens attachent un intérêt historique à la contrée que nous habitons. Nous ne sommes pas moins enclins à nous glorifier des hommes distingués qu'elle a produits. Heureuse disposition des esprits, puisqu'elle peut faire germer la noble et utile ambition d'obtenir pour soi-même une place parmi les noms les plus honorables! Mais n'en résultât-il qu'une simple curiosité, il est toujours bon qu'elle soit satisfaite. Outre l'instruction qui se tire, sans qu'on y pense, des objets sur lesquels cette curiosité s'exerce, n'y a-t-il pas, pour qui se pique d'éducation, quelque honte à ignorer ce qui fonde la célébrité de la terre natale?

Il n'est pas seulement curieux, il est souvent utile, et quelquefois nécessaire, de connaître les monumens historiques d'un pays. L'homme studieux y vérifie les faits; les familles y recherchent leurs titres; les com-

munes s'y instruisent de leurs droits. Tout ce qui dans ce genre a été rendu public, doit être indiqué autant qu'il est possible. Telle pièce qui semble indifférente, peut être regardée quelque part comme une découverte d'un grand prix. Quand j'ai entrepris cet obscur et pénible travail, j'ai eu particulièrement en vue ceux qui, se proposant d'approfondir ce que je n'ai pu qu'effleurer, auront besoin de recourir aux sources.

Ainsi *les faits, les hommes* et *les écrits*, voilà ce que doit offrir au lecteur, sous le titre de MANUEL HISTORIQUE DU DÉPARTEMENT DE L'AISNE, un ouvrage mis à la portée des moindres fortunes par une sage concision, et dont l'exemple n'a encore été donné dans aucun département. Il existait cependant des modèles dont il est sans doute plus facile de suivre le plan, que d'imiter l'exécution. Ce sont, pour les faits, l'Abrégé chronologique du Président Hénaut; pour les hommes, le Catalogue des écrivains du siècle de Louis XIV, par Voltaire; pour les écrits, la Bibliothèque historique de Lelong et Fontette. J'intitule, *Chronologie historique*, la partie qui contient les faits; *Galerie historique*, celle qui fait passer en revue les hommes; *Bibliothèque historique*, celle où sont indiqués les écrits.

PREMIÈRE PARTIE.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE.

On pourra s'étonner qu'après avoir écrit deux volumes sur l'histoire d'une ville, j'aie essayé de renfermer toute celle du Département dans un espace moindre de moitié. Mais quand je n'eusse pas aspiré, pour ce nouvel ouvrage, à la popularité que son titre sollicite, une autre considération m'aurait fait préférer encore la forme sous laquelle il se présente.

Les annales de Laon m'offraient la matière d'une véritable composition historique. Une variété piquante d'évènemens curieux, des révolutions fameuses dans la succession au Trône et dans la constitution de l'Etat, des usages et des mœurs dignes de fixer les regards d'un observateur; voilà ce qu'un rare bonheur faisait rencontrer dans l'enceinte d'une ville; et (ce qu'il faut remarquer surtout) voilà ce qui se rattachait à un point central.

Les mêmes élémens d'une narration intéressante se retrouvaient à la vérité dans l'histoire du Département, et même avec plus d'abondance, mais aussi avec un grand désavantage : le centre d'unité manquait. Dans un territoire composé aujourd'hui de fractions de plusieurs provinces qui avaient des seigneurs et des intérêts différens, quel sera le lien commun? où est la capitale où tout vient aboutir? C'est surtout à une telle contrée que pe

s'appliquer ce que Voltaire disait de la France entière; que la forme adoptée par le président Hénaut est peut-être le seul moyen d'écrire convenablement son histoire. Tel est le cadre que j'essaie de remplir; je n'aurais eu garde de me hasarder dans une plus vaste entreprise. On doit sentir à mon âge que, de deux voies qui peuvent conduire au même but, ce n'est point la plus agréable, mais la plus courte qu'il faut prendre.

Cependant j'ai voulu n'omettre rien de ce que l'histoire du pays offre d'essentiel. Je note avec exactitude, non-seulement les faits dignes de souvenir, mais aussi ce qu'il y a de plus remarquable dans les usages, les progrès de l'industrie et les monumens locaux : je ne m'interdis que les développemens. Je ne serais pas même surpris d'être accusé de prolixité par quelques esprits chagrins. Il se pourrait, par exemple, qu'on trouvât superflu, au moins en partie, ce que je dis des anciens établissemens religieux, quoique je ne parle que des évêchés, des chapitres et des abbayes. Mais ceux-là, de quelque œil qu'on les envisage, étaient assez importans, pour ne les pas laisser tomber dans l'oubli. Le silence gardé à leur égard offenserait avec raison les lieux qui se glorifient d'en avoir été le siége. N'est-il pas vrai d'ailleurs que la multiplicité des fondations pieuses peut servir à caractériser l'esprit, soit de la région, soit de l'époque où elle se fait remarquer?

A l'aide de la table qui termine cette première partie, chacun pourra suivre facilement l'histoire du lieu qui l'intéresse.



§. I.er

AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE.

100. ans. Divitiac, roi du Soissonnais, fait une descente en Angleterre, et y fonde une colonie. On peut dire du pays où régnait ce conquérant, *terra antiqua, potens armis.*

57. *Bibrax,* ville entre Laon et l'Aisne, est attaqué par les Belges, que commandait Galba, roi du Soissonnais; il est secouru par les Romains. Cette ville pourrait être Bièvre ou Berrieux, autrefois Bébrieux. Les Belges sont défaits sur les confins du Laonnois, par César, qui fait ensuite capituler la ville principale du Soissonnais. Le lieu de la bataille est, suivant les uns, Pontavert, et selon d'autres, Juvincourt. Les Vermandois, qui, après la défaite de Galba, s'étaient ralliés aux Nerviens et aux Artésiens, sont vaincus de nouveau.

51. Les Soissonnais, menacés par les Beauvaisins, sont secourus par César.

26. Auguste, voyageant dans les Gaules, pose à Soissons la première pierre d'un temple dédié à Isis Myrionime. On peut induire de ce fait que cette ville était, du temps de César, la capitale du Soissonnais, nommée alors *Noviodunum.* Ce qui appuie cette conjecture, c'est le nom d'Auguste du Soissonnais, *Augusta Suessionum,* que prit Soissons en l'honneur d'Auguste, qui maintint ses anciennes lois. Une antique tradition, rapportée par Guillaume Le Breton, dans sa Philippide, veut que cette ville ait été fondée par des Suèves exilés de leur pays.

Saint-Quentin reçoit le nom d'Auguste du Vermandois, *Augusta Viromanduorum.* Cette ville a, ainsi qu'-

Amiens, la prétention d'être la Samarobrive du temps de César. Amiens a en sa faveur l'opinion généralement reçue.

§. II.

ANS DE J.-C.

70. Dans la guerre que Classicus et Civilis font aux Romains, pour reconquérir l'ancienne indépendance de la Gaule, Soissons, à l'exemple de Reims et des villes les plus considérables, refuse de se joindre aux insurgés.

260. Le Christianisme s'introduit à Soissons. A peine commençait-il alors à pénétrer dans les Gaules.

287. Origine de l'évêché de Soissons.

290. Commencement du Christianisme à Laon. L'ancien nom celtique *Loon*, atteste que cette ville existait avant la conquête des Romains.

300. Martyre de Saint-Quentin. La ville où il souffrit a pris son nom.

350. C'est vers ce temps qu'une jeune écossaise, nommée Grimonie, s'étant retirée dans une solitude voisine d'un bourg de la Thiérache, pour se dérober à tous les attachemens humains, y fut, dit-on, mise à mort par les émissaires de son père. Une chapelle bâtie dans le bourg en son honneur, devint le but d'un pélerinage très-fréquenté, et fit changer insensiblement l'ancien nom de *Duronum* en celui de *La Chapelle*, ou *La Capelle*. *Duronum*, que quelques-uns veulent être Doreng, est placé, par l'itinéraire d'Antonin, sur la voie romaine qui conduisait de Vervins à Bavay. Cette position, qui est celle de La Capelle, ne convient nullement à Doreng, puisqu'il s'en éloigne de quatre lieues.

400. Etablissement d'un Evêché à Saint-Quentin.

407. Invasion des Vandales : ils brûlent Saint-Quentin, et ne peuvent prendre Laon. On prétend qu'ils échouèrent aussi devant Soissons.

451. Laon et Soissons repoussent les attaques d'Attila, qui saccage Saint-Quentin à peine relevé de ses ruines.

459. Les Francs, après avoir chassé Childéric, reconnaissent pour roi Egidius, officier romain, qui fixe sa résidence à Soissons.

§. III.

SOUS LA PREMIÈRE RACE.

486. Siagrius, fils d'Egidius, est vaincu près de Soissons par Clovis, que cette victoire rend maître du Soissonnais, et qui établit à Soissons le siége de ses états. On croit que le champ de bataille fut la plaine qui s'étend de Chavigny à Epagny. De cet évènement qui fait disparaître enfin la puissance romaine, date la véritable origine de la monarchie des Francs dans les Gaules. Trait fameux du vase de Soissons réclamé par S. Remi, et qu'un soldat brise avant que Clovis le restitue au prélat : fait remarquable comme preuve des limites de l'autorité militaire du prince dans ces premiers temps.

491. Le Laonnois se donne à Clovis. Il y a lieu de croire qu'il possédait déjà le Vermandois.

493. Il épouse Clotilde à Soissons.

496. Clovis, que S. Remi venait d'éclairer des lumières de la foi, lui témoigne sa reconnaissance par le don des terres de Couci, Lœuilly et Anizy.

500. Erection de l'évêché de Laôn par S. Remi, qui le dote de la terre d'Anizy.

507. Clovis transfère, de Soissons à Paris, le siége de sa domination.

511. Clotaire I[er], l'un de ses quatre fils, est, après sa mort, roi de Soissons, et jouit à ce titre des villes de Laon et de Saint-Quentin.

531. S. Médard, évêque du Vermandois, transfère le siége épiscopal de Saint-Quentin à Noyon. L'église de Saint-Quentin conserve son chapitre.

533. Mort de S. Remi, qui, par son testament, affecte les revenus du domaine de La Fère à la mense de l'évêché de Reims, et aux réparations de l'église où il devait être inhumé. Le même testament constate qu'on cultivait alors la vigne à Laon. Le fabliau de *La bataille des vins*, composé sous Philippe-Auguste, dit que ce prince y possédait des vignes. On servit le vin de ce côteau au sacre de Charles IX.

535. Le Vendredi saint, 21 mars, Gautier d'Yvetot reçoit la mort dans la chapelle du palais de Soissons, aux pieds de Clotaire, à qui il présentait une lettre du pape Agapet. Une ordonnance de Louis XI, de 1464, dit, en rapportant ce fait, qu'il est la cause des priviléges singuliers dont jouissaient les seigneurs d'Yvetot.

Vers ce temps, S. Loup, évêque de Soissons, fondait à Bazoches un Chapitre de 72 Chanoines, sous le titre de Saint-Rufin. Ce lieu fut aussi le siége d'une seconde collégiale, dite de Saint-Thibaut. Du temps des Romains, il y avait à Bazoches des greniers d'abondance, et un palais pour le préfet des Gaules.

544. Fondation de l'abbaye des Bénédictins de Saint-Crépin-le-Grand, à Soissons.

558. Clotaire Ier, devenu seul roi de France, transporte sa résidence à Paris. Fin du premier royaume de Soissons.

561. Après la mort de Clotaire Ier, qui eût son tombeau à Soissons, ses états sont partagés entre ses quatre fils. La part échue à Chilpéric prend le titre de royaume de Soissons. Laon fait partie de celui d'Austrasie. Chilpéric s'empare de Braine, maison royale où étaient les trésors de son père, et envahit une partie du royaume de Paris. Ses frères le repoussent dans ses états.

563. Fondation de l'abbaye des Bénédictins de Saint-Médard, à Soissons. On veut qu'elle ait été bâtie dans l'enceinte du palais que les rois de la première race avaient à Crouy. La ferme de La Perrière dut être une dépendance de cette habitation royale.

564. Sigebert, après avoir repris les villes que Chilpéric lui avait enlevées, s'empare de Soissons, et le lui rend ensuite.

575. Sigebert est assassiné par les ordres de Frédégonde. Son corps fut déposé depuis dans l'église de Saint-Médard de Soissons, auprès de celui de son père.

576. Siége et prise de Soissons par l'armée d'Austrasie. Cette expédition, qui avait été projetée par Brunehaut, avait pour but de faire tomber Frédégonde en son pouvoir. Mais Frédégonde avait pu s'échapper de Soissons; et Chilpéric qui accourt, met les Austrasiens en déroute, et rentre en vainqueur dans sa capitale.

577. Ce prince fait construire un cirque à Soissons, et y donne des spectacles.

580. Concile de Braine, où Grégoire de Tours se justifie d'accusations portées contre lui. Chilpéric perd à Braine deux fils qu'il avait de Frédégonde, laquelle, furieuse

de leur mort, fait périr, avec Audovère, un autre fils, que celle-ci avait donné à Chilpéric.

581. Un parti considérable s'étant formé en Austrasie contre Loup, duc de Champagne, on allait en venir aux mains dans les environs de Laon, lorsque Brunehaut prévint l'effusion du sang, en déterminant Loup à un exil volontaire.

584. Childebert, roi d'Austrasie, s'empare de Soissons, y fait mourir Ranchin, qui y commandait avec le titre de duc, et lui substitue Magnoald dans la même qualité.

589. Les habitans de Soissons demandent pour roi, à Childebert, son jeune fils Théodebert; il le leur envoie.

Premier concile du Mont-Notre-Dame; il y avait dans ce lieu une maison royale.

590. Concile de Saurcy, palais situé entre Soissons et Laon. L'évêque de Soissons, Droctégisile, y obtient la permission de rentrer dans cette ville, d'où il avait été banni quatre ans auparavant, pour cause d'une prétendue démence.

593. Bataille de Trucy sur l'Ailette, où l'armée Austrasienne est défaite par Frédégonde. Cette victoire lui rouvre les portes de Soissons.

596. Bataille de Lucofao (La Faux, près de Soissons, ou plutôt Bois-Fay, près de Dizy). Brunehaut y est vaincue par Frédégonde.

600. Fondation de l'abbaye des Bénédictins de Saint-Vincent de Laon.

605. Protade, maire du palais d'Austrasie, est massacré à Quierzy-sur-Oise, en haine de ce qu'il avait fait déclarer la guerre par Thierri II, à Childebert II, son frère. Quierzy était alors une maison royale.

613. Devenu seul roi de France, Clotaire II, à l'imitation

de Clotaire Ier, transfère à Paris le siége de la royauté. Fin du second royaume de Soissons.

14. Mort de Brunehaut. Laon et ses environs sont pleins des souvenirs de cette reine fameuse. On appelle *Tombe de Brunehaut*, un tertre qui se voit sur la montagne au pied de laquelle est Laniscourt, et l'ancienneté de cette dénomination populaire est prouvée par plusieurs documens qui remontent jusqu'à 1206. Il y a dans le Département quantité de ces éminences factices, dont les plus considérables sont celles de Vouel et de La Tombelle, près Marle. On en trouve dans tous les pays, et jusqu'en Amérique. Ce sont en général des monumens élevés à la mémoire de quelque grand personnage, par ces peuplades grossières, qui ne savaient encore employer à l'architécture monumentale, que des bras et de la patience.

16. Assemblée des grands du royaume à Bonneil-sur-Marne, dans la Brie Champenoise. Clotaire voulait s'autoriser de leur avis pour la destitution de Garnier, son maire du palais.

30. Il y avait alors une maison royale à Berny. Dagobert en fait don, ainsi que de la terre, à une femme, qui ensuite en gratifia l'abbaye de Marchiennes.

45. Fondation de l'abbaye des Religieuses de Notre-Dame de Laon.

60. Fondation de l'abbaye des Religieuses de Notre-Dame de Soissons.

80. Seconde bataille de Lucofao, où les ducs Pépin et Martin sont défaits par Ebroïn. Martin, qui s'était réfugié à Laon, est attiré, par une ruse sacrilège, dans le camp du vainqueur, qui le fait mettre à mort. Siége et prise de Laon par Ebroïn.

682. Surprise et sac de Laon, par Gillimer, maire du palais de Neustrie.

683. La terre de Braine est donnée à l'église de Rouen par S. Ouen. La date de cette donation n'est pas connue; mais elle ne peut être postérieure à l'année 683, qui est celle de la mort du donateur.

702. Diète tenue à Quierzy, par Childebert III et Grimoald, son maire de palais.

719. Bataille donnée dans le Soissonnais, où Charles-Martel défait Chilpéric et Rainfroi, au secours desquels était venu Eudes, duc d'Aquitaine.

Mort de Clotaire IV, l'un de ces rois sous le nom de qui régna Charles-Martel. Il est enterré à Couci.

730. Charles-Martel fait construire, dans la Galle-Vèse, pour Thierri IV, un château qui prend le nom du jeune prince. Telle est du moins l'opinion la plus accréditée sur l'origine de Château-Thierri.

737. Le village d'Ercly avait produit S. Erme, évêque et abbé de Lobbe, qui meurt cette année. Le nom du saint a été substitué par la suite à celui d'Ercly.

741. Mort de Charles-Martel à Quierzy. Il laisse à Griffon, son troisième fils, né d'une seconde alliance, un apanage dans lequel Laon est compris.

742. Siége de Laon par Carloman et Pépin, fils du premier mariage de Charles-Martel. Griffon, qui s'y était renfermé, est obligé de se rendre. Ses frères l'emprisonnent à Neufchâtel, que les savans reconnaissent pour le *Muenna* de l'itinéraire d'Antonin.

744. Premier concile de Soissons, tenu en présence de Pépin, et présidé par un légat du Pape. On y reçoit le concile de Nicée.

§. IV.

SOUS LA SECONDE RACE.

52. Pépin, dit le Bref, est proclamé roi par une assemblée des états tenue à Soissons, et sacré dans l'église cathédrale de cette ville.

54. Diète tenue à Braine, où Pépin fait déclarer la guerre à Astolphe, roi des Lombards. Il parait qu'alors Braine n'appartenait plus à l'église de Rouen; il était entré dans le domaine royal.

Assemblée de Quierzy. Pépin y reçoit le pape Etienne II ; et l'on y règle le sort de l'Exarçat de Ravenne.

64. Parlement tenu à Quierzy, par Pépin, en présence du pape Etienne II.

68. Carloman, l'un des deux fils de Pépin, est sacré roi d'Austrasie, à Soissons, et Charles son frère, dit Charlemagne, est sacré le même jour roi de Neustrie, à Noyon.

71. Carloman meurt dans la maison royale de Samoussy, près de Laon. Il avait donné par testament, aux églises de Notre-Dame et de Saint-Remi de Reims, la terre de Neuilly-Saint-Front, ou en Orceois. Charlemagne, devenu seul roi de France, reçoit le serment de fidélité des grands d'Austrasie, dans la maison royale de Corbeny.

79. Charlemagne reçoit à Versigny en Laonnois, la visite et les présens d'Hildebrand, duc de Spolette; ce qui fait présumer qu'il y avait dans ce lieu une maison royale. Des antiques qu'on y découvre quelquefois, fortifient cette présomption.

781. Les Etats du royaume sont assemblés à Quierzy. Charlemagne y reçoit des otages de Tassillon, duc de Bavière.

787. Ce prince charge deux prêtres romains de corriger le chant des églises de France, et fonde à cet effet deux écoles. L'une d'elles est fixée à Soissons.

800. Fondation des abbayes de Bénédictins de Saint-Quentin en l'Isle, de Saint-Prix et de Chézy.

814. Louis-le-Débonnaire donne à l'abbaye de St-Médard, la terre de Vic-sur-Aisne, où il y avait une maison royale. Les limites des deux diocèses de Soissons et de Noyon sont fixées dans un concile tenu à Noyon.

820. Louis tient son parlement à Quierzy.

822. Il accorde à Pépin, fils de Bernard, son neveu, roi d'Italie, la ville de Saint-Quentin et d'autres terres dans le Vermandois, pour dédommagement du royaume dont il avait dépouillé son père.

830. Judith, seconde femme de Louis-le-Débonnaire, qui avait cherché un asyle dans l'abbaye de Notre-Dame de Laon contre les violences de ses beaux-fils, en est arrachée par Pépin, qui la confine dans un autre monastère. Pépin et ses deux frères essaient ensuite de persuader à leur père de descendre du trône et de prendre l'habit religieux.

833. Année trop fameuse par la ligue et les attentats de trois fils dénaturés contre le plus indulgent des pères. Louis-le-Débonnaire, détrôné par les enfants de son premier mariage, est dégradé de la manière la plus humiliante, dans l'église de Saint-Médard de Soissons, et renfermé dans une prison de cette abbaye.

834. Louis, délivré des mains de son fils Lothaire, qui le traînait prisonnier à sa suite, se rend à Quierzy, où un

grand nombre de ses fidèles sujets vient lui jurer obéissance, et où se trouvent aussi ses deux fils, Pépin et Louis, dont les dispositions lui étaient devenues favorables. Cette révolution avait été préparée par deux Religieux de Saint-Médard.

8. Premier concile de Quierzy, tenu en présence de Louis-le-Débonnaire. Ce prince, après avoir appaisé une sédition, fait approuver par ses fils le partage qu'il avait fait entre eux de ses états.

0. Charles-le-Chauve donne Braine à l'abbaye de Saint-Médard de Soissons.

1. Hildegarde fait déclarer Laon, qui appartenait à Charles-le-Chauve, en faveur de Lothaire leur frère aîné. Charles y accourt, avant qu'on soit en défense, et y rentre sans coup férir.

2. Assemblée des grands du royaume à Quierzy, pour honorer les nôces de Charles-le-Chauve avec Hermentrude.

Second concile de Soissons.

4. Parlement tenu à Chavignon, où apparemment il y avait une maison royale. Bernard, duc de Septimanie, avait été mis à mort de l'ordre ou de la main de Charles-le-Chauve, comme coupable d'avoir souillé la couche de Louis-le-Débonnaire : il passait même pour le père de Charles. L'évêque de Toulouse, condamné à une grosse amende, pour lui avoir fait des obsèques honorables, fait demander grace au monarque dans le parlement de Chavignon : elle lui est refusée.

845. Commencement de La Ferté en Orceois, ou sur Ourcq, appelé depuis La Ferté-Milon.

848. Premier concile tenu à Saint-Quentin.

849. Second concile de Quierzy, pour l'examen de la doctrine de Gotescale.

851. Charles-le-Chauve, revenant des environs de la Meuse, s'arrête au château royal de Rouci, et y tient un parlement.

Le Vermandois est ravagé par les Normans, qui brûlent le monastère de Saint-Quentin.

852. Il semble que l'abbaye de Saint-Médard ait acquis le droit de donner le spectacle des infortunes royales. Un petit-fils de Louis-le-Débonnaire, Pépin-le-Jeune, roi d'Aquitaine, y est enfermé par Charles-le-Chauve, et forcé de prendre l'habit monastique.

853. Parlement tenu dans la maison royale de Servais, près La Fère. Le Royaume y est divisé en douze districts, dans chacun desquels sont envoyés des commissaires royaux, pour le redressement des abus..

Troisième concile de Soissons, qui refuse d'approuver le rétablissement d'Ebbon sur le siége de Reims. Charles-le-Chauve y fait plusieurs capitulaires.

Troisième concile de Quierzy, auquel Charles-le-Chauve assiste, et où sont arrêtés quelques points de doctrine, qui l'ont rendu célèbre dans les disputes des temps modernes sur la prédestination.

Pépin s'échappe de Saint-Médard et s'enfuit en Aquitaine, dont il recouvre le trône pour le reperdre bientôt après.

854. Fondation de l'abbaye des Religieuses de Sainte-Benoîte, à Origny. Un grand nombre de fiefs relevait de cette abbaye; et tous les ans, les feudataires renouvelaient leur hommage pendant une procession, à laquelle ils étaient tenus d'escorter, en armes et à cheval, la

châsse de Ste Benoîte. Une autre de leurs obligations consistait à assister, en semblable équipage, à l'exécution des criminels qui subissaient la peine de mort dans le bourg d'Origny.

7. Parlement tenu à Quierzy, où furent rédigés plusieurs capitulaires. Autre tenu à Saint-Quentin, où sont arrêtées les conditions de la paix accordée par Charles-le-Chauve à son neveu Lothaire.

Charles-le-Chauve donne la terre de Vailly à l'abbaye de Corbie.

8. Quatrième concile tenu à Quierzy, d'où les Evêques écrivent une lettre de reproche à Louis-le-Germanique, sur ce qu'il vient en France appuyer les mécontens.

Quatrième concile de Soissons, où l'on dépose un curé surpris dans un commerce criminel avec une femme.

9. Louis-le-Germanique, pour qui s'étaient déclarés les sujets de Charles-le-Chauve, est trahi par eux à son tour. Réduit à prendre la fuite, il manque d'être pris dans un faubourg de Laon.

Les Normans ravagent le Vermandois.

1. Hincmar, archevêque de Reims, dépose, excommunie et chasse le successeur du curé déposé en 858. Rothade, évêque de Soissons, refuse de rétablir celui-ci. Hincmar assemble à Soissons, un cinquième concile, dans l'église de Saint-Crépin-le-Grand, et y prive Rothade de la communion épiscopale, jusqu'à ce qu'il ait obéi.

Fondation vers ce temps du chapitre du Mont-Notre Dame.

62. Rothade ayant appelé au Pape, est arrêté. Un sixième concile tenu à Soissons, dans l'église de Saint-Médard et présidé par Hincmar, le dépose, ordonne sa réclusion

dans un monastère, et nomme un autre Evêque à sa place.

866. Rétablissement de Rothade, en vertu d'un jugement solennel rendu l'année précédente, à Rome, où il avait eu la permission de se rendre. Il siége dans un septième concile tenu à Soissons, pour le rétablissement de plusieurs ecclésiastiques de Reims, qu'Hincmar avait interdits.

La reine Hermentrude est couronnée, et Louis-le-Bègue, son fils, est sacré roi d'Aquitaine, dans l'église de Saint-Médard.

867. Charles-le-Chauve passe les fêtes de Pâques dans la maison royale de Chaourse. Il donne, dans le mois d'août, le domaine et les deux églises de ce lieu à l'abbaye de Saint-Denis, à condition d'y établir un monastère. Chaourse, suivant l'opinion la plus commune, est le *Catusiacum* de l'itinéraire d'Antonin. Bergier le place à Montcornet, et d'autres à Tavaux. La donation de Chaourse est datée d'une maison royale appelée *Rufiacum*, que l'on croit être Rouy.

868. Hincmar, évêque de Laon, excommunie des concessionnaires royaux de biens ecclésiastiques. Son temporel est saisi, et il est privé d'une charge qu'il avait à la Cour. Le concile de Pistes concilie le différend; mais Hincmar ayant refusé de reprendre l'exercice de sa charge, Charles-le-Chauve tente d'abord de le faire enlever dans son église.

Cinquième concile tenu à Quierzy, pour l'examen de Guilbert, nommé à l'évêché de Châlons.

869. Hincmar cité au concile de Verberie, que présidait l'archevêque Hincmar, son oncle, appelle au Pape; et

lorsqu'il demande la permission d'aller à Rome, pour s'y faire juger, comme Rothade, le Roi le fait enfermer dans le château de Servais. L'Evêque ordonne la cessation de l'office divin dans son diocèse. On lui rend la liberté, pour qu'il lève l'interdit.

1. Le refus que fait Hincmar de Laon d'excommunier Carloman, fils de Charles-le-Chauve, rallume la colère du Roi. Hincmar est arrêté et traduit, comme un criminel, au concile de Douzy, que préside son oncle. Une sentence de déposition est lancée contre lui.

Le Roi tient un parlement à Servais.

72. Le Pape revendique Hincmar de Laon, comme son justiciable. Au lieu de le lui renvoyer, on lui crève les yeux et on l'enferme.

73. Raoul, comte de Cambrai, fait une incursion dans le Vermandois, et met le feu à l'abbaye d'Origny. Cet évènement coûte la vie à l'Abbesse et à plusieurs Religieuses.

Parlement tenu à Quierzy, dont les résolutions forment plusieurs capitulaires importans.

74. Parlement tenu à Saint-Quentin.

75. Huitième concile de Soissons, tenu dans l'église cathédrale.

76. Diète tenue à Samoussy, où Charles-le-Chauve fait approuver l'acte par lequel il s'était emparé d'une partie des biens de l'abbaye de Marchiennes.

77. Parlement tenu à Quierzy, pour délibérer sur la situation de la France, devenue critique par la défaite de Megen et par une invasion des Normans. On dérive d'un des actes de cette assemblée, l'origine de ces grands fiefs si funestes à l'autorité royale.

Alors vivait Herbert Ier, seigneur de Saint-Quentin

Vic-sur-Aisne, et s'empare de la terre de Berny. Les religieuses de Marchiennes obtinrent la restitution de Berny, sous le règne de Lothaire.

900. Fondation du prieuré de Corbeny, où le corps de S. Marcoul venait d'être apporté, pour le soustraire aux ravages des Normans : origine d'un pélerinage célèbre et de l'usage où étaient les rois de venir, après leur sacre, toucher les écrouelles à Corbeny.

Foulques, archevêque de Reims, est tué auprès de ce lieu, par les gens du comte de Flandres, lorsqu'il venait y visiter le Roi.

901. Hervé, successeur de Foulques, fait fortifier le château de Couci.

902. Le comte de Flandres, pour venger la mort de son frère Raoul, fait assassiner Herbert Ier de Vermandois.

909. Premier concile de Trosly, près de Couci, où était une maison royale. Les décrets de cette assemblée attestent le triste état de l'église de France. L'usage des commendes y est condamné.

917. Charles-le-Simple donne à l'abbaye de Saint-Remi de Reims, la terre de Corbeny.

920. Assemblée de Soissons, où Robert, frère du roi Eudes, qui aspirait au trône, fait resoudre de ne plus reconnaître pour roi, Charles-le-Simple. Celui-ci se retire au château de Gernicourt, où Hervé, archevêque de Reims, lui donne asyle.

921. Autre assemblée de Soissons, qui suspend, pendant un an, la résolution prise contre le roi Charles, à condition qu'il renverra Haganon, son premier ministre.

Second concile de Trosly, où l'on absout la mémoire d'un comte Erlebaud, mort dans l'excommunication.

2. Charles ayant rappelé son fidèle ministre, Robert, qui s'est fait déclarer roi, profite de leur absence pour s'emparer de Laon. Charles tente en vain de reprendre cette ville : il se venge de son échec sur le château de Montaigu.

Troisième concile de Trosly, où un comte Isaac, qui avait brûlé un château de l'évêque de Cambrai, se soumet à une réparation pécuniaire.

23. Bataille de Soissons, que Charles-le-Simple perd, après avoir tué Robert, son compétiteur. Raoul, duc de Bourgogne, est proclamé roi, et sacré dans l'église de de Saint-Médard. Charles fugitif se laisse persuader, par un émissaire d'Herbert II, comte de Vermandois, de se retirer auprès de lui : il est arrêté à Saint-Quentin et conduit à Château-Thierri.

Incursion des Normans, qui viennent brûler Pontarsy. Trève convenue à Laon jusqu'à la mi-mai, entre eux et le roi Raoul.

24. Quatrième concile de Trosly, où Herbert, comte de Vermandois, est condamné à restituer les biens qu'il avait usurpés sur l'église de Cambrai.

26. Herbert se brouille avec Raoul, qui lui refusait le comté de Laon; il lève des troupes et marche contre cette ville. Prévenu par Raoul, qui s'y était renfermé, il va tirer Charles de sa prison de Château-Thierri, pour le lui opposer. La garnison de Laon, délivrée de sa présence, va saccager Couci et ses environs, dont il était propriétaire.

927. Cinquième concile de Trosly, convoqué par Herbert, au mépris de la défense du roi Raoul. Il y fait confir-

mer la nomination de Hugues, son fils, en bas âge, à l'archevêché de Reims.

928. Par un accommodement que le duc de France, Hugues, avait ménagé entre Raoul et Herbert, celui-ci avait obtenu le comté de Laon, et Charles avait été remis en prison. Mais la Reine, femme de Raoul, refusant de rendre Laon à Herbert, celui-ci en fait inutilement le siége. Alors les hostilités recommencent; et Laon est remis à Herbert, pour les faire cesser.

929. Charles est tiré de sa prison de Château-Thierri, dont la tour venait d'être la proie des flammes. Il est conduit à Couci et dans d'autres lieux. Il trouve dans Péronne le terme de ses infortunes et de sa vie.

931. Siége et prise de Laon par Raoul : Herbert conserve la citadelle. Il prend le château de Braine, que le duc de France venait d'enlever aux évêques de Rouen, et le démolit. Il cède Saint-Quentin en échange de Douay.

932. Hugues, duc de France, prend Saint-Quentin, après un siége de deux mois. Il recouvre Braine, et rétablit le château.

933. Concile de Château-Thierri. Raoul croyant qu'il se tient contre ses intérêts, vient assiéger la ville, qui se rend, après avoir résisté six semaines.

Eudes, fils d'Herbert, met le Soissonnais à feu et à sang. Herbert rentre, par surprise, dans Saint-Quentin, qui, bientôt après, est repris par Hugues. Herbert recouvre Château-Thierri au moyen des intelligences qu'il s'y était ménagées.

934. Siége de Château-Thierri par Raoul et Hugues. Ils se rendent maîtres de la ville par escalade, au bout de quatre mois. La forteresse capitule ensuite : mais Herbert

refuse d'exécuter la capitulation. Trève conclue par la médiation de l'empereur Henri Ier.

935. Parlement tenu à Soissons, à l'occasion de quelques troubles suscités à Laon par l'évêque Enguerrand de Couci.

Siége de Saint-Quentin par les Lorrains, venus au secours d'Herbert : ils le prennent et en détruisent les fortifications. Herbert attaque Laon, où se trouvait Hugues : l'arrivée de Raoul fait cesser les hostilités. Elle est suivie d'un traité de paix, en vertu duquel Raoul conserve Laon et Château-Thierri, et restitue les autres places tombées en son pouvoir.

936. Après la mort de Raoul, les grands du royaume rappellent Louis-d'Outremer, fils de Charles-le-Simple. Il est couronné à Laon, le 19 juin, et il y fixe sa cour.

937. Louis-d'Outremer tente d'enlever à Herbert la citadelle de Laon; il échoue dans cette entreprise. Ligue du duc de France et du comte de Vermandois contre Louis. Le comte rentre en possession de Château-Thierri par la trahison du commandant.

938. Herbert, avec le secours des ducs de France et de Normandie, emporte la ville de Laon et le château de Pierrepont, tandis que Louis est occupé en Flandres. Ce prince accouru avec des forces supérieures, reprend la ville et la citadelle de Laon, après un siége en forme. Corbeny tombe ensuite en son pouvoir, et des intelligences lui ouvrent les portes du château de Montigny-Lengrain, dans le Soissonnais.

939. Louis avait entamé la conquête de l'Alsace, lorsqu'il est rappelé à Laon par des avis vrais ou faux d'une conspiration de l'évêque, pour livrer la ville à Herbert.

940. Siége de Laon par le comte de Vermandois et les ducs de France et de Normandie. Il durait depuis sept semaines, lorsque le Roi, arrivant du fond de la Bourgogne, le fait lever. Il reprend ensuite la forteresse de Pierrepont.

Commencement du comté de Rouci, sous Renaud, beau-frère du Roi.

Fondation de l'abbaye des Bénédictins de Saint-Michel en Thiérache, dans le village de Rochefort, qui, par la suite, en a reçu le nom ou plutôt le surnom de Saint-Michel.

941. Dixième concile de Soissons, qui, prononçant sur les prétentions opposées d'Artaud et de Hugues de Vermandois à l'archevêché de Reims, l'adjuge à Hugues.

Siége de Laon par le comte de Vermandois et le duc de France. Le Roi vient au secours de la place : attaqué brusquement par l'armée assiégeante, il est battu et mis en déroute, après avoir couru risque d'être fait prisonnier. Hugues et Herbert n'en abandonnent pas moins leur entreprise. Ils la renouvellent peu après, comptant sur les intelligences qu'ils s'étaient ménagées dans la place. Louis, qui s'y était jeté, fait échouer tous leurs efforts.

943. Mort du perfide et turbulent Herbert. Ceux qui étudient l'histoire dans les romans veulent, qu'attiré dans les murs de Laon, il y ait été condamné à mort, et que l'exécution se soit faite sur une montagne voisine. Raoul de Gouy, qui formait des prétentions sur une partie de ses domaines, marche contre Saint-Quentin, le met au pillage, brûle l'abbaye d'Origny, sans donner aux Religieuses le temps de se sauver, et ravage le pays. Attaqué par les fils d'Herbert, il est vaincu, fait

prisonnier et mis à mort. Eudes, le second d'entre eux, a en partage Château-Thierri

44. Le jeune Richard, duc de Normandie, que Louis-d'Outremer retenait à Laon, s'échappe par l'adresse de son gouverneur.

Guerre dans le Soissonnais, où le comte Renaud de Rouci prend le château de Montigny, et pille l'abbaye de Saint-Médard appartenante aux princes de Vermandois. Ceux-ci se vengent sur l'abbaye de Saint-Crépin, que le Roi avait donnée à Renaud; et une trahison leur livre le fort de Clastres appartenant à un vassal du Roi.

945. Le comte de Vermandois et ses alliés prennent le château de Montigny-Lengrain, et le détruisent. Château-Thierri était alors possédé par un nommé Thierri, qui le fit fortifier; ce qui a fait croire que c'était lui qui avait donné son nom à la ville.

947. Ligue de Louis-d'Outremer avec les rois de Germanie et de Bourgogne. Ils mettent le siége devant Laon, et ne peuvent le prendre.

948. Le Roi et ses alliés, revenus dans le Laonnois, prennent d'assaut la forteresse de Montaigu. Ils recommencent ensuite le siége de Laon; et un concile, assemblé dans l'église de Saint-Vincent, excommunie le duc de France, avec le comte de Blois qui commandait pour lui dans la place. L'évêque de Soissons, qui siégeait dans le concile, soumet au Roi sa ville épiscopale. Hugues-le-Grand court l'attaquer; le courage des Soissonnais fait échouer son entreprise : mais Soissons, où il avait lancé du feu en se retirant, est considérablement endommagé. Le duc ne réussit pas mieux contre Rouci.

L'abbaye d'Homblières se forme par la substitution

d'un couvent de Bénédictins à une communauté de Religieuses.

949. Louis-d'Outremer rentre par surprise dans la ville de Laon : la grosse tour et la citadelle restent au duc de France. Celui-ci tente de reprendre la ville, et y renonce après quelques assauts inutiles. Trève convenue dans le Soissonnais, par la médiation du comte de Rouci. C'est lui qui la rompt le premier, en surprenant le château de Braine, que le Roi fait rendre à Hugues. Chauny, qu'on croit être le *Contraginum* de l'itinéraire d'Antonin, placé par quelques-uns à Condren, se soumet au comte Albert de Vermandois. L'archevêque de Reims, Artaud, recouvre Couci.

650. Parlement de Soissons qui rétablit la paix dans le royaume. La citadelle et la tour de Laon sont rendues au Roi. Couci devait aussi être remis au duc de France; mais l'archevêque Artaud s'y refuse, et le duc emporte la place.

951. Ogine, veuve de Charles-le-Simple, se laisse enlever, à Laon, par l'un des princes de Vermandois; et elle s'unit au fils de celui qui avait trahi et passait pour avoir assassiné son premier époux.

952. Herbert, mari d'Ogine, s'empare de Rouci.

954. Louis-d'Outremer et le duc de France terminent leurs différens par un traité conclu à Soissons, dans le carême.

956. Lothaire, qui avait succédé à Louis-d'Outremer, sous la tutelle de sa mère Gerberge, fait restituer Rouci au comte Renaud.

Diète tenue dans le château de Trosly.

958. L'archevêque Artaud surprend Couci, et, quoique

secondé du roi Lothaire, ne peut se rendre maître du château. Thibaut, comte de Blois, s'empare de La Fère, qui appartenait à l'évêque de Laon. Vaine tentative du prélat pour reconquérir cette ville. Il ne la recouvre que par une négociation.

960. C'est à peu près le temps où Robert, comte de Champagne, réunit à ses possessions la suzeraineté de l'Orceois, dont Oûchy était la capitale.

961. Parlement tenu à Soissons, où le Roi voulait attirer Richard, duc de Normandie, lequel échappe à une embuscade dressée aux approches de la ville.

Second concile du Mont-Notre-Dame, qui approuve la substitution d'une communauté religieuse au chapitre de Saint-Vincent de Laon.

964. Thibaut, comte de Blois, reprend Couci. Il est excommunié à ce sujet par l'archevêque Odalric.

Fondation de l'abbaye d'Isle, à Saint-Quentin.

965. Second concile de Laon remarquable par le noble but de rétablir la paix, but qu'il eut le bonheur d'atteindre. Ce fut vraisemblablement lui qui détermina le comte de Blois à rendre Couci à l'église de Reims, et Odalric à le concéder à Eudes, fils de Thibaut.

969. Origine du comté de Soissons. Gui, premier comte feudataire, était de la maison de Vermandois, laquelle était une branche de la seconde race de nos rois.

972. Troisième concile du Mont-Notre-Dame, tenu au mois de mai. On y approuve une ordonnance de l'évêque de Laon, qui concernait l'abbaye de Saint-Vincent.

973. Quatrième concile du Mont-Notre-Dame tenu en décembre, où est approuvée la réforme du monastère de Mouzon.

977. Cinquième concile du Mont-Notre-Dame, où l'on traite d'affaires concernant les abbayes de Saint-Vincent et de Mouzon.

978. L'empereur Othon, après avoir désolé le Laonnois et le Soissonnais, s'était avancé jusqu'aux portes de Paris : obligé de battre en retraite, il est défait au passage de l'Aisne, et à la vue de Soissons, par le roi Lothaire, et Hugues Capet. Le champ de bataille en prit le nom de *Sang bouillant*, ou *Champ dolent*.

981. Charles, frère de Lothaire, vient inopinément mettre le siége devant Laon : il est repoussé.

985. Sixième concile du Mont-Notre-Dame, où sont traitées plusieurs affaires publiques et particulières.

986. Louis V, fils et successeur de Lothaire, chasse de Laon Emme sa mère, et l'évêque Adalbéron, accusés d'un commerce criminel.

987. Hugues Capet se place sur le trône vacant par la mort de Louis V. Les Religieux de Saint-Vincent de Laon s'empressent d'obtenir de lui la confirmation de leurs biens et privilèges.

988. Charles de France, duc de Lorraine, oncle de Louis V, dispute la couronne à Hugues Capet, et se rend maître de Laon. Il y est assiégé par Hugues qu'il contraint de se retirer. Hugues n'est pas plus heureux dans une seconde tentative.

Mort du comte de Vermandois, Albert-le-Pieux, qui fonda l'abbaye de Saint-Prix, à Saint-Quentin. C'est à lui aussi que cette ville doit ses premières franchises ; et cette concession est un évènement historique d'un haut intérêt, puisque c'est sans contredit la plus ancienne de cette nature, qui ait été faite à un corps

d'habitans, depuis que la domination des Romains avait cessé dans les Gaules.

9. Charles de Lorraine se rend maître de Montaigu, et ravage le Soissonnais.

1. Hugues Capet assiége Laon pour la troisième fois; l'évêque Adalbéron s'y introduit la nuit du Jeudi saint, 2 avril; et la prise de son compétiteur le rend paisible possesseur du trône. Extinction de la seconde race. Laon cesse d'être le siége de la monarchie.

§. V.

SOUS LA TROISIÈME RACE.

4. Vers cette année, Hugues Capet cède Braine au comte de Champagne.

6. Robert est couronné roi à Laon.

0. L'évêque Adalbéron prend les armes contre lui, et se rend maître de Laon. Il y est assiégé par Robert, se soumet et rentre en grace.

18. Troisième concile de Laon présidé par le pape Benoit VIII, et dans lequel se consomme la fondation du chapitre de Rosoy-sur-Serre.

25. Un comte Etienne enlève à Saint-Médard le château de Vic. Le roi Robert l'oblige à le restituer.

29. Septième concile de Mont-Notre-Dame, dans lequel Ebles est élu archevêque de Reims.

31. Après la mort du roi Robert, Constance, sa veuve, qui voulait placer sur le trône Robert, leur fils puîné, au préjudice de Henri Ier, avait trouvé le moyen de se rendre maîtresse de Laon, de Soissons et de Couci. Henri, aidé du duc de Normandie, reconquiert ces

places. Il enlève aussi Neufchâtel au comte de Champagne, qui s'était déclaré contre lui. Ses succès étouffent la révolte.

1047. Un seigneur, nommé Hugues, fait sur Vic des entreprises que le Roi réprime par une ordonnance rendue vraisemblablement dans la cour plénière tenue à Laon cette année. Une autre restitution y eut lieu, comme la précédente, au profit de l'abbaye de Saint-Médard.

1050. C'est vers ce temps que commence la construction de la cathédrale de Soissons.

1057. Renaud, comte de Soissons, attire sur lui la colère du Roi, qui l'assiége dans un fort appelé la *Tour des comtes*. Ce fort est pris et rasé.

1058. Première mention authentique de Guise. Wautier, alors seigneur de cette ville, a échappé à tous les généalogistes. Si l'on en croit l'auteur des annales de Hainaut, Guise aurait été, dans le neuvième siècle, une des douze pairies de Flandres.

1066. Nouvelles entreprises sur la terre de Vic, par Albéric, sire de Couci. Le Roi le force à y renoncer.

1067. Quatrième concile de Laon.

1069. Assemblée solennelle de Soissons, où se termine un différend entre le chapitre de cette ville et le seigneur de Chauny.

1073. Ebles II, comte de Rouci, entre en armes dans les terres du chapitre de Laon, y met tout au pillage, et s'empare du village de Glennes.

1076. Fondation des abbayes de Bénédictins de Nogent, et de Chanoines réguliers de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons.

1078. Onzième concile de Soissons, où il dût être question

d'accommoder un différend entre l'évêque de cette ville et l'archevêque de Reims.

80. Mort de Herbert IV, dernier des comtes de Vermandois de la première race. Eudes, son fils, dit l'*Insensé*, est déshérité à la demande des Barons, et par son mariage avec la fille du seigneur de Saint-Simon, devient la tige d'une race illustre des anciens seigneurs de ce lieu. Une seconde dynastie des comtes de Vermandois se forme par l'alliance de Hugues-le-Grand, second fils du roi Henri Ier, avec Adélaïde, fille d'Herbert IV.

Fondation des abbayes de Bénédictins de Saint-Nicolas-aux-Bois et de Fesmy.

81. L'ancienne coutume de manger par terre n'avait pas encore tout-à-fait cessé dans les Gaules. S. Arnoul, évêque de Soissons, qui venait de faire la dédicace d'une église, prend ainsi son repas sur des tapis qu'on avait étendus, *expansis in terrâ tapetibus.*

83. Fondation de l'abbaye de Bénédictins de Saint-Nicolas-des-Prés, sous Ribemont.

84. Douzième concile de Soissons.

Parlement tenu à Ribemont, dans lequel Philippe Ier confirme la fondation de l'abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés.

86. La première dynastie des sires de Couci commence dans la personne d'Enguerrand Ier.

87. La peste désole le Laonnois. Fondation de l'abbaye de Val-Secret, ordre de Prémontré.

88. Le chapitre de Saint-Thibaut de Bazoches est supprimé. Des Moines sont substitués aux Chanoines.

90. Fondation de l'abbaye des Chanoines réguliers d'Essomes.

1091. Fondation du chapitre de Vermand, lieu remarquable par un camp romain. En 1144, une abbaye de Prémontrés remplaça le chapitre.

1092. Treizième concile de Soissons, où sont condamnées les erreurs de Roscelin.

1093? Un chevalier, nommé Amaury, avait bâti un château fort à Gouy en Arrouaise, pour piller à son aise les terres de l'évêché de Cambrai. L'évêque Vaucher en fait le siége, et s'en étant rendu maître, ainsi que de la personne d'Amaury, retient celui-ci prisonnier pendant un an.

1094. Louis-le-Gros, non encore associé par son père à la royauté, fait une guerre vive à Ebles de Rouci, et le réduit à livrer son château pour gage de l'exécution du traité qu'il lui fait souscrire.

1095. Nombreuse assemblée de Prélats et de Seigneurs à Saint-Quentin, où l'on prend des arrangemens pour la première croisade. Le comte de Vermandois, Hugues-le-Grand, frère du Roi, avait résolu d'y marcher à la tête de presque toute la noblesse de la province.

Cinquième concile de Laon, qui prononce la validité de l'élection de Gaucher, évêque de Cambrai, et excommunie Manassès, son compétiteur.

1099. Guerre entre Thomas de Marle et Roger de Pierrepont. Le Laonnois en souffre beaucoup.

1100. Splendeur de l'école de Laon, à la tête de laquelle sont les deux illustres frères Anselme et Raoul, et où les disciples affluent de toutes les parties de l'Europe.

Charte de 1100, où il est fait mention de la coutume de Vervins. Cette coutume ne peut-être que la *loi de Vervins*, due à Thomas de Marle, et que Lacroix du

Maine appelle un petit code qui respire à chaque ligne l'humanité et la justice. On doit supposer que la ville qui en recevait le bénéfice fut affranchie. La loi de Vervins est le plus ancien monument de cette espèce qui ait été rédigé en français. Ptolémée parle de Vervins, *Verbinum*, dans sa Géographie.

01. Quatorzième concile de Soissons, où il fut question de recommander au Pape l'élection d'Etienne de Garlande à l'évêché de Beauvais, qu'obtint à son préjudice Henri, fils de Louis-le-Gros.

Le bourg de Corbeny est brûlé par Thomas de Marle, qui apparemment était en guerre avec l'abbaye de Saint-Remi de Reims.

04. Thomas de Marle, attaqué dans le château de Montaigu par Enguerrand de Couci, son père, est secouru par Louis-le-Gros, qui fait lever le siége.

05. Thibaut-le-Grand fait entrer Château-Thierri dans le domaine de Champagne. Il change le cours de la rivière, qui, serrant la ville de trop près, l'empêchait de s'aggrandir.

09. Hugues-le-Grand, et Adélaïde de Vermandois, son épouse, confirment les franchises de Saint-Quentin. Il y a lieu de croire que la commune de cette ville reçut alors une forme semblable à celle que le peuple de Beauvais venait de donner à la sienne.

10. Institution de la commune de Laon, convenue par les trois ordres des habitans et sanctionnée par le Roi, qui fait payer chèrement son approbation. On voit par la manière dont s'établirent les trois communes de Saint-Quentin, Vervins et Laon, que l'idée d'affranchir le peuple et d'ériger les populations locales en

corps politiques, n'est point partie du trône. Mais dès que nos rois eurent entrevu qu'ils trouveraient dans les communes d'utiles auxiliaires contre la féodalité, ils en favorisèrent la multiplication de tout leur pouvoir.

1112. Les ecclésiastiques et les nobles de Laon obtiennent de Louis-le-Gros, à prix d'argent, la suppression de la commune. Le 25 avril sédition, dans laquelle l'évêque et plusieurs gentilshommes perdent la vie. Incendie d'une partie de la cité : massacre des nobles ; représailles exercées le 28 sur les bourgeois : pillage de la ville. La célébrité qu'acquirent à la commune de Laon les malheurs qui signalèrent sa naissance, contribua beaucoup à propager une institution à laquelle le tiers-état doit son origine.

1114. Lisiard, évêque de Soissons, avait dénoncé au concile de Beauvais des hérétiques qu'il accusait de Manichéisme. Le peuple de Soissons prévient le jugement, dans la crainte qu'il ne soit trop doux, et brûle ces malheureux.

Thomas de Marle est excommunié par le concile de Beauvais, comme spoliateur des biens de l'église.

Rétablissement du culte dans la cathédrale de Laon, qui avait beaucoup souffert de l'incendie de 1112, mais dont le vaisseau et les tours n'avaient pas été endommagés. On ignore la date de sa construction; mais un édifice aussi remarquable ne peut appartenir qu'aux beaux temps de l'architecture gothique.

1115. Louis-le-Gros attaque, prend et rase les châteaux que Thomas de Marle avait à Crécy-sur-Serre et à Nouvion-l'Abbesse.

Le comte de Soissons, troublé par la jalousie,

accusait sa femme d'adultère, et voulait qu'elle se purgeât par l'épreuve du fer ardent ou du duel. Yves de Chartres remontra, dans une lettre écrite à l'évêque, que les constitutions de l'Eglise n'admettaient que la preuve par témoins. Le comte se réconcilia avec sa femme; et l'autorité de ce qu'on appelait alors *les jugemens de Dieu* en fut ébranlée.

Quinzième concile de Soissons, pour aviser aux moyens de rappeler à son église l'évêque d'Amiens, qui s'était retiré dans un cloître.

On commence à reconstruire de fond en comble l'église royale de Saint-Quentin.

17. Raoul Ier de Vermandois exerce beaucoup de violences sur ses voisins. Il s'empare de Ribemont, on ne sait sur quel prétexte.

Thomas de Marle, devenu sire de Couci, affranchit les habitans de Nogent.

Il existait alors, dans les murs de Chauny, une abbaye où l'on suivait la règle de S. Augustin.

19. Les milices du Vermandois et du Laonnois sont employées par Louis-le-Gros à une expédition contre la Normandie, où, suivant le récit d'un contemporain, elles commettent de grands excès.

20. Fondation de l'ordre et de l'abbaye de Prémontré. Une communauté de filles se forme dans le voisinage, sous le nom de Fontenelle, et au rapport d'Herman, témoin oculaire, on y comptait plus de mille sujets du temps même de S. Norbert. C'est aussi vers ce temps que prend naissance l'abbaye des Religieuses du Charme.

121, Fondation des abbayes de Saint-Martin de Laon et de Foigny, l'une de Prémontrés, l'autre de Bernardins.

1122. Seizième concile de Soissons, où la doctrine d'Abélard est condamnée.

1124. Fondation de l'abbaye de Cuissy, de l'ordre de Prémontré.

1128. Rétablissement de la commune de Laon. La charte rédigée à ce sujet est la plus ancienne de celles qui entrent dans le détail des droits politiques et civils nés de l'institution des communes; aussi a-t-elle servi de modèle aux autres.

Les Religieuses sont chassées de la célèbre abbaye de Notre-Dame de Laon, qui prend le nom d'abbaye de Saint-Jean. Elles y sont remplacées par des Bénédictins.

La peste exerce ses ravages à Soissons et dans d'autres villes de France.

1129. Suivant une ancienne chronique, Barthelemi, évêque de Laon, marchant en armes contre Soissons, est battu, fait prisonnier, et indignement traité par les vainqueurs.

Par un diplôme de cette année, Louis-le-Gros affranchit nominativement quinze habitans de Suzi et leurs familles, sans le consentement des Religieux de Saint-Jean, seigneurs de ce lieu.

1130. Louis-le-Gros conduit une florissante armée contre Couci. Thomas de Marle est blessé, pris et ramené à Laon, où il meurt. Sa puissance et sa valeur donnent un grand éclat à ce succès. Louis-le-Gros n'en obtint pas de plus important contre la féodalité, dont il préparait la chûte.

Etablissement de la commune de Bruyères, Vorges, Chérêt et Valbon, à l'instar de celle de Laon. Cette

commune avait cela de remarquable, qu'elle jouissait des droits de justice et de seigneurie dans son territoire.

Fondation des abbayes de Religieux de Braine, de Thenailles, de Chartreuve et de Chauny.

31. Louis-le-Gros établit une commune à Soissons. Quelques-uns pensent que la concession royale date de 1117. Alors la charte de 1131 ne serait que l'explication des droits dont les habitans devaient jouir.

Fondation des abbayes de Religieux de Saint-Crépin-en-Chaye, à Soissons, de Longpont, de Clairfontaine, et du Lieu-Restauré.

Suppression du Vidamé de Laon.

132. Siége de La Fère par Louis-le-Gros, qui, après deux mois d'inutiles efforts, traite avec Enguerrand II, fils de Thomas de Marle.

Rétablissement du Vidamé de Laon, en faveur des seigneurs de Clacy.

Assemblée des Grands du royaume, tenue à Soissons par Louis-le-Gros. Les fondations de Saint-Crépin-en-Chaye et de Longpont y sont confirmées.

34. Fondation des abbayes de Vaucler et de Val-Chrétien, l'une de Bernardins, l'autre de Prémontrés.

35. Guerre entre Enguerrand II de Couci et les deux frères Bouchard et Godefroi de Guise, où les succès se balancent dans deux combats livrés près de Crécy.

136. Fondation de l'abbaye des Religieuses de Montreuil-en-Thiérache, et de celle du Mont-Saint-Martin, ordre de Prémontré, à Gouy.

139. Fondation de l'abbaye des Chanoines réguliers de Saint-Léger, à Soissons.

140. Fondation de l'abbaye des Religieuses de Fervaques

et de la Chartreuse du Val-Saint-Pierre. Etablissement des Templiers à Laon. Translation des Prémontrés de Château-Thierri à Val-Secret.

1141. Fondation de l'abbaye de Bernardins de Bohéries. Le voisinage d'une communauté de filles pouvant avoir des inconvéniens pour l'abbaye de Prémontré, le monastère de Fontenelle est transféré ailleurs. Par un motif semblable, une bulle de 1198 défendit de recevoir des sœurs dans aucune maison de l'ordre.

Assemblée des Grands du royaume à Soissons. Yves-de-Nesle, dit *le Vieux*, y est reconnu héritier présomptif de Renaud II, comte de Soissons.

1142. Raoul, comte de Vermandois, se sépare d'Eléonore de Champagne, et prend une autre épouse; il est excommunié par un légat, qui jette un interdit sur le domaine du Roi, et suspend l'évêque de Laon et trois autres évêques. Le comte de Champagne, dont les états sont envahis par le Roi, n'obtient la paix qu'à condition de faire révoquer la sentence du légat.

1146. Sixième concile de Laon, et assemblée des Grands du royaume dans la même ville, pour délibérer sur les préparatifs de la seconde croisade.

1148. Fondation de l'abbaye de Bucilly, de l'ordre de Prémontré.

1149. Assemblée générale des Grands du royaume à Soissons, au mois de mai, pour aviser aux moyens de maintenir la tranquillité publique contre ceux qui la troublaient, en voulant enlever la régence à Suger.

1150. Assemblée des évêques et des seigneurs, tenue à Laon et présidée par le Roi, où l'on délibère sur la situation critique du royaume de Jérusalem.

52. Le comté de Braine et la seigneurie de Fère-en-Tardenois passent à un prince de la maison de France, par le mariage de Robert de Dreux, fils de Louis-le-Gros, avec Agnès de Baudement.

154. Robert de Boves, second fils de Thomas de Marle, dont les historiens parlent aussi mal que de son père, entre en armes sur les terres de ses neveux, fils d'Enguerrand II de Coucy, et s'empare de quelques-unes de leurs places. Ces hostilités ne paraissent pas avoir eu de suites sérieuses.

Fondation de l'abbaye de Valsery, ordre de Prémontré.

155. Dix-septième concile de Soissons, où Louis-le-Jeune et tous les Barons jurent la paix pour dix ans.

Le commerce se faisait alors par échange, et les serfs y entraient comme marchandise. En 1155, on donna, à Soissons, trois hommes et deux femmes de condition serve, pour un cheval de parade.

156. Rétablissement du chapitre de Guise qui existait avant le douzième siècle, et auquel l'abbaye de Fesmy avait été substituée en 1142.

Ne différons plus une remarque dans laquelle on a pu nous prévenir. Le temps de la grande ferveur des croisades est celui où les communes s'établissent, et où les monastères se multiplient. Ces trois habitudes d'une même époque s'expliquent en grande partie l'une par l'autre. En vendant des franchises à leurs sujets, les croisés se procuraient l'argent dont ils avaient besoin pour les expéditions d'outremer. En fondant des établissemens religieux, ils se flattaient d'intéresser le ciel à la prospérité de leurs armes.

1158. Robert Guiscard, comte de Rouci, était alors en guerre avec l'archevêque de Reims. Il ravageait aussi les terres de l'abbaye de Vauclair, qui implorait contre lui le secours du roi Louis-le-Jeune.

Assemblée solennelle tenue à Laon par le Roi, où furent terminées les difficultés que l'évêque Gautier de Mortagne élevait sur des concessions faites à l'abbaye de Prémontré par Barthelemi, l'un de ses prédécesseurs.

Ordonnance sur la régale de Laon. C'est le monument le plus ancien de l'un des droits attachés à la couronne de France.

1160. La ferme de Caumont près de Vesles était, dans le douzième siècle, un couvent de Religieuses dépendant de l'abbaye de Thenailles. Une fille, à qui l'on avait refusé l'habit monastique, osa s'en revêtir et fut chassée. Sa famille, qui était puissante, s'en irrita, comme d'un outrage, et sûre que personne ne prendrait les armes contre elle, porta le fer et le feu dans Thenailles et dans Caumont. L'abbé Walfride recourut au saint Siége; mais le chagrin l'avait conduit au tombeau, quand une bulle de 1160 vint mettre un terme aux fureurs qui désolaient les deux monastères.

1163. Manassès, comte de Rethel, ravage les terres de l'église de Laon.

1164. Robert Guiscard fait de nouveau la guerre à l'archevêque de Reims.

1167. Philippe d'Alsace, comte de Flandres, érige en commune la ville de Chauny.

1168. Origine du village de Landouzy-la-Ville, devenu tristement fameux de nos jours par les fréquens incendies qui le désolent depuis cinq ou six ans. Raoul, sire de

Couci, et Robert, abbé de Foigny, ses fondateurs, le soumettent à la loi de Vervins.

1169. Parlement tenu à Soissons. On y convient des articles de la paix conclue l'année suivante à Montmirail, entre la France et l'Angleterre.

1170. Le seigneur de Guise et l'abbé de Bucilly bâtissent le village de Mondrepuis, et le soumettent à la loi de Vervins.

1172. Robert de Boves est dénoncé au Pape, comme exerçant des violences dans le Laonnois.

1174. Charte de commune accordée à la ville de Marle par Raoul I.er de Couci. Semblable concession faite par le Roi aux villages dépendans de l'évêché de Laon, pendant la vacance du siége épiscopal.

1177. Tournois fameux entre Vendeuil et La Fère, où figure avec succès Baudouin le courageux, comte de Hainaut, grand amateur de ces exercices périlleux.

Jacques d'Avesnes, sire de Guise, ayant fait tuer le chancelier de Flandres, pour se venger des injures qu'il en avait reçues au siége de Rouen, les comtes de Flandres et de Hainaut entrent en armes sur ses terres, y mettent tout au pillage, et rasent le château de Guise, et le fort de Léquielle dont ils s'étaient rendus maîtres.

Lorsqu'on faisait obliger par corps un homme sur qui un sergent n'eût osé mettre la main, voici une des manières dont on s'y prenait. L'évêque de Laon emprunte de son chapitre 500 marcs d'argent, et donne pour caution le comte de Rosoy, son frère. Le comte s'engage à se représenter *en personne* toutes les fois qu'il en sera requis, et à ne point coucher hors de Laon, tant que sa présence y sera exigée. Il n'est point dit, il est vrai,

dans l'acte de 1177, quelle sera la peine du refus d'exécuter cet engagement. Mais un privilége obtenu du pape Innocent II, autorisait le chapitre de Laon à excommunier ceux qui lui feraient du tort. Le comte de Rosoy aurait-il osé se commettre avec un corps puissant qui avait les foudres de l'église à sa disposition?

1178. L'évêque de Laon, Roger de Rosoy, qui supportait avec impatience l'affranchissement des sujets de l'évêché, profite de l'éloignement du Roi pour former contre eux une ligue avec les comtes de Rosoy, de Roucy, de Rethel et d'Avesnes. Combat de Comporté où il est vainqueur. Le Roi de retour, marche en personne contre les confédérés. La prise du château de Nizy-le-Comte les fait rentrer dans le devoir. Ce château fut rendu au comte de Rosoy, mais à condition que Rosoy, tenu jurqu'alors en franc-alen, releverait désormais du Roi, à cause de sa grosse tour de Laon. Nizy-le-Comte est le *Minaticum* de l'itinéraire d'Antonin.

1179. Siége et prise de Saint-Quentin par le comte de Flandres.

1180. Les comtes de Flandres et de Hainaut font la guerre à Raoul I[er] de Couci, et à Raoul, comte de Clermont, parce que ceux-ci conseillaient au Roi de réunir à la couronne le comté de Vermandois, comme étant un apanage réversible en cas de défaillance de la ligne masculine. Ribemont est pillé par leurs troupes.

1182. Tournois célèbre entre Braine et Soissons, où l'avantage demeure encore à Baudouin de Hainaut.

1183. Mort d'Isabelle, comtesse de Vermandois. Le comte de Flandres, son mari, veut retenir le Vermandois, en vertu d'une donation qu'elle lui en avait faite. Guerre

à ce sujet entre le roi Philippe-Auguste et le comte de Flandres. Le roi s'empare de Saint-Quentin et de Bohain. Ribemont pris par le comte est livré au pillage. Le roi d'Angleterre ménage un accommodement entre Philippe-Auguste et le comte. Les conquêtes sont restituées de part et d'autre. Le retour du Vermandois à la couronne est convenu; et il est arrêté aussi que le sire de Couci relevera d'elle pour les fiefs dont il faisait hommage aux comtes de Vermandois. Comme cette paix dura peu, les historiens l'ont qualifiée de trève. Une lettre du roi d'Angleterre prouve l'erreur de ceux qui prétendent qu'elle fut signée, soit à Ribemont, soit à Montigny-sur-Crécy.

1184. Reprise des hostilités pour le comté de Vermandois. Philippe-Auguste s'était assuré de l'alliance du comte de Hainaut, par un traité fait à Soissons. Le comte de Flandres marche contre Marle; l'arrivée du Roi le force de renoncer à son entreprise. La campagne se termine par un armistice.

Institution de la commune de Crépy, et de celle composée des huit villages de Cerny-en-Laonnois, Chamouille, Beaulne, Chivy, Courtonne, Verneuil, Bourg et Comin. On y réunit encore en 1210 ceux de Pancy et de Corillon, et en 1230, ceux d'Œuilly et de Pargnan.

1185. Traité d'Aumale par lequel le comte de Flandres restitue au Roi différentes villes, du nombre desquelles est Chauny, et renonce au comté de Vermandois. Suivant plusieurs historiens, le Roi lui aurait cédé la jouissance viagère de Ham, Péronne et Saint-Quentin. Dans ce cas, des arrangemens postérieurs auront fait passer

l'usufruit de Saint-Quentin à Eléonore de Vermandois, comtesse de Valois, qui se qualifie comtesse de Saint-Quentin dans des chartes de 1194 et années suivantes.

Le Roi préside à un accord fameux portant modération des droits seigneuriaux dus à l'évêque de Laon.

La ville de Vailly est érigée en commune avec réunion des villages de Condé, Chavonne, Celles, Pargny et Filain.

1186. Réunion définitive du Vermandois à la couronne.

L'abbé de St-Jean de Laon érige en une seule commune les villages de Crandelain, Trucy, Courtecon, Malval, et partie de ceux de Lierval et Colligis. Sa charte est confirmée par le Roi, en 1196.

1190. Création des bailliages royaux. Le siége de celui de Vermandois, qui avait la primauté sur les autres, est établi à Laon.

Une Charte de commune est accordée au bourg de Crécy. Le Roi cédant aux sollicitations de l'évêque de Laon, révoque celle qu'avaient obtenue de son père les villages dépendans du siége épiscopal.

1191. Erection de la commune de Ciis ou Cys, Presles, St-Mard, Rhu et Les Boves. Cette commune, comme celle de Bruyères, avait chez elle la seigneurie et la justice. Le comte de Champagne, Thibaut V, l'avait créée; Thibaut VII la confirma en 1225.

La première maison de Couci, à la mort de Raoul Ier, se divise en trois branches, celles de Couci, de Vervins et de Pinon.

1193. Aventure tragique de Gabrielle de Vergy, ou plutôt Levergies, dame de Fayel.

Une charte est accordée aux habitans de La Ville-aux-Bois près Pontavert.

4. On rebâtit le village de Lappion que les guerres avaient détruit entièrement. Il est convenu qu'il sera désormais régi par la loi de Vervins.

5. Philippe-Auguste confirme la charte donnée à la ville de Saint-Quentin, en 1109.

Guerre entre les seigneurs de Pierrepont et de Rumigny, à laquelle plusieurs autres prennent part, et dont le Laonnois souffre beaucoup. Les communes de Saint-Quentin et de Marle marchèrent au secours de Robert de Pierrepont.

96. Charte de commune accordée au village de Dizy : cette concession l'aide à se relever de ses ruines, au point qu'il devient un gros bourg.

97. La ville de Couci est érigée en commune.

98. L'ordre de la rédemption des Captifs, dit *des Mathurins* ou *Trinitaires*, prend naissance dans le hameau de Cerfroy près de Château-Thierri.

99. Vers ce temps, Pierre, bourgeois de Soissons, et Ade, sa femme, se donnaient à l'abbaye de Braine, eux, leurs biens et même leurs enfans. Quel siècle que celui où la piété mal-entendue du père précipitait dans la servitude d'innocentes créatures ! Peu après l'abbaye de Braine cédait à celle de Prémontré, sans le consentement de Pierre et de sa femme, tous les droits qu'elle tenait de leur don. Quelles mœurs que celles qui, au mépris d'un contrat, mettaient dans le commerce le sort de toute une famille, ainsi que la propriété d'un vil bétail !

0. Assemblée de Soissons, où il s'agissait de délibérer sur les préparatifs d'une croisade. Le nombre des croisés

ne paraissant pas suffisant, on s'ajourne à l'année suivante.

1200. Grande tempête, qui cause d'immenses ravages dans le Laonnois, et dont l'histoire fait mention, à cause d'une pluie de pierres dont elle était accompagnée.

Naissance du commerce de Saint-Quentin, où commencent à s'établir des manufactures de draps et de sayeteries.

1201. Dix-huitième concile de Soissons, où l'on traite la question du divorce de Phillippe-Auguste, qui, après s'être séparé d'Ingeburge ou Batilde, avait épousé Agnès de Méranie. La cause du roi venait d'être défendue par des hommes habiles, et Ingeburge n'avait trouvé personne pour plaider la sienne. Tout-à-coup un jeune inconnu se lève, demande à répondre, et le fait avec tant d'éloquence et de modération, que le roi lui-même, ne pouvant lui refuser son suffrage, se réunit à la princesse, sans attendre le jugement du concile.

On reprend la délibération de l'année précédente sur la croisade. Les croisés, qui se trouvaient en grand nombre, élisent le marquis de Montferrat pour leur chef.

Peu de gens savent que le vin de Soissons était alors cité parmi les meilleurs, ainsi qu'on peut le voir dans le poëme ou fabliau de *La bataille des vins*, qui date du règne de Philippe-Auguste.

1202. Enguerrand III de Couci donne une charte de commune au village de Bassoles.

1204. Gautier d'Avesnes accorde une charte en 46 articles au bourg du Nouvion.

Guise, qui appartenait au même seigneur, fut moins heureux. On ne voit pas qu'il ait jamais été érigé en commune; d'où l'on doit induire que ses libertés ne datent que du temps où l'abolition de la servitude féodale devint le droit commun du pays. Quand cela arriva-t-il? question importante, dont l'examen serait digne d'exercer les savans. On serait porté à fixer cette époque vers 1302, date des premiers états généraux où le tiers-état ait été représenté. Un affranchissement de plusieurs villages, qu'on rencontrera sous l'année 1368, ne permet pas de s'arrêter à cette idée.

105. Des gens accusés d'hérésie, et parmi lesquels était un peintre renommé par toute la France, nommé Nicolas, sont condamnés au feu et exécutés dans Braine. Le comte et la comtesse avaient présidé au jugement.

106. Le comte de Braine obtient de la comtesse de Champagne la permission de construire une forteresse dans sa terre de Fère-en-Tardenois, mais à la condition que cette forteresse sera jurable et rendable au comte de Champagne.

La comtesse de Rouci donne une charte aux habitans de Lappion.

On peut fixer à cette époque la création des douze pairs de France, parmi lesquels la seconde place est accordée à l'évêque de Laon.

7. Création de la commune de La Fère.

0. Fondation de l'abbaye de La Barre dans un faubourg de Château-Thierri.

La réunion de Pancy et de Corillon à la commune de Cerny qui eut lieu cette année, est particulièrement remarquable, en ce que ce fut le seigneur de ces deux

lieux, nommé Salvaric, qui l'opéra lui-même; exemple rare et peut-être unique d'un seigneur qui, pour mieux garantir ses sujets des abus de la puissance féodale, eut la générosité de les faire admettre dans une confédération étrangère.

1211. Réglemens des droits appartenant à l'abbaye de Prémontré à cause de la seigneurie d'Hannape. Ce lieu y est appelé *la Ville-Libre* d'Hannape, d'où il résulte qu'il était érigé en commune.

1212. Assemblée solennelle des barons et évêques de France réunis à Soissons, dans laquelle Philippe-Auguste propose la conquête de l'Angleterre, dont le Pape lui offrait la couronne, après avoir prononcé la déchéance de Jean-Sans-Terre.

1213. Troubles à Saint-Quentin, où le peuple se soulève contre le clergé : exil de deux chanoines qui y avaient donné lieu ; punition des habitans coupables de violence. Obligation imposée au corps municipal de veiller à la sûreté du chapitre, et de s'y engager par un serment que ses membres prêteront après leur élection.

Le seigneur de Pinon accorde aux habitans *droit d'assise suivant les us et coutumes de la ville de Laon*, c'est-à-dire, le droit d'être jugés conformément aux lois qui régissaient cette ville.

La ville de Chauny est réunie à la couronne; et Philippe-Auguste confirme sa commune.

1214. 27 juillet. Bataille de Bouvines où les communes du Vermandois, du Laonnois et du Soissonnais combattent avec une grande valeur, et font un bon nombre de prisonniers de distinction. L'Histoire fait une mention glorieuse de Galon de Montigny (en Arrouaise), qui y

portait l'oriflamme ; elle raconte aussi que 150 cavaliers de la milice de Soissons ayant eu ordre de charger la gendarmerie flamande, celle-ci furieuse de ce qu'on la mettait aux prises avec des bourgeois, les attendit, sans daigner faire un pas pour aller à leur rencontre, et en fit un grand carnage.

Mort d'Eléonore de Vermandois, comtesse de Valois, et extinction de son usufruit, laquelle opère la réunion de Saint-Quentin à la couronne, La Ferté-Milon y est aussi réuni.

15. Le Roi affranchit de corvées les habitans de La Ferté-Milon. Ils avaient déjà une charte de commune semblable à celle de Crépy-en-Valois.

Enguerrand III de Couci enlève le doyen de Laon dans l'église cathédrale, l'emmène à Couci, l'y retient en prison, et ravage les terres du chapitre, sans s'effrayer des anathèmes qui sont lancés contre lui, et dont il ne se fit relever qu'en 1219.

6. Deuxième concile tenu à Saint-Quentin au sujet des violences exercées par Enguerrand de Couci contre le chapitre de Laon.

Etablissement de la commune de Beaurieux, Chaudardes, Cuiry et Craonnelle.

Ligue de plusieurs seigneurs du Laonnois contre l'abbaye de Saint-Vincent, dont ils dévastent les terres. Une bulle de 1218 arrête le cours des hostilités.

Jean-Sans-Terre était mort ; et le Pape ne voulait pas qu'un Prince français devînt maître de l'Angleterre. Philippe-Auguste ne se souciait pas non plus de se brouiller avec la cour de Rome, et il feignait de ne prendre aucune part à l'entreprise de son fils. Il con-

voque à Laon une assemblée des Grands du royaume; et il y appele son fils de la manière la plus pressante. Le continuateur de Roger de Hoveden, de qui nous apprenons la tenue de cette diète, ne dit pas quelle en fut l'issue.

1220. Fondation de l'abbaye des Religieuses du Sauvoir-sous-Laon.

1221. Nouvel affranchissement accordé par le Roi aux habitans de La Ferté-Milon.

Fondation de l'abbaye de Genlis, ordre de Prémontré.

1223 Soissons a le spectacle affligeant d'une scène à-peu-près semblable à celle dont Laon avait été le théâtre en 1216. Le fils du comte Raoul et quelques autres jeunes étourdis insultent et enlèvent un Chanoine. Ils sont excommuniés par le chapitre; et le service divin cesse dans toutes les églises. La vengeance fait courir aux armes Raoul et ses amis : ils parcourent, ils dévastent les propriétés du chapitre. L'archevêque de Reims intervient; mais il a la sagesse de ne faire entendre que des paroles de paix. Tout se calme à sa voix. Le chapitre reçoit quelques satisfactions; et l'interdit est levé. Il avait grande raison ce Pape, qui, en 1211, recommandait au clergé de Laon de ne pas lancer légèrement des anathèmes.

1231. Un croisé, qui se nommait Vittus Polegais, prêchait la croisade dans Saint-Quentin. Les Mayeur et Echevins, par une sentence du 1.er avril, le bannissent de la ville et le condamnent à une amende de 30 livres parisis. La date de ce jugement le rend très-remarquable. Il est rendu sous un Roi, qui lui-même avait pris la croix

contre les infidèles, et dont le petit-fils entrepris deux fois de semblables expéditions.

Troisième concile de Saint-Quentin qui enjoint au comte de Flandre, sous peine d'excommunication, de réparer ses torts envers le chapitre de Saint-Donatien, de Bruges.

Charte de commune accordée à Château-Thierri, par Thibaut IV, comte de Champagne.

233. Septième concile de Laon, et quatre conciles, ou plutôt quatre sessions d'un quatrième concile, tenues à Saint-Quentin, au sujet du refus fait par l'évêque de Beauvais de reconnaître un maire nommé par le Roi, ainsi que la validité du jugement rendu par les officiers royaux contre les habitans coupables de sédition. Les Evêques arrêtent, dans leur première réunion, de mettre leurs diocèses en interdit. Le chapitre de Laon s'y oppose; son exemple est suivi par les autres; et dans la dernière session de Saint-Quentin, l'interdit est révoqué.

234. Construction d'une première chapelle de Notre-Dame de Liesse, qui devient le siége du plus célèbre pélerinage de France.

235. Cinquième concile tenu à Saint-Quentin en plusieurs sessions, au sujet des troubles qui avaient eu lieu à Reims, et dans lesquels le palais de l'Archevêque avait été pillé, son château de Porte-Mars forcé, son maréchal massacré.

Le sire de Couci accorde aux habitans de Juvigny la loi de Vervins, en annonçant qu'elle a été modifiée par Thomas de Vervins, son frère.

236. Thibaut, comte de Champagne, et Pierre, duc de

Bretagne, ligués contre le Roi, venaient de sceller leur alliance par le mariage de Blanche, fille du comte, avec Jean, fils du duc. Thomas I.er de Couci-Vervins, dont une terre relevait de Thibaut, contracte envers lui, sous peine de la saisie de son fief, l'engagement singulier que Blanche, si elle vient à perdre son époux, sera rendue libre à Château-Thierri dans les quarante jours de la mort. Etait-ce une précaution contre la foi douteuse du duc Pierre, surnommé Mauclerc?

Thibaut bâtit vers ce temps le château de Neuilly-Saint-Front.

1238. Les habitans de Vervins obtiennent de Thomas I.er, leur seigneur, une charte rédigée en langue romane, comme la loi de Vervins, et contenant des dispositions intéressantes de droit féodal, civil et de police.

1239. Sixième concile de Saint-Quentin pour faire cesser les violences que les seigneurs de Rumigny exerçaient contre le prévôt de l'église de Reims.

1240. Nouvion-le-Comte était alors érigé en commune. On en a la preuve par une charte où cette commune contracte, assistée de son maire.

1242. Mort d'Enguerrand III de Couci, dit *le Grand*. S'il le fut par ses actions, il le fut aussi par ses monumens, témoin le château de Couci, dont les ruines font encore aujourd'hui l'admiration des voyageurs.

1246. Fondation de l'abbaye des Religieuses de Notre-Dame de la paix, à Saint-Pierremont. Elle ne subsista pas longtemps : les guerres avec les Anglais en causèrent la ruine.

1249. La fameuse Véronique de Laon est envoyée de Rome

à l'abbaye de Montreuil-en-Thiérache, par Jacques de Troyes, qui devint pape sous le nom d'Urbain IV.

55. Un acte passé entre l'abbaye de Saint-Martin et les habitans de Bièvre, constate que le village était érigé en commune.

56. Enguerrand IV de Couci fait pendre, sans forme de procès, trois jeunes gentilshommes flamans, qui avaient été trouvés avec des armes dans la forêt de Couci. S. Louis fait une justice exemplaire de cet acte de tyrannie féodale.

66. 26 février. Bataille de Bénévent, où les milices du Vermandois eurent grande part à la victoire. C'est dans leurs rangs que Mainfroi trouva la mort. Les croisades familiarisaient alors les peuples avec les expéditions lointaines.

67. La veille de la Saint Luc, un parlement est assemblé au château de La Male-Maison, auquel on commençait à donner le nom de Villers.

68. Dans l'apanage que S. Louis assure à Jean, comte de Nevers, son second fils, sont comprises les deux villes de La Ferté-Milon et Villers-Cotterêts.

9. Une Sentence arbitrale rendue entre *la communauté de la ville de Chambry* et un seigneur voisin, prouve que le village de Chambry était érigé en commune.

1. Septième concile de Saint-Quentin où furent faits plusieurs canons de discipline.

1. Les droits de la commune de Saint-Quentin reçoivent des limitations, notamment dans les matières criminelles : le Roi y réserve à ses officiers la connaissance des affaires capitales.

1. Après la mort de Henri-le-Gros, comte de Cham
et roi de Navarre, Blanche d'Artois, sa veuve, j

Château-Thierri en usufruit. Les fondations qu'elle y a faites y ont environné sa mémoire d'une popularité que le temps n'a pu détruire.

1280. Le village de Couci-les-Eppes avait alors une commune. Il est parlé du Mayeur et des Echevins de ce lieu dans une transaction passée entre les seigneurs d'Eppes et de Marchais.

1281. Arrêt du parlement de Paris sur la succession d'Aubenton, entre les deux filles de Hugues II de Rumigny. C'est le plus ancien monument des deux espèces de successions féodales qui avaient lieu en Vermandois, où la coutume générale donnait à l'aîné la moitié du fief, tandis que dans plusieurs coutumes locales, il avait tout, à la réserve d'un quint viager partageable entre les puînés.

1283. Arrêt du même parlement qui ordonne au bailli de Vermandois, de ne pas souffrir, sous quelque prétexte que ce soit, qu'il y ait à Laon, soit ouvertement, soit en cachette, un roi des Ribauds.

1284. Le comté de Valois donné par Philippe-le-Hardi à Charles, son frère, est formé de quatre châtellenies, dont l'une est celle de La Ferté-Milon.

1287. Un Seigneur étranger possédait dans la commune de Cys, Presles, etc., des droits de main-morte et de formariage, qu'elle avait intérêt d'éteindre, pour compléter son affranchissement : elle en fait l'acquisition de Gaucher de Châtillon, et d'Isabelle de Dreux, sa femme.

1292. 10 mars. Philippe-le-Bel, comme mari de Jeanne de Champagne, reine de Navarre, renouvelle, en faveur des habitans de Château-Thierri, le droit de chasser au

levrier et à l'épagneul, sans armes et une baguette à la main.

94. Emeute à Laon, laquelle eut des suites très-graves pour cette ville. Deux Gentilshommes qui avaient frappé un bourgeois, et un ecclésiastique qui les accompagnait, furent maltraités par le peuple, au point que l'un d'eux en mourut.

96. Arrêt du parlement de Paris qui condamne en une grosse amende les habitans de Laon, pour la sédition de 1294. Ordonnance du Roi qui supprime la commune, et déclare la ville de Laon déchue de ses priviléges. Interdit jeté sur la ville par le pape Boniface VIII.

97. Rétablissement de la commune de Laon, à des conditions expiatoires. Le Pape lève l'interdit.

99. Fondation d'une abbaye de Religieuses à Nogent-l'Artaud.

1. Charte de Philippe-le-Bel portant confirmation des franchises et libertés de Château-Thierri, et qui substitue quatre Echevins électifs aux douze Jurés qui existaient précédemment. On y voit que le droit de chasse mentionné dans l'ordonnance de 1292 lui était commun avec Essomes et Azy. Il y est aussi parlé d'un droit qui se percevait sur chaque pièce de drap de couleur fabriquée dans la ville et autres lieux de la châtellenie.

2. 11 juillet. Bataille de Courtrai où périt la fleur de la noblesse du Vermandois.

Le pape Boniface supprime la commune de Laon, par une bulle que le Roi fait brûler.

Les Juifs sont chassés de Laon.

3. Assemblée des Grands du royaume à Château-Th[illegible]
pour délibérer sur les affaires publiques avec le mo[illegible]

Lettres du mois d'octobre, datées de cette ville, qui ordonnent une levée de gentilshommes pour la guerre de Flandre.

1305. Accord entre le comte et la commune de Soissons, sur leurs droits respectifs.

1308. L'évêque et le comte de Soissons érigent en une seule commune les huit villages de Bucy, Terny, Margival, Crouy, Cuffies, Pommiers, Villeneuve et Ailles. Le Roi confirme cette érection par une charte de l'année suivante.

1311. La principale branche de l'ancienne maison de Couci s'éteint. Elle est remplacée par la maison de Couci-Guines.

Le comte Charles de Valois abolit la servitude dans toutes les terres de son comté. Cet affranchissement profite à plusieurs lieux qui font maintenant partie du département de l'Aisne. L'abbé de Valsery imite l'exemple de Charles de Valois dans les domaines de ce monastère.

1314. Fondation des colléges de Laon et de Presles, à Paris, en faveur des pauvres étudians des diocèses de Laon et de Soissons.

1315. Lettres données à Soissons, le 7 août, par Louis Hutin, portant interdiction de tout commerce avec la Flandre.

Suivant l'historien du Valois, le prince Charles de Valois bâtit, vers cette année, le château de la Male-Maison, autour duquel se forma ensuite Villers-Cotterêts. Comment concilier ce récit avec ce qui a été dit de Villers-Cotterêts sous les années 1267 et 1268?

1316. On lit dans les comptes de l'abbaye de Longpont, que, vers ce temps, on payait 16 sous pour 700 harengs,

30 sous pour 10 veaux, 4 sous pour une livre de canelle ou de poivre, 28 livres pour 47 pourceaux, 22 sous pour 60 agneaux, 50 sous pour un taureau. Le marc d'argent était alors à 54 sous, et un sou valait 93 centimes de notre monnaie actuelle.

317. 23 mars. Traité de Laon, entre Philippe-le-Long, et Eudes, duc de Bourgogne, tuteur de Jeanne, fille de Louis Hutin, par lequel la loi salique est reconnue et confirmée.

Abolition de la commune de Saint-Quentin : les motifs n'en sont pas connus.

18. 27 mars. Le duc de Bourgogne, comme tuteur de Jeanne, fille de Louis Hutin, cède le royaume de Navarre et le comté de Champagne, avec Château-Thierri, au roi Philippe-le-Long, à condition qu'elle rentrera dans ses droits, si Philippe meurt sans enfans mâles; ce qui arriva.

Fondation de la chartreuse de Bourg-Fontaine.

Jeanne de France fait avec Charles-le-Bel le même accord qu'avec Philippe-le-Long.

Le parlement de Paris supprime la commune de Laon, *pour les excès commis en* 1294, *et conformément à l'intention de Philippe-le-Bel* : Charles-le-Bel sanctionne cet arrêt. Ce prince rétablit la commune de Saint-Quentin, en considération des offres faites par les habitans de se charger des fortifications de la ville.

Les habitans de Soissons, fatigués des procès ruineux qu'ils avaient à soutenir contre le clergé, pour la défense de leurs droits, consentent que l'administration de leur ville soit confiée à un prévôt nommé par le Roi, sans maire ni jurés. Lettres de Charles-le-Bel qui

l'ordonnent ainsi, en conservant néanmoins à la ville les lois, coutumes et franchises dont elle jouissait étant gouvernée en commune.

1326. Lettres par lesquelles le même prince ordonne, sur la demande des habitans de Soissons, que la prévôté de cette ville ressortira désormais au bailliage de Vermandois séant à Laon, et non pas à la prévôté de Laon.

Ordonnance rendue à Château-Thierri, le 12 octobre, qui défend la levée d'un subside au profit du Pape, pour la guerre qu'il faisait en Normandie.

§. VI.

SOUS LA PREMIÈRE BRANCHE DES VALOIS.

1328. Après la mort de Charles-le-Bel, Jeanne de France, et le comte d'Evreux, son mari, prennent possession du royaume de Navarre. Mais la Champagne reste à Philippe de Valois, qui donne en échange le comté d'Angoulême. De là l'union de Château-Thierri à la couronne.

1331. Abolition définitive de la commune de Laon, par des lettres du mois d'août.

Commencement des Assemblées périodiques des chapitres de la province de Reims, qui se tinrent à Saint-Quentin tous les trois ans, jusqu'en 1415. Les députés de ces corps y assistaient seuls et sans le concours des évêques, attendu que les évêques excluaient les chapitres de leurs conciles provinciaux. On y délibérait sur les prérogatives et immunités des chapitres.

1332. En mars, création d'un Prévôt royal, pour gouverner la ville de Laon, y rendre la justice avec des conseillers de son choix, et en administrer les affaires avec les élus

du peuple. Deux ordonnances de la même date posent les limites respectives de la juridiction royale, et des justices de l'évêque et du chapitre. Ainsi sont terminés les débats qui, pendant plus de deux siècles, avaient divisé la bourgeoisie, et les classes privilégiées.

335. Philippe de Valois règle l'administration de la ville de Soissons, et adjoint au Prévôt royal des échevins électifs.

Grande sédition dans les seigneuries du chapitre de Laon, à cause des contributions arbitraires que ce corps voulait lever sur les habitans. Plusieurs chefs de la sédition, jugés à Laon, par des commissaires royaux, sont punis de mort. C'est d'après cet évènement qu'a été imaginée la fable des maires de Barenton.

9. Commencement d'une guerre avec l'Angleterre, mémorable par sa durée et par des revers trop fameux. Invasion du Vermandois, de la Thiérache et du Laonnois.

Dans le Vermandois, les Anglais saccagent Bohain et Origny-Sainte-Benoîte. Le corps qui, dans ce dernier lieu fit souffrir d'indignes outrages aux Religieuses, était sous les ordres de l'évêque de Lincoln.

Les lieux qui, dans la Thiérache, furent pris et pillés ou brûlés, sont Aspremont, Buironfosse, Foigny, La Flamangrie, Léchelles, Le Nouvion, Marle, Plomion, Saint-Michel, Ribemont et Richemont. La ville de Guise eut aussi le même sort. Mais l'intrépide Jeanne de Hainaut défendit avec succès le château, contre le comte de Soissons, son père, ligué alors avec les Anglais.

Dans le Laonnois, Crécy, Crépy, Saint-Gobain, et

même Vaux, l'un des faubourgs de Laon, furent les lieux que l'invasion ruina.

La marche des Français du côté de Saint-Quentin oblige les Anglais à rétrograder. Les deux rois Philippe et Edouard se trouvent en présence à Buironfosse, et on allait en venir aux mains, le jour du Vendredi saint, 26 mars, lorsqu'un lièvre, parti à la tête de l'armée française, occasionna quelque désordre dans sa première ligne, et fit manquer la bataille.

Le comte de Rouci accorde des franchises aux habitans d'Aguilcourt.

1340. Le comte de Hainaut, par représailles des hostilités commises contre lui, fait une incursion en Thiérache. Saint-Michel est saccagé de nouveau. Prise et sac d'Aubenton.

1342. Gui de Châtillon, seigneur de Fère-en-Tardenois, y consomme l'abolition de la servitude personnelle.

1344. Les droits du chapitre de Laon sur ses vassaux sont restreints dans de justes bornes. Les biens des neuf hommes suppliciés en 1335 sont rendus à leurs familles.

Deux ordonnances sont rendues à Château-Thierri, en juillet; l'une concerne les donataires de biens domaniaux; l'autre a pour objet la police des foires de Champagne.

1345. Il y avait alors à Vervins des fabriques de draps, pour l'usage desquelles le seigneur fait reconstruire un moulin à foulon.

1346. Après la funeste journée de Crécy, la ville de Saint-Quentin se montre disposée à venir, de plusieurs manières, au secours de l'état; et le Roi l'en récompense, en lui accordant de nouveaux privilèges, dont le prin-

cipal consistait à donner plus d'étendue à la juridiction de la commune.

Il paraît qu'il y avait déjà dès-lors un bailliage royal à Saint-Quentin ainsi qu'à Ribemont.

Jeanne de Hainaut, veuve de Louis, comte de Blois et de Guise, tué à Crécy, enlève Hirson à main armée à Charles de Blois, son beau-frère; il en obtint depuis la restitution.

47. Un complot pour livrer Laon à l'ennemi est découvert : l'auteur est lapidé par le peuple.

Jean de Couci-Vervins, seigneur de Bosmont, s'étant déclaré pour les Anglais, son château est assiégé, pris et démoli.

Jean III, duc de Brabant, vient, de l'aveu de Philippe de Valois, conclure à Saint-Quentin le mariage de ses trois filles avec le duc de Gueldres et les comtes de Flandre et de Luxembourg.

Les Anglais ravagent le Laonnois.

Les trois états du bailliage de Vermandois accordent au roi Jean un subside pour les frais de la guerre. De son côté, le prince, par une ordonnance du 30 mars, leur fait différentes concessions.

Le Soissonnais est une des contrées qui souffrirent le plus de la peste qui désolait alors la France. Jeanne de Hainaut, comtesse de Soissons, fut une des victimes de ce fléau, qui emporta aussi trente-huit religieux de Saint-Jean-des-Vignes.

Les trois états du bailliage de Vermandois votent un nouveau subside pour la guerre, et obtiennent, par ordonnance du mois d'août, de plus amples concessions qu'en 1350.

Les officiers royaux de Saint-Quentin avaient vu de mauvais œil que la juridiction municipale eût été étendue aux dépens de la leur : ils parviennent à faire annuller par le parlement la concession de 1346.

1353. Vote de la part des trois états du bailliage de Vermandois d'un troisième subside pour la guerre qui se faisait contre les Anglais; et ordonnance du mois d'août qui confirme et augmente les précédentes concessions.

Le roi Jean donne Chauny, Ouchy et d'autres terres à Philippe, son frère, duc d'Orléans, en échange du comté de Beaumont-le-Roger. Béatrix de Saint-Pol, dame de Nesle, était alors usufruitière de Chauny; on ne voit pas à quel titre.

1354. Quatrième subside voté par les trois états du bailliage de Vermandois, et confirmation de leurs droits et privilèges, par ordonnance du mois de décembre. Réunion de la châtellenie d'Ouchy au comté de Valois.

1355. Confirmation de la commune de Cys, Presles, Saint-Mard, Rhu et Les Boves. Les lettres sont données par le roi Jean, comme étant aux droits des comtes de Champagne. Louis XIV en donna de semblables en 1661, et Louis XV en 1740.

1358. Les paysans de la Jacquerie infestent le Soissonnais et le Laonnois. La noblesse, qu'ils voulaient exterminer, s'arme contre eux sous la conduite du sire de Couci, les taille en pièces et les disperse. Ils avaient détruit une centaine de châteaux aux extrémités des diocèses de Laon, de Soissons et de Noyon.

Les Anglais saccagent Origny-Ste-Benoîte, Crécy et Bruyères. Ils surprennent le château de Rouci et enlèvent la comtesse et sa fille. Maîtres de Montaigu et de

Vailly, ils en désolent les environs par leurs courses. Combat de Craonne où un de leurs corps est défait par Robert de Couci, seigneur de Pinon, et par le chanoine Robersart.

L'évêque de Laon, Robert Lecoq, trame, avec quelques habitans, un complot pour livrer cette ville à l'ennemi. La conspiration est découverte; et les complices de Lecoq sont punis de mort.

59. Le Laonnois continue d'être le théâtre de la guerre. Sissonne est pris d'assaut par les Anglais. L'épithète de *Teutonique* donnée à ce lieu dans une charte de 1225, est une preuve de sa haute antiquité. Combat de La Valroi où les Laonnois sont défaits et le comte de Rouci fait prisonnier. Les Anglais échouent devant Crépy. Ils brûlent l'abbaye de Vauclair, insultent Laon, pillent les faubourgs et ruinent les dehors de la ville. Reprise des châteaux de Rouci, de Sissonne et de Saponay. Combat de La Malmaison, où le sire de Couci éprouve une défaite par la trahison des Allemands qu'il avait dans sa troupe. Pillage de Braine et du Mont-Notre-Dame par un détachement Anglais. Le même ennemi brûle l'abbaye de Valsery. Si l'on en croit Daniel, un des généraux d'Edouard prend Saint-Quentin.

60. La paix de Bretigny, qui excite des transports de joie, ne garantit pas Chauny du double malheur d'être pillé alternativement par les troupes de l'Angleterre et de la France.

61. La seigneurie de Ribemont est concédée au connétable de Fiennes, qui ne paraît pas l'avoir conservée long-temps.

1362. Le roi Jean fait à Villers-Cotterêts, en juillet, un réglement fort étendu sur la profession de drapier.

1363. Il se passe, au château de Montaigu, une scène du plus grand scandale, et qui fait mourir de chagrin le comte de Rouci. Isabelle, sa fille unique, qu'il refusait au marquis de Namur, se fait enlever par le seigneur de Rameru, son oncle maternel; et celui-ci qui favorisait les prétentions du marquis, le fait épouser à sa nièce.

Lettres de Charles V, alors régent, qui enjoignent au bailli de Vermandois et aux deux prévôts de Laon, de contraindre, à la réquisition de l'évêque, les débiteurs en état d'excommunication depuis un an, à s'en faire relever.

1365. On date communément de cette année l'institution d'un lieutenant du bailli du Vermandois à Saint-Quentin, et par conséquent la création du bailliage royal de cette ville. On a vu ci-devant qu'il y a lieu de croire ce premier démembrement du siége de Laon, antérieur à 1346.

1367. Gui de Blois, l'un des ôtages donnés au roi d'Angleterre, lui cède pour sa rançon le comté de Soissons; et ce prince en gratifie sur le champ Enguerrand VII de Couci, son gendre.

Le bourg d'Aisne et le château de Saint-Mard ou de Saint-Médard formaient alors une commune distincte de la ville de Soissons. On le voit par des lettres de Charles V, du 8 février, portant exemption des appeaux volages et frivoles, en faveur des habitans de cette commune, moyennant une redevance annuelle de deux ous par feu.

1368. Enguerrand VII affranchit les habitans de vingt et un

392. Guillaume de Harcigny, médecin de Laon, guérit le Roi de sa première maladie.

Mort de Blanche, fille de Jeanne, reine de Navarre, et épouse de Philippe, duc d'Orléans. Cet évènement fait rentrer Château-Thierri dans le domaine royal.

93. Arrêt rendu au parlement de Paris, en novembre, par lequel est aboli l'usage bisarre du Laonnois qui rejetait le témoignage des femmes dans les affaires civiles.

4. Gaucher de Châtillon vend au duc d'Orléans la châtellenie de Fère-en-Tardenois.

7. Extinction de la seconde maison de Couci, par la mort d'Enguerrand VII, qui ne laisse que des filles.

Confirmation du titre de comté que portait la terre d'Anizy, à laquelle sont incorporées les seigneuries de Brancourt, Wissignicourt, Lizy, Pénancourt, Versigny et Achery-Mayot.

|. Lettres du 6 juin, portant érection en pairie des seigneuries de Gandelu et de Fère-en-Tardenois, en faveur de Louis de France, comte de Valois, frère de Charles VI. Remarquons, en passant, qu'au treizième siècle on vantait l'ail de Gandelu.

›. Charles VI donne au duc d'Orléans, son frère, alors tout-puissant, la ville de Château-Thierri, pour la tenir en pairie. Il paraît qu'il lui donna aussi la ville de Chauny, puisqu'elle fait partie des domaines que le duc avait assignés à son fils aîné par son testament de 1403. Le même duc d'Orléans acquiert de Marie de Couci, femme de Henri de Bar, la baronnie de Couci, dont dépendaient les châtellenies de Marle et de La Fère; et il obtient des lettres qui portent qu'il la tiendra en pairie comme

tion dont ses fromages ont joui. Platine, qui écrivait en 1509, en parle fort avantageusement.

1379. L'archevêque de Reims cède au Roi la ville de Vailly, et reçoit en échange celle de Mouzon.

1380. Le duc de Buckingham, entré en France avec une armée florissante, s'arrête quelque temps à Origny-Ste-Benoîte, qu'il épargne à la considération de l'abbesse. Il dirige ensuite sa marche par Crécy, Vaux-sous-Laon, Sissonne et Pontavert; et après avoir passé l'Aisne dans ce dernier lieu, il traverse le Soissonnais, et pousse ses détachemens jusqu'aux portes de Soissons. Sa présence est marquée partout par le pillage et l'incendie.

1381. Le Soissonnais a encore à souffrir des hostilités des Anglais.

1383. Isabelle de Rouci, dégoûtée et séparée du marquis de Namur, contre qui elle avait formé une accusation d'impuissance, vend le comté de Rouci et ses principaux domaines à Louis I.er, duc d'Anjou et roi de Sicile.

1388. Le cardinal de Montaigu, évêque de Laon, meurt subitement à Reims, non sans soupçon de poison, au moment où il conseillait au jeune roi Charles VI de prendre en main les rênes de l'état.

1389. Le vidamé de Laon est désuni pour toujours de la terre de Clacy, par la vente qu'en font, le 6 mai, Jean de Craon et Marie de Châtillon, à Ferri Cassinel, évêque d'Auxerre.

L'union de Chauny à la couronne n'avait pas duré. Cette ville était rentrée dans la maison d'Orléans, ainsi qu'on le voit par une transaction de 1389, passée entre la duchesse d'Orléans, les maire et jurés de Chauny, et les religieuses de Saint-Eloi-Fontaine.

392. Guillaume de Harcigny, médecin de Laon, guérit le Roi de sa première maladie.

Mort de Blanche, fille de Jeanne, reine de Navarre, et épouse de Philippe, duc d'Orléans. Cet évènement fait rentrer Château-Thierri dans le domaine royal.

)3. Arrêt rendu au parlement de Paris, en novembre, par lequel est aboli l'usage bisarre du Laonnois qui rejetait le témoignage des femmes dans les affaires civiles.

4. Gaucher de Châtillon vend au duc d'Orléans la châtellenie de Fère-en-Tardenois.

7. Extinction de la seconde maison de Couci, par la mort d'Enguerrand VII, qui ne laisse que des filles.

Confirmation du titre de comté que portait la terre d'Anizy, à laquelle sont incorporées les seigneuries de Brancourt, Wissignicourt, Lizy, Pénancourt, Versigny et Achery-Mayot.

9. Lettres du 6 juin, portant érection en pairie des seigneuries de Gandelu et de Fère-en-Tardenois, en faveur de Louis de France, comte de Valois, frère de Charles VI. Remarquons, en passant, qu'au treizième siècle on vantait l'ail de Gandelu.

o. Charles VI donne au duc d'Orléans, son frère, alors tout-puissant, la ville de Château-Thierri, pour la tenir en pairie. Il paraît qu'il lui donna aussi la ville de Chauny, puisqu'elle fait partie des domaines que le duc avait assignés à son fils aîné par son testament de 1403. Le même duc d'Orléans acquiert de Marie de Couci, femme de Henri de Bar, la baronnie de Couci, dont dépendaient les châtellenies de Marle et de La Fère; et il obtient des lettres qui portent qu'il la tiendra en pairie comme

son duché d'Orléans. C'est ce prince qui, vers le même temps, fait construire le château de La Ferté-Milon.

1401. Le duc d'Orléans envoie un cartel de défi, daté de Couci, le 7 août, au roi d'Angleterre Henri IV, qu'il accuse d'avoir usurpé le trône en faisant mourir Richard II. Cet appel en champ clos n'aboutit qu'à une guerre de plume entre les deux princes.

1404. Isabelle de Couci, sœur cadette de Marie, ayant obtenu la moitié de Marle et de La Fère, le duc d'Orléans se fait céder en indemnité les droits de Marie sur le comté de Soissons; et de nouvelles lettres étendent à ce comté la prérogative de la pairie.

1407. Le duc de Bourgogne, ennemi juré du duc d'Orléans, abuse de la grande autorité qu'il avait acquise, pour faire réunir au domaine de la couronne, par lettres de novembre, la ville de Château-Thierri, le comté de Soissons, Montcornet, Pinon, Origny-en-Thiérache et d'autres terres appartenantes au duc d'Orléans. Il le fait ensuite assassiner le 20 du même mois de novembre. Château-Thierri tombe cependant en partage à Philippe, second fils du duc d'Orléans.

Origny, dont nous n'aurons plus occasion de parler, est depuis long-temps le chef-lieu d'une branche d'industrie particulière au département de l'Aisne. Elle consiste en ouvrage d'osier tissus avec beaucoup de délicatesse et de goût, et dont il se fait un commerce fort étendu, même à l'étranger.

1409. Confiscation du vidamé de Laon, après la mort tragique du surintendant Montaigu.

1411. Guerre entre les ducs de Bourgogne et d'Orléans. Les Orléanais s'emparent d'abord de Chauny et de

quelques autres places voisines; mais ils sont forcés de se retirer devant des forces supérieures que commandait le comte de Saint-Pol. Chauny, La Ferté-Milon, Villers-Cotterêts et Couci tombent en son pouvoir. On prétend que c'est au siége de Couci que, pour la première fois, il fut fait usage de la mine en France. Le duc de Bourgogne oblige les habitans de Chauny d'abattre les murs de leur ville. Le don qui en avait été fait au duc d'Orléans, est révoqué; et elle est unie au domaine royal par édit d'octobre.

Il s'était formé dans le Laonnois, sous le titre d'*enfans du Roi*, un parti nombreux de paysans qui couraient en armes dans les campagnes. Avertis que le comte de Rouci venait de s'emparer de Pontarcy, ils accourent pour en faire le siége : le bailli de Vermandois se joint à eux; et le comte réduit à capituler, est emmené prisonnier à Laon avec son frère.

Leur père avait arraché, à la maison d'Anjou, l'antique et superbe héritage qu'une femme indigne du nom de Rouci avait livré à des mains étrangères; et l'annullation de la vente de 1383 venait d'être confirmée définitivement par un traité et un arrêt de 1410.

Les enfans du Roi, après la prise de Pontarcy, vont enlever d'assaut le château d'Andelain.

Réunion de la ville de Soissons au domaine de la couronne.

1412. Les Orléanais surprennent Vervins et le fort de Gercy, qui sont repris par les Bourguignons. L'abbaye de Thenailles est ruinée par les premiers. Le traité d'Auxerre, qui suspend la guerre civile, procure la

restitution de Couci et de la Ferté - Milon au duc d'Orléans.

Transaction entre ce prince et Robert de Bar, fils de Marie de Couci, par laquelle celui-ci obtient une moitié indivise du comté de Soissons, et la moitié de Marle et de La Fère qui lui manquait.

1413. Erection du comté de Marle, composé des châtellenies de Marle, de La Fère et de Montcornet. Etablissement à Soissons d'un lieutenant du bailli de Vermandois ressortissant au siége de Laon. Restitution du vidamé de Laon au comte de Rouci, qui avait épousé la fille du surintendant Montaigu : il le transmet à ses successeurs.

1414. Les abbayes de Longpont et de Valsery sont prises et pillées par les Bourguignons. Soissons qui, au commencement de l'année, était tombé au pouvoir du duc de Bourgogne, est pris d'assaut en mai, après une défense vigoureuse, et saccagé par l'armée royale. Cet évènement est suivi de nombreuses exécutions, dont les plus remarquables sont celles d'Enguerrand de Bournonville, gouverneur, et de l'avocat Tiret, qui avait excité les habitans à se défendre. Plusieurs des principales familles se retirent en Flandre. L'armée royale marche ensuite à Laon, dont les habitans chassent la garnison bourguignone et ouvrent leurs portes au Roi. Le comte de Nevers, frère du duc de Bourgogne, accourt de Rethel à Laon, et obtient du Roi des conditions favorables. Des troupes qui passaient en Thiérache pour aller au secours du duc de Bourgogne, sont battues par les ducs d'Orléans, de Bourbon et de Bar.

15. La guerre recommence avec l'Angleterre. Henri V, débarqué en France avec une grosse armée, est assez heureux pour surprendre un passage, sur la Somme, mal gardé par la garnison de Saint-Quentin. Le 25 octobre, bataille d'Azincourt, où périt la principale noblesse du pays.

6. Le Laonnois est traversé et ravagé à deux reprises, par les Bourguignons. On leur fait à Pontavert des prisonniers qui sont mis à mort.

7. Neufchâtel assiégé par les Bourguignons, et que les milices du pays tentent vainement de secourir, est forcé de se rendre à discrétion. Il est pillé et brûlé.

8. Les Bourguignons s'emparent de Laon et de Crépy: ils font décapiter à Laon le bailli de Vermandois. Ils se rendent maîtres, par surprise, de Couci. Jean de Hangest leur livre Chauny, qu'ils avaient perdu depuis 1411. Ils entrent par escalade dans l'abbaye de Saint-Nicolas-aux-Bois, qui est mise au pillage et incendiée. Ils perdent Soissons, où des Bocqueaux, capitaine royaliste, qui y avait des intelligences, est introduit nuitamment. Longueval qui fut surpris dans cette ville dont il était gouverneur, essuya la même année une défaite dans le Soissonnais.

Tandis que la guerre civile désolait les provinces, les Bourguignons faisaient couler le sang à grands flots dans la capitale : ils massacrèrent, le 29 mai, tout ce qui leur était suspect. Les plus illustres serviteurs du Roi furent égorgés dans les prisons. Parmi les victimes de cette horrible boucherie, le Laonnois eût à regretter particulièrement le vénérable chancelier Henri de Marle

et le vertueux évêque de Laon, Jean de Rouci, qu'on appelait *le bon évêque*.

1419. Pothon et Saintrailles s'emparent de Crépy et de Clacy pour le Dauphin; et ils trouvent le moyen de recouvrer Couci. Combat près de Liesse, dans lequel ils défont un corps bourguignon, commandé par Hector de Saveuse. Le duc de Bourgogne consent que les Anglais occupent les places de Laon, de Marle, de Vervins et de Neufchâtel.

1420. Le duc de Bourgogne, maître de Saint-Quentin, y reçoit les ambassadeurs d'Angleterre et les députés de Laon. Ceux-ci venaient le prier d'enlever aux royalistes Crépy et Clacy, dont le voisinage incommodait fort leur ville. Le duc accueille leur demande et vient former lui-même le siége des deux places, qui ne se rendent qu'après une belle défense. Crépy est pillé au mépris de la capitulation, et ses fortifications sont rasées. Soissons tombe dans le même temps au pouvoir des Anglais et des Bourguignons, dont l'infâme traité de Troyes avait réuni les intérêts.

1421. Château-Thierri est livré par trahison au sire de Châtillon qui tenait le parti des Anglais. Ils se rendent maîtres de la même manière de Neuilly-Saint-Front et d'Ouchy. Non contens de piller et de brûler Ouchy, ils en détruisent les murailles, et démantèlent le château.

1422. Montaigu, dont la garnison causait de grands dommages aux villes de Laon et de Reims, est assiégé par les Anglais. Les tentatives faites à deux reprises, pour y jeter du secours, n'ayant pas réussi, la garnison capitule au bout de six mois. Les partisans du roi

Charles VII désespérant de conserver les châteaux de Moy et de Brissy, les évacuent après y avoir mis le feu, et se retirent à Guise. La Ferté-Milon, qui venait de se donner au Roi, est repris par le maréchal de L'Isle-Adam. Braine, Bazoches, le Mont-Notre-Dame, Neuilly-Saint-Front et Ouchy-le-Château, dont les royalistes s'étaient aussi emparés, retombent de même au pouvoir des Bourguignons.

5. La campagne de cette année n'est pas plus heureuse pour le Roi que les précédentes. Un corps Anglais commandé par Suffolk, enlève Couci après quelques jours de siége. Jean de Luxembourg, fameux capitaine bourguignon, qui parcourait la Thiérache défendue par Pothon et Lahire, emporte successivement les forts de Buironfosse, Franqueville, Surfontaine, Proisy, La Neuville-lès-Dorengt, Gercy, Hannape, Oizy et Landouzy-la-Ville. Ce fut vraisemblablement alors que l'abbaye de Foigny fut saccagée. Le 9 octobre, les royalistes attaquaient à Braine le château du Haut, et, dans une sortie de la garnison, ils entrèrent pêle-mêle avec elle dans la place. C'est, dit-on, depuis cet évènement, et par allusion à sa singularité, que le château fut nommé *la Folie*. L'année n'était pas finie que les Bourguignons y étaient rentrés.

4. Guise était la seule ville de Picardie qui tint encore pour le Roi. Jean de Luxembourg se chargea de la soumettre. Il voulait, à la faveur de quelques prétentions chimériques, s'approprier le comté de Guise, dont le propriétaire légitime était Réné d'Anjou, second fils de Louis II. Il attaqua d'abord le fort de Wiège, que Jean de Proisy ne rendit qu'au bout de trois semaines, pour

aller prendre le commandement de Guise. Le siége de cette ville, commencé au mois d'avril, ne se termina qu'en septembre par une capitulation honorable. Proisy ne promit de rendre la place qu'au 1.er mars 1425, si dans l'intervalle elle n'était pas secourue. Plusieurs gentilshommes du Vermandois, indignés des ravages que le général bourguignon y exerça pendant le siége, rentrèrent dans le parti du Roi. Le bourg d'Anizy est saccagé par les Bourguignons, en haine de l'évêque de Laon, Guillaume de Champeaux.

1425. 1.er mars, Guise n'ayant pas été secouru, est rendu, ainsi qu'Hirson, à Jean de Luxembourg, qui devient possesseur de tout le comté de Guise. Il le conserva jusqu'à sa mort.

1427. Charles VII s'empare du château de la Folie à Braine, et de celui du Mont-Notre-Dame. Ces deux forts sont rasés à la sollicitation et aux dépens des Rémois.

1429. Le pays était assez tranquille, depuis que le Roi n'y possédait plus rien, et que ses forces étaient occupées ailleurs. Dès qu'après s'être fait sacré à Reims, il se fût avancé jusqu'à Vailly, les habitans de Laon prirent des mesures pour rentrer sous son obéissance, en chassant la garnison anglaise. Soissons, La Ferté-Milon et Château-Thierri suivirent cet exemple.

1430. Le comte de Rouci entreprend le siége de Montaigu, et le lève précipitamment sur le bruit de l'arrivée du duc de Bourgogne. Le commandant de Soissons, Guichard Bournel, livre cette ville à Jean de Luxembourg. Le duc de Vendôme, gouverneur de Laon, prend Ostel, dont le seigneur, Antoine de Béthune, est, au mépris de la capitulation, massacré par une soldatesque indo-

cile. Siége, prise et démolition de la forteresse de Proisy-sur-Oise par les royalistes, qui mettent à mort plusieurs des assiégés.

31. Les habitans de Chauny se rendent maitres du château occupé par les Bourguignons, et le rasent jusqu'aux fondemens. Les Bourguignons insultent les faubourgs de Laon, et surprennent le fort de Saint-Vincent. Ils y sont surpris à leur tour; et la plupart sont tués ou faits prisonniers. Jeanne d'Arc, dite *la Pucelle d'Orléans*, après avoir été prise sous les murs de Compiègne, avait été conduite au château de Beaurevoir appartenant à Jean de Luxembourg : elle tente de s'en échapper, en se précipitant du haut de la tour où elle était prisonnière. L'infâme Luxembourg vend ensuite l'héroïne infortunée aux Anglais, qui la firent brûler vive à Rouen. Ils pillent le prieuré de Coincy. Ils brûlent le Val-Chrétien et emmènent les religieux prisonniers. Ils détruisent la ville et le château d'Ouchy, dont les habitans transportèrent ensuite leurs maisons dans un autre emplacement.

32. Le château de La Bove est surpris par la garnison bourguignone de Rethel. Thoumelaire, prévôt de Laon, royaliste vaillant et zélé, tombe dans les mains du duc de Bourgogne, qui lui ôte la vie.

33. Pennesac, commandant royaliste de Laon, tente de surprendre Vervins, brûle les faubourgs de Marle, et est rencontré près d'Assis, par Jean de Luxembourg et le jeune comte de Saint-Pol, son neveu. Combat sanglant, dans lequel les royalistes sont défaits. Luxembourg fait pendre ceux qui sont pris. De ce nombre était le prévôt Rousselet, successeur de Thoumelaire.

C'est là que Saint-Pol *prenait grand plaisir* à être lui-même l'exécuteur des ordres barbares de son oncle. Le commandant de Montaigu s'empare de Bruyères qui tenait pour le Roi.

1434. Jean de Luxembourg prend d'assaut le fort de Saint-Vincent de Laon. Il y est ensuite assiégé par le connétable de Richemont. Le duc de Bourgogne marche à son secours. Au bruit de son approche, le connétable consent à recevoir le fort à composition. Luxembourg obtient les honneurs de la guerre, et rend Bruyères et Aulnois en échange de Ham qui venait de lui être enlevé.

1435. Traité d'Arras entre le Roi et le duc de Bourgogne. Saint-Quentin est une des places qui sont cédées au duc, sous la condition que le Roi pourra y rentrer, en payant la somme de 400,000 écus d'or. Le comte de Rouci s'étant brouillé avec la Cour, le connétable entre sur ses terres, et y prend quelques places : mais il attaque Braine sans succès.

1436. Jean de Luxembourg gardait une sorte de neutralité, pendant le délai qui lui avait été accordé pour accéder au traité d'Arras. Lahire, bailli de Vermandois, vient brusquement attaquer Soissons, et l'emporte par escalade. Sur les plaintes de Luxembourg, le Roi ordonne que Soissons lui soit restitué, et n'est pas obéi. Lahire purge le Vermandois des bandes de soldats licenciés qui le ravageaient, et à qui leurs cruautés avaient fait donner le nom d'*écorcheurs*.

1437. Lahire fait prisonnier n'obtient sa liberté qu'à condition de rendre Soissons. Il est vraisemblable que cette ville ne tarda pas à rentrer sous la souveraineté du Roi.

Rien n'annonce que Luxembourg ait refusé d'accéder au traité d'Arras; et il lui importait d'épargner les chances de la guerre à une ville dont son neveu était seigneur.

9. La garnison anglaise de Montaigu s'empare du château de Berry-au-Bac, qui est ensuite repris et rasé.

0. Jean de Luxembourg meurt à Guise. Après sa mort, l'officier qui commandait pour lui à Couci, rend cette ville au duc d'Orléans, moyennant une somme d'argent.

1. Les gens du comte de Saint-Pol ayant enlevé de l'artillerie que le Roi faisait venir à Paris, ce prince fait ravager ses terres, emporte Ribemont et attaque Marle. La mère du comte vient trouver le Roi à Laon, et y conclut, au nom de son fils, un traité par lequel celui-ci s'oblige à faire hommage au Roi de ses terres et de celles de sa femme, et livre Marle pour garantie de ses engagemens.

Siége et prise du château de Montaigu, que le Roi fait attaquer à la prière du comte de Rouci. Mais, au grand regret de ce seigneur, les fortifications en sont détruites; et avec elles s'anéantit la longue importance de cette petite place. Réduction du château de La Bove et de quelques autres forts du Laonnois.

Etablissement de la verrerie de Folembrai.

43. Guise est donné, avec titre de comté, par lettres du 4 février, registrées le 4 juillet 1444, à Charles d'Anjou, comte du Maine, en faveur de son mariage avec Isabelle de Luxembourg.

55. Dix-neuvième concile de Soissons, où l'on s'occupe de la réforme du clergé, conformément aux décrets du concile de Basle.

Arrêt du parlement de Paris, du mois de mars, qui

décide que le duché de Laon n'est composé que de dix-sept villages.

1462. Erection en pairie du comté de Rethel, et de la baronnie de Rosoy qui y avait été annexée en 1444.

1463. Louis XI retire des mains du duc de Bourgogne les villes de Picardie engagées par le traité d'Arras : ce qui fait rentrer Saint-Quentin sous la domination française.

1465. Saint-Quentin retourne au duc de Bourgogne par les traités de Paris et de Conflans, qui lui engagent de nouveau les villes sur la Somme, avec la condition qu'elles ne pourront être rachetées qu'après sa mort et celle de son fils, moyennant 200,000 écus d'or.

1469. Louis XI vient jurer, sur l'autel de Notre-Dame de Liesse, le traité que le duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, l'avait contraint de signer à Péronne. Le duc rappelait ce fait, en 1475, comme une preuve que Louis ne respectait pas les engagemens les plus sacrés.

1470. Le Roi, qui s'appliquait à détacher du duc de Bourgogne le connétable de Saint-Pol, l'institue son vicaire, et lui donne à ce titre le droit singulier de nommer aux bénéfices vacans en régale dans le diocèse de Laon.

La guerre recommence avec le duc de Bourgogne. Saint-Quentin ouvre ses portes au connétable et reçoit garnison française. Le duc qui vient ensuite pour y mettre le siége, se retire sans oser l'entreprendre.

1471. Autres lettres de Vicariat accordées au connétable pour la nomination aux canonicats de Saint-Quentin. Le Roi, pour reconnaître l'affection des habitans de cette ville, la gratifie de priviléges, contre lesquels les cours souveraines font d'inutiles remontrances. C'est

de Saint-Quentin que sortent les troupes qui se répandent dans l'Artois ; c'est dans Saint-Quentin qu'elles renferment le riche butin qu'elles en rapportent. Cependant le connétable, qui jouait à la fois le roi et le duc, promettait secrètement à ce dernier de le remettre en possession de Saint-Quentin. Traité du Crotoy, par lequel le Roi consent à restituer cette ville au duc. Il promet en même temps, mais par un article secret, de lui abandonner le duc de Nevers et le connétable.

72. Conférences infructueuses dans les villes de Laon et de Guise, pour négocier un accommodement entre le Roi et le duc de Bourgogne.

Le duc prend Chauny, et dans sa retraite ravage les environs de La Fère et de Saint-Quentin. Une trève convenue à Laon suspend les hostilités.

73. L'île de Ré et la ville de Marans avaient été précédemment cédées par le Roi au connétable, pour lui faciliter les moyens de retirer le comté de Guise des mains du comte du Maine. Il les rend au Roi, qui les lui remplace par la châtellenie de Château-Thierri. Cependant le connétable se rend maître de Saint-Quentin, en chassant les troupes du Roi auxquelles il substitue les siennes : il cherche ensuite à se justifier auprès du Roi.

74. Conférences de Bouvines, où la cession de Saint-Quentin, de Bohain et de Beaurevoir est promise au duc de Bourgogne, et où la perte du connétable est résolue. Celui-ci qui a vent de ce qui se traite, sollicite et obtient une entrevue avec le Roi. Elle a lieu entre La Fère et Noyon, sur un pont au milieu duquel s'élève une barrière qui sépare le prince et le connétable. Ils étaient

accompagnés chacun d'une forte escorte. Saint-Pol finit par ouvrir la barrière, et par se mêler au cortège du Roi qui le comble de caresses. Elles ne le rassurent pas. Il continue de traiter sous main avec le duc de Bourgogne. Mais après avoir appelé trois fois ses troupes, pour leur livrer Saint-Quentin, il refuse toujours de les y introduire. Des parlementaires royaux qui étaient venus pour sommer le château du Tronquoy, ayant été massacrés, ce fort est emporté d'assaut le même jour, et tous les Bourguignons sont pendus.

1475. 13 septembre. Traité conclu à Vervins, entre Louis XI et le duc Charles de Bourgogne, sous la qualification de *Trèves marchandes*, et portant la date de Soleuvre. La cession de Saint-Quentin, de Bohain et de Beaurevoir y est confirmée. Il est dit que Vervins sera démantelé, et que, pendant les neuf ans que la trève doit durer, le duc aura la souveraineté de Marle, de Montcornet, de Gercy et d'Assis. Cette trève fut appelée *marchande*, parce qu'on y stipulait la liberté du commerce entre les deux états. Du même jour, lettres de Louis XI, datées de Soissons, par lesquelles il explique un article du traité précédent qui concerne la Sardaigne, le Roussillon et le comté de Ferrette. La proscription définitive du connétable est un des articles secrets de cet accord. Saint-Pol cherche un asyle dans les états du duc de Bourgogne. Le Roi se fait ouvrir les portes de Saint-Quentin et de Bohain, et somme Charles d'exécuter le traité de Vervins. La remise des places cédées au duc est le prix de l'extradition de Saint-Pol, que Louis fait décapiter.

1476. Donation par le Roi de la seigneurie de Château-

Thierri, à Antoine, dit *le grand bâtard de Bourgogne*, fils naturel de Philippe-le-Bon. Les lettres sont datées d'Arras, le 14 juillet, et registrées le 20 août.

77. La mort de Charles-le-Téméraire donne au Roi les moyens de recouvrer les places dont il regrettait la cession. A son approche, Saint-Quentin, Bohain et Beaurevoir rentrèrent avec plaisir sous son obéissance. Il en fut de même des autres places de l'ancien domaine de Couci, dont la souveraineté avait été cédée temporairement par le traité de Vervins.

80. Maximilien, qui avait épousé l'héritière de Bourgogne, ravage le Vermandois. Origny est excessivement maltraité. L'incendie du monastère nécessite la dispersion des Religieuses.

84. Etats de Blois, où les députés de Picardie déplorent avec amertume le démembrement de leur province, par la réunion du bailliage de Vermandois à la généralité de Paris. Ce bailliage servit par la suite à former en grande partie la généralité de Soissons.

86. Assemblée des états du bailliage de Vermandois tenue à Saint-Quentin : il n'est pas dit à quel sujet. On peut conjecturer que ce fut pour rédiger les anciennes coutumes, en conséquence de l'ordonnance de 1454.

Montigny, l'un des généraux de Maximilien alors roi des Romains, tente de surprendre Saint-Quentin par une escalade nocturne : il est repoussé. Peu de temps après, même tentative de la part de Maximilien lui-même, et avec aussi peu de succès. Il échoue également devant Guise ; après quoi son armée se débande faute de paie. Un corps autrichien, qui occupait Le Nouvion, ne le quitte qu'après l'avoir livré aux flammes.

accompagnés chacun d'une forte escorte. Saint-Pol finit par ouvrir la barrière, et par se mêler au cortège du Roi qui le comble de caresses. Elles ne le rassurent pas. Il continue de traiter sous main avec le duc de Bourgogne. Mais après avoir appelé trois fois ses troupes, pour leur livrer Saint-Quentin, il refuse toujours de les y introduire. Des parlementaires royaux qui étaient venus pour sommer le château du Tronquoy, ayant été massacrés, ce fort est emporté d'assaut le même jour, et tous les Bourguignons sont pendus.

1475. 13 septembre. Traité conclu à Vervins, entre Louis XI et le duc Charles de Bourgogne, sous la qualification de *Trèves marchandes*, et portant la date de Soleuvre. La cession de Saint-Quentin, de Bohain et de Beaurevoir y est confirmée. Il est dit que Vervins sera démantelé, et que, pendant les neuf ans que la trève doit durer, le duc aura la souveraineté de Marle, de Montcornet, de Gercy et d'Assis. Cette trève fut appelée *marchande*, parce qu'on y stipulait la liberté du commerce entre les deux états. Du même jour, lettres de Louis XI, datées de Soissons, par lesquelles il explique un article du traité précédent qui concerne la Sardaigne, le Roussillon et le comté de Ferrette. La proscription définitive du connétable est un des articles secrets de cet accord. Saint-Pol cherche un asyle dans les états du duc de Bourgogne. Le Roi se fait ouvrir les portes de Saint-Quentin et de Bohain, et somme Charles d'exécuter le traité de Vervins. La remise des places cédées au duc est le prix de l'extradition de Saint-Pol, que Louis fait décapiter.

1476. Donation par le Roi de la seigneurie de Château-

Thierri, à Antoine, dit *le grand bâtard de Bourgogne*, fils naturel de Philippe-le-Bon. Les lettres sont datées d'Arras, le 14 juillet, et registrées le 20 août.

77. La mort de Charles-le-Téméraire donne au Roi les moyens de recouvrer les places dont il regrettait la cession. A son approche, Saint-Quentin, Bohain et Beaurevoir rentrèrent avec plaisir sous son obéissance. Il en fut de même des autres places de l'ancien domaine de Couci, dont la souveraineté avait été cédée temporairement par le traité de Vervins.

80. Maximilien, qui avait épousé l'héritière de Bourgogne, ravage le Vermandois. Origny est excessivement maltraité. L'incendie du monastère nécessite la dispersion des Religieuses.

84. Etats de Blois, où les députés de Picardie déplorent avec amertume le démembrement de leur province, par la réunion du bailliage de Vermandois à la généralité de Paris. Ce bailliage servit par la suite à former en grande partie la généralité de Soissons.

86. Assemblée des états du bailliage de Vermandois tenue à Saint-Quentin : il n'est pas dit à quel sujet. On peut conjecturer que ce fut pour rédiger les anciennes coutumes, en conséquence de l'ordonnance de 1454.

Montigny, l'un des généraux de Maximilien alors roi des Romains, tente de surprendre Saint-Quentin par une escalade nocturne : il est repoussé. Peu de temps après, même tentative de la part de Maximilien lui-même, et avec aussi peu de succès. Il échoue également devant Guise ; après quoi son armée se débande faute de paie. Un corps autrichien, qui occupait Le Nouvion, ne le quitte qu'après l'avoir livré aux flammes.

accompagnés chacun d'une forte escorte. Saint-Pol finit par ouvrir la barrière, et par se mêler au cortège du Roi qui le comble de caresses. Elles ne le rassurent pas. Il continue de traiter sous main avec le duc de Bourgogne. Mais après avoir appelé trois fois ses troupes, pour leur livrer Saint-Quentin, il refuse toujours de les y introduire. Des parlementaires royaux qui étaient venus pour sommer le château du Tronquoy, ayant été massacrés, ce fort est emporté d'assaut le même jour, et tous les Bourguignons sont pendus.

1475. 13 septembre. Traité conclu à Vervins, entre Louis XI et le duc Charles de Bourgogne, sous la qualification de *Trèves marchandes*, et portant la date de Soleuvre. La cession de Saint-Quentin, de Bohain et de Beaurevoir y est confirmée. Il est dit que Vervins sera démantelé, et que, pendant les neuf ans que la trève doit durer, le duc aura la souveraineté de Marle, de Montcornet, de Gercy et d'Assis. Cette trève fut appelée *marchande*, parce qu'on y stipulait la liberté du commerce entre les deux états. Du même jour, lettres de Louis XI, datées de Soissons, par lesquelles il explique un article du traité précédent qui concerne la Sardaigne, le Roussillon et le comté de Ferrette. La proscription définitive du connétable est un des articles secrets de cet accord. Saint-Pol cherche un asyle dans les états du duc de Bourgogne. Le Roi se fait ouvrir les portes de Saint-Quentin et de Bohain, et somme Charles d'exécuter le traité de Vervins. La remise des places cédées au duc est le prix de l'extradition de Saint-Pol, que Louis fait décapiter.

1476. Donation par le Roi de la seigneurie de Château-

Thierri, à Antoine, dit *le grand bâtard de Bourgogne*, fils naturel de Philippe-le-Bon. Les lettres sont datées d'Arras, le 14 juillet, et registrées le 20 août.

77. La mort de Charles-le-Téméraire donne au Roi les moyens de recouvrer les places dont il regrettait la cession. A son approche, Saint-Quentin, Bohain et Beaurevoir rentrèrent avec plaisir sous son obéissance. Il en fut de même des autres places de l'ancien domaine de Couci, dont la souveraineté avait été cédée temporairement par le traité de Vervins.

80. Maximilien, qui avait épousé l'héritière de Bourgogne, ravage le Vermandois. Origny est excessivement maltraité. L'incendie du monastère nécessite la dispersion des Religieuses.

84. Etats de Blois, où les députés de Picardie déplorent avec amertume le démembrement de leur province, par la réunion du bailliage de Vermandois à la généralité de Paris. Ce bailliage servit par la suite à former en grande partie la généralité de Soissons.

86. Assemblée des états du bailliage de Vermandois tenue à Saint-Quentin : il n'est pas dit à quel sujet. On peut conjecturer que ce fut pour rédiger les anciennes coutumes, en conséquence de l'ordonnance de 1454.

Montigny, l'un des généraux de Maximilien alors roi des Romains, tente de surprendre Saint-Quentin par une escalade nocturne : il est repoussé. Peu de temps après, même tentative de la part de Maximilien lui-même, et avec aussi peu de succès. Il échoue également devant Guise ; après quoi son armée se débande faute de paie. Un corps autrichien, qui occupait Le Nouvion, ne le quitte qu'après l'avoir livré aux flammes.

1487. Attaque de Guise par Montigny, qui y échoue et où il est blessé mortellement. Couci est emporté après huit jours de siége, par le maréchal d'Esquerdes, pendant que le duc d'Orléans (depuis Louis XII) prenait part à la révolte de Bretagne.

Marie de Luxembourg épouse François de Bourbon, comte de Vendôme. Ils fixent à La Fère leur principale résidence. Par leur mariage, les comtés de Soissons et de Marle entrent dans une branche de la maison de France.

1491. Don du comté de Guise, par lettres du 29 mars, à Jean d'Armagnac, et à Louis, son frère.

1494. Jugement du bailli de l'abbaye de Saint-Martin de Laon, par lequel un pourceau qui avait étranglé un enfant, est condamné à être pendu. C'était la jurisprudence du temps. Un arrêt du parlement de Paris, de 1314, avait confirmé une semblable sentence des officiers du comté de Valois.

1498. L'avènement de Louis XII au trône, fait de la baronnie de Couci une propriété royale.

1499. L'abbaye de Thenailles est ruinée par l'ennemi : quel était cet ennemi? sans doute Maximilien réclamant à main armée les droits de son fils sur l'héritage de Bourgogne.

1500. Huitième concile de Laon, où il est ordonné que les curés avertiront leurs paroissiens de se confesser souvent.

1504. Tremblement de terre qui cause de grands dommages à Laon, à Guise et à Saint-Quentin.

La mort du grand bâtard de Bourgogne fait rentrer Château-Thierri dans le domaine de la couronne.

1505. Erection du comté de Soissons en pairie en faveur de Claude de France, fille de Louis XII. Elle n'en avait que moitié : l'autre moitié appartenait à Marie de Luxembourg, et a passé successivement dans les maisons de Condé, de Longueville et de Savoye.

1506. Fondation du chapitre de Moy.

1507. Première rédaction de la coutume locale de Saint-Quentin.

1514. Mariage de Claude de France, fille de Louis XII, avec François, comte d'Augoulême. Elle lui porte en dot la moitié du comté de Soissons, et la baronnie de Couci que son père lui donne à titre d'apanage.

§. VII.

SOUS LA SECONDE BRANCHE DES VALOIS.

1515. François I.er et Claude de France montent sur le trône, au moyen de quoi la moitié du comté de Soissons et la baronnie de Couci font retour au domaine royal.

1518. Fondation de l'abbaye des Religieuses du Calvaire, à La Fère.

1520. François I.er fait bâtir le fort du Catelet sur le territoire de Gouy. Fin des contestations qui existaient depuis un siècle, au sujet du comté de Guise, entre les maisons de Lorraine, de Luxembourg, d'Anjou, de Rohan et le Roi. La propriété reste au célèbre Claude de Lorraine, tige de la maison de Guise.

Lettres patentes du 25 mai, qui autorisent le Prévôt des marchands et les échevins de Paris, à rendre la rivière d'Ourcq navigable.

1521. Les Impériaux, après avoir levé le siége de Mézières,

saccagent Etrée-au-Pont, pillent Saint-Michel, brûlent Aubenton, et en passent tous les habitans au fil de l'épée.

1522. Six mille aventuriers, qu'on nommait les six mille diables, commandés par un nommé Marloud, se présentent aux portes de Soissons. On les leur ouvre sur la promesse qu'il ne serait fait aucun tort aux habitans. La ville n'en est pas moins mise au pillage. La capitulation avait éte consentie par les seuls échevins, qui, depuis quelque temps s'étaient emparés de toute l'administration, et ne laissaient au prévôt que le stérile honneur d'une vaine presséance.

Translation de l'abbaye de Sainte-Claire à Chauny.

1523. Incursion des Anglais dans le Vermandois. Ils mettent garnison dans le château de Bohain, qu'une terreur panique avait fait évacuer, La Trimouille le reprend, et fait la garnison prisonnière.

1524. Fondation du chapitre de Berzy.

1525. Après la fatale journée de Pavie et pendant la captivité du Roi, un corps d'impériaux sorti du Hainaut se jette sur la Thiérache et le Laonnois. Marle est pillé et brûlé, ainsi que nombre de villages voisins.

1526. Concession de Château-Thierri, à titre d'engagement, par François I.er à Robert de la Mark, depuis maréchal de Fleuranges.

1528. Erection du comté de Guise en duché-pairie, avec incorporation des terres et seigneuries d'Aubenton, Martigny, Anyes, Hirson, Le Nouvion, etc.

L'église de Saint-Paul-lès-Soissons devient une abbaye de Filles par la substitution d'une communauté de Religieuses à un chapitre collégial.

Déclaration du 13 décembre, qui autorise le Prévôt des marchands et les échevins de Paris à faire les dépenses nécessaires pour établir la navigation de l'Ourcq. Elle reste sans exécution.

Le fondateur d'une des plus grandes sectes du Christianisme, le célèbre Calvin, âgé alors de 18 ans, était curé de Marteville; il avait reçu sa première éducation au château de Genlis.

3o. Hirson est attaqué par les Impériaux au commencement de cette année, au mépris du traité de Cambrai conclu dès le mois d'août précédent. La belle défense de la place ne leur laisse que la honte d'un acte de mauvaise foi.

33. François I.er fait fortifier La Capelle; et cette chétive bourgade devient une des bonnes places de la frontière.

35. Le Roi marque son séjour à Couci, par une ordonnance du 18 juillet sur le guet, la manière de remplir ce devoir, et les personnes qui en sont exemptes. Les 27 et 28 du même mois, deux ordonnances, l'une sur les baillis et sénéchaux, l'autre sur les conseillers-clercs du parlement de Paris, sont rendues à Villers-Cotterêts, et font foi que François I.er occupait dès lors la maison de plaisance qu'il venait d'y faire bâtir, pour prendre le divertissement de la chasse.

Le comte de Nassau qui, l'année suivante, fit beaucoup de mal à la France, épouse à La Fère la fille unique de Philbert de Châlons, prince d'Orange. C'est par ce mariage que la principauté d'Orange tomba dans la maison de Nassau.

36. Les Impériaux font, sous les ordres du comte de Nassau, une irruption en Picardie. Ils s'emparent de

Bohain : ils surprennent Guise, dont le château se rend ensuite, sans s'être défendu. Ils se présentent sous les murs de Saint-Quentin qu'ils n'osent attaquer. Ils vont enfin échouer contre Péronne. Le bourg et l'abbaye de Saint-Michel sont pillés par un de leurs partis.

1537. Ordonnance rendue à Fère-en-Tardenois, le 26 mai, pour la punition des cruautés et pillages commis par les gens de guerre et les aventuriers.

1539. Fondation du chapitre de Saint-Louis, à La Fère. Celui de Saint-Montain y existait dès le onzième siècle. Six ordonnances sont rendues à Villers-Cotterêts, au mois d'août, dont deux célèbres, l'une en 192 articles sur l'abréviation des procès, l'autre en 39 articles sur les matières civiles et criminelles.

Villers-Cotterêts rappelle l'origine d'une mode qui avait quelque chose de bizarre dans un pays où la politesse et l'élégance commençaient à s'introduire. Dans un voyage d'hiver, François I.er et les Seigneurs de sa suite s'amusaient à se jeter des pelottes de neige : une où s'était glissée une petite pierre, l'atteignit au menton, et lui fit une blessure dont il resta la cicatrice. Cette légère difformité lui déplût. Pour la dissimuler, il fit revivre l'usage de laisser croître la barbe.

1540. Il conduit Charles-Quint jusqu'à Saint-Quentin, et l'en laisse partir, sans avoir pris de lui aucune sûreté pour l'exécution d'un traité qu'ils venaient de conclure, et qui demeura sans effet pour la France. Ordonnance sur la police de Paris, rendue à La Fère, le 28 janvier. Le cardinal de Bourbon fait construire le magnifique château d'Anizy.

1542. L'ennemi pousse quelques partis dans la Thiérache :

le bourg et l'abbaye de Saint-Michel sont encore ravagés. Les flammes détruisent presque entièrement l'abbaye de Foigny.

43. Siége de Bohain par les Impériaux. Ils le lèvent, en apprenant qu'un de leurs corps vient d'être défait par Brissac auprès de Guise. Cette ville assiégée à son tour deux mois après, est aussi délivrée par le succès que la garnison obtient près de Bohéries, sur une partie de l'armée assiégeante.

Château-Thierri est engagé à Thierri de Lénoncourt.

Plusieurs ordonnances, dont une concernant l'université de Paris, sont rendues à Villers-Cotterêts, en juin.

544. Le bourg et l'abbaye de Saint-Michel éprouvent, pour la troisième fois depuis huit ans, la fureur de l'ennemi. Charles-Quint pénètre par la Champagne, prend Château-Thierri, où son armée trouve les vivres dont elle manquait, occupe Soissons, s'avance jusqu'à Villers-Cotterêts, et menace Paris. Mais tenu en échec par une armée qui grossit tous les jours, il sent qu'il s'est engagé trop avant. Un de ses détachemens avait échoué devant Neuilly-Saint-Front; ce qui avait valu aux habitans la confirmation de leurs priviléges, dont le principal était de tenir leurs héritages en franc-alen. Premières conférences à Soissons dans l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes. Paix de Crépy-en-Laonnois, contre laquelle le Dauphin proteste et que le parlement de Toulouse improuve. La date du traité portant ces mots, *au lieu de Crespi-en-Laonnois*, détruit tout ce qu'allègue l'historien du Valois en faveur de l'autre Crépy.

Neuf ordonnances sont rendues à Villers-Cotterêts,

dans le mois d'août; l'une d'elles fixe les droits d'entrée du vin à Paris.

1546. 1.er avril. Marie de Luxembourg, veuve de François de Bourbon-Vendôme, et bisaïeule de Henri IV, meurt à La Fère. Cette princesse doit être considérée comme la fondatrice de la manufacture de Saint-Gobain, qui dans le principe, n'était qu'une verrerie qu'elle avait créée.

26 novembre. Ordonnance sur le taux des vivres et l'établissement des mercuriales, donnée à Folembrai. François I.er affectionnait ce lieu : c'est lui qui en avait fait bâtir le château.

1547. Château-Thierri est concédé à Robert II de la Mark, dit *le Maréchal de Bouillon*.

Henri II qui s'était arrêté à Villers-Cotterêts en revenant de se faire sacrer, y rend quelques édits, l'un desquels concerne les priviléges de la chambre des comptes de Grenoble.

1548. 7 août. Naissance, à Sissonne, des deux célèbres jumeaux, Nicolas et Claude de Rouci, lesquels firent l'admiration de leurs contemporains par leur prodigieuse ressemblance de corps, d'esprit, de caractère et de penchans, et par la conformité non moins singulière des évènemens de leur vie.

1549. Supplice de Jacques de Couci-Vervins accusé d'avoir rendu lâchement Boulogne aux Anglais. Nicolas de Bossut-Longueval n'échappe à la proscription qui poursuivait les favoris de François I.er, qu'en cédant au cardinal de Lorraine sa terre et sa belle maison de Marchais.

Le calvinisme commence à s'introduire dans le Laon-

nois. Ses sectateurs trouvaient un asyle dans le château-fort d'Aulnois appartenant au comte de Rouci.

52. Le comte d'Apremont s'étant déclaré pour l'Autriche, dans la guerre qui s'était rallumée en 1551, deux officiers français ruinent son château. Irruption du comte de Rœux à la tête de 40 compagnies d'infanterie et de 2000 chevaux. Il brûle Vervins, où les flammes n'épargnent qu'une seule maison. Marle, Ribemont, Origny-Sainte-Benoîte ne sont guères moins maltraités. Il tente d'emporter La Fère par un coup de main, et détruit un couvent d'Annonciades situé hors les murs. Chauny et le château de Folembrai éprouvent le même sort que Vervins. Sept à huit cents villages sont dévastés. L'ennemi s'acharne particulièrement sur ceux qui appartenaient au duc de Vendôme. Cette barbare expédition fut le fruit de la colère d'une femme. Marie, reine de Hongrie, l'ordonna, pour se venger de ce que les soldats de Vendôme avaient chansonné sa bienveillance pour le plus beau seigneur de sa Cour.

Création des siéges présidiaux, dont le premier est établi à Laon, et un autre à Château-Thierri.

553. Edit de février, registré le 9 mars, par lequel le duc de Guise obtient que sa duché-pairie soit soustraite à la juridiction du présidial de Laon. Cet édit reste sans exécution pendant plus de deux siècles.

Henri II, qui passa les mois d'octobre et de novembre à Villers-Cotterêts, y rendit un grand nombre d'ordonnances, parmi lesquelles il suffira de noter un célèbre édit sur les tailles et aides, et un autre touchant le rachat des rentes foncières dues sur les maisons des villes et faubourgs.

1554. Deux armées françaises se réunissent à Crécy et à Etrée-au-Pont; c'est de là qu'elles partent pour attaquer le Hainaut, où elles exerçent de rigoureuses représailles sur la maison de plaisance de la reine de Hongrie et sur le château de Rœux. Henri II, pour se rapprocher du théâtre de la guerre, vient passer une partie du mois de juin à Laon et à Marchais, et y rend deux ordonnances, l'une sur la juridiction des prévôts, l'autre sur les receveurs des tailles. Une autre rendue à Villers-Cotterêts, en septembre, concerne la matière bénéficiale.

1555. 19 octobre. Remontrances faites au Roi, à Villers-Cotterêts, par une députation du parlement, contre les procédures des inquisiteurs de la foi, qu'une déclaration du 14 mars autorisait. Henri remercia les députés de leurs explications.

1556. 24 avril. Deux ordonnances rendues à Villers-Cotterêts concernent le service du ban et de l'arrière-ban. Dans le mois d'octobre, réformation des coutumes du Vermandois.

1557. Une grosse armée espagnole, à laquelle les Anglais devaient se joindre, entre en France par la Thiérache, et livre aux flammes, sur son passage, les places de La Capelle et de Vervins, les abbayes de Saint-Michel et de Montreuil. Elle fait mine ensuite d'attaquer Guise, pour détourner l'attention de son véritable dessein, et au bout de trois jours elle va, le 2 août, investir Saint-Quentin, après avoir brûlé l'abbaye d'Origny. Une armée de Français s'assemble à Pierrepont, sous les ordres du connétable de Montmorenci, et marche au secours de Saint-Quentin. Le 10 août, bataille dont la

funeste issue permettait à l'ennemi de pénétrer jusqu'au cœur de la France, s'il eût su profiter de sa victoire. Les débris de l'armée vaincue se rallient sous les murs de Laon. Saint-Quentin, défendu par l'amiral de Coligny, est pris d'assaut le 27 août. Beaurevoir, dont le gouverneur Jean de Récourt avait enlevé un convoi aux Espagnols, tombe ensuite en leur pouvoir, ainsi que le Catelet et Chauny : ils évacuent Chauny en novembre, après l'avoir brûlé.

Le Roi avait passé à Villers-Cotterêts une grande partie des mois d'avril et de mai, et y avait rendu neuf ordonnances. La plus remarquable est celle du 1.er mai, qui oblige, sous peine de saisie de leur temporel, les évêques et autres ecclésiastiques ayant charge d'âme, à résider, prêcher et catéchiser,

1558. Après la défaite de Gravelines, des forces considérables furent rassemblées à Pierrepont, et après avoir été passées en revue par le Roi, allèrent camper sur les bords de la Somme. Tandis que les deux armées s'observaient mutuellement, des partis ennemis ravageaient la Thiérache et le Laonnois, et menaçaient jusqu'aux faubourgs de Laon. Parmi les lieux qui souffrirent le le plus, on cite Rosoy, Montcornet et Pont-à-Bucy.

Quatre ordonnances attestent les séjours que le Roi fit à Villers-Cotterêts, en mars et septembre. C'est à deux d'entr'elles, rendues au mois de mars, que la juridiction souveraine des eaux et forêts, dite *la Table de marbre*, a du son existence et ses attributions.

1559. Traité du Cateau-Cambresis, par lequel la France obtient la restitution de Saint-Quentin et du Catelet.

Il sort de Villers-Cotterêts, en août et septembre, six

ordonnances, parmi lesquelles il est bon de remarquer celle du 4 septembre qui, pour arrêter les progrès du calvinisme, défend les assemblées secrètes et les conventicules nocturnes, et ordonne que les maisons, où ils auront été tenus, seront rasées.

1560. Les calvinistes de Laon commencent à y pratiquer ouvertement leur culte.

1561. Cet exemple suivi à Soissons y cause quelques troubles. Les religionnaires sont chassés et leurs temples démolis.

1562. Quelques ministres protestans ayant prêché dans Saint-Quentin, le chapitre en porte des plaintes à la Cour; et un édit d'avril défend dans cette ville l'exercice de la réligion réformée.

Lettres du 14 mai, portant don à Catherine de Médicis, de plusieurs grandes terres, du nombre desquelles est le comté de Soissons, pour en jouir à titre de douaire.

Cette princesse reprend pour son propre compte le projet de rendre l'Ourcq navigable, et le réalise en deux ans, mais seulement pour des bateaux de petites dimensions.

1563. Charles IX, passant à Mons-en-Laonnois, fut obligé de s'y arrêter la nuit dans la maison d'un nommé Jésu; et il y courût risque de la vie, parce que le plancher de la chambre où il était couché vint à fondre. Des mémoires placent ce fait dans le château de Moy. Si Henri III était dès lors monté sur le trône, la Saint-Barthelemi souillerait-elle nos annales?

1564. Edit de Roussillon qui ordonne que l'année civile commencera désormais avec le mois de janvier : ce qui

ne s'exécuta, dans le ressort du parlement de Paris, qu'à compter du 1.er janvier 1567. Du temps de Charlemagne, l'année française s'ouvrait à Noël; l'usage, qui en fixait l'ouverture à Pâques, prit naissance vers l'onzième siècle. Nos rois dans leurs diplômes, et le parlement de Paris dans ses actes, l'ont fidèlement observé. Il n'en a pas été de même dans les provinces. L'ancienne coutume était encore suivie à Soissons dans le douzième siècle : L'Art de vérifier les dates cite une charte de l'évêque Josselin, qui fait partir l'année du jour de la Nativité, c'est-à-dire, de Noël. Dans la suite, on s'y était rapproché de la pratique générale; mais on l'avait modifiée de manière à éviter les variations résultantes de la mobilité de la fête de Pâques : le premier jour de l'an y était toujours le 18 mars. Tel était aussi l'usage du diocèse de Laon. C'est ce que constatent, pour Soissons, un ancien bréviaire manuscrit dont il nous a été donné connaissance, et pour Laon, un ancien livre de collectes, aussi manuscrit, qui est à la bibliothèque de cette ville. Ces faits ne doivent pas être ignorés de ceux qui veulent connaître avec exactitude l'année où ont été passés d'anciens actes dans l'un et l'autre diocèse.

66. 8 février. Lettres patentes qui érigent en pairie Château-Thierri, avec Châtillon et Epernai, en faveur de François, duc d'Alençon, en les lui concédant en apanage.

Grand concours à Laon, pour assister aux conjurations d'une fameuse possédée, vulgairement nommée *Nicole de Vervins*. Le duc de Montmorenci, gouverneur de la province, interpose son autorité, pour faire

cesser un spectacle auquel les religionnaires trouvaient un but hostile.

L'évêque de Laon est maintenu dans la possession du titre et du rang de second pair de France, que l'évêque de Langres lui contestait.

1567. La cour était à Saint-Quentin le 23 août, et y laissait des traces de son séjour par une ordonnance sur les grands jours de Poitiers. Le 10 septembre, une autre ordonnance rendue à Fère-en-Tardenois, dans le but de maintenir la tranquillité publique, défendait, sous peine de la vie, toutes levées et contributions de deniers, ports d'armes et assemblées illicites.

Quelques jours après, la guerre civile éclate avec fureur, et le signal part des contrées qui forment le département de l'Aisne. Genlis, et Bouchavanne, seigneur de Quincy, le donnent de concert avec le prince de Condé. C'étaient de grands propriétaires, que l'histoire renomme parmi les plus fameux chefs du parti calviniste. Le 26 septembre, après avoir assemblé secrètement des troupes, ils marchent la nuit vers Soissons, surprennent cette ville le 27, et en font leur place d'armes. Les églises y sont livrées au pillage, ainsi que les abbayes de Prémontré, de Saint-Nicolas-aux-Bois, de Valsery, de Longpont et la Chartreuse de Bourg-Fontaine. Le château du Mont-Notre-Dame est emporté d'assaut et détruit. Dans les premiers jours d'octobre, Vailly, Couci et Chauny sont aussi enlevés aux royalistes. Le 10 novembre, un corps considérable de protestans surprend Bruyères, vient sommer Laon, et ne se retire qu'après avoir mis le feu au faubourg d'Ardon. La garnison de Soissons soumettait dans le

même temps toutes les places environnantes, telles que Braine, Fère, Cœuvres, Vic-sur-Aisne, etc.; mais elle échouait à La Ferté-Milon.

8. 8 février. Lettres patentes par lesquelles Charles IX délaisse à Catherine de Médicis, sa mère, les terres et seigneuries de Château-Thierri et de Châtillon-sur-Marne, pour l'indemniser du dûché de Bourbonnais et de la seigneurie de Montereau, donnés en apanage à à Henri de France, duc d'Anjou.

Il se fait de part et d'autre, dans le pays, des courses avec des succès divers, jusqu'à la pacification du 23 mars. Ainsi, tandis que la garnison de Soissons faisait capituler celle de Fismes, commandée par le seigneur d'Erlon, celui-ci, en se repliant sur Laon, surprenait le château de Pontarsy. La paix remit les choses dans l'état où elles étaient avant la guerre. En conséquence, les garnisons calvinistes évacuèrent les places qu'elles occupaient.

Quelques mois étaient à peine écoulés, et déjà on avait repris les armes. Genlis ayant remis des forces sur pied, battit la campagne sans obstacle de la part des royalistes. Il brûla les églises de Crécy, de Pouilly, de Nouvion-l'Abbesse, de Dercy, de Dizy et de beaucoup d'autres lieux. Il fit sur Soissons une tentative infructueuse. Furieux de cet échec, il s'en vengea, en ravageant les terres et ruinant le château du seigneur de Sainte-Preuve, gouverneur de Soissons; et celui-ci usa de représailles sur les propriétés des gentilshommes du parti calviniste. Genlis voulut ensuite s'ouvrir un passage par les Ardennes, et pénétrer jusqu'à Liége : mais il fut repoussé par le duc d'Albe. Revenant alors

par le Vermandois, il saccagea les environs de Saint-Quentin, et les villes de Ribemont et de Crépy. Le prince d'Orange vint le joindre à Soissons sur la fin de novembre; et comme ils en voulaient surtout aux lieux consacrés par une dévotion particulière, ils ne quittèrent le pays, pour gagner l'Allemagne, qu'après avoir dévasté les églises de Liesse et de Corbeny.

1570. Le 1.er janvier. Robert de Bossut, bailli de Vermandois, est assassiné pendant la messe, dans l'église de Lierval dont il était seigneur, par son héritier présomptif, qui était à la fois son neveu et son beau-frère.

Deux ordonnances sont rendues à Villers-Cotterêts, le 29 décembre, dont une, en 43 articles, excite des réclamations de la part des protestans, qui soutiennent qu'elle change, falsifie ou annulle plusieurs des articles de l'édit de pacification de Saint-Germain.

1571. 23 janvier, suivant de Thou, et suivant d'autres, le 24 décembre 1570, le Roi reçoit à Villers-Cotterêts une célèbre ambassade des princes de la confession d'Ausbourg. Elle venait le complimenter sur son mariage avec Elisabeth d'Autriche, et l'exhorter à faire observer religieusement la paix de Saint-Germain. La harangue des ambassadeurs était un plaidoyer éloquent en faveur de la liberté de conscience. Le Roi répond qu'il se fera un plaisir de suivre leurs avis salutaires. La Saint-Barthelemi a prouvé combien il fut fidèle à cette promesse.

1572. Troubles dans le diocèse de Laon, où les calvinistes s'assemblent sous la conduite du baron de Renti et du sieur de Jumelle, et commettent de grands désordres. La pacification de Boulogne, du 5 juillet, dut les

faire cesser : elle n'était, au reste, qu'un piége pour les religionnaires. Il semble que l'horrible évènement du 24 août devait faire couler le sang à grands flots dans un pays où ils étaient fort nombreux. La crainte qu'ils inspiraient les sauva. Trois seulement périrent à Soissons, et la tranquillité publique n'y fut point troublée. Mais Condé avait péri à Jarnac ; son fils était au pouvoir de la cour ; Genlis n'était plus ; et Bouchavanne, à qui l'on avait fait grace de la vie, garda sa parole de ne pas remuer. Remarquons, à l'honneur de Saint-Quentin, que Jean Hennuyer y vit le jour.

73. La cherté du blé étant excessive, Charles IX, par une déclaration donnée à Villers-Cotterêts, prohibe l'exportation du vin et des grains, et défend de porter de riches habits.

74. Sous le règne de Henri III, qui succède à Charles IX, le commerce de grains commence à prendre quelque importance à Soissons.

75. Un corps d'Allemans, que le prince de Condé envoyait au duc d'Alençon et que commandait Montmorenci-Thoré, est attaqué et défait près de Château-Thierri, par le duc de Guise. C'est là que Guise reçoit cette blessure, d'où lui vint le surnom de *Balafré*. L'apparition des étrangers fait éclater des mouvemens dans les environs de La Fère, où les partisans du prince de Condé brûlent le village de Servais.

76. Origine de la Ligue, dont on prétend que la première idée fut conçue dans le château de Marchais appartenant au cardinal de Lorraine. Les villes de Picardie, du nombre desquelles était celle de Saint-Quentin, y entrèrent des premières. Les hostilités recommencent. Un

parti calviniste, sorti de Champagne, vient livrer aux flammes le bourg de Dizy, où elles dévorent, avec l'église, le curé et une partie des habitans qui s'y étaient réfugiés.

Premiers états de Blois, où le bailliage de Vermandois fut représenté par Bodin, alors conseiller au présidial de Laon. La célébrité de ce grand publiciste ne se fonde pas moins sur l'éloquence et la sagesse qui en firent l'oracle de cette assemblée, que sur son livre de *la République.*

Don, par lettres de février, à Diane, légitimée de France, épouse de François, duc de Montmorenci, pair et maréchal de France, des terres de Couci, Folembrai, etc., avec faculté de rachat perpétuel. Le vin de Couci jouissait alors d'une grande réputation. *Les rois le réservaient pour leur bouche*, au dire de Paulmier, médecin de Charles IX. *Le Prædium rusticum* de Vanière le célébrait encore dans le milieu du siècle dernier.

1577. 4 février. La ligue est signée à Laon par une partie de la noblesse du Vermandois, qu'avait convoquée, en vertu de lettres patentes de Henri III, le maréchal de Montmorenci, gouverneur de la province. Elle députe vers le Roi, Guillaume de Miremont, seigneur de Berrieux, et Louis Duglas, seigneur de Ployart.

Il était d'usage à Laon de tirer des geais, le jour de la mi-carême, dans le champ Saint-Martin : on en appelait un *le Geai des maulx proufitans*, c'est-à-dire, *des mal enrichis.* Il se faisait alors un appel des habitans qui avaient cette réputation; et un jugement populaire banissait de la ville ceux dont la fortune avait paru trop scandaleuse. Un jeune homme, que son parent avait

cité par plaisanterie, tue en duel le mauvais plaisant. Les lettres de grace qu'il obtint en mai 1577, constatent l'usage singulier dont il vient d'être parlé.

La belle et voluptueuse reine de Navarre, qui voyageait alors, comme la poésie peindrait Vénus allant présider les fêtes de Paphos, s'arrête à La Fère, en octobre, et y passe deux mois dans les divertissemens. Le duc d'Anjou, son frère, était venu l'y joindre. Il y confère avec des députés Belges, qui l'invitent à se mettre à la tête de la révolution des Pays-Bas, et qui n'ont pas de peine à l'y faire consentir. L'expédition qu'il commanda quelques mois après, y est concertée.

1578. Incursion des Espagnols qui enlèvent les forts de Verte-Vallée, de Montcornet, de Tavaux et de Pierrepont. Don Juan d'Autriche l'ordonna par représailles des secours que les insurgés Belges venaient de recevoir du duc d'Anjou. On voit que les Espagnols ne crurent pas la cour de France étrangère à l'entreprise du prince français, et qu'ils n'étaient pas sans prétexte plausible, pour intervenir dans les troubles de la ligue.

Charles de Longueval, abbé de Nogent, qui avait embrassé le calvinisme, et s'était marié en 1565, est attaqué par Jean de la Grange, nouveau titulaire de l'abbaye, qui veut l'expulser à main armée, et qui est vaincu. A la suite de sa victoire, Longueval fait occuper l'abbaye de Nogent par un prête-nom, jusqu'à ce qu'il ait pu y faire nommer un de ses fils à peine adolescent; et il s'empare de la terre de Crécy-sur-Nogent, qui, après lui, a passé à sa descendance.

Jeanne Harvillers est brûlée vive à Ribemont, comme sorcière et comme empoisonneuse. Son jugement devient

le sujet d'une controverse entre l'auteur du livre *De prestigiis*, qui ne croit pas aux sorciers, et l'auteur de la Démonomanie, qui soutient l'opinion contraire.

1579. Le prince de Condé se rend maître de La Fère par surprise.

Armand Crommelin apporte, de Courtrai à Saint-Quentin, la fabrique des linons et batistes, qui bientôt y remplace les manufactures de draps.

1580. Le 6 avril, sur les cinq heures du soir, tremblement de terre qui jette l'épouvante à Laon, à Chauny et dans les pays circonvoisins. La peste, qui fait déserter Paris, emporte à Laon six mille personnes, au dire de l'historien de Thou.

La Fère, attaquée par le maréchal de Matignon, ne se rend qu'au bout de deux mois. Ce siége, où se trouvaient tous les jeunes seigneurs de la Cour qui y rivalisèrent de magnificence, fut appelé *le siége de velours*. On y fit, dit-on, le premier usage des boulets rouges.

1584. Le duc d'Anjou, qui prenait alors le titre de duc de Brabant, reçoit en mai, à Château-Thierri, une députation des états du Pays-Bas qui l'assurent de leurs dispositions à le reconnaître pour leur souverain. Il meurt, dans cette ville, le 10 juin; et par sa mort la principauté de Château-Thierri rentre dans le domaine de la couronne.

Paulmier était alors le médecin de ce prince. Il est curieux de l'entendre parler des vins de Château-Thierri. Ils sont, dit-il, agréables, mais tellement dangereux, que la plupart des habitans ont la goutte dès leur tendre jeunesse, et meurent avant d'avoir atteint l'âge d'homme.

1585. Les ligueurs ayant résolu de faire la guerre aux protestans, cherchent à se rendre maîtres des places fortes.

Le duc d'Aumale tente, sur la fin de mai, de se faire recevoir dans Laon, dont le gouverneur était d'intelligence avec lui. La vigilance des habitans fait échouer cette entreprise. Traité de Nemours, du 7 juillet, par lequel le Roi accorde à la ligue plusieurs places de sûreté, du nombre desquelles est Soissons.

Erection de la terre de Cœuvres en marquisat.

586. Les habitans de Braine obtiennent du Roi la permission de fermer de murs la ville et le faubourg de Saint-Remi.

587. Dans la nuit du 27 mars, un parti de protestans venu de Champagne, tente d'enlever Soissons aux princes lorrains. Il est découvert et mis en fuite, au moment où il préparait l'escalade de la place.

588. Le duc de Guise et tous les princes ligués tiennent conseil à Soissons. Le Roi instruit que le duc se propose de venir à Paris où sa présence devait être du plus grand danger, lui députe, l'un après l'autre, Pomponne de Bellièvre et La Guiche, pour le détourner de ce dessein. Inutiles conférences à ce sujet. L'arrivée de Guise à Paris produit la journée des barricades. Il se fait assurer la jouissance de Soissons. Château-Thierri était aussi à lui dans ce temps-là. Prise du château de La Ferté-Milon par les ligueurs. Balagny échoue dans la tentative de s'emparer de Saint-Quentin pour la ligue. Il se rend maître de Bohain.

89. L'autorité de la ligue s'établit à Laon, le 17 février, par la violence des factieux; et le 20, les habitans de Saint-Quentin, qui avaient rompu leurs liaisons avec ce parti, juraient au Roi une fidélité qui ne se démentit pas. Le pays hérissé de forteresses devient le théâtre

d'une petite guerre, où les succès se balancent, et que la cruauté souille souvent. Le 9 mars, Pierrepont est surpris par Cardaillac, officier royaliste. Ribemont se rend par composition le 15 à Balagny. Marle lui ouvre volontairement ses portes, se rendant ainsi coupable de rebellion envers le Roi et de félonie envers son seigneur. Balagny parcourt le Laonnois et y prend Pierrepont, Aulnois, Bruyères et Crépy. Cette dernière ville, sommée quelques jours auparavant par les ligueurs de Laon, d'adhérer à la ligue, avait rejeté cette proposition avec mépris. Elle fut reprise dès le lendemain par La Foucaudière, brave officier royaliste, qui en fit une place d'armes fort incommode pour Laon.

§. VIII.

SOUS LA BRANCHE DE BOURBON.

1589. La mort tragique de Henri III ne fait qu'accroître les prétentions et les fureurs de la ligue. La religion n'est qu'un prétexte qui couvre les vues ambitieuses de ses chefs. Le 15 septembre, La Foucaudière surprend le fort du Sart-l'Abbé. Les ligueurs s'en dédommagent, deux jours après, par la surprise du Bassinet, autre fort voisin de Crépy. Mais ils échouent contre Crandelain le 24, et La Foucaudière reprenait le Bassinet le 27 et le Sart-l'Abbé le 28. Le 16 octobre, Maignelai et Gouy d'Arsy, officiers ligueurs, surprennent la ville de La Fére : le même jour, La Foucaudière enlevait Pierrepont à la ligue. Dans le mois suivant, il lui fit perdre aussi Crécy, Saint-Lambert et Erlon, tandis que les ligueurs brûlaient Vendeuil, chassaient quelques soldats

n'ignorât point que le seigneur avait une sauve-garde du duc de Mayenne : l'attaque est poussée avec une telle vigueur, que les assiégés sont réduits à se rendre à discrétion ; Rieux fait pendre la plupart d'entre eux. Après la conquête de Noyon, les Espagnols se rendent maîtres aussi de Bohain, tandis que d'un autre côté Hirson tombait au pouvoir du Roi.

4. Nouvelles conférences à Laon entre les ambassadeurs d'Espagne et Mayenne, où de part et d'autre les reproches et les menaces ne sont pas épargnés.

Lameth, gouverneur de Couci, qui avait fait son accommodement vers le mois de mars, ne l'exécute que le 1.er mai par la reddition de la place. La Capelle, investie le 25 avril par Mansfeld, capitule le 9 mai. Hirson est dans le même temps recouvré par les ligueurs. Le Roi, qui n'avait pu arriver assez à temps pour sauver La Capelle, attaque les faubourgs de Guise, les emporte après une action sanglante, et les brûle en se retirant. Il investit Laon le 25 mai, et d'emblée se rend maître des faubourgs et du fort de Saint-Vincent. Une armée ennemie arrive au secours de la ville : Henri avait pensé être surpris par elle à Saint-Lambert. Il se livre au bois de Cerny un combat vivement soutenu de part et d'autre. Le grand convoi parti de La Fère est détruit par Biron, à la suite d'une action brillante ; et le manque de vivres force l'armée de secours à la retraite. Laon, après une défense opiniâtre, ouvre ses portes le 2 août.

Pendant le siége, le Roi avait reçu, en juillet, la soumission de Château-Thierri et confirmé les priviléges de la ville. Pareilles soumissions lui étaient parvenues de la part de nombre d'autres villes. Il avait ratifié,

tombent ensuite au pouvoir de Mayenne. A-peu-près dans le même temps, l'abbaye de Vauclerc, dont l'abbé avait refusé d'adhérer à la ligue, est mise au pillage par les ligueurs. Fère-en-Tardenois, dont Mayenne s'était emparé, est repris par Maulevrier, capitaine royaliste. Le 24 août, Joyeuse, comte de Grandpré, range Aubenton sous la domination de la ligue. Siége de Braine par les ligueurs sur la fin du même mois, lorsque le duc de Parme marchait au secours de Paris : il est levé moyennant une somme d'argent. Dans la nuit du 17 au 18 septembre, une tentative des royalistes sur Laon ne réussit point. Dans le mois d'octobre, Jérôme Hennequin, évêque de Soissons, chassait honteusement de cette ville l'abbessé de Notre-Dame, Catherine de Bourbon, tante du Roi, sous prétexte qu'elle travaillait à faire soulever les habitans; Saint-Pol, capitaine royaliste, désolait la Thiérache; et un détachement de la garnison royaliste de Couci emportait le fort de Monampteuil. Vers le même temps, le château de Vic-sur-Aisne, qui avait reçu une garnison ligueuse, est emporté d'assaut par d'Humières : les ligueurs sont passés au fil de l'épée, et la place livrée au pillage. Château-Thierri était rentré sous l'obéissance du Roi. Pour le mettre à l'abri de toute entreprise de la part du duc de Parme, qui le menaçait, après avoir fait lever le siége de Paris, et qui y avait des intelligences, La Noue a ordre d'y remplacer Pinard, vicomte de Comblizy. Quelques détachemens sont chargés de harceler l'ennemi; et le 22 novembre, l'un d'eux écrase un régiment espagnol auprès de Château-Thierri. Le Roi s'avançait lui-même, pour suivre le mouvement rétrograde du duc de Parme. Le 26,



action chaude à Bazoches, où Biron, ayant sur les bras toute l'armée ennemie, n'a d'autre parti à prendre que de reculer. Le 29, autre combat plus sérieux encore, entre Guise et Marle, où l'arrière-garde espagnole éprouve une grosse perte. Le duc de Parme continue sa retraite. A la vue de Saint-Quentin, il fait mine d'en vouloir à cette ville, que couvrait d'Humières posté avantageusement. La bonne contenance du capitaine français le détermine à gagner la frontière.

µ. En février, la ville de Couci se déclare pour la ligue. En avril, siége de Château-Thierri par Mayenne, avec qui les habitans, par le conseil des deux Pinart, père et fils, capitulent au bout de quelques jours. En mai, Maignelai, commandant de La Fère, est assassiné par ordre de Mayenne, auprès de qui il était accusé de vouloir livrer la place au Roi. Sur la fin de juillet, la garnison de Chauny taille en pièces un régiment ligueur qui voulait se jeter dans Noyon, dont le Roi faisait le siége. De son côté, le prince tente sans succès, pendant ce siége, de surprendre La Fère. Le fort de Crandelain, où s'étaient retirés l'abbé et les religieux de Saint-Jean de Laon, est attaqué par les ligueurs et forcé de capituler. Le 24 octobre, une surprise fait perdre Aubenton à la ligue. L'abbaye de Vaucler, pillée de nouveau au commencement du carême, l'est une troisième fois le 1.er novembre, et plusieurs personnes y perdent la vie. Le duc de Parme ne rentre en France, au mois de décembre, qu'en se faisant livrer La Fère, comme place de sûreté. Le parlement séant à Châlons, condamne à mort par contumace les deux Pinart, pour leur conduite à

Château-Thierri. Ils en furent quittes depuis pour une amende de trente mille écus d'or.

1592. Cette année s'ouvre par les célèbres conférences de La Fère, où les plénipotentiaires de l'Espagne proposent aux chefs de la ligue de placer sur le trône de France une princesse espagnole, en lui faisant épouser un prince français. Le 13 mai, Rieux, gouverneur de Laon, attaque le château de Neuville, quoique le seigneur, Jean de Proisy, gardât la neutralité, et vraisemblablement parce que plusieurs gentilshommes du pays y avaient renfermé leurs richesses. Il lève le siége sur l'avis de l'approche d'un secours considérable. Le 22 du même mois, il se présente devant le château d'Eppes, qu'il bat avec de la grosse artillerie. Il est repoussé deux fois avec perte. Les forces, avec lesquelles il revient le lendemain, obligent les assiégés à capituler.

1593. Philippe II, roi d'Espagne, envoie une ambassade aux états de Paris, pour faire élire sa fille reine de France, et une petite armée, sous les ordres de Charles de Mansfeld, pour appuyer sa demande. Entrevue remarquable de Mayenne et des ambassadeurs, qui a lieu à Soissons dans le mois de janvier. La forfanterie des Espagnols qui disaient n'avoir pas besoin du sécours de Mayenne pour réussir, y occasionne une scène très-vive entre eux et le chef de la ligue. Au commencement de février, Mansfeld entre en France par Guise; il est renforcé à Montcornet par les troupes que le Pape envoyait aux ligueurs. Il campe ensuite à Sissonne, où il met le feu, après avoir levé une forte contribution sur les habitans. Rieux lui persuade qu'il importe à la sûreté du pays de s'emparer du château de Neuville, quoiqu'il

n'ignorât point que le seigneur avait une sauve-garde du duc de Mayenne : l'attaque est poussée avec une telle vigueur, que les assiégés sont réduits à se rendre à discrétion ; Rieux fait pendre la plupart d'entre eux. Après la conquête de Noyon, les Espagnols se rendent maîtres aussi de Bohain, tandis que d'un autre côté Hirson tombait au pouvoir du Roi.

4. Nouvelles conférences à Laon entre les ambassadeurs d'Espagne et Mayenne, où de part et d'autre les reproches et les menaces ne sont pas épargnés.

Lameth, gouverneur de Couci, qui avait fait son accommodement vers le mois de mars, ne l'exécute que le 1.er mai par la reddition de la place. La Capelle, investie le 25 avril par Mansfeld, capitule le 9 mai. Hirson est dans le même temps recouvré par les ligueurs. Le Roi, qui n'avait pu arriver assez à temps pour sauver La Capelle, attaque les faubourgs de Guise, les emporte après une action sanglante, et les brûle en se retirant. Il investit Laon le 25 mai, et d'emblée se rend maître des faubourgs et du fort de Saint-Vincent. Une armée ennemie arrive au secours de la ville : Henri avait pensé être surpris par elle à Saint-Lambert. Il se livre au bois de Cerny un combat vivement soutenu de part et d'autre. Le grand convoi parti de La Fère est détruit par Biron, à la suite d'une action brillante ; et le manque de vivres force l'armée de secours à la retraite. Laon, après une défense opiniâtre, ouvre ses portes le 2 août.

Pendant le siége, le Roi avait reçu, en juillet, la soumission de Château-Thierri et confirmé les priviléges de la ville. Pareilles soumissions lui étaient parvenues de la part de nombre d'autres villes. Il avait ratifié,

par lettres patentes du même mois de juillet, le traité par lequel Balagny était reconnu souverain de Cambrai. C'est aussi au camp devant Laon que furent donnés deux édits, l'un de juillet sur les rentes, l'autre d'août sur les consignations. La duchese de Nemours, mère de Mayenne, avait prêté son serment de fidélité à Soissons, le 25 juillet, et l'avait adressé au Roi à Laon, où son accommodement avait été conclu avant le 21.

Siége de La Ferté-Milon par les deux Biron, père et fils, et ensuite par le Roi lui-même, à qui Saint-Chamant rend la ville après une belle défense. Il se retire dans le château, pour lequel une capitulation honorable lui est accordée. Accommodement du duc de Guise, en novembre, au moyen duquel la ville de Guise rentre sous l'obéissance du Roi. La seigneurie de cette ville venait d'être concédée par engagement au gouverneur de La Ferté-Milon, lorsqu'il capitula pour le château.

1595. 15 février. La garnison de Soissons, à la tête de laquelle Conant et Bellefont faisaient des courses jusqu'aux portes de Paris, est défaite, auprès de Villers-Cotterêts, par Hédouville, commandant royaliste de Crépy-en-Valois. L'armée espagnole prélude au siége de Cambrai, par celui du Catelet qui, attaqué le 19 juin, ne capitule au bout de cinq semaines, qu'après que tous les moyens de défense ont été détruits par l'explosion du magasin à poudre. Mayenne traitait alors avec le Roi; et comme c'est lui qui procura à Soissons, qu'il avait choisi pour sa résidence, les avantages que cette ville obtint à cette époque, il faut tenir son accommodement pour conclu, du moment qu'on la voit gratifiée de quelque concession. Il l'était donc, lorsque fut donné, en septembre, l'édit

qui créa le présidial de Soissons. Le siége de La Fère commence le 8 novembre : ce ne fut guère qu'un blocus. Henri IV eut d'abord son quartier-général à Travecy : mais il était le plus souvent à Folembrai. L'édit de création du bureau des finances de Soissons, est donné au camp de La Fère au mois de novembre. Parmi les autres actes émanés de l'autorité royale pendant le siége, à la fin de 1595, deux des plus remarquables sont le traité de paix conclu avec le duc de Lorraine, et les lettres patentes qui levaient les défenses de prendre des bulles et provisions en cour de Rome. Ces deux actes, datés de Folembrai, sont du mois de décembre.

François d'Orléans, comte de Saint-Pol, prenait dans ce temps-là le titre de duc de Château-Thierri.

96. Le blocus de La Fère continue. Le 13 mars, la place est ravitaillée par les Espagnols : elle capitule le 16 mai. L'accommodement de Mayenne avait été rendu public par un édit donné à Folembrai au mois de janvier, lequel lui accordait trois places de sûreté, dont la principale était Soissons. L'enregistrement de cet édit éprouva beaucoup de difficultés : il n'eut lieu qu'en avril, après deux lettres de jussion, ainsi que ceux concernant le présidial et le bureau des finances.

On voit par les dates de trente-trois édits et ordonnances donnés en 1596, pendant le siége de La Fère, que Henri IV avait son quartier-général à Servais, à Sinceny et à Travecy. Parmi les plus remarquables de ces actes de souveraineté, sont ceux qui concernent la création de la chambre de l'édit, la soumission des ducs de Nemours et de Joyeuse, la réduction des villes du Languedoc, et différentes concessions faites au clergé.

Une députation de ce corps était venue à Folembrai demander à Henri que le concile de Trente fut reçu en France. Une autre proposition, qui le surprit bien autrement, est celle de rendre les gouverneurs héréditaires. Le duc de Montpensier la lui fit à Saint-Quentin, dans le mois de juillet, au nom de la principale noblesse. Avait-elle pu croire que celui qui recouvrait son héritage à la pointe de l'épée, se laisserait traiter en roi fainéant?

1597. Le 1.er mai de chaque année, toute la jeunesse de Soissons, sous la conduite du Prince qu'elle avait élu le 25 avril, allait en armes cueillir le mai; et cette cérémonie était suivie de nombreux divertissemens. Le Présidial ayant défendu à ses jeunes officiers de se rendre aux ordres du Prince de la jeunesse, un arrêt du 2 décembre approuve sa résistance; et bientôt après l'usage tombe en désuétude.

Défaite de la garnison espagnole de Cambrai par celle de Guise.

1598. 2 mai. Traité de paix conclu à Vervins, entre la France et l'Espagne. La Capelle et Le Catelet sont restitués à la France. Henri n'a plus d'ennemis à combattre.

Premier contrat du futur mariage de César, duc de Vendôme, fils naturel d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, âgé alors de 4 ans, avec Françoise de Lorraine-Mercœur. Sa mère donne au jeune prince, qui était né à Couci pendant le siége de Laon, les terres de Vendeuil, d'Assy et de Saint-Lambert.

1599. Ordonnance sur les chasses, rendue le 12 janvier à Folembrai.

1604. Lameth, gouverneur de Couci, s'était maintenu jusqu'alors dans la jouissance des biens de la mense

abbatiale de Prémontré, sous le nom de son frère, à qui un brévetaire avait cédé ses droits. Un arrêt du conseil l'en dépossède, et autorise les religieux à nommer un Abbé.

6. Erection du marquisat de Moy.

7. Les justices seigneuriales de La Fère et de Marle sont érigées en bailliages royaux, par une déclaration du 29 décembre. Cette érection fut la conséquence de la réunion du domaine de Navarre à la couronne; réunion à laquelle Henri IV avait long-temps résisté.

4. Les Princes et une partie de la haute Noblesse, indignés de la grande faveur de Concini, se soulèvent contre la Cour. Ils se rendent maîtres de Soissons, où des conférences s'ouvrent entre eux et des commissaires du Roi, le 14 avril. Il en résulte le traité de Sainte-Ménehould, du 15 mai.

15. Nouvelle insurrection des mécontens, à qui les villes de Couci, de Laon et de Soissons sont livrées par les gouverneurs. Ils s'assemblent à Couci, en juillet; et la Cour y entame avec eux des négociations où l'on ne s'accorde pas. Prise de Château-Thierri, qui se rend le 30 septembre au prince de Condé et au duc de Bouillon.

16. Le traité de Loudun fait poser les armes, et l'emprisonnement du prince de Condé, arrêté le 1.er septembre, les fait reprendre. Les mécontens s'assurent de Soissons, de La Fère, de Couci et de Laon. Le duc de Longueville échoue dans la tentative, qu'il fait le 6 septembre, de leur procurer aussi Saint-Quentin. Ils signent, à la fin d'octobre, dans une ferme voisine de Soissons, une

ligue à laquelle accède le duc de Guise, que la Cour ne tarde pas à gagner. Les commissaires envoyés à Soissons pour ramener les autres confédérés, n'y réussissent pas. Château-Thierri rentre sous l'obéissance du Roi : il est donné en apanage à François d'Orléans, comte de Saint-Pol.

1617. Les Confédérés mettent garnison dans Chauny et parviennent à occuper Saint-Quentin. Ils attaquent Jean de Récourt, campé auprès de Marle, avec sa compagnie, et l'emmènent blessé à La Fère, où il est traité en criminel. Le duc de Guise leur enlève Rosoy à la fin de mars. Il tente de surprendre Laon la nuit du 1.er avril, et se retire, après avoir brûlé le faubourg de Vaux. Le 8, le comte d'Auvergne, rencontré près de Villers-Cotterêts par le duc de Mayenne, fils du chef de la ligue, éprouve un échec. Le 10, il investit Soissons où Mayenne s'était renfermé : il en presse vivement le siége. Le 14, la cavalerie de la garnison de Laon est mise en déroute près de Vailly. Le 24, comme on allait livrer un assaut général à Soissons, on y apprend la mort de Concini, maréchal d'Ancre ; et cet évènement fait cesser la guerre civile.

1621. Commencement de persécution contre les réformés. On les désarme à Laon, à La Fère, à Guise, à Saint-Quentin. Mansfeld appelé à leur secours par le duc de Bouillon, pousse un parti jusqu'à Pierrepont, où une troupe de cavalerie est défaite et perd le seigneur de Proviseux, son commandant.

1622. La baronnie de Couci avait été donnée en apanage à François de Valois, dont le père, Charles de Valois, était fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet.

Elle retourne à la couronne par la mort de François de Valois sans postérité.

La déclaration de 1607 disait que les appels des bailliages de La Fère et de Marle seraient portés dans tous les cas au parlement. Le bailliage de Laon, que cette disposition menaçait de la perte d'une partie de son ressort, se pourvût pour la faire annuller. Le 22 novembre 1621, on convint de quelques échanges de territoire, au moyen de quoi l'ancien droit de ressort du siége de Laon serait maintenu. Cette transaction est homologuée par arrêt du 2 avril suivant.

25. La peste enlève à Laon le tiers de sa population.

28. Le 22 janvier, François de la Rochefoucault, comte de Rouci, suspect d'intelligence avec les calvinistes de la Rochelle, est enlevé dans son château de Rouci, et conduit à Paris, où il est retenu jusqu'à l'année suivante.

L'abbaye de Saint-Paul-lès-Soissons se forme par la substitution de Religieuses à des moines du Val-des-Ecoliers.

30. Dans le mois de septembre, pendant une maladie de Louis XIII, le baron de Saint-Pierre tente sans succès de surprendre Laon.

31. Le 19 juillet, la Reine mère, échappée de Compiègne, se présente à La Capelle, où elle avait l'espoir d'être reçue. Le refus de lui en ouvrir les portes l'oblige de se retirer à Bruxelles; ce que son fils ne lui pardonna point.

Château-Thierri rentre dans le domaine royal par la mort du comte de Saint-Pol. Pendant le séjour que le Roi y fit, il fut rendu, le 12 novembre, diverses ordonnances sur les commissaires examinateurs.

1632. La navigation de l'Ourcq était abandonnée depuis un demi-siècle, et la rivière était retombée dans son ancien état. Louis de Foligny obtient, le 3 avril, des lettres patentes qui lui permettent de la rendre navigable depuis La Ferté-Milon, ou plus haut, si faire se peut, jusqu'à son embouchure dans la Marne, et qui lui concèdent pour vingt ans la jouissance de cette navigation.

1635. La guerre, qui venait d'être déclarée à l'Espagne, expose la Thiérache à des incursions, dans lesquelles l'abbaye de Foigny est fort maltraitée.

Erection de la terre de Saint-Simon en duché-pairie.

Engagement des domaines de Laon, Couci et Noyon, à Roger de Longueval.

Translation à Villers-Cotterêts des religieuses de l'abbaye de Saint-Remi de Senlis.

Les religieux de Nogent étaient chargés de distribuer aux pauvres de petites *miches* ou pains, le jour du Vendredi saint; et la police était faite alors par la jeunesse de Couci, ayant à sa tête son prince électif: elle était régalée à discrétion le jour du Mardi gras. Elle fut accueillie ce jour-là, non avec le banquet d'usage, mais par des huées et des injures qu'elle ne supporta pas avec patience. Les moines rendirent plainte. L'instruction se fit à Soissons; elle compromit le fils du Lieutenant-général du bailliage de Couci, et deux autres jeunes gens. Un jugement souverain des requêtes de l'Hôtel, rendu par contumace, les bannit pour trois ans du ressort du bailliage de Couci, avec injonction de garder leur ban, *sous peine de la hart*. Cette victoire des religieux les délivra des visites de la jeunesse.

6. Deux armées ennemies entrent en Thiérache, l'une sous les ordres du prince Thomas de Savoie, l'autre commandée par Jean de Werth et Picolomini. La Capelle, investie le 2 juillet, capitule le 6. Vervins n'oppose le 7 aucune défense. Le château de Surfontaine est pris et brûlé le 9. Dans Guise attaqué le 12, Guébriant fait une résistance qui détermine le prince Thomas à lever le siége. Le 15, le brave Jean de Récourt s'oppose au passage de la Serre tenté par les Espagnols, qui s'en vengent par le ravage de ses propriétés et l'incendie du Sart et d'Anguilcourt. L'ennemi est plus heureux à Bohain, à Etreux, et ensuite au Catelet, qui se rend en peu de jours, sur la fin de juillet. Hirson assiégé le 25 par le comte d'Isembourg, ne capitule que le 15 août. Ribemont, La Ferté-sur-Péron, Villers-le-Sec, Clairfontaine sont mis au pillage. L'abbaye de Montreuil est ruinée, et les religieuses sont réduites à errer d'asyle en asyle. Enfin une armée levée à la hâte met un terme aux progrès des Espagnols et aux inquiétudes de la capitale. Richelieu fait condamner à mort, par contumace, les deux commandans de La Capelle et du Catelet.

La peste enlève à St-Quentin plus de trois mille habitans.

Ouverture de la navigation de l'Ourcq. Le premiers bateaux arrivent à Paris, le 15 juillet.

37. La guerre, qui se fait cette année sur la frontière du nord, est purement défensive de la part des Espagnols. Une armée française s'était assemblée dans le Laonnois sur les bords de l'Aisne; et pour la mettre en état d'agir, de fortes contributions avaient été levées sur Beaurieux, Craonnelle, Chaudardes et autres lieux circonvoisins.

Turenne ouvre la campagne le 1.er juin par le siége d'Hirson, qui est pris le 12. Bohain, Ribemont, Etreux et le château de La Lobiette sont ensuite reconquis. La Capelle, attaquée le 1.er septembre, ne se rend que le 20 : on y avait perdu Bussy-Lameth, dont les services distingués allaient être récompensés du bâton de maréchal de France. Un seul échec fut mêlé à ces succès : une partie de la garnison de Landrecies tomba dans une embuscade près de Guise, et fut mise en déroute.

1638. Le Catelet, la seule place qui restât aux Espagnols de l'invasion de 1636, est emporté d'assaut le 14 septembre, après vingt-cinq jours de siége.

1642. La perte de la bataille d'Honnecourt essuyée le 26 mai, jette l'épouvante dans le Vermandois et la Thiérache, que l'ennemi vient ravager. Le comte d'Harcourt rassure le pays par une diversion qu'il fait dans le Hainaut, avec des troupes rassemblées à Hirson. Les religieuses d'Origny avaient fui à Saint-Quentin, et pendant leur absence, un incendie consuma le monastère, où s'était réfugiée la population des campagnes voisines.

1644. Un détachement de l'armée du comte de Buquoy fait une incursion en Thiérache, et pille le village de Landifay, le 13 avril.

La reine mère, Anne d'Autriche, prend au mois d'octobre possession du comté de Marle à titre de douaire ou d'apanage. Elle jouit aussi de La Fère au même titre.

1645. Donation de Château-Thierri à un sieur de Barados : elle fut révoquée presque aussitôt. Erection de la terre de Genlis en marquisat.

1646. Un Impôt sur les bourgeois, sous le nom de taxe des

aisés, occasionne des émeutes et fait couler le sang dans plusieurs villes, du nombre desquelles est Saint-Quentin.

Château-Thierri est offert à Turenne, pour prix de ses services : il le refuse généreusement, dans la crainte que l'indemnité due au duc de Bouillon, son frère, pour la cession de Sedan, n'en fut diminuée.

Les religieuses de Fervaques se fixent à Saint-Quentin.

647. Plusieurs incursions de l'ennemi sur la frontière du Vermandois sont réprimées, d'abord par les seuls habitans de Saint-Quentin, et ensuite par les mêmes habitans réunis à la garnison.

648. 2 juin. Le bourg de Crécy est pillé par l'ennemi. Les troubles de la fronde éclatent. Le vidame d'Amiens, à la tête d'un régiment suisse, obtient le passage par Aubenton, sous la condition qu'il n'y sera fait aucun tort; et au mépris de cette convention, la ville est saccagée.

Erection du marquisat de Cœuvres en duché-pairie, sous le nom d'Estrées. Les lettres ne furent enregistrées qu'en 1663.

649. Château-Thierri est concédé au duc de Bouillon, par un traité qui n'est arrêté définitivement que le 20 mars 1651.

En mai, l'archiduc Léopold, avec quarante mille hommes, s'arrête sous Laon, attaque et emporte le faubourg de Vaux, mais n'ose entreprendre le siége de la ville. Crépy et les villages voisins sont pillés deux fois par des troupes étrangères au service de France.

650. Le pays est à la fois le théâtre de la guerre civile et de la guerre étrangère. Le 14 mai, Le Catelet tombe au

pouvoir des Espagnols. Aubenton est pris et pillé par eux le 2 juin; et après avoir fait subir le même sort à Ribemont, ils font le 16 l'investissement de Guise. Ce siége est, après la bataille de Rethel, l'évènement le plus remarquable de la campagne. La ville ayant été emportée le 27, les habitans se retirent avec la garnison dans le château. Mais les vivres manquaient aux assiégeans; et la perte d'un grand convoi, qui leur fut enlevé le 29 auprès de La Capelle, les force à lever le siége le 2 juillet. Une médaille fut frappée en mémoire de ce succès; et pour honorer le courage des habitans, le maire et deux officiers municipaux furent anoblis. L'ennemi, en se retirant, met le feu au château de Vadencourt, pour se venger du mal que lui avait fait pendant le siége le marquis de la Plénoye, seigneur de ce lieu et commandant du régiment de Guise. Il fit aussi des dégâts considérables au château du Sart, en haine de la conduite brillante qu'avait tenue Jean de Récourt. Il brûla ensuite Etrée-au-Pont, Sorbais, Lusoir; et le 17 juillet, il mit le siége devant La Capelle, qui ne se rendit que le 3 août. Ce même jour 3, il attaqua Hirson, dont la défense se prolongea jusqu'au 29. Vervins lui ouvre ses portes le 6. Le 13, le principal corps d'armée des Espagnols se présente devant Marle, et le gouverneur, Pierre-Alexandre de Signier, ose, sans artillerie, y tenir assez, pour que le maréchal de Praslin puisse couvrir Laon. Quelques jours après, Deliège, attaqué dans le château de La Cloperie, par le général Sfondrate, réussit à le repousser avec une poignée d'hommes. Dans le même mois d'août, Turenne, qui combattait alors contre la France, partait

de Rethel, pour aller délivrer les princes prisonniers à Vincennes. Il avait pris Neufchâtel; il y avait passé l'Aisne; et il était déjà dans La Ferté-Milon, lorsque la translation des princes à Marcoussis fit manquer son projet. L'archiduc Léopold s'étant avancé dans la vue de le seconder, campa le 25 à Bazoches, d'où ses détachemens portaient de tout côté le fer et le feu. Ce fut apparemment dans cette circonstance que fut détruit le pont de Pontavert. L'ennemi brûla les tours de l'église du Mont-Notre-Dame; et les habitans, qui s'y étaient réfugiés, y trouvèrent une mort cruelle. Braine fut pris et pillé dans les derniers jours d'août. Il en fut de même de l'abbaye de Vaucler. La ville de Soissons fut menacée le 30; et toute la campagne environnante eut beaucoup à souffrir jusqu'au 18 septembre. Un prieur de Coincy, nommé Bataille, osa défendre sa maison contre un parti de mille à douze cents hommes, et le fit avec succès. Le 9 septembre, six mille Espagnols vinrent occuper Montcornet : ils y restèrent jusqu'à la fin de ce mois; et ils employèrent ce temps à désoler le pays par leurs courses.

La terre de Nogent-l'Artaud est érigée en duché-pairie de La Neuville. Mais les lettres n'ayant pas été vérifiées par le parlement, l'érection resta sans effet.

651. Le 21 février, quatre mille Espagnols viennent occuper Rosoy, et y restent jusqu'au 12 avril, au grand dommage du pays environnant. Dans le même mois de février, le commandant d'Hirson se rend maître par surprise du château voisin de La Lobiette. Le 1.er mai, le général Rose déloge de Saint-Michel le capitaine Pétré qui l'occupait pour les princes, et met ce bourg à contribution. Peu

après Vervins est rendu en deux jours au marquis de Castelnau. Condé ayant levé en septembre l'étendart de la révolte, Tavannes, son ami, s'établit à Marle avec des troupes dont il tolère la licence, pour mieux s'assurer d'elles, et qui commirent dans le pays tous les excès imaginables. Il n'en fut délivré qu'au bout de soixante-six jours, par l'arrivée de Castelnau avec des forces supérieures. Le 21 octobre, le duc de Wirtemberg attaque Vervins, avec huit mille cinq cents hommes et du canon. La ville est si bien défendue par ses seuls habitans, que l'ennemi s'éloigne au bout de deux jours. Mazarin était alors fugitif, proscrit et même excommunié. Manicamp, qui commandait à La Fère, ne permit point qu'on y fulminât l'anathème; et l'évêque de Laon se disposait à aller en personne lever son opposition, quand le cardinal rentra plus puissant que jamais.

Lettres patentes du 10 mars, portant que désormais la seigneurie de Gandelu relevera directement de la grosse tour du Louvre.

Arrêt du parlement, du 8 mai, qui fait défenses au prévôt de Soissons de prendre le titre de maire et d'en faire aucune fonction.

1652. Les démêlés intérieurs secondant les armes de l'étranger, tout le pays continue d'être en proie à des calamités dont le tableau est encore à faire. Couci, qui tenait pour la fronde, est attaqué à la fin d'avril par le maréchal d'Estrées. Le 19 mai, la garnison évacue la ville et se renferme dans le château, dont l'arrivée d'un gros corps de troupes lorraines fait lever le siége : il fallut même leur abandonner aussi la ville le 28. Dans le même mois elles prennent et pillent Château-Thierri.

L'inobservation d'un traité fait le 6 juin, avec le duc de Lorraine, Charles IV, ramène ses troupes dans le Laonnois. Elles s'établissent pendant la moisson à Pontavert et dans les villages voisins, et y commettent les plus grands désordres : leurs courses s'étendent jusqu'aux faubourgs de Laon. Le 4 juillet, les royalistes et les frondeurs en viennent aux mains dans la ville de Marle, et l'avantage demeure aux frondeurs dans un combat qui coûte la vie à beaucoup de monde, et à la suite duquel les royalistes cherchent leur salut dans la fuite. Dans la nuit du 17 au 18, cinq cents Espagnols font une vaine tentative pour s'emparer de Pierrepont, qu'ils reviennent attaquer le 25, avec plus de succès. Le 22, un corps plus considérable se rend maître du fort d'Assis et met le feu au village. Le 24, Crécy éprouve un pareil sort. Dans le même temps l'abbaye de Vaucler, qui avait été déjà pillée en juin par les Lorrains, l'est de nouveau, durant six jours, par les Espagnols. Cependant quinze mille Espagnols, marchant contre Laon, s'arrêtaient à Chambry : on les détermina, le 25 juillet, à s'éloigner moyennant une grosse somme. Le 10 août, l'abbaye de Thenailles est incendiée et les religieux mis en fuite. Dans le même mois, une armée espagnole, après s'être arrêtée à Ribemont pour le malheur de ses habitans, va mettre le siége devant Chauny, qui capitule après six jours de tranchée ouverte. Cette perte est compensée par la reprise de Couci, qui se rend le 14 septembre, et dont ensuite on détruisit les principales fortifications. En octobre, l'armée ennemie, à qui Turenne venait d'échapper par une belle retraite, vient camper entre Soissons, La Ferté-Milon et Château-

Thierri. Une grande étendue de pays fut ruinée par le ravage qu'elle fit jusque dans les vignobles du Laonnois. Elle fit contribuer Braine, brûla le château de Cramaille, mit au pillage Fère-en-Tardenois ; mais elle échoua devant La Ferté-Milon, dont elle entreprit le siége. Vervins pris en quatre jours, sur la fin du même mois, trouve le moyen de se soustraire, le 2 novembre, à la domination des étrangers.

Un sieur Arnoul, cessionnaire de Foligny, ayant étendu de trois lieues la navigation de l'Ourcq, en la faisant remonter de La Ferté-Milon jusqu'à Crosne, obtient, à titre d'indemnité, une prolongation de dix années de jouissance.

Les religieuses de l'abbaye de Montreuil se fixent, avec leur Véronique, dans un des faubourgs de Laon.

Le contrat d'échange par lequel le duché de Château-Thierri était cédé au duc de Bouillon, reçoit son exécution; et Château-Thierri est érigé en pairie par des lettres patentes qu'il fallut renouveler en 1665.

1653. Le 19 janvier, prise de Vervins par Condé. Turenne reprend cette ville le 28, tandis que Condé, qui venait de s'emparer de Rethel, laissait piller Rosoy par ses soldats, et mettait à contribution le bourg et l'abbaye de Saint-Michel. Le 27 juillet, ce prince attaque, avec trente mille combattans, le château de Ribemont, où cinquante hommes osent tenir quarante-huit heures, afin de donner à Turenne le temps de couvrir Saint-Quentin. Le château et la ville furent livrés aux flammes. Etait-ce la fureur, plutôt que l'admiration, qu'une telle action devait exciter chez un héros ? Dans le même mois de juillet, les habitans de Saint-Quentin donnent une belle

preuve de courage, en allant dégager, près d'Origny, le comte de Grandpré, qui, avec quatre cent cinquante chevaux seulement, avait six mille hommes sur les bras.

54. Engagement du comté de Marle au cardinal Mazarin, dans la famille de qui il resta cent douze ans.

555. En juin, pendant le siége de Landrecies, Condé, campé à Vadencourt pour intercepter les convois, désole tout le pays par ses détachemens, et s'avançant jusqu'à Renansart, oblige le Roi à quitter La Fère, où il ne se croyait pas en sûreté. En juillet, on commence le siége de La Capelle, et on l'abandonne, pour aller attaquer les places de Condé et de Saint-Guilain. Le 29 août, Le Catelet est pris d'assaut, et la garnison passée au fil de l'épée.

556. Les courses de la garnison de Rocroi désolent le Laonnois, où il n'y avait pas de troupes pour tenir la campagne; il fallut que la ville de Laon et tout le plat pays se soumissent à lui payer contribution, après y avoir été autorisés par le Roi. Le 27 septembre, prise de La Capelle, après neuf jours de siége. Une médaille fut frappée pour célébrer cet évènement. Un parti ennemi est défait près de Dizy, par le comte de Grandpré. Un autre est taillé en pièces près de Laon, par la garnison de La Capelle.

557. La garnison de Rocroi continue ses incursions partout où l'on n'a pas traité avec elle. Elles ne lui réussissent pas toujours. Un parti de trois cents chevaux reçu avec vigueur par les habitans de Filain et ensuite par ceux de Craonne, perd son chef et une soixantaine d'hommes. Condé fait de vains préparatifs pour surprendre La Capelle. L'ennemi échoue contre le fort d'Assis, qu'il

attaque le 29 juillet. Les fortifications de La Capelle sont rasées.

1661. Louis XIV révoque par des lettres de novembre, qui ne furent vérifiées que le 2 juin 1665, les concessions de la navigation de l'Ourcq qu'Arnoul avait obtenues, parce qu'il la laissait périr. Elle est concédée sans terme au duc d'Orléans. L'avant-dernier prince de cette maison la perfectionna en 1784, en faisant creuser, sur plusieurs points, un nouveau lit à la rivière. C'est vers ce temps que le chapitre de Bazoches, réduit à deux ou trois chanoines, est supprimé.

1662. En juillet, lettres patentes qui autorisent le duc de Guise à rendre l'Oise navigable depuis Noyon jusqu'à La Fère, et de La Fère à Chauny et Sampigny.

1664. Edit qui défend d'exercer la religion calviniste à Landouzy, Gercy, Lemée et Fontaine-lès-Vervins. Dès l'année précédente il y avait eu des infractions de l'édit de Nantes dans les provinces méridionales.

1665. Concession d'un privilége exclusif à une compagnie pour la fabrication des glaces projetée à Paris et à Saint-Gobain.

Lettres patentes du 17 juillet, sur un arrêt du conseil, lesquelles donnent à Soissons un maire électif, et attribuent aux maire et échevins la police de la ville, telle que le prévôt l'avait exercée. L'exécution en fut retardée jusqu'en 1668, par quelques contestations entre le Corps de ville et le Présidial.

1667. Le Vermandois est donné en apanage à Louis de Bourbon, fils naturel de Louis XIV et de la duchesse de La Vallière.

Ribemont est pillé par la garnison de Cambrai.

l. La peste venue d'Angleterre est apportée à Soissons par un régiment qui arrivait de Flandre. Elle gagne Laon, où elle fait de grands ravages.

). Une fabrique de serge était alors en grande activité à Neuilly-Saint-Front et comptait jusqu'à 60 métiers battans. Elle reçoit le 13 août des réglemens semblables à ceux des manufactures d'Orléans et de Troyes.

o. L'abbaye de Clairfontaine est détruite par l'ennemi.

1. Translation de l'abbaye de Clairfontaine à Villers-Cotterêts.

Un arrêt du 19 mars, juge, contre les officiers du présidial de Soissons, que les appels du comté-pairie de cette ville doivent être portés dans tous les cas au parlement de Paris.

72. Don du marquisat de Couci à Philippe de France, duc d'Orléans, pour compléter son apanage.

74. En mai, un parti ennemi de quinze cents hommes se jette sur le Vermandois, y brûle quelques villages, est repoussé avec une grande perte par les habitans de Vendeuil, et s'étant avancé jusqu'à la vue de La Fère, est forcé de faire retraite.

Les fortifications du Catelet sont détruites. Union du chapitre du Mont-Notre-Dame au séminaire de Soissons. Erection de l'académie de cette ville.

78. Le comte d'Albret, qui entretenait un commerce de galanterie avec la comtesse de Lameth, dite *la belle Picarde*, est tué dans le parc du château de Pinon. Un rendez-vous nocturne, qui lui avait été donné par cette dame, lui fut fatal. Attaqué par trois domestiques armés, il n'avait succombé qu'après avoir fait mordre la

poussière à un des assassins. Albret était le dernier rejeton de cette illustre famille.

1683. La mort du comte de Vermandois fait rentrer le Vermandois dans le domaine de la couronne. La terre de Manicamp est érigée en comté vers ce temps.

1685. Révocation de l'édit de Nantes, et destruction des prêches nombreux que les protestans avaient dans le Laonnois, la Thiérache, le Vermandois et la Brie: les principaux étaient ceux de Crépy, Rouci, Nogentel, Landouzy, Gercy et Lemée. Les trois derniers étaient déserts depuis l'édit de 1664.

On trouve à Soissons une pierre monumentale, qui constate qu'Auguste y dédia un temple à Isis et à Sérapis. Le séjour des Romains dans le département de l'Aisne est indiqué par beaucoup d'autres monumens, dont les plus considérables sont les deux camps de Vermand et de Saint-Thomas, et celui qui, voisin du village de Maquenoise appartenant au royaume des Pays-Bas, est un des points de l'extrême frontière de la France. Si, comme on le prétend, la formation de celui-ci remonte jusqu'à César, il pourrait être regardé comme l'antiquité la plus importante du département de l'Aisne, où il est situé. Souvent aussi l'on rencontre des monnaies romaines, et en dernier lieu on en a trouvé des dépôts nombreux à Chery-lès-Pouilly, à Chévresis-lès-Meldeux, à Vailly, à Septvaux et à Lappion.

On découvre vers ce temps à Bourg une mine d'alun: mais la disette de bois ne tarde pas à en faire cesser l'exploitation.

Quatre colonnes milliaires qui, d'après leurs inscriptions, datent des règnes de Septime Sévère et de

Caracalla, ont été trouvées, l'une à une demi-lieue de Soissons, l'autre à Vic-sur-Aisne, et les deux dernières sur la chaussée qui conduisait de Soissons à *Contraginum*. Celles-ci ont été transportées à Juvigny.

. Commencement de la fabrication des glaces à Saint-Gobain. Le 2 octobre, tremblement de terre si considérable, que la grosse tour de Couci se fendit du haut en bas, et que l'ordre des saisons en fut dérangé.

5. Création du bailliage de Villers-Cotterêts.

4. Nouvelle érection de Guise en duché-pairie, en faveur du prince et de la princesse de Condé.

0. Création de la juridiction consulaire de Saint-Quentin pour les matières commerciales.

2. Expédition de Growestein dans la Thiérache et le Laonnois. Après avoir passé l'Oise le 6 juin, à la tête de trois mille chevaux, ce partisan hollandais parcourut dans l'ordre suivant et mit à contribution Proisy, La Ferté-sur-Péron, Crécy, Mortiers, Cohartille, Verneuil-sur-Serre, Chantrud, Granlud, Marle, Pierrepont, Cuirieux, Machecourt, Goudelancourt-lès-Pierrepont, Ebouleau, Bosmont, Chaourse, Vervins, Le Val-Saint-Pierre, Sissonne, Goudelancourt-lès-Berrieux, Berry-au-Bac et Neufchâtel. Growestein se présenta aussi à Liesse; mais il trouva les habitans en état de défense, et n'osa perdre du temps à une attaque. Dans le même temps, Pourrier de Sansay, fermier de Cour-Jumelle, avec ses domestiques dont la ruse avait grossi le nombre apparent, faisait prisonnier tout un parti ennemi qu'il conduisit à Guise.

1714. Erection de la terre de Caulaincourt en marquisat. Combien citerait-on de familles datant des croisades qui,

comme celle de Caulaincourt, possèdent encore la terre d'où vient leur nom?

1719. Etablissement de l'école d'artillerie de La Fère; école fameuse, ne fut-ce que pour avoir produit le seul des conquérans venus après César, qu'on puisse lui comparer.

1722. La persécution contre les Jansénistes de Laon commence sous le court épiscopat de Saint-Albin.

1723. Lettres patentes pour le desséchement des marais du Laonnois.

1724. La persécution contre les Jansénistes continue à Laon avec une extrême violence, pendant les 17 ans que siége La Fare, successeur de Saint-Albin.

Caignart de Marcy, acquéreur des droits des héritiérs du duc de Guise, est autorisé, par un édit de septembre, à ouvrir un canal de communication de la Somme avec l'Oise, et à rendre la Somme navigable depuis Saint-Quentin jusqu'à Amiens.

1727. Une compagnie se forme, dans le but de construire, en exécution des lettres patentes de 1723, un canal navigable qui rassemble les eaux des marais du Laonnois, et les conduise dans l'Oise. Il aurait pris le nom de *Canal de Laon*. L'opposition des communes riveraines fait échouer cette entreprise.

1728. 14 juin. Ouverture du congrès de Soissons, où il s'agissait de terminer tous les différens entre les puissances de l'Europe. Il dura jusqu'au mois de juin de l'année suivante et n'eut aucun résultat.

Formation d'une première faïancerie à Sinceny.

1730. Union de l'abbaye de Saint-Martin de Laon à l'évêché de cette ville.

1731. 2 septembre. Arrêt du conseil qui supprime une *ins-*

truction pastorale de M. l'évêque de Laon (La Fare) *contre les réquisitoires de M. Gilbert, avocat général*, etc., au sujet des disputes religieuses sur le Jansénisme.

2. 4 juin. Lettres patentes qui subrogent Crozat aux droits de Caignart de Marcy, pour la construction du canal de jonction de la Somme à l'Oise. Ce canal a sa direction de Saint-Quentin à Chauny; et une branche de communication se dirige de Fargniers vers La Fère.

7. 11 novembre. Arrêt du conseil qui supprime un ouvrage ayant pour titre, *Instruction pastorale de M. l'évêque de Laon* (La Fare) *sur l'autorité que Jésus-Christ a donnée à son église.*

8. Achèvement du canal de jonction de l'Oise avec la Somme. Il a pris les noms de *Canal de La Fère* et *Canal Crozat.*

0. L'hommage que les religieux de Nogent rendaient aux sires de Couci, était digne du siècle grossier où il avait pris naissance. Leur fermier, monté sur un cheval isabelle, dont la queue et les oreilles étaient coupées, suivi d'un chien roux qui n'avait non plus ni queue, ni oreilles, et portant des rissoles dans un sac, se présentait sur la place de Couci. Là, en présence du Bailli et des officiers municipaux, il faisait trois fois le tour d'une croix, en donnant trois coups de fouet. Il mettait ensuite pied à terre devant les quatre lions de pierre placés à la porte de l'église, et montant sur la table qui porte le plus grand, il y recevait l'acte de son hommage. Il finissait par distribuer ses rissoles au peuple. S'il avait manqué un seul clou aux fers du cheval, ou si l'animal incivil avait fait quelque ordure pendant la cérémonie, le cheval et tout l'attirail étaient confisqués au profit du

seigneur. Vers 1740, le pieux fils du Régent convertit ce devoir féodal en une prestation annuelle de cent cinquante livres, appliquée à l'instruction de la jeunesse.

1744. Louis XV tombé dangereusement malade à Metz, dans le mois d'août, est administré par l'évêque de Soissons, Fitz-James, qui lui fait promettre de rompre avec la duchesse de Châteauroux, sa maîtresse.

1745. Destruction de l'abbaye de La Barre à Château-Thierri. Il paraît que la cause en fut une aventure scandaleuse semblable à celle que La Fontaine a brodée dans le conte *des Lunettes*.

1747. Caignard de Marcy avait présenté, en 1746, un mémoire au Roi, où il faisait sentir l'utilité d'un canal qui joindrait la Somme à l'Escaut : il est autorisé à en faire faire les plans et devis. La dépense fut évaluée à deux millions quatre-vingt-dix-sept mille huit cents livres; et il fut décidé que les avantages du canal ne compenseraient pas la dépense.

1751. 25 janvier. Lettres patentes portant union à l'apanage d'Orléans des domaines de Laon, Crépy-en-Laonnois et Noyon, lesquels reçurent ensuite le titre de comté de Vermandois. Le duc d'Orléans s'était fait subroger aux droits de la maison de Longueval, par un arrêt du conseil, du 21 septembre 1750.

1753. La Grand'chambre du parlement de Paris est exilée à Soissons, pour avoir déplu à la Cour par sa fermeté dans la querelle de la magistrature et du sacerdoce, au sujet des refus de sacremens.

Erection en marquisat sous le titre de Nazelle, des terres de Neufchâtel, Menneville, Pignicourt et Proviseux.

1757. Découverte à Cessières du fossile pyrito-alumineux,

ment appelé *cendres noires*. La Thiérache doit à cet engrais le commencement de sa prospérité. Comme presque toutes les découvertes utiles, celle-ci eut à triompher d'objections qui la représentaient comme dangereuse.

58. Suppression des bailliages de Couci et de Villers-Cotterêts.

60. Union de la mense abbatiale de Saint-Jean de Laon à l'école militaire.

61. Etablissement des sociétés d'agriculture de Soissons, Laon et Saint-Quentin.

Un incendie dévore une grande partie du bourg d'Origny-Sainte-Benoîte.

762. 1.er avril. Les Jésuites sont forcés de quitter Laon, en vertu d'arrêts du parlement de Paris, des 7 septembre 1761 et 17 février 1762. C'était le prélude de leur expulsion de toute la France, qui ne fut ordonnée que par un édit de septembre 1764.

766. Edit et lettres patentes de juin, qui ordonnent que le bailliage royal séant à Ribemont sera transféré à Guise. Cette translation ne s'effectua qu'en 1768.

Les religieux de l'abbaye de Chézy sont réunis à ceux de Saint-Crépin-le-Grand.

1767. Le canal Crozat est acheté par le Roi et réuni au domaine de la couronne.

Le duc de Chaulnes fait agréer le plan du canal de Picardie proposé par Laurent, et l'idée hardie d'une galerie souterraine, qui devait parcourir un espace de sept mille vingt toises depuis le Tronqu[illegible] qu'à Vendhuille.

768. Henri-Daniel Cottin, négoc[illegible] obtient le premier des lettres [illegible]

de l'édit d'octobre 1767, pour les talens dont il a fait preuve dans le commerce.

1769. 24 février. Arrêt du conseil qui ordonne la construction du canal de Picardie, et charge Laurent de la diriger.

1770. 1.er juillet. Arrêt du conseil qui ordonne la construction d'un canal de navigation qui, partant de Saint-Simon, et passant par Ham, Péronne, Bray et Corbie, aboutisse à Amiens, et rende la Somme navigable jusqu'à la mer. Les travaux sont commencés sur le champ.

Arrêt qui juge contre les officiers du présidial de Laon, que les appels du bailliage royal et ducal de Guise doivent être portés au parlement, même dans les cas présidiaux.

1771. Mort de Charles Godefroi, duc de Bouillon, qui, en haine de son fils unique, avait disposé par testament de ses duchés, du nombre desquels était celui de Château-Thierri, en faveur du comte d'Auvergne, son cousin issu de germain.

1772. 14 juillet. Arrêt du conseil qui rend à la ville de Saint-Quentin la liberté d'élire ses officiers municipaux : elle en avait été privée en vertu de l'édit de novembre 1771, qui érigeait les fonctions municipales en titre d'offices.

1775. Les inquiétudes inspirées au gouvernement sur la possibilité de l'exécution du projet du célèbre Laurent, déterminent le contrôleur général Turgot à suspendre les travaux du canal de Picardie.

29 mai. Arrêt du conseil qui, après la discussion la plus approfondie des anciennes franchises de la ville de Saint-Quentin, décide que les maisons et héritages

situés sur son territoire, continueront d'être exempts de tous droits censuels et féodaux, comme étant tenus en franc-aleu.

76. Rapport, au nom de l'académie des Sciences, par D'Alembert, Condorcet et Bossu, qui proposent de substituer au canal Laurent, un autre canal qui joindrait l'Oise à la Sambre, sauf à réunir ensuite la Sambre à l'Escaut.

On peut fixer à cette époque l'origine du hameau de La Bovette qui est une dépendance du bourg de St-Michel-Rochefort, et qui est aujourd'hui composé de cent quinze maisons. Sa naissance et ses accroissemens sont dus aux trois causes qui font prospérer la Thiérache, c'est-à-dire, à l'usage de l'engrais pyrito-alumineux, au partage des communaux et à la division des propriétés.

778. Godefroi, Charles-Henri, duc de Bouillon, fait casser le testament de son père, et prend possession du duché de Château-Thierri.

779. Les officiers du siége de La Fère avaient tenté de se soustraire à la supériorité du bailliage de Laon. Le parlement saisi de la contestation ordonne, par arrêt du 13 juillet, que les parties se retireront par devers le Roi, pour le faire expliquer, et cependant que l'arrêt de 1622 s'exécutera.

780. Suivant un ancien usage, le chapitre de Laon faisait citer le Roi, par ses officiers de justice, à la messe de la Chandeleur, pour présenter en qualité de seigneur de La Fère, ce qu'on appelait *un flambeau de vasselage;* et si ce prétendu devoir n'était rempli, défaut était donné contre lui, ainsi que contre un simple particulier. L'opposition du procureur du Roi fait cesser

une pratique aussi contraire à la loi des fiefs, qu'irrespectueuse pour la majesté royale.

Rétablissement des bailliages de Couci et de Villers-Cotterêts.

1781. L'empereur Joseph II visite le canal de Picardie, dont, à sa grande surprise, il trouve les travaux toujours suspendus. Il ne faut pas oublier dans quels termes ce prince spirituel témoigna son admiration pour un tel ouvrage. « Je suis fier d'être homme, quand » je vois qu'un de mes semblables a osé concevoir et » pu exécuter une entreprise aussi hardie. »

1783. Lettres patentes qui autorisent la famille Laurent à faire continuer le canal de Picardie, la chargent de fournir la moitié des fonds nécessaires, et lui abandonnent pendant cent huit ans les droits à établir sur la navigation. Le parlement refuse de vérifier ces lettres, et la suspension continue.

1786. Etablissement à Urcel d'une première fabrique de sulfate de fer ou vitriol.

1787. Edit de juin portant création d'assemblées administratives. En conséquence sont établies une assemblée provinciale du Soissonnais dans la ville de Soissons, et des assemblées d'élection dans les villes de Soissons, Laon, Château-Thierri, Guise et Saint-Quentin.

1789. Assemblées bailliagères en mars pour l'élection des députés aux états généraux. Les bailliages de Laon, Noyon, Chauny, Guise, La Fère et Marle s'assemblent à Laon, et y nomment trois députations composées chacune de quatre membres, dont un pour le clergé, un pour la noblesse et deux pour le tiers-état. Les bailliages de Saint-Quentin, Soissons, Château-Thierri

et Villers-Cotterêts se réunissent séparément dans ces quatre villes, pour y nommer chacun une députation. Le 2 mai, présentation au Roi des députés du tiers-état du royaume. A leur tête marchaient ceux du Vermandois nommés à Laon, comme représentant le premier bailliage de France.

1790. Décret du 15 janvier qui règle la circonscription du département de l'Aisne, et le divise en six districts. La première assemblée électorale est chargée de proposer pour chef-lieu l'une des deux villes de Laon ou de Soissons. Les électeurs des deux districts de Chauny et de Guise doivent aussi proposer la réunion ou le partage des établissemens. Autre décret du 2 juin qui, en conséquence du vœu exprimé par quatre cent treize électeurs sur quatre cent cinquante, déclare Laon chef-lieu du Département. Dans le district de Chauny, cette ville obtient l'administration, et le tribunal est donné à Couci. Dans celui de Guise, où la rivalité des deux villes de Guise et de Vervins avait fait éclater quelques troubles, un décret du 18 août fixe l'administration à Vervins et le tribunal à Guise; et le district prend le nom de Vervins. L'Evêché est fixé à Soissons, par décret du 12 juillet. Dans l'assemblée électorale qui se tient à Laon pour le choix du premier évêque, un saint homme, Flamain, dernier abbé de Guissy, réunit tous les suffrages, et se défend d'accepter sa nomination.

1791. 10 juillet. Loi qui place Guise parmi les places de guerre de seconde classe, Saint-Quentin et La Fère parmi celles de troisième classe.

1792. Un camp se forme à Soissons, après le 10 août. Le soldat qui ne connaissait plus le frein de la discipline,

s'y livre à d'horribles violences, dont plusieurs militaires et un habitant sont les victimes.

§. IX.

RÉPUBLIQUE.

1793. Après la prise de Valenciennes, l'ennemi s'avance dans les districts de Saint-Quentin et de Vervins. Bohain est pris et pillé le 1.er septembre. Le 13, une levée en masse partait de Laon, et grossie dans la route jusqu'au nombre de quinze mille hommes, s'arrête à Guise, dont elle change le nom en celui de *Réunion-sur-Oise:* elle se dissout peu après, sans avoir été employée à rien d'utile. Le 8 novembre, les avant-postes de l'armée de Jourdan, attaqués près de Guise par le prince de Wirtemberg, le mettent en fuite. Un décret de la convention, du 29 octobre, change le nom de Château-Thierri en celui d'*Egalité-sur-Marne*.

1794. Au commencement de la campagne, une armée française était rassemblée entre Guise et Landrecies. Le 17 avril, combats du Noiret (petite rivière qui se jette dans l'Oise à Vadencourt). L'armée alliée vint attaquer les Français: elle marchait sur plusieurs colonnes, dont une se dirigea par Fesmy et Oisy; une avec le quartier-général de l'empereur d'Autriche, par Wassigny; une par Vaux et Bohain, et une par Prémont. Les Français n'étant pas en force, effectuèrent leur retraite sans grande perte, en se repliant derrière le Noiret, et vinrent se reformer sur l'Oise. Tandis qu'un corps hollandais investissait Landrecies, Cobourg, pour couvrir le siége, prenait

position près de Guise, et Clairfait s'avançait dans une reconnaissance jusqu'à Hannape. Le 20 avril, une division française campée dans les environs de Guise, chasse l'ennemi d'Etreux et de Vénerolles, et le force même d'évacuer Bohain, Prémont et d'autres postes voisins.

95. 11 octobre. Etablissement des tribunaux civils de Département substitués à ceux de district. Laon est le siége de celui de l'Aisne. Les appels en sont portés aux tribunaux de l'Oise, du Nord et des Ardennes; et il reçoit les appels des tribunaux des Ardennes, de la Marne, du Nord et du Pas-de-Calais.

99. 7 janvier (18 nivôse an 7). Décret qui distrait du département de l'Aisne le canton d'Orbais composé de huit communes, et le réunit au département de la Marne.

300. 17 février. Création de préfectures dans chaque chef-lieu de Départemens. Celui de l'Aisne est divisé en cinq arrondissemens communaux, dont le territoire est le même que celui des districts, à l'exception de celui de Laon, qui comprend les deux districts de Laon et de Chauny. 18 mars, suppression des tribunaux civils de Département, au lieu desquels est créé un tribunal de première instance par chaque arrondissement communal. Erection de tribunaux ou cours d'appel, où doivent être portés les appels des tribunaux de première instance. Ceux du département de l'Aisne sont placés dans le ressort de la cour d'Amiens.

1801. 25 janvier. Arrêté du gouvernement qui charge le Ministre de l'intérieur de lui faire un rapport sur la continuation du canal de Saint-Quentin.

1802. Publication du concordat du 15 juillet 1801, en

vertu duquel Soissons conserve le siége épiscopal du département de l'Aisne.

Une Statistique de ce Département est publiée par Dauchy, son premier préfet.

Un plan pour la continuation du canal de Saint-Quentin est définitivement arrêté. Le projet présenté autrefois par l'ingénieur Devic, obtient la préférence; et la partie souterraine est réduite à moitié de ce qu'elle devait être d'après celui de Laurent. L'honneur de l'invention reste toujours à ce dernier.

Une loi du 19 mai porte qu'il sera ouvert un canal de dérivation de la rivière d'Ourcq, pour en amener les eaux à Paris.

§. X.

EMPIRE.

1804. Cette année fait époque pour le commerce de Saint-Quentin. Les manufactures en laine avaient fait place à la fabrication en lin, que remplace maintenant celle en coton; l'exemple de cette dernière révolution est donné dans la filature de Roupy. L'industrie manufacturière de Saint-Quentin, par la dextérité des mains qu'elle emploie, triomphe toujours de l'inconstance de la mode.

Le 14 novembre, le précieux vase de Ptolémée qui, le 17 février précédent, avait disparu du cabinet des médailles de Paris, se retrouve dans un jardin du bourg de Rosoy, où le voleur était venu l'enfouir.

1805. Décret du 8 mars qui ordonne que le canal de l'Ourcq sera rendu navigable; et qu'il sera ouvert des communications de ce canal, d'abord avec l'Aisne à Soissons,

et ensuite à partir de cette ville, avec l'Oise près de Chauny, en convertissant le canal de dérivation en un canal navigable, sans faire cesser la navigation de la rivière. Le décret devait procurer au pays le bienfait d'une double navigation.

Le 5 avril est inscrit comme un jour de deuil, dans les fastes du Département. C'était un dimanche, jour de la fête de Beautor. Toute une pension de jeunes personnes en revenait sur une barque qui transportait des boulets à l'arsenal de La Fère, La charge s'étant tout-à-coup portée entièrement du même côté, la barque chavira ; et vingt-cinq vierges, des plus honnêtes familles du pays, dont plusieurs étaient des filles uniques, périrent avec l'institutrice. Ce déplorable évènement, sur lequel la poësie et le dessin se sont essayés, répandit la consternation jusque dans Paris.

806. Les travaux du canal de Saint-Quentin sont dans la plus grande activité. Une loi du 3 avril établit, sur onze départemens, une taxe dont le produit est destiné tant à faire face à la dépense, qu'à rectifier la navigation de l'Oise entre Chauny et Sampigny.

810. La Cour de justice criminelle du département de l'Aisne est supprimée, ainsi que toutes les autres, par une loi du 20 avril. Une Cour d'assises la remplace.

Le canal de Saint-Quentin est livré à la navigation.

814. Le département de l'Aisne est envahi par les armées des puissances coalisées contre la France. Le 9 février, le maréchal Macdonald, poursuivi par le prussien Yorck, fait sauter le pont de Château-Thierri, et essaie de défendre la ville : mais l'ennemi passe la rivière sous le feu des Français, et les oblige à se replier. Le 11,

les Russes sont chassés du village de Marchais, et obligés de se jeter dans la forêt de Nogent. Le 12, ils entrent par capitulation dans la ville de Laon laissée sans défense. Combat de Château-Thierri, où les alliés sont défaits. Le 13, la ville de Saint-Quentin sommée de recevoir garnison ennemie, s'y refuse. Le 14, Napoléon donnait de Château-Thierri des ordres pour l'action qu'il devait engager à Vauchamp, dans la journée, contre Blucher, à qui il se flattait de *donner*, et à qui il donna en effet *une bonne leçon*. Sa lettre est dans la collection des autographes de la bibliothèque de Laon. Ce même jour 14, les Russes enlèvent de vive force Soissons, où commandait le général Rusca, qui y perd la vie. Ils l'évacuent presque aussitôt. Le 26, ils entrent à Chauny, et y frappent une forte contribution. Le 27, La Fère est rendue à une brigade prussienne : l'arsenal est pillé.

Le 2 mars, Soissons ouvre ses portes aux alliés. Le 3, leur arrière-garde essuie un échec à Neuilly-Saint-Front. Le 4, deux chocs de cavalerie ont lieu entre Braine et Courcelles. Les habitans de Rouci et de quelques villages voisins, à la tête desquels le général Guyot charge avec deux escadrons, enlèvent, auprès de Concevreux, un convoi de trois cents voitures à un gros détachement ennemi. Winzingerode et Bulow opèrent leur jonction avec Blucher, qui doit son salut à la capitulation de Soissons. Le 5, attaque des faubourgs de cette ville par les Français aux ordres des maréchaux de Raguse et de Trévise : incendie de l'hôtel de ville. Le 6, un gros de cavalerie française enlève le pont de Berry-au-Bac qu'une brigade de cavalerie russe défendait ; et

la ferme d'Hurtebise prise par les Français est reprise par les Russes. Le 7, bataille de Craonne gagnée sur les Russes, après des prodiges de valeur. Les alliés se concentrent à Laon, au nombre de cent mille combattans. Le 8, les Français rentrent dans Soissons et forcent le passage d'Etouvelles. Le 9 et le 10, bataille de Laon. Après diverses actions, dont les plus remarquables sont la surprise de l'aile droite des Français à Athies, et la belle défense de Clacy par une division de leur aile gauche, Napoléon se détermine à la retraite, et le sort de la France est décidé. Le 11, les Russes occupent Saint-Quentin. Le 18, le duc de Raguse fait sauter le pont de Berry-au-Bac, et ne s'y défend que le temps nécessaire pour assurer sa retraite sur Fismes.

Le 17 avril, Soissons qui soutenait depuis trois semaines un quatrième siége, capitule à des conditions honorables.

§. XI.

Restauration.

15. Le 10 mars, un corps de troupes parti de Lille tente de surprendre La Fère, pour Napoléon débarqué de l'île d'Elbe. Les généraux Lallemant, qui avaient pris part à cette entreprise, sont arrêtés auprès de La Ferté-Milon, et amenés le 18 à Laon : la nouvelle inattendue de l'entrée de Napoléon à Paris leur rend la liberté. Le 20 juin, l'armée vaincue à Waterlo vient se rallier à Laon, et Napoléon s'y arrête pour tenir conseil. Le 24, St-Quentin, qui n'avait aucuns moyens de défense, ouvre ses portes aux alliés. Le 25, le château de Guise

leur est rendu par capitulation. Ils tentent d'enlever La Fère par un coup de main ; n'ayant pu y réussir, ils l'attaquent dans les formes ; et ils avaient déjà ouvert la tranchée devant un des faubourgs, quand l'ordre vint de se borner à un blocus rigoureux. Le 10 août, ils entrent dans Laon, à la suite d'une capitulation conclue de l'ordre du Roi, par un commissaire envoyé de Paris. Cette ville investie depuis quatorze jours, avait tenu contre l'avis du commandant qui voulait la rendre. La conduite des habitans obtint les éloges du général prussien Ziethen. Le 13 octobre, explosion du magasin à poudre de Soissons. Le 5 novembre, levée du blocus de La Fère, après une résistance honorable pour la garnison et les habitans, et que le Roi avait autorisée. D'après une convention diplomatique du 20 novembre, les districts de Saint-Quentin, Vervins et Laon ne doivent être occupés, ni par les troupes françaises, ni par les troupes alliées. L'ancien district de Chauny reste sujet à l'occupation étrangère, qui a duré trois ans. La Fère seule en est exceptée : c'est le fruit de sa belle défense.

1817. La cherté du blé cause des émeutes. On pille les grains à Château-Thierri : la force armée y vient de Soissons pour dissiper l'attroupement.

1818. Loi du 20 mai qui ordonne que le canal de l'Ourcq sera rendu navigable, à partir de Mareuil au-dessus de La Ferté-Milon.

1819. Un dépôt d'étalons est établi à Braine. En 1823 et 1824, des prix et des primes d'encouragement ont été distribués aux propriétaires du Département qui ont présenté les plus beaux élèves au chef-lieu de la préfecture.

Plaçons à côté de cette institution naissante un usage pratiqué de temps immémorial dans un coin de la Thiérache. Le lendemain de la St-Jean, à la suite d'une procession, il s'y fait des courses de chevaux à poil, où sont admis tous les amateurs. Un jambon est décerné à celui des concurrens, qui le premier arrive au but : delà le nom de *course du jambon* par lequel cette coutume est désignée. La serviette, qui enveloppait le jambon, forme un second prix. De telles récompenses sont le cachet de l'origine la plus antique. Peut-être serait-il bon de les mieux approprier à des mœurs moins simples. Mais que dire de cet historien qui voudrait qu'on abolit comme ridicule un usage qui tend à exciter une émulation utile ? Il serait fâcheux de croire que c'est une critique aussi mal-adroite qui l'a fait cesser depuis peu de temps à Effry. Il s'est maintenu à Roquigny et à Landouzy-la-Ville.

1821. 1.er août. Ordonnance par laquelle sont rangées parmi les places fortes de première et seconde classes les villes de La Fère, Laon et Soissons, ainsi que le château de Guise, et parmi les places de troisième classe, la ville de Guise.

5 août. Loi qui ordonne la construction du canal des Ardennes, le perfectionnement de la navigation de l'Aisne, depuis Neufchâtel jusqu'à Semuy, et la jonction de la Meuse à l'Aisne par la vallée de la Bar. Autre loi du même jour qui approuve une convention passée, le 24 mai, entre le Ministre de l'intérieur et la compagnie Sartoris, pour l'achèvement du canal de navigation de la Somme, depuis le canal Crozat jusqu'à Saint-Valery, et pour la construction du canal de Manicamp près

Chauny. Celui de la Somme prend le nom *du duc d'Angoulême.*

On ne polissait les glaces qu'à Paris et à Saint-Gobain. Celles qui étaient envoyées à Paris pour subir ce procédé, étaient déposées à Chauny dans des bâtimens élevés en 1749, et en étaient expédiées par eau. En 1800, des machines à polir furent placées à Chauny à la chûte de moulins que l'administration y possédait. Elle suppléa ainsi à l'insuffisance du poli à bras qui se faisait ailleurs. En 1821, l'établissement de Chauny reçoit une grande extension. On y construit de nouvelles machines qui, en exigeant moins d'eau, donnent plus de produit. La fabrication de la soude y est transportée de Charles-Fontaine; et tout se dispose, pour qu'en 1825, l'opération du douci s'y fasse avec celle du poli.

Une jeune princesse vient rendre graces à Notre-Dame de Liesse de la naissance d'un héritier du trône. L'éclat de ce pieux exemple rend au pélérinage son ancien lustre.

1824. Projet d'un canal de Soissons ayant pour but d'opérer la jonction de ceux de l'Ourcq et de Saint-Quentin. Ne désespérons pas, pour la prospérité de Soissons, de l'applanissement des difficultés que cette entreprise rencontre. En attendant, Saint-Quentin plus heureux, mais aussi plus industrieux, tire de grands avantages de tout ce qui se fait pour le développement de son commerce. Sa population, qui ne comptait que pour huit mille ames en 1698, a déjà plus que doublé.

1825. Ordonnance du Roi qui établit à Laon une foire aux chevaux, pour avoir lieu tous les ans le 1.er octobre,

époque fixée aussi pour la distribution des récompenses qui s'accordent aux propriétaires des plus beaux élèves. Ces deux établissemens ne peuvent manquer, au moyen de leur concours, de se prêter un appui mutuel. Mais la concurrence de l'ancienne foire de Reims, dite de la St-Remi, fait désirer pour la fréquentation de celle de Laon, le choix d'un autre jour que le 1.er octobre. Notons aussi deux choses qui ne doivent pas peu contribuer à vivifier la Thiérache; il vient de s'établir à Aubenton une manufacture d'étoffes de Reims, qui occupera, dit-on, jusqu'à huit cents ouvriers; et les propriétaires de la filature de Saint-Michel se proposent de lui donner une grande extension, en filant à la fois la laine et le coton, s'ils parviennent à triompher de la résistance des douanes. N'oublions pas non plus de dire que Guise et Bohain se sont enrichis de belles manufactures. Mais faisons observer par-dessus tout les principaux progrès de l'industrie à Saint-Quentin, où l'introduction des mécaniques et l'action de la vapeur ont singulièrement simplifié la fabrication; où une heureuse hardiesse a substitué le gaz au cylindre pour le grillage du duvet des étoffes; où une magnifique usine, mue par la vapeur, donne les huiles qu'il fallait tirer de Lille; où le même moteur fait tourner les moulins à blé, etc., etc., etc.

Une fête célébrée dans une ville du Département vient de rappeler, que de là est parti un des rayons de la gloire littéraire qui fait l'orgueil de la France. On a inauguré à Château-Thierry la statue de La Fontaine. Le lieu de sa naissance avait des droits incontestables au don que lui en a fait le gouvernement. Mais La

Fontaine n'appartient pas moins que Racine au Département entier; et le buste de l'auteur d'Athalie, déjà envoyé au chef-lieu, y appelle pour pendant celui de l'inimitable fabuliste. Le gouvernement qui les a promis l'un et l'autre, et qui s'est plû à proclamer cette faveur dans la chambre des députés, achevera sans doute de remplir un engagement aussi solennel.

Quelque rapide que soit le coup-d'œil qu'on vient de jeter avec moi sur l'histoire du département de l'Aisne, on a pu se convaincre qu'à tout prendre elle est honorable pour le pays. Sans doute il a payé son tribut aux erreurs qui, comme des maladies épidémiques, régnèrent à différentes époques : c'est le sort de tout ce qui subit l'influence de l'homme. Mais peut-être ces égaremens y ont-ils été moins longs, et leurs effets moins déplorables qu'ailleurs. Le sang n'a point coulé lors de la fatale journée de la St-Barthelemi. Toujours est-il vrai que la population s'y distingua dans tous les temps par l'éclat de la valeur, par la force des caractères, par la vivacité des esprits, par la variété des talens; il n'est, dans la vie civile, aucune carrière, où elle n'ait paru avec avantage ; c'est ce que doit présenter dans un grand jour la galerie que je vais faire parcourir au lecteur. Puissent nos neveux ne se montrer jamais indignes de l'héritage de gloire que nous ont transmis nos pères !

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des lieux mentionnés dans la Chronologie historique, avec l'indication des années où il en est parlé.

Cette table ne comprend que des lieux qui dépendent du département de l'Aisne. Elle donnera au lecteur la facilité de suivre séparément l'histoire de celui auquel il prend un intérêt particulier.

A.

B.

C.

*

D.

E.

F.

G.

H.

J.

L.

M.

N.

O.

P.

S.

T.

U.

V.

W.

SECONDE PARTIE.

GALERIE HISTORIQUE.

OU

Catalogue des Personnages distingués du Département, par ordre alphabétique.

La célébrité d'un homme suffit pour illustrer le lieu qu'il habitait. La gloire d'une contrée se fonde principalement sur le nombre des personnages renommés qu'elle a produits. Nos richesses en ce genre sont telles, qu'il est peu de départemens qui puissent les égaler. Il est bon d'observer cependant que j'aurais pu grossir beaucoup la liste qu'on va parcourir. C'est ce dont on se convaincra, en vérifiant, par exemple, combien j'y ai omis de Laonnois, qui sont cités avec honneur dans l'histoire de leur ville. Si l'on m'objecte que j'y ai donné place à beaucoup d'évêques, de chefs d'ordre, d'abbés réguliers. Je réponds qu'un bien plus grand nombre n'y a pas été admis. Ceux-là seuls y figurent, que distingue quelque trait saillant de conduite ou de caractère.

J'ai déjà fait ailleurs une remarque qu'il faut répéter ici. Un homme n'appartient pas seulement au lieu qui l'a vu naître. Il peut être réclamé encore, et par celui où il a été élevé, et par celui où il a choisi sa résidence.

C'est ainsi qu'Urbain IV, Bodin, Mayenne et plusieurs autres sont devenus nos compatriotes.

Des noms tristement fameux viendront par fois opposer des ombres à l'éclat des réputations les plus pures. Presque toujours c'est l'abus du talent qui produit un funeste renom. Quelle qu'en ait été la cause, il ne nous était pas permis de passer sous silence ceux qui, pour l'instruction de leurs semblables, sont condamnés à une odieuse immortalité. Mais comme chacun a bien assez de ses propres infirmités, je dois, puisque l'occasion s'en présente, relever l'erreur d'une Biographie qui, dans l'article d'un farouche conventionnel nommé Charles Charlier, le fait sortir de Laon, où il n'a jamais été connu.

Il est des hommes dont la renommée est telle, que leur nom seul réveille le souvenir de leurs actions ou de leurs écrits. Il suffisait de les indiquer. C'est à quoi je me suis borné le plus souvent. Quant à ceux dont le mérite moins éminent n'est pas environné de la même gloire, ou dont la réputation ne peut guère franchir les limites du pays dont ils furent l'ornement, j'ai du, sous peine de n'être pas compris, en parler avec quelque détail. Indigné quelquefois de ce que la malignité s'était permis contre des noms illustres, je me suis senti le besoin de repousser des traits injurieux. J'ai cru aussi que le lecteur ne me saurait pas mauvais gré d'expliquer ou de faire ressortir en passant des faits qui peuvent jeter du jour sur notre histoire locale. J'ai tâché toutefois, autant qu'il m'était possible, de ne pas perdre de vue qu'il est de la nature de cet ouvrage d'être toujours laconique.

A.

1. Abbon, évêque de Soissons, grand aumônier et chancelier de France. Un trait fera connaître avec quelle dextérité il maniait les affaires. Hugues de Vermandois venait d'être élu archevêque de Reims à l'âge de moins de cinq ans. Il s'agissait de faire approuver par le Pape un choix dont il n'y avait pas d'exemple, et auquel Abbon avait eu grande part, comme premier suffragant de la province. Chargé de cette négociation, il sut persuader au Pontife qu'il est des cas où les règles de l'Eglise doivent céder aux conseils de la politique. L'enfant reçut ses bulles, à la charge que, pendant sa minorité, l'évêque de Soissons administrerait le diocèse de Reims. Abbon mourut en 937. *Soissons.*

2. Aboville (François-Marie, comte d'), pair de France et lieutenant-général des armées. Il fut général d'artillerie, devint chef de cette arme, et se rendit recommandable par de longs et glorieux services, tant dans la guerre d'Amérique, qu'en Europe. La prise d'Yorck qui termina la guerre d'Amérique, l'immortalisa. Cornwallis, prisonnier, déclara que c'était au général d'artillerie qu'il rendait les armes. On lui doit l'invention des roues à voussoir. Né en 1730; mort en 1819. *La Fère.*

3. Aboville (Augustin-Gabriel, comte d'), pair de France et maréchal-de-camp, fils du précédent. Il a marché sur les traces de son père, et s'est couvert de

gloire par la défense de Tuy, ainsi qu'à Talavera et ailleurs. Né en 1773 ; mort en 1820. *La Fère.*

4. Achery (Jean-Luc d'), bénédictin. Il a rendu de grands services à l'histoire par ses recherches, ses notes et ses collections, dont la plus fameuse est le Spicilége. Né en 1609; mort en 1685. *St-Quentin.*

5. Adalbéron, évêque de Laon, fameux par ses talens littéraires, ses galanteries, et la part qu'il eut au succès de Hugues Capet, en lui livrant son rival. Mort en 1030. *Laon.*

6. Adalger, chanoine de Laon et ensuite de Reims. Son dévouement au sang de Charlemagne et les services éminens qu'il rendit au compétiteur de Hugues Capet, ont valu à son nom une place parmi ceux des personnages célèbres de cette époque. Il était le compatriote, l'ami et le confident de l'archevêque Arnoul, et il fut le principal instrument dont Arnoul se servit pour livrer à son oncle les villes de Laon et de Reims. Aussi partagea-t-il la persécution exercée contre ce prélat. Je me suis assuré, depuis la publication de l'histoire de Laon, qu'Adalger avait été dégradé par le concile de Saint-Basle, en 991. *Laon.*

7. Adam de Crécy, fut élu abbé général de Prémontré en 1304. Versé, comme on disait alors, dans les lettres divines et humaines, il parut avec éclat au concile de Vienne, où Clément V, touché de son mérite, lui accorda les ornemens pontificaux pour lui et ses suc-

cesseurs. Il n'avait pas sollicité cette distinction; mais le prix qu'on y attacha fait sentir le déclin de l'humilité parmi les enfans de S. Norbert. Un des prédécesseurs d'Adam avait obtenu d'Innocent III, un siècle auparavant, à titre de privilége, que le général, et les autres abbés de l'ordre ne pussent jamais être décorés des marques de la prélature. Il avait peur qu'ils ne se crussent ce que sembleraient annoncer de vaines apparences.. Adam illustra son gouvernement par un succès plus solide. Les abbés d'Angleterre avaient cessé de reconnaître l'autorité du chef de l'ordre. Il eut l'art de ménager leur retour au centre d'unité. L'estime, dont il jouissait dans l'Eglise, influa puissamment sur l'issue de cette négociation délicate. Il mourut en 1329. *Crécy.*

8. Aguet (Jean), d'une ancienne famille de Laon, devint, en 1449, abbé général de Prémontré. Les troubles qui désolèrent la France sous les règnes de Charles VI et de Charles VII, avaient introduit de grands désordres dans les couvens. Il fallait du courage pour combattre le mal, et de la capacité pour l'extirper. Aguet l'entreprit. Son inébranlable persévérance triompha des obstacles que lui suscitèrent d'indociles religieux, à qui les Grands accordaient une protection scandaleuse. Mort en 1459. *Laon.*

9. Alard (N....), sculpteur. Cet artiste habile avait enrichi sa ville natale de plusieurs morceaux excellens. Il vivait dans le seizième siècle. *St-Quentin.*

10. Albéric de Laon, archevêque de Bourges, l'un des plus savans disciples d'Anselme. Il eut part aux grandes affaires de son temps. S. Bernard, Vincent de Beauvais, et tous les contemporains, ne parlent de lui qu'avec beaucoup d'éloges. Mort en 1441. *Laon.*

11. Amerval (N... d'), se distingua, en 1557, à la défense de Saint-Quentin contre les ligueurs. Son nom a pris place dans l'histoire, sous la plume du judicieux de Thou. *Le Vermandois.*

12. Ancienville (Claude d'), chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem et pannetier ordinaire du Roi. L'habileté dont il fit preuve, comme homme de mer, lui valut le généralat des galères, sous le règne de François I.er. Mort vers 1542. *Ancienville.*

13. Anselme de Laon, doyen de l'église de cette ville, et l'un des beaux caractères des temps où il a vécu. Chef de l'école de Laon qu'il a illustrée, il est regardé aussi comme le fondateur de l'université de Paris. On accourait à ses leçons de toutes les parties de l'Europe, et l'on était estimé savant par cela seul qu'on avait étudié sous le *Docteur des docteurs* : c'est ainsi qu'on le surnomma. Il formait les évêques et refusa de le devenir. Mort en 1117. *Laon.*

14. Anstrude (Sainte), seconde abbesse de Notre-Dame de Laon, se rendit célèbre par sa piété, son courage et son savoir. Laon offrit de son temps le spectacle unique d'une femme qui, rivalisant de science avec

les maîtres les plus habiles, attirait à ses leçons un concours nombreux d'auditeurs. Anstrude vivait dans le septième siècle. *Laon.*

15. Armentières (Louis de Conflans, marquis d'), vicomte d'Ouchy, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur des trois évêchés, etc., servit avec distinction dans toutes les guerres du règne de Louis XV. Il fut blessé à la bataille de Guastalla : il se trouva à la prise de Prague, et à la fameuse retraite dont elle fut suivie. En Alsace, en Flandre, il se signala partout où l'on combattit. Ce fut lui qui fut chargé de porter au Roi la nouvelle de la victoire de Raucoux. La guerre de sept ans ouvrit une nouvelle carrière à ses talens. Il contribua au succès de la journée d'Hastenbeck. Il prit Munster, après une vive résistance de la part de la garnison qui resta prisonnière. Deux mois après, il en fit lever le siége à l'ennemi. Il ravitailla la place menacée d'un second siége, en présence de ce même ennemi qu'il fit reculer. La fortune se lassa enfin de le servir. L'ennemi revenu une troisième fois à la charge, se retrancha si bien qu'il ne put être délogé que de deux postes, et que Conflans ne parvint qu'à procurer une capitulation honorable à la garnison. Né en 1711; mort en 1774. *Armentières.*

16. Arnoul, fils naturel du roi Lothaire et archevêque de Reims, a joué un grand rôle dans la révolution qui a détrôné les Carlovingiens. Neveu de Charles de France, il avait du épouser chaudement son parti ; il l'avait rendu maître des deux villes de Laon et de

Reims. Hugues Capet, qui ne lui pardonnait pas les services rendus à Charles, fit prononcer sa déposition dans un concile, et l'enferma dans la même prison que son oncle. Gerbert, sur qui Arnoul avait emporté l'archevêché de Reims, pouvait, devenu Pape, l'abandonner à son triste sort. Mais il est si facile, et en même temps si beau de se montrer généreux dans la prospérité, qu'une ame élevée ne manque guère de se procurer cette jouissance. Sylvestre II oublia les griefs de Gerbert, et il exigea que son ancien compétiteur fut rendu à la liberté et à ses fonctions. Des mœurs douces et des qualités aimables faisaient chérir Arnoul; elles finirent par le mettre en faveur auprès du roi Robert, qui lui conféra la dignité de chancelier. Il est prouvé, par un titre de 1019, que c'était Arnoul qui alors en était revêtu. Mort en 1023. *Laon.*

17. Arnoul (S.) évêque de Soissons. Les vertus épiscopales ne sont pas sa seule recommandation auprès de la postérité. Il y joignait les talens d'un négociateur habile. Deux fois il alla en Flandre rétablir la paix entre le comte et les barons, une première comme envoyé du Pape, une seconde à la prière de la noblesse d'Astembourg où il avait fondé une abbaye. Mort en 1087. *Soissons.*

18. Arnoul de Laon, est cité par ses contemporains comme un des savans les plus renommés dans la philosophie divine et humaine. Il fut un des fondateurs de la secte des Nominaux. Il vivait en 1087. *Laon.*

19. Athey (Jean-François), docteur de Sorbonne, abbé de Moncet et prieur de Saint-Martin de Laon. Il fut savant bibliographe et l'un des derniers ornemens de l'ordre de Prémontré. Sa libéralité envers les pauvres, les encouragemens qu'il prodiguait aux artistes et aux meilleurs ouvriers du pays, une magnifique bibliothèque ouverte par lui au public, et qu'il ne cessa d'enrichir de livres rares et de superbes éditions, tels sont les bienfaits qui le firent honorer et chérir de son vivant, et qui doivent perpétuer sa mémoire dans une ville dont il gouverna trente années la plus opulente maison religieuse. On lui doit la balustrade qui orne aujourd'hui la bibliothèque communale de Laon. Mort en 1787, âgé de 68 ans. *Laon.*

20. Atry (Richard d') *ou* de Lattre, parent du roi de Navarre, peut être parce qu'il appartenait à la famille des comtes de Soissons, où il naquit, fut élu, en 1363, abbé de Saint-Germain-des-Prés. Son gouvernement ne fut pas moins remarquable par sa sagesse que par sa durée. Il releva son église tombée en ruine : et secondant les dispositions de Charles V, pour la sûreté de Paris, il fortifia sa maison d'une enceinte de nouvelles murailles, de tours et de fossés. Mort en 1387. *Soissons.*

21. Aubert (Adam), seigneur de Lislet, alla servir de son épée les ennemis de la Hollande, s'éleva, par ses talens et sa valeur, au grade de lieutenant-général dans les armées de l'archiduc Albert, et perdit la vie à la bataille de Nieuport, le 2 juillet 1680. *Lislet.*

22. Aubert (Jean), abbé de Saint-Remi de Sens, et conseiller interprête du Roi pour la langue grecque. Ce savant helléniste a ouvert la carrière aux doctes éditeurs des pères de l'Eglise. On lui doit une bonne édition et une traduction latine non moins estimée de S. Cyrille d'Alexandrie : une partie de la traduction de S. Ephrem est aussi de lui. Mort en 1650. *Laon.*

23. Aubry du Boschet (Charles-Louis), se fit connaître comme un profond calculateur par plusieurs ouvrages sur les mathématiques, sur les terriers, sur les nouveaux poids et mesures. Il avait ouvert un cours public de calcul sur le systême décimal. Membre de l'assemblée constituante, il eut beaucoup de part à la nouvelle division du royaume, et publia quelques écrits remarquables sur cette matière importante. L'amour du lieu natal le portait alors à soutenir que La Ferté-Milon devait être chef-lieu d'un département, et tout au moins d'un district. Quelle dût être sa douleur, quand il le vit déchu au point de n'être pas même chef-lieu de canton ! Né en 1746 ; mort en 1820. *La Ferté-Milon.*

24. Avesnes (Jacques d'), sire de Guise, a été comparé à Nestor pour la prudence, à Achille pour la bravoure, à Régulus pour la fidélité à ses engagemens. C'est par lui que Philippe-Auguste obtint la cession du comté de Vermandois. Il était un des plus illustres capitaines de la croisade de 1190. Il fut tué à la bataille d'Antipatride, en 1191, après des prodiges de valeur. *Guise.*

B.

25. Babeuf (François-Noël), journaliste. Que le plus fougueux des démagogues ait été constamment en guerre avec les Jacobins, c'est ce qui peut paraître incroyable; et c'est le double rôle que joua Babeuf. Il passe pour le créateur de la dénomination de *terroriste.* Il osa, dans *le Tribun du peuple*, déclamer violemment contre la tyrannie directoriale; et le Directoire le fit condamner à mort comme conspirateur. Il avait publié, en 1790, avec un autre écrivain, un ouvrage intitulé *Cadastre perpétuel.* Né en 1764; mort en 1797. *Saint-Quentin.*

26. Balland (Antoine), général de division et maire de Guise. Il s'éleva par sa bravoure; il se retira sans fortune. Il avait été fait colonel sur le champ de bataille de Jemmapes. Les évènemens de Véronne, d'avril 1797, ont rendu son nom historique. Né en 1751; mort en 1822. *Guise.*

27. Bar (Robert de) était l'un des ministres et des généraux de Charles VI, qui érigea pour lui le comté de Marle. Il perdit la vie, en 1415, à la bataille d'Azincourt, où il commandait l'arrière-garde. *Marle.*

28. Barthelemi de Bourgogne, *dit* de Vir, l'un des plus illustres évêques de Laon, et le Fénélon de son siècle. Mort vers 1158. *Laon.*

29. **Baudouin**, d'abord apocrisiaire ou archi-chapelain sous le règne de Robert, devint ensuite chancelier de France. Ses propriétés étaient voisines de Saint-Quentin. Il en détacha la terre de Senercy, pour la donner à l'abbaye de Saint-Prix. Mort vers 1080. *Le Vermandois.*

30. **Bazoches** (Gervais de), de l'illustre maison de Châtillon-sur-Marne, fut de la première croisade; et sa valeur le fit choisir pour prince de Galilée, entre plusieurs illustres prétendans, comme le plus capable de défendre ce petit état contre les Sarrasins. Après avoir remporté sur eux des victoires signalées, il eût le malheur de tomber dans une embuscade. Ils rejetèrent toutes les offres qu'on fit pour sa rançon, et le massacrèrent inhumainement. Mort en 1117. *Bazoches.*

31. **Bazoches** (Gérard de), évêque de Noyon, était de la même famille que le précédent. Un trait suffira pour faire apprécier son caractère. En 1222, les échevins de Noyon firent emprisonner un serviteur du chapitre. Il est permis de croire qu'ils en eurent un motif plausible, puisque les écrivains favorables au chapitre n'ont pas jugé à propos de le faire connaître. Grand bruit au sujet de cet acte d'autorité. Les chanoines crient à la violation de leurs priviléges : ils frappent d'excommunication les officiers municipaux : ils lancent un interdit sur la ville. Chacun prend parti au gré de ses affections et de ses intérêts : et le trouble est au comble. Gérard verra-t-il d'un œil tranquille cette lutte scandaleuse? Non : il va se montrer le digne successeur du généreux Baudry, de qui les habitans de Noyon avaient

reçu leur charte, plus d'un siècle auparavant. Il s'élance au milieu des combattans. Aux accens de sa voix pastorale, les passions se taisent : les esprits se calment. La liberté est rendue au captif; et le chapitre consent à révoquer ses anathèmes. Gérard ne jouit pas longtemps du fruit de son zèle. Au bout de quelques mois, sur un prétexte quelconque, frivole apparemment, puisqu'on l'a encore dissimulé, le chapitre rompit le traité de paix : il revint contre un accommodement qui ne le vengait pas; et l'affaire fut portée devant l'archevêque de Reims et les évêques de Beauvais et de Senlis, qui rendirent leur sentence en 1223. Une transaction librement consentie fut toujours regardée comme irrévocable : les trois pontifes méconnurent ce principe. Ils imposèrent à la Commune une grosse amende, et condamnèrent ses officiers à des réparations humiliantes. Ce n'est pas ainsi que le sage Gérard s'y prenait pour faire aimer le ministère évangélique. Un moyen de faire ressortir le mérite d'une action dont la générosité plaît, consiste à lui en opposer une autre dont le spectacle afflige. Gérard avait un frère, évêque comme lui, et que je m'abstiens de désigner autrement. Je lis dans le *Gallia Christiana* que ce frère assista, en 1239, au supplice de cent quatre-vingts Bulgares condamnés à être brûlés vifs. Et puisque j'en retrouve ici l'ocassion, je citerai, comme une nouvelle preuve de la rigueur atroce qu'on exerçait dans le pays contre les hérétiques et les soi-disant sorciers, un fait dont j'acquiers en ce moment la connaissance. Sous la minorité de Louis XIII, à ce qu'il paraît, on fit périr dans les flammes, une prétendue magicienne,

pour avoir tenté, à l'aide d'*un crapaud baptisé*, d'ôter la vie à un fermier, contre qui son propriétaire, habitant de Soissons, venait de perdre un procès. Gérard mourut, jeune encore, en 1228. *Bazoches.*

32. Beaumont (Jean-Louis-Chrétien Carrière, baron de), général de division. Né pour la guerre, il ne put être détourné de sa vocation par un respectable magistrat, son oncle et son tuteur, sous les yeux duquel il fut élevé. L'Egypte, la Syrie, l'Irlande, et toutes les contrées de l'Europe, où nos armes pénétrèrent, furent tour-à-tour le théâtre de sa bravoure. Citons deux ou trois exemples de ce qu'il fit à la tête d'une brigade. En 1807, il culbuta un corps de dix mille hommes qui marchait de Pillau sur Dantzick. En 1808, il mit en déroute la droite de l'ennemi à Medellin, et lui fit six mille prisonniers. En 1809, il remporta un avantage non moins signalé sur une forte avant-garde en avant d'Alcabon. Il avait été fait chef d'escadron sur le champ de bataille d'Aboukir, et colonel sur celui de Marengo. Gros a fait de ce preux une des principales figures de son beau tableau de la bataille d'Aboukir. Beaumont succomba aux fatigues de la dernière campagne de Saxe. Né en 1771 ; mort en 1813.

Beaumont-en-Beine.

33. Beffroy (Louis-Etienne), fut officier d'infanterie, administrateur du département de l'Aisne, membre de la Convention et du Conseil des cinq cents, administrateur de l'hôpital militaire de Saint-Denis, avocat au tribunal de Laon, et chef d'institution à Liège. Dans le long séjour qu'il fit à la campagne, il s'était

livré à des occupations agricoles, et il serait injuste de passer sous silence les preuves qu'il donna de ses connaissances agronomiques, d'autant plus qu'elles résultent d'expériences faites dans le Laonnois. La société d'agriculture de Laon ayant proposé des questions sur la culture de la vigne, pour sujets des prix qu'elle devait décerner en 1788 et 1789, Beffroy fut déclaré vainqueur dans les deux concours. Il a depuis fait imprimer des *Observations sur la culture de la vigne et sur l'art de faire le vin.* Né en 1754; mort en 1825. *Laon.*

34. Beffroy de Régny (Louis-Abel), dit *le Cousin-Jacques*, frère du précédent. Poète, prosateur et musicien, le sobriquet sous lequel il se fit connaître, dit assez quelle espèce de réputation il ambitionna. Il l'obtint par une foule de productions, qui coulent toujours d'une plume facile, et brillent souvent d'une gaieté originale. Leur vogue cessa, quand les évènemens politiques ne permirent plus de goûter les jeux d'une imagination folâtre. On a quelquefois expliqué par là l'éloignement du Cousin-Jacques pour les idées nouvelles. Il vaut mieux croire qu'il lui fut inspiré par les excès qu'il avait prévus et dont il fut témoin. Né en 1757; mort en 1811. *Laon.*

35. Begny (Jean-Marie-[illegible]), docteur en m[illegible]cine et accoucheur, de [illegible] de médecine [illegible] chirurgie de Pétersbourg [illegible] chirurgi[illegible] la maison du Roi, et [illegible]ation, [illegible] employé successivement [illegible]

d'Allemagne et du roi d'Angleterre ; il finit par se fixer à Pétersbourg. Il y publia, en 1809, le *Nouveau Guide des mères ;* et, en 1810, un *Traité complet d'accouchement, et de maladies des femmes et des enfans ;* ce dernier ouvrage est écrit en français et en russe. Né en 1771 ; mort en 1813. *Lierval.*

36. Bendier (Claude), docteur de Sorbonne et chanoine de Saint-Quentin, est auteur d'une vie de Saint-Quentin, et d'une *Défense des principales prérogatives* de sa ville natale. Mort en 1697. *Saint-Quentin.*

37. Benezet (Antoine), célèbre philantrope, vit le jour dans la même ville que le fougueux Babeuf. Né d'un religionnaire réfugié, qui l'emmena d'abord à Londres et ensuite à Philadelphie, il embrassa les principes des Quakers; et il devint un des premiers et des plus ardens défenseurs de la liberté des Noirs. Il publia en leur faveur divers ouvrages, dont un était, en 1788, à sa quatrième édition. C'est par ses soins que fut fondée, pour leur instruction, à Philadelphie, une école à laquelle il sacrifia sa santé et sa fortune : il lui légua le peu de biens qu'il a laissés. Lorsque dans la guerre de 1756, le gouvernement britannique déporta, de l'Acadie dans la Pensylvanie, un grand nombre de familles françaises, elles trouvèrent dans leur compatriote un protecteur zélé ; et grace à la chaleur de ses sollicitations, il se forma, pour les secourir, une contribution volontaire dont il fut nommé l'agent. Ses obsèques furent honorées d'un grand concours de personnes de tous les rangs et de tous les partis. Un

officier de l'armée américaine y dit publiquement : » j'aimerais mieux être Benezet dans ce cercueil, que » Washington avec toute sa gloire. » Né en 1713 ; mort en 1784. *Saint-Quentin.*

38. Bernard *ou* Bernered, d'abord religieux de St-Crépin-le-Grand, en devint abbé vers 1164. On le voit figurer, comme arbitre, dans les grandes affaires de son temps. Il gouverna le diocèse de Soissons pendant l'absence de Hugues de Champfleuri. Les princes le consultaient; et les peuples, quand il paraissait en public, se pressaient sur son passage. Au milieu de tant d'honneurs, sa simplicité ne se démentit jamais : il n'était pleinement heureux, que lorsqu'il pouvait passer quelques jours dans la solitude d'une chartreuse. Désigné par un légat, comme l'un des membres du clergé de France les plus dignes de la pourpre romaine, il en fut décoré au concile de Latran de 1179, par Alexandre III; et il venait d'être nommé évêque de Trieste, quand il parvint au terme de sa carrière. Il est révéré comme saint. Mort en 1181. *Soissons.*

39. Bernard de Laon, l'un des habiles docteurs de son temps, fut d'abord abbé de Foigny. Son mérite le fit appeler ensuite à la dignité d'abbé de Clairvaux et de général des Bernardins. Mort en 1358. *Laon.*

40. Berthe *ou* Bertrade, reine de France, fille d'un comte de Laon, dût sans doute à des qualités brillantes son union avec Pépin; et peut-être faut-il expliquer leur mésintelligence par l'élévation de son caractère.

Ce qui est certain, c'est qu'elle avait beaucoup d'ascendant sur ses deux fils ; qu'elle en usait, pour étouffer leurs différends ; et qu'elle fut toujours très-considérée de Charlemagne, quoiqu'elle eut improuvé son divorce avec Ermangarde. Voilà de grands préjugés en faveur de cette princesse. Morte en 783. *Laon.*

41. Berthelemi (Jean-Simon), peintre d'histoire distingué : il excellait dans le genre du plafond. Il était le seul peintre de cette commission qui, non sans courir de grands dangers, avait rapporté d'Italie en France tant de chefs-d'œuvre des arts, dont la perte fut la violation d'un traité solennel. Né en 1743 ; mort en 1811. *Laon.*

42. Bertille (Sainte). Lorsque, vers 756, la reine Bathilde fonda le monastère de Chelles, elle eut à cœur que, dès sa naissance, cette maison brillât d'un lustre qui y fit accourir en foule les vierges animées du désir de se consacrer à Dieu. Le succès dépendait du choix de la première abbesse. Elle jeta les yeux sur Bertille, jeune religieuse d'une famille considérable des environs de Soissons. Son espoir ne fut pas trompé. Bertille, qui gouverna Chelles, pendant près de cinquante ans, y fut le modèle de toutes les vertus, dont ses leçons enseignaient la pratique ; et elle vit la pieuse Bathilde elle-même se ranger sous sa direction. Morte en 702 ou 704. *Le Soissonnais.*

43. Bertrand de Laon. Ses talens militaires lui procurèrent, en Espagne, avec un comté, la main d'une

des filles d'Alphonse le Batailleur, roi d'Arragon. Il partagea la mauvaise fortune de ce prince à la bataille de Fraga, où il perdit la vie en 1134. *Laon.*

44. Besius (L.), chevalier romain, remplit de grands emplois dans la Gaule, à la satisfaction générale. Les trois provinces gauloises honorèrent sa mémoire, par un monument dont l'inscription a été recueillie par Gruter. *Le Vermandois.*

45. Beuvelet (Matthieu), prêtre de la communauté de Saint-Nicolas du Chardonnet. Il se distingua par le talent de la parole dans les conférences publiques qu'il fit à Paris, et par les ouvrages solides qu'il composa pour l'instruction des ecclésiastiques. Quelques-uns ont eu plusieurs éditions et ont été traduits dans plusieurs langues. Né en 1624; mort en odeur de sainteté en 1656. *Marle.*

46. Bezons (Jacques Bazin de), maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Cambrai, etc., était fils d'un intendant de Soissons. Cherchant des périls et de la gloire dans une autre carrière que celle de ses pères, il alla faire ses premières armes en Portugal et dans l'expédition avantureuse de Candie. Le règne de Louis XIV ouvrit à son zèle belliqueux un vaste champ, où il ne nous est pas permis de le suivre. Bornons nous donc à dire qu'à Steinkerque et à Nerwinde il commandait des corps de réserve qui firent des merveilles; qu'en 1702, Vendôme lui donna le commandement de Mantoue, et mit sous ses ordres

l'armée du bas Pô; qu'en 1707, il seconda le maréchal de Tessé à l'affaire de Sainte-Catherine et à la levée du siége de Toulon; qu'en 1710, il contribua puissamment, sous les ordres du duc d'Orléans, à la prise de Tortose; qu'il arrosa de son sang la plaine de Senef et les bords de la Secchia, et qu'en 1713 la prise de Landau fut son dernier exploit. Il avait reçu le bâton de maréchal en 1709. Il fut du conseil de régence sous la minorité de Louis XV, et mourut en 1733, comblé d'honneurs et d'années. *Soissons.*

47. Biet (Réné), abbé régulier de Saint-Léger de Soissons. On a de lui une savante *Dissertation sur la véritable époque de l'établissement fixe des Francs dans les Gaules*, et *l'Eloge du maréchal d'Estrées* (Victor-Marie). Il n'est point vrai que le maréchal vécut encore, quand ce tribut lui fut payé dans l'académie de Soissons dont il était protecteur. Il avait cessé de vivre en décembre 1737; et l'éloge est de 1738. Biet mourut en 1767. *Soissons.*

48. Billy (Jacques Prunay de), abbé de St-Michel-en-Lerme. Savant dans le grec et l'hébreux, il s'est fait un nom par des traductions latines de plusieurs pères Grecs. Né en 1535; mort en 1581. *Billy-sur-Ourcq.*

49. Billy (Jean Prunay de), frère du précédent, et son successeur dans son abbaye, est auteur d'une histoire des sectes et hérésies, et de quelques traductions. Mort en 1585. *Billy-sur-Ourcq.*

50. Billy (Geoffroy Prunay de), frère des précédens, évêque de Laon. Savant comme ses frères, et traducteur de quelques ouvrages de dévotion, il est plus connu par le rôle qu'il a joué dans les troubles de la ligue. Il était alors abbé de Saint-Vincent de Laon, où la sainte union n'avait pas de plus ardent promoteur. Il ne s'occupait d'ailleurs que d'augmenter son temporel par toutes les voies imaginables, réduisant ses moines à plaider contre lui, pour arracher de modiques pensions, et leur donnant l'exemple du mépris de la régularité. Il fut condamné par arrêt à rétablir solennellement, au bruit des cloches et au son de l'orgue, un prieur claustral qu'il avait chassé de la maison. Tel était le malheur des temps, que, pour récompenser la défection d'un tel homme, Henri IV crut devoir le nommer à l'évêché de la ville qu'il avait scandalisée par ses écarts. Il est juste d'ajouter qu'on ne dit point que sa conduite ultérieure ait déshonoré l'épiscopat. Mort en 1612. *Billy-sur-Ourcq.*

51. Bléville (N...), peintre sur verre, s'acquit beaucoup de réputation, dans un temps où les bons peintres étaient encore rares en France. Il vivait dans le seizième siècle. *Saint-Quentin.*

52. Blois-Châtillon (Charles de), comte de Guise. Célèbre et malheureux concurrent de Jean de Montfort pour le duché de Bretagne, il joignit à un grand courage, des mœurs douces et une piété sincère. Ses droits étaient les meilleurs; et Jeanne de Bretagne, sa femme, ne le cédait à aucune des héroïnes qui paru-

rent à cette époque sur la scène du monde. Ce sont rarement les plus dignes que l'aveugle fortune favorise. Mort en 1364. *Guise.*

53. Blondel (François), conseiller d'état, maréchal-de-camp, professeur royal d'architecture, est auteur de plusieurs ouvrages estimés, parmi lesquels il faut distinguer son excellent *Cours d'architecture.* Nul n'avait plus de droit que lui de traiter les règles de cet art. Son magnifique arc de triomphe, appelé *la Porte de Saint-Denis*, le place au nombre des plus grands architectes. Il y avait préludé par la restauration des portes Saint-Antoine et Saint-Bernard. Il fut employé à des négociations importantes. Il fut choisi pour enseigner au Dauphin, fils de Louis XIV, les belles lettres et les mathématiques. Il exerça d'une manière distinguée plusieurs emplois militaires, tant sur terre que sur mer; et l'art de la guerre dût quelques perfectionnemens à ses inventions et à ses écrits. Les artistes lui ont quelquefois donné le surnom de grand. Né en 1617; mort en 1686. *Ribemont.*

54. Blondel (Benoît), lieutenant d'infanterie. L'héroïsme n'est point l'apanage exclusif des grades supérieurs. Le 24 mai 1793, Blondel défendait avec un faible détachement une redoute attaquée par les Autrichiens, et il avait déjà perdu beaucoup de monde: «qui m'aime » me suive, dit-il; à la bayonnette; il n'est rien de » tel pour faire trembler ces gens-là ». A ces mots, il s'élance sur le parapet, franchit le fossé, et se précipite avec sa troupe sur l'ennemi qui se retire dans

le plus grand désordre. Atteint de plusieurs balles, l'intrépide Blondel expire peu d'instans après. *Wiège.*

55. Bobon, fils de Mommolin et qualifié de duc, était un des principaux ministres de Chilpéric, roi de Soissons. On le voit, en 584, à la tête d'une ambassade chargée de conduire en Espagne Rigonthe, fille de ce prince, laquelle était destinée pour épouse au roi Récarède. *Soissons.*

56. Bodegisile, frère du précédent, jouissait, comme leur père, de la confiance de Childebert, roi d'Austrasie, et fut revêtu par lui d'emplois importans. Envoyé en ambassade à Constantinople, il se vit dans l'obligation de relâcher à Carthage; et il y fut tué dans une émeute qu'il s'efforçait d'appaiser. Mort en 590. *Soissons.*

57. Bodin (Jean), conseiller de François, fils de France et duc d'Anjou, secrétaire de ses commandemens, maître des requêtes de son hôtel et son grand maître des eaux et forêts, puis procureur du roi du présidial de Laon. Grand publiciste, il est considéré, dans son livre *de la République*, comme le précurseur de Montesquieu. Grand orateur, sa mâle éloquence en fit l'oracle des premiers états de Blois. Ceux qui désirent de plus amples détails sur la vie et les ouvrages de cet homme célèbre, peuvent consulter l'histoire de Laon, et ma notice historique publiée dans le magasin Encyclopédique de l'an 9. Né en 1530; mort en 1596. *Laon.*

58. Bonnaire (Jean-Gérard), maréchal-de-camp. Entré au service dans un bataillon de volontaires en 1792, il s'éleva par son courage et ses faits d'armes au grade d'officier général. Il n'était que colonel, lorsque, vivement attaqué le 30 décembre 1810, au pont d'Albado, par le général portugais Silveyra, il le battit complètement. Il se signala depuis au siége de Bayonne où il fut grièvement blessé. Né en 1771; mort en 1816. *Corcy.*

59. Bouchavanne (Antoine de Bayencourt de), l'un des chefs du parti calviniste en Picardie. L'histoire le cite parmi les principaux officiers de l'armée de Condé à la bataille de Saint-Denis, et comme l'un des deux auteurs de la surprise de Soissons en 1567. Il était seigneur de *Quincy.*

60. Bourbier (Pierre-Louis-André), colonel de dragons, marchait à grands pas vers les premiers honneurs militaires, lorsqu'il fut moissonné à la fleur de l'âge dans les champs d'Eylau. Il y avait déployé une valeur brillante, et quand il expira, il venait d'en recevoir le prix, par sa nomination à un régiment de la garde. Le gage des plus belles espérances ne servit qu'à orner un tombeau. Né en 1774; mort en 1807. *Marle.*

61. Bourbon (Louis de), cardinal, évêque de Laon. On a dit de lui (c'est un anglais qui parle) que ses vertus l'auraient fait remarquer, même dans la condition la plus obscure. Né en 1490; mort en 1557. *La Fère.*

62. Bourbon (Antoine de), roi de Navarre. Vaillant, comme son fils, il mourut d'une blessure reçue au champ d'honneur. Né en 1518; mort en 1562. *La Fère.*

63. Bourbon (Charles de), cardinal, homme simple, dont l'histoire ne peut taire le nom, à cause de son vain titre de roi de la ligue, qu'il n'avait pas brigué. Mort en 1594. *La Fère.*

64. Bourbon (Charles de), fils du premier prince de Condé, cardinal et archevêque de Rouen. Avant les seconds états de Blois, il fut fait chef des conseils du Roi. Il s'en montra digne par son attachement à la bonne cause. Mais après la mort d'Henri III, l'ambition lui ayant tourné la tête, il avait formé un tiers parti catholique, pour se faire déclarer Roi. Il eut été singulier de voir à la fois deux cardinaux, chacun pour son propre compte, disputer le trône à l'héritier légitime. La conversion de Henri IV fit évanouir le projet de celui dont il s'agit ici, et qu'il ne faut pas confondre avec son oncle le roi de la ligue. Pour l'en distinguer, on le nommait le cardinal de Vendôme. Il aima les lettres, et fut lié particulièrement avec l'historien de Thou, qui lui a adressé une belle ode latine sur les malheurs de la France. Né en 1562; mort en 1594. *Gandelu.*

65. Bourbon (Marie de), sœur du roi de Navarre, était destinée à embellir un trône. Le sort lui envia cet honneur. Elle fut moissonnée dans sa fleur, après avoir été accordée à Jacques V, roi d'Ecosse. Née en 1515; morte en 1538. *La Fère.*

66. Bourbon (Louise de), sœur du cardinal Louis, fut d'abord abbesse d'Origny, et ensuite de Fontevrault. Elle gouverna sagement cette dernière maison pendant plus de quarante ans, et réforma douze monastères de son ordre. Née en 1495; morte en 1575. *La Fère.*

67. Bournonville (Enguerrand de), l'un des guerriers les plus distingués du parti Bourguignon, et un des cavaliers les plus accomplis de son temps. Il commandait dans Soissons, quand Charles VI prit cette ville en 1414; et sa mort fut jugée nécessaire pour faire rentrer les rebelles dans le devoir. Son corps reçut la sépulture à Marle, où il avait apparemment son domicile, et où il possédait une partie du territoire sous le titre de fief de Bournonville. *Marle.*

68. Bouteiller (Jean), conseiller au parlement de Paris. La *Somme rurale, ou le grand Coustumier général de pratique civil et canon*, qu'il écrivait en 1322, est un livre doublement précieux. Comme ouvrage de jurisprudence, il fait connaître les plus anciennes règles de notre droit coutumier. Comme traité de procédure, c'est le premier monument de la forme de procéder dans les tribunaux de France. *Le Vermandois.*

69. Bray (Guillaume de), cardinal, était doyen de la cathédrale de Laon, lorsqu'Urbain IV, voulant honorer cette église, le fit entrer dans le sacré collége. Versé dans toutes les sciences qu'on cultivait de son temps, il avait soutenu dignement la réputation de l'école fondée par les Anselme et les Raoul. On dit

qu'il assista à l'élection de sept papes. Il ne mourût donc qu'après 1281, sous le pontificat de Martin IV.

Laon.

70. Breval (Jean-Baptiste-Sébastien), l'un des plus habiles violoncellistes de son temps, obtint de grands succès au concert spirituel, par la justesse et la qualité du son, le fini et la grace de l'exécution. Il existait peu de musique élémentaire et concertante, quand il lui consacra ses compositions nombreuses. Elles furent recherchées de tous les amateurs. Le feu roi de Prusse lui en témoigna sa satisfaction, par une lettre que sa famille conserve. Il habita le département les dix dernières années de sa vie. Né en 1754; mort en 1823.

Colligis.

71. Brulart (Gilles), seigneur de Genlis, était, en 1609, secrétaire d'état en survivance de Pierre, son père. *Genlis.*

72. Buridan (Jean-Baptiste), commentateur des coutumes du Vermandois. Mort en 1633. *Guise.*

73. Bussy-Castelnau (Charles-Joseph Patissier, marquis de), lieutenant-général des armées. Il commanda en chef les forces de terre et de mer, au-delà du Cap de Bonne-Espérance; et il obtint dans l'Inde de brillans succès. La France accueillit, par d'unanimes acclamations, l'arrêt du 3 août 1767, qui jugea en sa faveur le procès que lui fit essuyer la compagnie des Indes. Né en 1718; mort en 1785. *Ancienville.*

C.

74. Caignart de Marcy (Paul-Henri), conseiller au bailliage de Saint-Quentin, se rendit recommandable par l'utilité de ses vues et par de grands sacrifices dont il ne recueillit pas le fruit. C'est lui qui a commencé le canal de jonction de la Somme avec l'Oise, auquel un homme puissant donna son nom après l'avoir forcé de lui en céder l'entreprise. C'est aussi lui qui conçut la première idée et rédigea le premier projet d'un canal de jonction de la Somme à l'Escaut. Mort vers 1760. *Saint-Quentin.*

75. Cambronne (Jean-Paul Le Marchants, de) lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de S. Louis. On jugera de la valeur de cet officier par sa conduite à la bataille d'Oudenarde. Il mena trois fois à la charge le bataillon qu'il commandait. Il tua de sa main quatre hommes qui s'attachaient à lui. Il arracha, avec la vie, un drapeau français à un officier allemand, et le défendit ensuite contre une troupe d'Anglais, de manière à se faire admirer du duc de Vendôme. Louis XIV, à qui ce général fit l'éloge du brave Cambronne, témoigna le désir de le voir. Mort vers 1720. *Laon.*

76. Cardon (Jean) *dit* de Craonne et non de Craon, habile canoniste. Il signala son zèle pour l'extinction du schisme d'occident, en allant, en 1396, notifier à Benoît XIII, dans Avignon, comme procureur de l'université de Paris, un appel au futur concile des censures de ce pape irrité de ce qu'elle opinait pour la cession. *Craonne.*

77. Carlier (Jean), facteur d'orgues. Cet artiste à beaucoup perfectionné l'instrument magnifique sur lequel il exerça son talent. Il en a laissé une belle preuve par la construction de l'orgue de Saint-Denis. Il vivait dans le seizième siècle. *Laon.*

78. Cauchon de Maupas (Claude), de la même famille que le Pierre Cauchon qui condamna Jeanne d'Arc, mériterait par sa fidélité, s'il était plus connu, d'effacer la tache que ce trop fameux évêque de Beauvais a faite à leur nom. Il était abbé de Saint-Jean de Laon pendant les troubles de la ligue; et, sans se laisser ébranler par l'exemple du clergé de cette ville, il maintint ses religieux dans l'obéissance au roi légitime. Il se retira avec eux au village de Crandelain, et, en 1591, il y soutint un siége contre les ligueurs qui le réduisirent à capituler, et exigèrent une somme considérable qu'il fallut payer comptant. Mort en 1598. *Laon.*

79. Caulaincourt (Jean de), l'un des guerriers qui se signalèrent à la défense de Saint-Quentin, en 1557. De belles franchises lui furent accordées, pour lui et les siens, en récompense de sa conduite, par lettres patentes du 19 novembre 1557. *Caulaincourt.*

80. Caulaincourt (Jean-Gabriel-Auguste de), général de cavalerie distingué, servit avec éclat en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Portugal. Il se couvrit de gloire au passage du Tage en 1809; et il trouva une mort honorable à la bataille de la Moskwa, en enfonçant les bataillons russes, à la tête de sa division. Né en 1777; mort en 1812. *Caulaincourt.*

81. CESSIÈRES (Jean de), remplissait avec distinction, sur la fin du quatorzième siècle, la charge d'avocat général au parlement de Paris. *Cessières.*

82. CHAMPEAUX (Guillaume de), évêque de Laon, tenait un rang distingué dans le conseil du Roi, et fut chargé de négociations importantes. Mort en 1444. *Laon.*

83. CHAMPEAUX (Gérard Lévesque de), seigneur de Verneuil-sous-Couci et d'Orinville, habile diplomate. Rien de plus connu que le triumvirat littéraire des trois frères Burigny, Pouilly et Champeaux. Logés ensemble dans leur jeunesse, ils consacrèrent quarante mille écus à se composer une bibliothèque, et ils embrassèrent avec toute l'ardeur de leur âge l'universalité des connaissances humaines. Leur zèle fut secondé par plusieurs savans qui se réunissaient chez eux, et du nombre desquels étaient Fontenelle, Le Courayer, Tournemine et Longuerue. Champeaux savait le grec, l'hébreu, l'arabe : les principales langues de l'Europe lui étaient familières; et chez lui l'érudition se cachait sous les dehors d'un esprit aimable et d'une élégante urbanité. Il n'en fallait pas tant pour briller dans la diplomatie à laquelle il se voua : il s'y fit un nom historique dans des postes que dédaignaient les hommes de cour. La France, en 1746, avait intérêt de détacher de Marie-Thérèse, le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel. Champeaux était alors résidant de France à Genève; il négocia avec un plénipotentiaire piémontais; et il le fit avec tant de succès, que des préliminaires avantageux à son pays furent arrêtés pour servir de base à une paix défi-

nitive. Cette convention devait être ratifiée dans un bref délai. Le ministre d'Argenson crut qu'il n'était point de la dignité d'un grand Monarque de se piquer d'exactitude avec un petit souverain dépouillé d'une partie de ses états. La ratification étant arrivée cinq jours trop tard, celui qui l'apportait reçut pour réponse que toute négociation était rompue. D'Argenson fut renvoyé : mais la France ne recouvra point l'utile allié que lui avaient menagé les talens de Champeaux. On reconnut ses services par un passe-droit qu'il eut la noble fierté de ne pas supporter. Il se démit de la place de ministre plénipotentiaire près les princes et états du cercle de la basse Saxe : et il vint vivre en philosophe dans sa terre de Verneuil. Un dernier trait achevera de le peindre. Il avait été lié avec Voltaire, et il n'avait point hésité à rompre avec lui, quand son ami Fontenelle eut à se plaindre des traits satyriques du grand poète. Né la même année que ce dernier, il mourut comme lui en 1778, à l'âge de 84 ans. *Verneuil-sous-Couci.*

84. Champfleury (Hugues de), évêque de Soissons et chancelier de France. Les recueils diplomatiques contiennent des preuves nombreuses du zèle qu'il apportait aux affaires de l'état, et de la grande influence qu'il y exerçait. On voit par une lettre d'Adrien IV, qu'il avait eu la principale part au traité que conclurent, en 1158, Louis-le-Jeune, et Henri II, roi d'Angleterre. Il eut des ennemis qui étaient parvenus à le noircir dans l'esprit de Louis-le-Jeune, et à le faire suspendre de ses fonctions de chancelier. Mais cette disgrace ne dura point. Mort en 1175. *Soissons.*

85. Chanteclair (Claude-Narcisse de Vouges de), colonel d'artillerie, chevalier de S. Louis, officier de la Légion d'honneur, décoré de l'aigle de Cincinnatus. L'armée française lui doit son artillerie à cheval ; il en avait puisé l'idée en Prusse. Des infirmités précoces l'empêchèrent de parvenir aux premiers honneurs de son arme. Mort à l'âge de 70 ans, en 1819. *Soissons.*

86. Charles de France, duc de Lorraine, compétiteur de Hugues Capet. Prince plus brave qu'habile, dont la ruine mit fin, dans les murs de Laon, à la dynastie Carlovingienne. Il vivait dans le dixième siècle. *Laon.*

87. Charlevoix (Pierre-François-Xavier de), jésuite, s'est acquis une juste réputation, comme missionnaire, comme voyageur et comme historien. Né en 1682 ; mort en 1761. *Saint-Quentin.*

88. Charost (Armand-Joseph de Béthune, duc de), comte de Rouci, pair de France, a vu rendre à ses vertus une justice, que rarement elles obtiennent dans des temps de discordes civiles. On admira unanimement sa philantropie généreuse ; et ceux même dont il ne partageait pas les opinions politiques, ont loué en lui le digne descendant de Sully. *Voyez-vous*, disait Louis XV, *cet homme de si peu d'apparence : on ne se douterait pas qu'il vivifie trois de mes provinces.* En visitant un hospice dont il était administrateur, Charost y prit la petite vérole qu'il craignait et qui lui fut fatale. En lui finit la succession toujours héréditaire des comtes de Rouci. Né en 1728 ; mort en 1800. *Rouci.*

89. Chateau-Porcien (Gui de), évêque de Soissons.
» Il y avoit, dit Joinville, un moult vaillant homme
» en notre ost qui avoit nom messire Jacques (Gui)
» du Châtelet, évesque de Soissons, lequel, quand il
» vit que nous en revenions vers Damiette, et que
» chacun s'en vouloit revenir en France, il aima mieux
» demourer avec Dieu, que de s'en retourner ou lieu
» dout il estoit né. Et se alla fraper luy seullet dedans
» les Turcs, comme s'il les eust voulu combattre tout
» seul. Mais tantost l'envoyèrent à Dieu; et le misdrent
» en la compagnie des martyrs. » Mort en 1250.
Soissons.

90. Chateau-Thierri (Gautier de), évêque de Paris. A l'éclat de la naissance par laquelle il appartenait aux anciens seigneurs de Château-Thierri, il joignit le mérite du savoir. Il était chancelier de l'église et de l'université de Paris, quand il fut élevé sur le siége épiscopal de cette ville. Mort en 1250. *Château-Thierri.*

91. Chatillon (Gui de), seigneur de Fère, fils du connétable Gaucher. Utile par sa sagesse à l'état et au Roi qui l'avait admis dans ses conseils; il fut cher à ses vassaux par sa bienfaisance. Il dut l'être surtout aux habitans de Fère, pour qui il fit disparaître les dernières traces de la main-morte. Mort en 1362. *Fère-en-Tardenois.*

92. Chatillon (Jean-Charles), brigadier des armées du Roi. Ce Châtillon-là, de garçon menuisier, devint officier général. Il va sans dire, qu'il dut à de belles actions et à de rares talens, une fortune militaire, qui, pour le temps, était une espèce de prodige. Il y sem-



blait prédestiné par le beau nom qu'il tenait du hasard et par un extérieur qui ne le démentait pas. Né en 1719; mort en 1786. *Crécy-sur-Serre.*

93. Cherchemont (Jean de), trésorier de l'église de Laon, devint, d'avocat au parlement de Paris, clerc du Roi, ou secrétaire d'état, et chancelier de France. Il fut un des commissaires pour le traité de paix fait avec l'Angleterre, le 31 mai 1325, et pour celui du 31 mars de l'année suivante. Charles-le-Bel le nomma l'un de ses exécuteurs testamentaires. Il tint les sceaux sous les règnes de Philippe-le-Long, Charles-le-Bel et Philippe de Valois. Mort en 1328. *Laon.*

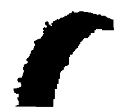
94. Chérébert *ou* Caribert, roi de Paris, qui était l'un des quatre fils de Clotaire I.er, et même l'aîné, suivant l'opinion commune, naquit, ainsi que ses frères, dans le temps que son père était roi de Soissons. Son règne ne fut que de quatre ans; et comme il n'y fit preuve que de mauvaise foi et d'incontinence, sa brièveté ne dut laisser aucuns regrets. Les trésors de son père étaient restés dans Paris; il s'en empara et ne sut point les défendre. Ses trois frères se liguèrent contre lui, le dépouillèrent de sa capitale et d'une partie de ses états, et eurent ensuite la générosité de l'y rétablir. Quelque dissolues que fussent les mœurs de son temps, il poussa le scandale de l'impudicité plus loin qu'aucun prince de sa maison. Il rompit avec sa première femme, pour épouser la fille d'un artisan. Celle-ci avait une sœur religieuse, qu'il arracha de son cloître, pour la lui substituer; et il avait déjà remplacé

cette dernière par la fille d'un berger, quand la mort vint interrompre le cours de ses divorces. Il ne laissa point de fils de ses quatre mariages; et son royaume de Paris fut partagé entre ses frères. Mort en 567.

Soissons.

95. Chevalier de Vesle (Pierre Nicolas-Annibal), d'une famille qui avait donné, en 1474, un lieutenant-général au bailliage de Vermandois, fut colonel d'infanterie, chevalier de S. Louis et lieutenant de Roi de La Mobile. Chargé d'un commandement important sur les bords du fleuve découvert par son compatriote Marquette, c'était à lui qu'était confié le soin de défendre la Louisianne contre les incursions des Sauvages. Il fit mieux; il leur fit chérir le nom français. Il ne quitta la Louisianne, que lorsqu'au grand regret de cette colonie toute française, l'Espagne en prit possession, en vertu d'un traité de novembre 1762. Ses services furent reconnus par des pensions accordées, tant à lui qu'à ses deux jeunes fils. Né vers 1705; mort en 1787. *Laon.*

96. Chilpéric, roi de Soissons, était le plus jeune des fils de Clotaire I.er. Il fut aussi le plus ambitieux. Aussitot après la mort de son père, il s'était mis en possession de Paris, dont il voulait faire le siége de ses états : il en fut chassé par ses frères, et contraint de se contenter du royaume de Soissons, que le sort lui assigna. Une longue suite d'injustices, de violences et de crimes qui remplissent le cours de sa vie, l'a fait surnommer le *Néron* et l'*Hérode* de la France. La passion, qu'il conçut pour Frédégonde, le porta à répudier sa première femme. Une seconde, qui était sœur de Bru-



nehaut, périt par un assassinat, dont Frédégonde fut accusée, parce qu'elle en recueillit le fruit. De là la haine mortelle que se portèrent ces deux reines fameuses, et dont Brunehaut fut la victime. Du moment que Frédégonde partage le trône de Chilpéric, ce prince, devenu l'instrument d'une femme aussi méchante et plus habile que lui, ne figure plus dans l'histoire que comme un scélérat subalterne; et s'il tombe à son tour sous le fer d'un assassin, on veut que sa mort ait été commandée par Frédégonde, qui ne voulait point d'obstacle à la liaison criminelle qu'elle avait formée avec un seigneur de sa cour. On ne devinerait guère que Chilpéric eût des prétentions littéraires, et qu'il voulut introduire quatre nouvelles lettres dans l'alphabet. Mort, à l'âge de quarante-cinq ans, en 584. *Soissons.*

97. Choiseul (César, duc de), pair et maréchal de France, comte du Plessis-Praslin, fils de Ferri et d'Anne de Béthune, dame d'Ostel. Le bâton de maréchal de France fut le juste prix des services de ce grand homme, qui se distingua par un talent particulier pour l'attaque des places; qui fit briller sa capacité partout où il commanda; qui à la gloire d'avoir vaincu Turenne, à Rethel, joignit le mérite d'une inébranlable fidélité à ses devoirs dans les troubles civils; dont enfin le génie n'était pas moins propre aux négociations qu'à la guerre. Né en 1598; mort en 1675. *Ostel.*

98. Choiseul (Gaston-Jean-Baptiste de), comte d'Ostel, lieutenant-général des armées, commandant des armées de France et d'Espagne dans le duché de Man-

toue, neveu du précédent. Il se distingua, sous le règne de Louis XIV, par une foule de faits d'armes, et fut blessé mortellement à la bataille de Cassano, lorsqu'il y combattait avec avantage, quoiqu'ayant déjà la main fracassée d'un coup de feu. Né en 1659; mort en 1705.

Ostel.

99. Clacy (Baudouin, seigneur de), vidame de Laon. Lorsqu'en 1276, Philippe-le-Hardi perdit son fils aîné par une mort qui passa pour l'effet du poison, et dont Marie de Brabant, sa seconde femme, fut accusée, il se laissa persuader de recourir au devin, pour savoir ce qu'il en était. » Il y avait dans le royaume, dit Mézerai, » trois faux prophètes, le vidame de Laon, un moine » vagabond et une béguine; et La Brosse (chirurgien » et favori de Philippe) les avait embouchés, pour avancer quelques discours qui pussent altérer l'affection » que le roi avait pour son épouse. » C'est la béguine que Philippe envoya consulter; et il en résulta que La Brosse fut pendu comme calomniateur. Ce trait historique fait le sujet d'une tragédie qui vient d'être mise au théâtre, sous le titre de *Marie de Brabant*. Belleforest, qui écrivait trois siècles plus tard, assure que le vidame s'était joint aux accusateurs de la Reine. Mais Guillaume de Nangis, auteur contemporain, de qui l'on tient le récit de cet évènement, ne dit rien de semblable. Il se borne à peindre le vidame comme un hypocrite, qui pratiquait des maléfices, et dont l'extérieur mortifié accrédita l'opinion qu'il était favorisé d'inspirations divines. Il n'y a, dans tout cela, de certain, que la crédulité du siècle et la diffamation historique du vidame, qui mourut avant 1301. *Clacy.*

100. Clément (Jean), doyen de la faculté de médecine de Paris, et premier médecin ou archiatre de Charles VI. Des rivaux jaloux prétendirent que s'étant fait ordonner prêtre, une constitution d'Honorius III ne lui permettait plus d'exercer l'art de guérir. La question fut soumise à Benoît XIII, qui décida qu'un des plus beaux devoirs de l'humanité n'était pas incompatible avec le sacerdoce. Il vivait dans les quatorzième et quinzième siècles. *Marle.*

101. Clotaire II, roi de France. Né roi de Soissons et dans les murs de cette ville, ce fils de Frédégonde en eût la cruauté et le bonheur. La fortune réunit pour lui les trois monarchies dans lesquelles la France avait été partagée de son temps; et par là s'éteignit le second et dernier royaume de Soissons. Né en 584; mort en 628. *Soissons.*

102. Columelle (Gérard), était un des hommes les plus savans de l'université de Paris. On a de lui un commentaire estimé du livre d'Aristote *De interpretatione.* On lui doit en outre une bonne édition des œuvres de Paul de Venise. Mort en 1429. *Laon.*

103. Condé (Louis de Bourbon-Vendôme, premier prince de), tige héroïque d'une maison féconde en héros. C'est à sa voix que les réformés coururent aux armes : c'est lui qui fut leur premier chef. Il avait, avec de graves injures à venger, une grande ambition à satisfaire; et la religion ne fut qu'un voile, dont il se couvrit, pour allumer la guerre civile. Gardons-nous

d'excuser ses torts : mais plaignons la fin tragique d'un prince spirituel, aimable et généreux. Chacun sait comment, après avoir fait des prodiges de valeur à Jarnac, il fut massacré de sang froid après la bataille ; action barbare, sur laquelle un vers de la Henriade, qui est dans toutes les bouches, a imprimé une flétrissure ineffaçable. Né en 1530 ; mort en 1569.

La Fère.

104. Condorcet (Marie-Jean-Antoine-Nicolas de Caritat, marquis de), de l'Académie française, secrétaire de l'Académie des sciences, et député de l'Aisne à la convention, fut à la fois géomètre, littérateur et politique ; et il mérite d'être étudié sous ces trois points de vue.

Comme géomètre, il fut compté parmi ceux qui ont illustré le dix-huitième siècle dans les hautes sciences. Son début y fut brillant. Il était à vingt-six ans adopté par l'Académie dont il devint le secrétaire. Les recueils de toutes les Sociétés savantes auxquelles il était agrégé, s'enrichirent de ses mémoires ; celle de Berlin lui décerna un prix sur la théorie des comètes. Cependant on ne le met plus aujourd'hui sur la même ligne que les Euler et les d'Alembert. La faute en fut peut-être moins à son génie qu'à son ambition. En courant après plusieurs genres de gloire, il laissa échapper celle qu'il aurait pu atteindre.

C'était le temps d'une révolution fâcheuse dans la république des lettres. Séduits par l'exemple de Fontenelle, et plus encore par les succès de Buffon, les savans voulurent entrer en partage des palmes littéraires. Ils se flattèrent même de perfectionner la

littérature, en y faisant dominer l'esprit philosophique. Elle leur dut au contraire l'accélération de sa décadence, parce qu'ils substituèrent les abstractions aux images, c'est-à-dire, ce qu'il y a de plus capable de décharner le style, à ce dont il reçoit le mouvement et la vie. Condorcet ne fut pas le moins ardent à se précipiter dans une lice où ses talens ne l'appelaient pas. Il déploya, dans les éloges des académiciens, la prodigieuse variété de ses connaissances. Mais son style plus négligé que naturel, souvent entortillé, quelquefois même obscur, était peu propre à y répandre cette espèce d'intérêt dont le genre est susceptible ; il ne soutient pas la comparaison avec celui de Fontenelle. Les vies de Turgot et de Voltaire offrent tout ce qu'on peut louer et reprendre dans la manière de Condorcet. Il s'est plu à développer son systême favori de la perfectibilité indéfinie dans l'*Esquisse d'un Tableau historique des progrès de l'esprit humain.* Cet ouvrage fut composé avec le seul secours de sa mémoire, et lorsqu'il avait, pour ainsi dire, la tête sous la hache des bourreaux. Si l'idée en est chimérique, elle est du moins le rève d'un philantrope et le vœu d'une ame élevée.

En politique, ses principes étaient républicains. L'ami de Franklin, l'écrivain qui avait défendu l'indépendance des colonies américaines, devait être un des chauds partisans de la révolution française. Il rédigea pour le peuple *la Feuille villageoise*, en société avec Cerutti. Put-il croire à sa plume taillée pour la métaphysique, le pouvoir d'initier la multitude ignorante à la théorie du contrat social? Au reste, un

homme de son caractère devait rester étranger aux excès de la démagogie. Il fut du nombre de ceux qui ne votèrent pas la mort de l'infortuné Louis XVI : et quand, par un silence, ou prudent, ou pusillanime, il pouvait éviter d'être proscrit, il manifesta hautement son indignation contre les proscripteurs : c'est de lui que sont ces deux beaux vers :

» Ils m'ont dit : choisis d'être oppresseur ou victime.
» J'embrassai le malheur, et leur laissai le crime. »

Mis hors la loi par la faction des régicides, il avait trouvé un asyle dans Paris. La crainte de compromettre une amie généreuse l'en fit sortir, et le livra aux satellites des tyrans révolutionnaires. Jeté dans un cachot, on l'y trouva mort le lendemain. Il s'était empoisonné, pour se dérober au supplice. Né en 1743, mort en 1794. *Ribemont.*

105. Condren (Charles de), d'une ancienne famille, qui vraisemblablement avait possédé le village d'où elle tirait son nom, contribua beaucoup à propager l'institut de l'Oratoire, et fut le second général de cette illustre Congrégation. Il serait difficile de dire ce qui dominait chez lui du mérite ou de l'humilité. Il fallut lui faire violence pour lui faire accepter d'abord et conserver ensuite le généralat, auquel il avait été nommé en son absence : il refusa les archevêchés de Reims et de Lyon, ainsi que le chapeau de cardinal. Ses talens ne se bornèrent pas à gouverner sagement son ordre : ils furent souvent utiles à l'état. Plus d'une fois il réconcilia Louis XIII et Gaston, son frère ; et il fit admirer à Richelieu son habileté dans des négocia-

tions difficiles. Madame de Chantal disait, « il semble » que Dieu ait donné François de Sales pour instruire » les hommes, et qu'il ait fait le P. de Condren pour » instruire les anges. » Né en 1588 ; mort en 1681.
Vauxbuin.

106. Conflans (Eustache I.er de), de l'illustre maison de Brienne, vicomte d'Ouchy, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine des gardes du corps de Charles IX. Il se distingua à la retraite de Meaux, où il défit un corps de reîtres, et à la bataille de Saint-Denis, où il servait en qualité de maréchal-général des camps et armées, Castelnau dit qu'il était *froid et sage, et l'un des plus hommes de bien de son temps.* Le brevet de maréchal de France allait lui être expédié, lorsqu'il mourut en 1574. *Ouchy-le-Château.*

107. Conflans (Gilles de), seigneur d'Armentières, que de Thou nomme mal-à-propos des Ursins, était frère d'Eustache II. Il défendit, à l'âge de vingt ans, en 1589, la ville de Senlis, où il s'était jeté en forçant les lignes des assiégeans, et il y soutint deux assauts, contre l'avis du gouverneur et des officiers de la garnison; ce qui donna aux troupes de Henri IV le temps de délivrer la ville, après une action chaude, où l'ennemi fut complètement défait. Le jeune Conflans fut tué peu après, au siége d'une petite place. *Ouchy-le-Château.*

108. Conflans (Charlotte-Jouvenel des Ursins, épouse d'Eustache II, de), se distingua, entre toutes les femmes de son temps, par sa piété, son esprit et son savoir. Sa paraphrase sur l'épître de S. Paul aux Hébreux,

lui a mérité beaucoup d'éloges. Malherbe lui a adressé plusieurs pièces de vers. Son mari, frère du précédent, fut lieutenant-général des armées, chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Saint-Quentin et député aux seconds états de Blois. Elle mourut en 1646.

Ouchy-le-Château.

109. CORDEMOY (Louis-Gérard de), abbé de Ferrières, fils de l'historien et historien lui-même, a continué l'ouvrage de son père depuis Hugues Capet. Né en 1651; mort en 1722. *Lépine-aux-bois.*

110. COTTE (Louis), oratorien. Ce physicien s'est occupé principalement de la météorologie; et on pourrait le regarder comme le créateur d'une science, dont les élémens jusqu'à lui ne consistaient guère qu'en des observations éparses et des apperçus incohérens. On lui doit, outre son grand traité de météorologie, beaucoup d'ouvrages élémentaires sur différentes branches de la physique et de l'histoire naturelle, sur l'agriculture, sur la meunerie et la boulangerie, etc. Né en 1740; mort en 1815. *Laon.*

111. COTTIN (Henri-Daniel), négociant. C'est servir, c'est honorer sa patrie, que de briller dans une profession qui l'enrichit. Aussi applaudit-on à cet édit de 1767, qui promit tous les ans des lettres de noblesse à deux des commerçans les plus distingués. Imitons sa sagesse, en donnant ici une place à l'habile citoyen de Saint-Quentin, qui le premier, entre tous les négocians français, fut jugé digne de cette faveur. Né en 1714; mort depuis 1772. *Saint-Quentin.*

112. COUCI (Thomas, *dit* de Marle, sire de), guerrier célèbre, intrépide champion de l'aristocratie féodale, et l'une des plus fortes têtes de son temps. Les écrivains ecclésiastiques se sont plus à noircir sa mémoire : et il a fait des dons considérables à l'Eglise ; et il est l'auteur de la *loi de Vervins*, de ce monument de justice et de raison, dont la sagesse frappa tellement tous les esprits, que nombre de seigneurs, même ecclésiastiques, l'adoptèrent, quand ils voulurent se montrer généreux envers leurs vassaux. Mort en 1130. *Couci-le-Château.*

113. COUCI (Raoul, *ou* plutôt Renaud Châtelain de). Par sa valeur, ses poésies et surtout ses amours, il a peut-être contribué plus qu'aucun autre de sa maison à immortaliser le nom de Couci. Ses amours sont le sujet de ses vers : il les a chantés avec une sensibilité et une grace que n'a point fait disparaître l'extrême vieillesse du langage. De Laborde a fait imprimer en 1781, avec une traduction élégante, les poésies de l'amant de Gabrielle de Vergy, lequel naquit vers 1160 et mourut en 1191. On s'est accoutumé à l'appeler Raoul, en le confondant avec le chef de sa famille ; et cela vient de ce qu'ils périrent à la même croisade. *Couci-le-Château.*

114. COUCI (Enguerrand III, sire de). *Et ce fameux Couci*, a dit avec raison l'auteur de Zaïre, en citant celui que son siècle a surnommé *le Grand*, et à qui l'on veut que le trône ait été proposé durant la minorité de S. Louis. Mort en 1242. *Couci-le-Château.*

115. COUCI (Robert de), seigneur de Pinon, frère

d'Enguerrand III, fut maréchal de France, dans un temps où il n'y en avait que deux ou trois, et où l'on ne mettait pas de différence entre cette dignité et celle de connétable. Il se signala à Bouvines avec ses frères. Mort vers 1244. *Couci-le-Château.*

116. Couci (Raoul II, sire de), fils d'Enguerrand III. Il s'était déjà montré digne de son père dans la campagne de 1242, quand il accompagna S. Louis dans sa première croisade. Il fut tué à la Massoure, en défendant, avec une valeur héroïque, le brave et imprudent comte d'Artois. L'histoire ne sépare jamais leurs noms. Mort en 1250. *Couci-le-Château.*

117. Couci (Raoul III, de), seigneur de Montmirel, troisième fils de Guillaume, sire de Couci, et l'un des plus vaillans hommes de son temps. Il se signala par des faits d'armes extraordinaires la veille de la bataille de Poitiers, aux siéges de Melun et de Paris, et partout où il y avait du péril. Mort vers 1390. *Couci-le-Château.*

118. Couci (Enguerrand VII, sire de), maréchal de France. Sage politique, habile guerrier, aussi grand et plus puissant qu'Enguerrand III, il refusa l'épée de connétable, pour la faire donner à Clisson. Mort en 1397. *Couci-le-Château.*

119. Courménil (Nicolas-Bernard-Joachim-Jean Belzais de), second préfet du département de l'Aisne et chevalier de la Légion d'honneur. Il était magistrat, administrateur, et l'oracle du pays qu'il habitait,

quand la révolution éclata. Il fut membre, dans le nouvel ordre de choses, de l'Assemblée constituante, où il était l'organe du comité des monnaies; du Conseil des cinq cents, où il marqua par un excellent rapport sur les abus de l'administration des hospices de Paris; et du Corps législatif qui lui décerna les honneurs de la présidence. Littérateur plein de goût, il fut aussi un agronome éclairé, et le prouva par d'heureux essais et par des mémoires rédigés avec soin. Appelé à la préfecture de l'Aisne, il y apporta toutes les qualités qui font prospérer l'administration et chérir l'administrateur. Victime du zèle qui l'animait, cet homme de bien succomba, avant le temps, à l'excès du travail. Les regrets unanimes des administrés l'accompagnèrent au tombeau. Quel éloge vaut celui-là ? Il mourut âgé de 55 ans, en 1804. *Laon.*

120. Couturier (Nicolas-Jérôme Le), chanoine de St-Quentin, fut prédicateur du Roi, et obtint de brillans succès dans les chaires de la capitale. On a de lui plusieurs discours, éloges et panégyriques. Né en 1712; mort en 1778. *Saint-Quentin.*

121. Cramaille (Antoine, seigneur de), et en cette qualité premier baron du Valois, passa pour l'un des vaillans hommes de son siècle; *vir nobilis et strenuus,* dit Meyer. Sa fin fut déplorable et mérite d'être citée. Il tomba, en 1434, dans les mains des Bourguignons, quand ils prirent d'assaut le fort de Saint-Vincent de Laon, où il commandait; et le féroce Jean de Luxem-

bourg le fit charger de chaînes et l'emmena à Rupelmonde, où il lui fit trancher la tête. *Cramaille.*

122. Craon (Pierre de), sire de Rosoy, est tristement fameux par ses prodigalités, par la dissipation des sommes qui lui avaient été confiées pour le duc d'Anjou marchant à la conquête de Naples, par ses liaisons adultères avec Isabelle de Rouci (voyez *Flandre*), et surtout par l'assassinat du connétable Clisson. Il se qualifiait maréchal de France, dans un dénombrement de 1382. *Rosoy-sur-Serre.*

123. Craon (Simon de), vidame de Laon et seigneur de Clacy. Neveu de Pierre, le vidame de Laon a laissé une réputation plus honorable. Il est cité à la tête des braves qui périrent dans les champs d'Azincourt. *Clacy.*

124. Crommelin (Armand). C'est lui qui créa les fabriques de linon à Saint-Quentin, où il vint s'établir en 1579, et qui, à cet effet, introduisit la culture du lin dans le pays : service éminent et qui lui assure une place distinguée parmi ceux dont l'industrie a été utile à l'état. *Saint-Quentin.*

125. Crommelin (Isaac-Matthieu), de l'académie de Dijon, descendait du précédent. Son *Encyclopédie élémentaire*, résumé des connaissances les plus variées, peut être mise avec fruit dans les mains de la jeunesse. Ses mémoires écrits d'un style vif, et semés d'anecdotes piquantes, offrent une lecture agréable. Né en 1730; mort en 1815. *Saint-Quentin.*

D.

126. Daneau, ou plutôt Dagneau (Jean), *dit* le capitaine Goujon, brave guerrier, qui eut la gloire de faire prisonnier le célèbre Talbot à la bataille de Patay. Une branche de sa famille transplantée à Laon, pendant les troubles de la ligue, y a produit beaucoup d'hommes de mérite dans les différentes carrières de l'église, de l'épée et du barreau. J'en citerai deux. Cyr-Abraham *Dagneau de Richecourt* parvint, par des talens éprouvés et par de longs services, aux grades de colonel et de directeur d'artillerie. Marc - Antoine *Dagneau de Richecourt*, son fils, servit dans la même arme : une action d'éclat lui mérita la croix de S. Louis à vingt-cinq ans. Mais des infirmités précoces bornèrent son avancement aux grades de lieutenant-colonel et de sous-directeur. Le capitaine Goujon vivait dans le quinzième siècle. *Marle.*

127. Defer (Nicolas), géographe du Roi. On a de lui un traité de géographie et un grand nombre de cartes qui lui firent une belle réputation. Né en 1646; mort en 1720. *Le Soissonnais.*

128. Delalain (Nicolas-Claude), orientaliste, voyageur et diplomate. Il était en route pour le Mogol, après avoir obtenu de la Perse les priviléges les plus étendus pour la France, lorsqu'il mourut de fatigue. Tavernier a donné la relation de son ambassade ; et Chardin avait promis de publier les mémoires qu'il a laissés. Mort en 1667. *Laon.*

129. Delaleu (Louis-Auguste Legrand), chevalier de la Légion d'honneur et correspondant de l'institut. Poète facile, écrivain pur et criminaliste profond, il a marqué sa place parmi les publicistes par ses *Recherches sur la justice criminelle et le jugement par jurés*, ouvrage couronné en 1789, par l'Académie des belles-lettres, et publié depuis sa mort. Né en 1755; mort en 1819. *Le Nouvion.*

130. Delancy (Christophe), fut d'abord receveur des aides à Laon, où il était né d'une ancienne et honorable famille que j'ai vu finir. Il acquit ensuite de grands biens dans la finance. Il n'y a là rien qui n'arrive tous les jours, et je ne parlerais pas de lui, si son nom ne se rattachait à une anecdote curieuse. Il avait épousé la fille de Beaumarchais, trésorier de l'épargne; et il eut avec lui des démêlés au sujet de la dot de sa femme. Le beau-père se plaignit de son gendre à Henri IV, qui un jour gronda celui-ci, en le prenant par la barbe. Delancy, qui ne se croyait aucun tort, en fut tellement humilié, que de dépit il se rasa. Cet exemple, que les dames approuvèrent, ne tarda pas à être suivi généralement. On a vu l'usage de laisser croître sa barbe renaître sous François I.er à l'occasion d'un fait qui se passa dans le département de l'Aisne. On voit maintenant que l'abandon en est dû à un homme né dans le même département. Delancy est la tige des marquis de Raré. *Laon.*

131. Delarbre (Jean), *Arboreus*, théologal de Laon, habile théologien, dit Dupin, sage et modéré dans ses

sentimens, net et précis dans ses expressions. Son talent pour la chaire le fit choisir par le Roi, pour aller prêcher contre l'hérésie de Luther en 1544 et 1545. Mort en 1557. *Laon.*

132. Delatour (Maurice-Quentin), célèbre peintre de portraits et fondateur de l'école gratuite de dessin de sa ville natale. Né en 1703; mort en 1788. *St-Quentin.*

133. Delvincourt (Pierre-Nicolas), docteur en théologie, chanoine, archidiacre et vicaire général de Laon. Il fut secrétaire d'ambassade à Rome. On lui doit un *Traité de la perfection ecclésiastique*, un *Manuel ecclésiastique de discipline et de droit*, et la traduction de trois ouvrages italiens de Segneri. Né en 1720; mort en 1795. *Montcornet.*

134. Demoustier (Charles-Albert). Ce poète, qui descendait de Racine par son père, et de La Fontaine par sa mère, est auteur de jolis poèmes, de plusieurs comédies qui ont réussi, et des *Lettres à Emilie sur la mythologie.* Ce dernier ouvrage eut une vogue dont il y a peu d'exemples. Les ouvrages de Demoustier accueillis, à leur apparition, avec une grande bienveillance, sont jugés aujourd'hui avec une sévérité excessive. Un point sur lequel l'opinion n'a point varié, c'est l'amabilité de son caractère. Né en 1760; mort en 1801. *Villers-Cotterêts.*

135. Denisart (Jean-Baptiste), procureur au châtelet de Paris, est auteur d'un dictionnaire de jurisprudence, dont sept éditions en dix-sept années attestent le succès

étonnant. C'est le premier livre de cette espèce qui se soit fait lire des gens du monde. Né en 1712; mort en 1765. *Yron.*

136. Desemery (Jacques-Philippe), baron, adjudant-commandant, officier de la Légion d'honneur, etc. A la valeur qui lui procura ses premiers grades, cet officier joignait des talens variés et des manières aimables qui le firent employer dans l'état major de l'armée et dans la diplomatie. Il plut et réussit dans les missions dont il fut chargé à Madrid et à Constantinople; on l'y décora des ordres de Calatrava et du Croissant. Il avait été frappé de dix coups de stylet dans les premiers troubles de Madrid : il trouva une mort honorable dans les combats d'Arcis-sur-Aube. Né en 1775; mort en 1814. *Boué.*

137. Désiré (S.), naquit de parens illustres dans un lieu du Soissonnais appelé *Saurcy* ou *Saucy*, qui n'existe plus depuis long-temps, et qui devait n'être pas sans importance, puisqu'un ancien historien le qualifie d'*Oppidum*, et qu'un concile y a été célébré en 590. Désiré etait le plus jeune de trois frères. L'aîné nommé *Didier*, fut, dit-on, moine et martyr. *Dieudonné*, le second, qui était garde des trésors royaux, c'est-à-dire, surintendant des finances, fut assassiné par des ennemis que son élévation lui avait faits. Le plus jeune, dont il s'agit ici, fut plus heureux : il acquit la confiance de Clotaire I.er, sans exciter la jalousie des grands à qui il sut au contraire se rendre agréable. Il fut archevêque de Bourges et chancelier du Royaume.

Clotaire l'employa dans de grandes affaires : on cite une mission diplomatique dont il le chargea en Espagne. Désiré est peint quelque part comme un personnage d'un grand sens, d'une éloquence insinuante, et de l'affabilité la plus douce : on ajoute que la nature l'avait favorisé d'un extérieur avantageux. Il mourut en 554. *Saurcy.*

138. Desjardins (Jean), *Hortensius*, premier médecin de François I.er. Il mourut subitement au milieu de ses parens et de ses amis, avec qui il célébrait son jour natal. Sa grande réputation lui a long-temps survécu. Mort en 1547. *Laon.*

139. Desjardins (Nicolas), principal du collége de St-Quentin, auteur de poésies latines et françaises, est surtout recommandable par une édition des oraisons de Cicéron, enrichie de notes et de dissertations savantes, dont une mort prématurée ne lui a permis de publier qu'un premier volume in-4.°. Né en 1682; mort en 1738. *Saint-Quentin.*

140. Deslandes (Pierre Delaunay), chevalier de l'ordre de S. Michel, et célèbre directeur de la manufacture royale de Saint-Gobain. Cette magnifique usine, dont le département de l'Aisne s'énorgueillit à juste titre, est restée, malgré la perte de son privilége exclusif, le plus parfait établissement de ce genre qui existe dans aucun pays. Elle a du une partie de sa splendeur aux talens de Deslandes, qui en avait singulièrement amélioré les procédés, et qui y avait établi une dis-

cipline admirable. J'ai indiqué, dans la chronologie historique, les grands et utiles accroissemens qu'elle reçoit depuis quelques années. Ils sont tels que, de long-temps du moins, elle n'aura point de rivale, surtout pour les glaces du plus grand modèle. Deslandes, né en 1722, est mort en 1803. *Saint-Gobain.*

141. DESMARETS (Jean), fils d'un procureur du Roi du présidial de Laon, fut nommé intendant de la généralité de Soissons, en 1665, et devint ensuite conseiller d'état. Il avait épousé une nièce de Colbert ; mais il dut à son mérite, autant qu'à cette alliance, les emplois auxquels il est parvenu. En veut-on une belle preuve? Il eut la principale part à l'éducation politique du sage ministre dont l'article suit. *Laon.*

142. DESMARETS (Nicolas), fils du précédent, contrôleur général des finances, petit-neveu de Colbert, et le plus habile de ses successeurs. Si Saint-Simon, qui le haïssait, n'eut abusé de son crédit pour l'écarter du ministère, il aurait épargné à la France les calamités du systême. Né en 1648 ; mort en 1721. *Soissons.*

143. DESMARQUAIS (Jean), homme habile dans les affaires et savant dans le droit canon, fut secrétaire de l'assemblée de Livourne, dans laquelle fut résolue, en 1408, la convocation du concile de Pise. Il parut ensuite dans le concile avec honneur. *Montaigu.*

144. DESMOULINS (Camille), avocat, homme de lettres et député de l'Aisne à la Convention nationale,

est un de ces hommes dont le sort et le renom sont également déplorables. Agé de vingt-sept ans, lorsque la révolution éclata, il en seconda l'essor de toute l'ardeur de cet âge et de toute la fougue de son caractère. C'est lui qui, le premier, prêcha l'insurrection dans Paris, et fit retentir le cri *aux armes* dans le jardin du Palais royal. C'est lui qui le surlendemain dirigea la multitude, quand elle fit l'essai de sa force par la prise de la Bastille. C'est encore sous sa conduite, que plus tard un nombreux attroupement alla signer, au champ de Mars, la demande de la déchéance de Louis XVI. Son fanatisme révolutionnaire ne connaissait pas plus de bornes que la licence de sa plume. Il prépara par ses sarcasmes la chute de Brissot et des députés de la Gironde. Il osa prendre le titre de *Procureur général de la lanterne*, forfanterie atroce, par laquelle il accrédita lui-même les imputations non prouvées dont on charge sa mémoire. Ses yeux se dessillèrent enfin. L'humanité reprit ses droits sur un cœur susceptible de toutes les impressions. Peut-être faut-il faire honneur de cette conversion politique à une belle et vertueuse épouse qu'il adorait. Quelle surprise il dut exciter, quand on l'entendit défendre Arthur Dillon avec une chaleur et une persévérance qui soulevèrent contre lui le club des Jacobins! et combien l'étonnement dut s'accroître; quand l'auteur des *Révolutions de France et de Brabant* se mit à écrire *Le vieux Cordelier!* Il comparait, dans cette dernière feuille, le gouvernement révolutionnaire à celui de Tibère, et il y attaquait, avec les armes de l'invective et du ridicule, Saint-Just qui en avait combiné l'organisation. Il n'y

avait aucune sûreté pour lui dans cette nouvelle route. Saint-Just, dont il avait dit *qu'il portait sa tête comme un saint sacrement*, et qui avait répondu *qu'il la lui ferait porter d'une autre manière*, l'implacable Saint-Just tint trop bien parole. Il le dénonça comme *modéré;* il le fit décréter d'accusation, comme contre-révolutionnaire : c'était l'envoyer au supplice. Sa femme qui lui donna, jusqu'au dernier moment, les marques périlleuses du plus tendre intérêt, loin de toucher des tigres, devint aussi leur victime. Un historien a dit, en parlant des proscriptions de Rome, que la fidélité fut admirable chez les femmes, et qu'il n'y en eut point chez les fils : *uxorum fides fuit summa, filiorum nulla.* La France a cet avantage sur Rome, qu'elle a droit de s'appliquer la première partie de l'observation, et de ne pas se reconnaître dans la seconde. Outre ses feuilles périodiques, Desmoulins a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels il suffira de citer 1.° son *Histoire des Brissotins*, ou *Fragmens de l'histoire sécrète de la révolution et des six premiers mois de la République*. Cet écrit, dont une traduction anglaise a eu deux éditions à Londres, fait partie de la collection des Mémoires relatifs à la révolution; 2.° une traduction de l'*Aloïsia*, qui parut peu avant sa mort. Né en 1762; mort en 1794. *Guise.*

145. Divitiac, roi du Soissonnais. Avant les Romains, un peuple étranger avait déjà porté ses armes en Angleterre, et y avait fondé une colonie. Celui qui osa tenter une pareille entreprise, habitait apparemment les côtes, et avait l'habitude des dangers de la mer. Non :

la gloire en appartient aux Soissonnais, dont le territoire comprenait une grande partie du département de l'Aisne. César a immortalisé le chef de cette antique expédition, en le nommant. C'est Divitiac. Il vivait un siècle avant Jésus-Christ. *Le Soissonnais.*

146. DORIGNY (Michel), peintre et graveur. Il était élève de Vouet, qui l'estima au point d'en faire son gendre. Quel que fut son mérite, on peut dire que ses deux fils, aussi peintres et graveurs, furent ses meilleurs ouvrages. Né en 1617; mort en 1665. *Saint-Quentin.*

147. DORMAY (Claude), chanoine régulier de la congrégation de St-Jean-des-Vignes, est auteur d'une histoire de Soissons et d'autres ouvrages historiques. Mort en 1671. *Guise.*

148. DREUX (Robert I.er, *dit* de) et surnommé *le Grand*, était fils de Louis-le-Gros. Il devint comte de Braine par son mariage avec Agnès de Baudement. Ce prince belliqueux fut, dans sa jeunesse, d'un caractère inquiet et turbulent. C'est lui qui, au retour de la croisade, entreprit, en 1149, d'ôter la régence à Suger. Il devint ensuite un des plus fermes soutiens de l'état, dans les guerres que Louis-le-Jeune, son frère, eut à soutenir contre le roi d'Angleterre. L'histoire loue en lui le bienfaiteur des pauvres et le protecteur des gens de lettres. il mourut à Braine, en 1188. *Braine.*

149. DREUX (Robert II, de) comte de Braine, fils du précédent. Ses contemporains admiraient sa sagesse,

sa constance dans l'adversité, et sa force prodigieuse. Il commandait l'aile gauche à la bataille de Bouvines. Mort en 1218. *Braine.*

150. Dreux (Philippe de), évêque de Beauvais, frère du précédent, eut part à tous les grands évènemens militaires et civils de son temps. Rien n'est plns célèbre que le caractère belliqueux de ce prélat. Rien n'est plus connu que la manière dont il combattit à Bouvines. On sait moins que ce prélat était ami des lettres, et qu'il légua à son église une nombreuse collection de livres. L'évêque se reconnait mieux à ces derniers traits. Mort en 1217. *Braine.*

151. Dreux (Henri de), *ou* de Braine, archevêque de Reims, fils de Robert II. Ce n'était pas une nouveauté, au treizième siècle, que de sanglans démêlés, entre le clergé et le peuple, pour les franchises municipales. Cent ans auparavant, la même cause avait produit à Laon les plus terribles effets. Mais plus puissant et plus heureux que Gaudri, Henri de Dreux triompha des efforts réitérés des Rémois; et l'inutile intercession du sage Louis IX n'aboutit qu'à donner plus d'éclat au succès de l'inflexible archevêque. Mort en 1240. *Braine.*

152. Dreux (Pierre de), *ou* de Braine, *dit* Mauclerc, duc de Bretagne, frère du précédent. Grand capitaine, politique habile et génie remuant, il joua un rôle principal dans tout ce qui se fit de son temps, même après son abdication. Il est la tige des derniers ducs de

Bretagne. Quand il eut remis son duché à son fils, il ne se qualifiait plus que *Pierre de Braine, chevalier*. Mort en 1250. *Braine*.

153. Drogon *ou* Dreux, premier abbé de St-Jean de Laon, fonda dans ce monastère, une école qui produisit des hommes recommandables. Sa réputation le fit appeler à Rome, en 1136, par le pape Innocent II, qui le nomma cardinal et évêque d'Ostie. Il est resté de lui un sermon et quelques ouvrages de piété. Il mourut en 1138. *Laon*.

154. Dubois (Pierre-Alexis), vicomte d'Anizy et de Courval, seigneur de Pinon, Chavignon, etc., conseiller du Roi en ses conseils, président au parlement de Paris. Le service d'une section du parlement, dite les Requêtes du palais, qui connaissait par attribution, en première instance, de certaines affaires, était le noviciat des nouveaux conseillers. Les présidens d'une jeunesse inexpérimentée avaient le devoir spécial de la diriger, de l'instruire, de la façonner aux mœurs graves de la magistrature. Aussi n'achetaient-ils pas leur titre, comme les présidens à mortier. Le Roi les choisissait parmi les magistrats désignés par la voix publique. Ils étaient pris d'ordinaire dans le sein du Parlement. Mais lorsqu'en 1726, une présidence de la première chambre vint à vaquer, on alla chercher Dubois dans le grand conseil, où il passait pour une des meilleures têtes. Pendant les trente-huit ans qu'il vécut depuis, il se montra constamment digne du choix dont le prince l'avait honoré. Le château de Pinon, regardé comme

l'un des principaux ornemens du pays, est son ouvrage. C'est son petit-fils, le baron de Courval, qui en a dessiné les jardins avec une élégance et un goût remarquables. Le président Dubois, né en 1690, est mort en 1764. *Pinon.*

155. Dubois (Antoine), général de division. Parvenu promptement au grade de général, il se signala à la bataille de Fleurus, où il commandait une division de cavalerie. Il servit d'une manière aussi brillante en Italie, dans la belle campagne de 1796, et frappé d'un coup mortel à la bataille de Roveredo, ses dernières paroles reçues par le général en chef, furent le souhait de vivre assez pour apprendre l'entière défaite de l'ennemi. *Guise.*

156. Ducarne de Blangy (Jacques-Joseph), membre de la société d'Agriculture de Paris. Quelques ruches placées dans son domaine de Blangy, lui ayant fait naître l'idée de s'occuper sérieusement des abeilles, leur éducation devint son étude favorite. Un ouvrage utile, et qui a le mérite d'être à la portée des intelligences les plus vulgaires, fut le fruit de ses observations et de son expérience : il a pour titre *Traité de l'éducation économique des Abeilles.* Deux éditions prouvent l'accueil qu'il a reçu du public. Il a donné encore deux autres ouvrages qui ne sont pas sans intérêt pour les cultivateurs. Il était né en 1728. Il mourut en 1812. *Hirson.*

157. Duclos-Dufresnoy (Charles-Nicolas), notaire à Paris. Homme de goût, il se plut à encourager les

artistes. Excellent citoyen, il fit prêter à l'Etat, en 1788, six millions par le corps des Notaires dont il était syndic. Versé dans les matières de politique et de finance, il traita, dans des ouvrages lumineux, les questions qui occupaient le plus les esprits. Son écrit sur la représentation du tiers-état eut deux éditions. Il eut le malheur de vivre dans un temps où de belles qualités étaient des crimes capitaux. Il expia les siennes sous la hache révolutionnaire. Né en 1734; mort en 1794. *Montcornet.*

158. Dudon, chanoine de l'église de Saint-Quentin, fut employé avec succès à une négociation qui avait pour but de rétablir la bonne intelligence entre Hugues Capet et Richard I.er, duc de Normandie. Il plut beaucoup à Richard qui le combla de présens; et par reconnaissance, il écrivit l'histoire des premiers ducs de Normandie. Sa narration est entre-mêlée de vers et de prose; et les modernes lui reprochent d'avoir écrit en romancier plutôt qu'en historien. Il ne vivait plus en 1026. *Saint-Quentin.*

159. Dufot (Anne-Amable Augier), médecin, est auteur de plusieurs ouvrages sur la médecine, la physique et la littérature, dont la biographie universelle donne la liste. Né en 1735; mort en 1775. *Soissons.*

160. Duglas (Jean), seigneur d'Arrancy, capitaine de cent hommes d'armes, chevalier de S. Michel et gouverneur de Soissons, était à la fois homme de guerre et homme d'état. Il fut chargé de l'ambassade de Venise

dans un temps où elle était d'une grande importance. Il avait épousé la veuve du maréchal de Bois-Dauphin. Les Duglas d'Arrancy étaient une branche de l'illustre Maison écossaise de ce nom, et descendaient d'Archambaud Duglas, duc de Touraine et maréchal de France, qui fut tué, en 1424, à la bataille de Verneuil. Jean vivait dans le seizième siècle. *Arrancy.*

161. Dumas (Alexandre Davy de la Pailleterie), général de division. Il fut surnommé *le Coclès français*, pour avoir, à Brixen, arrêté seul sur un pont qu'il importait de défendre, tous les efforts de la cavalerie ennemie. D'autres traits d'un pareil héroïsme ont signalé la carrière de cet illustre guerrier, qui commanda quelque temps en chef l'armée des Alpes et celle du Tyrol, et qui n'eut à se louer, ni de la fortune qu'il ne recherchait pas, ni d'un gouvernement qu'il servait sans le flatter. Né en 1662 ; mort en 1806.

Villers-Cotterêts.

162. Dumesnil de Romery (N.....), homme de lettres et jurisconsulte. Son principal ouvrage est un commentaire sur les Institutes. Né en 1580. *Guise.*

163. Dupont (Jean-Pierre-François), ancien principal du collége de Laon, et ensuite chanoine de la cathédrale de la même ville, joignait à beaucoup d'esprit et de philosophie, des connaissances assez variées et assez étendues, pour qu'on put dire que rien ne lui était étranger dans les sciences et les lettres. Un livre de sa composition, intitulé *Théorie de l'univers*, lequel n'a été connu qu'après sa mort, et qui aurait attiré sur

lui l'attention du monde savant, allait voir le jour, quand Buffon fut attaqué par la Sorbonne. Il craignit pour son propre repos; et il lui sacrifia la gloire à laquelle il avait aspiré. Il est vraisemblable que cet ouvrage, s'il était répandu aujourd'hui, ne satisferait pas plus les philosophes que les théologiens; mais, ni les uns, ni les autres ne méconnaîtraient dans l'auteur l'homme familier avec les sciences exactes et naturelles, et capable de sonder toutes les profondeurs de la métaphysique. Né en 1732; mort en 1815. *Laon.*

E.

164. Ebroïn, maire du palais de Neustrie. Ce ministre ambitieux employa de grands talens à commettre de grandes atrocités. Il vivait dans le septième siècle. *Le Soissonnais.*

165. Egmont (Casimir Pignatelli, comte d'), grand d'Espagne, etc. Consacrons un souvenir de reconnaissance à l'homme vertueux et bienfaisant qui, dans la présidence de l'assemblée provinciale du Soissonnais, ne se montra animé que d'idées nobles et généreuses; qui avait transformé les arides environs de Braine en une plaine riante et féconde, et chez qui l'infortuné trouva toujours une main prompte à la secourir. Mort en 1801. *Braine.*

166. Elesme (S.) *ou* Adelesme, abbé et fondateur de Saint-Jean-Baptiste de Burgos. Il honore la province où il vit le jour, celui à qui l'Espagne a voué un

culte solennel, et que la ville de Burgos a choisi pour son patron. Mort en 1097. *Laon.*

167. Emile (S.), comte de Laon, dont Sidoine Apollinaire, son contemporain, loue le mérite, fut le chef d'une famille qui fit admirer la réunion de la science et des vertus. La vénération publique a consacré la mémoire de Céline, sa femme; de Principe, évêque de Soissons, de Remi, archevêque de Reims, ses fils; de Loup, évêque de Soissons, son petit-fils; de Génebaud, évêque de Laon, son petit-neveu, etc. Lui-même partage le culte qu'on leur a décerné. Mais son plus beau titre de gloire est d'avoir donné à la France son plus illustre apôtre. Il vivait dans le cinquième siècle. *Laon.*

168. Emotte (Pierre), docteur en théologie et doyen de l'église de Laon; prédicateur estimé de son temps, et auteur d'un important ouvrage de théologie. Mort en 1580. *Laon.*

169. Enghien (François de Bourbon, duc d'). Quel héros plus intéressant que le jeune vainqueur de Cérisoles! et combien on déplore l'accident, ou, comme on l'a soupçonné, le crime qui termina, de si bonne heure, sa brillante carrière! Né en 1519; mort en 1546. *La Fère.*

170. Enghien (Jean de Bourbon, duc d'). Digne de son frère, cet autre Enghien se distingua aux siéges de Metz et de Wulpian, en 1552 et 1555; et fut

frappé d'un coup mortel, à la désastreuse journée de Saint-Quentin, après y avoir donné des preuves d'une insigne valeur, et avoir souvent rétabli le combat. Il semble qu'une fatalité cruelle, attachée à ce beau nom d'Enghien, ait dévoué ceux qui l'ont honoré à une mort sanglante et prématurée. Né en 1528; mort en 1557. *La Fère.*

171. EPPES (Jean I.er, d'), évêque et prince de Liége, était un guerrier brave et actif; et ce fut un bonheur pour ses sujets, de trouver ces qualités dans un prêtre. C'est à tort que l'Art de vérifier les dates lui donne pour père Hugues de Rumigny. Il était fils de Guillaume II, seigneur d'Eppes, et de Marguerite de Pierrepont. Mort en 1293. *Eppes.*

172. EPPES (Jean II, d'), neveu du précédent. Ce chevalier *de grand lignage*, signala sa bravoure dans la Pouille, la Calabre et l'Afrique, ainsi que le fait connaître une très-ancienne épitaphe de soixante-deux vers qui se lisait dans l'église de Saint-Vincent de Laon, sur la tombe des trois frères. Ces gentilshommes ont acquis de la célébrité par la tradition, suivant laquelle trois chevaliers d'Eppes ont apporté d'Egypte l'image miraculeuse de Notre-Dame de Liesse. Mort en 1293. *Eppes.*

173. ERME (S.), un de nos plus anciens poëtes latins, a donné son nom au village d'Ercly, où il est né. Il vivait dans le septième siècle. *Saint-Erme.*

174. ESTRÉES (Jean I.er d'), grand maître de l'Artil-

lerie. L'histoire le représente comme un guerrier des plus intrépides et un grand preneur de villes. Il avait perfectionné la fonte des pièces d'artillerie. Né en 1486; mort en 1571, et enterré à *Coeuvres.*

175. Estrées (Antoine d'), vicomte de Soissons, gouverneur de l'Isle de France, et grand maître de l'Artillerie, fils du précédent. Il se signala aux batailles de Saint-Quentin et de Moncontour, au siége d'Amiens, à la défense de Metz et de Noyon, etc. Mayenne qui s'était vanté de prendre cette dernière ville, où d'Estrées commandait, y employa trois semaines, y ruina son armée, et y perdit l'occasion de secourir Paris. Mort depuis 1599. *Coeuvres.*

176. Estrées (François-Annibal I.er, duc d') maréchal de France, fils du précédent. Ses longs et glorieux services, sous trois rois, dans les armées et dans les ambassades, lui méritèrent la pairie et le premier des honneurs militaires. Il fit la fonction de connétable au sacre de Louis XIV. On a de lui des mémoires. Né en 1575; mort en 1670. *Coeuvres.*

177. Estrées (François-Annibal II, duc d'), fils du précédent, vicomte de Soissons, lieutenant-général des armées, ambassadeur extraordinaire à Rome où il mourut. Tout en maintenant les intérêts de la France, il se fit tellement estimer dans son ambassade, que le Pape voulut qu'après sa mort on lui rendit les honneurs dont les princes jouissent à Rome. Né en 1634; mort en 1672. *Coeuvres.*

178. Estrées (Jean II, comte d'), vice-amiral, maréchal de France, et vice-roi de l'Amérique, frère des précédens. Il servit d'abord avec éclat sur terre, et s'illustra ensuite dans le commandement des armées navales. Il écrivait un jour « je voudrais avoir payé de » ma vie la gloire que Ruyter vient d'acquérir. » Voltaire, en citant ce trait, ajoute, que d'Estrées méritait que Ruyter eut ainsi parlé de lui. Mort en 1707.

Coeuvres.

179. Estrées (César d'), cardinal et évêque de Laon, frère des précédens. Il brilla dans le Clergé, dans les ambassades, à l'Académie et à la Cour. L'église de France lui dut la paix de Clément IX, et la ville de Laon son hôpital. Né en 1628; mort en 1714.

Coeuvres.

180. Estrées (Victor-Marie, duc d'), vice-amiral, gouverneur de Bretagne, et maréchal de France, en même temps que Jean, son père, se distingua comme lui dans les deux services de terre et de mer, et fut un des hommes les plus remarquables de son temps. Son amour pour les lettres et la variété de ses connaissances l'avaient fait adopter par les trois Académies : et celle de Soissons l'avait choisi pour son protecteur. Né en 1660; mort en 1737. *Coeuvres.*

181. Estrées (Jean d'), évêque de Laon, neveu et successeur du cardinal. Eminemment doué de toutes les vertus pastorales, ce prélat se rendit recommandable par des établissemens utiles. Les mesures qu'il prit, pour soulager la misère de ses diocésains, dans la disette

de 1693, furent jugées par Louis XIV, dignes d'être proposées pour modèle à tous les archevêques et évêques du Royaume. Né en 1651; mort en 1694. *Laon.*

182. Estrées (Gabrielle d'), fille d'Antoine. Le nom de la belle Gabrielle semble s'associer naturellement à celui de Henri IV, qui allait lui faire partager son trône, quand elle lui fut ravie par une mort subite et inexplicable. On pardonnait sa haute faveur à d'aimables et obligeantes qualités. La part qu'elle eut à la conversion de Henri, peut faire excuser ses faiblesses. Ce glorieux témoignage lui est rendu par Sully lui-même, dans ses économies royales, par ce grave Sully qui n'aimait pas Gabrielle; qui doute de sa sagesse au temps où elle n'était pas encore la maîtresse de Henri; qui va même jusqu'à faire soupçonner qu'un autre que ce prince, donna le jour à l'enfant reconnu pour le premier fruit de leurs amours. Née en 1671; morte en 1599. *Coeuvres.*

F.

183. Favereau (Charles-François-Léger), lieutenant-général des armées, entra au service, comme simple canonnier, en 1779. Sa valeur et ses talens le firent arriver au grade de capitaine, dans un temps où il était rare que l'officier de fortune y parvint. Il eut moins de peine à devenir général de division et inspecteur-géneral de l'Artillerie de la marine, quand il n'y eut de privilége que pour le mérite. Il avait un commandement en Bretagne, à l'époque où Carrier y exerçait ses

fureurs. Sa fermeté déroba des victimes au farouche proconsul. Plusieurs émigrés lui dûrent aussi leur salut. Il commandait l'arsenal de Paris lors de la révolution du 9 thermidor; et il eut une part incontestable au succès de cette fameuse journée, en refusant de l'artillerie et des munitions à Henriot, et en défendant l'arsenal contre la populace du faubourg St-Antoine. Le Moniniteur a rendu à sa belle conduite la justice qui lui était due. Napoléon, qui ne l'aimait pas, le mit à le retraite en 1801, et le laissa dans un profond oubli. Son zèle pour la cause royale l'en fit sortir, quand Louis XVIII descendit un moment du trône : la croix de S. Louis fut la récompense de sa fidélité. L'honneur, dont Napoléon négligea de lui donner l'étoile, est le seul héritage qu'il ait laissé à ses six enfans, parmi lesquels trois marchent sur ses traces dans la même carrière que lui. Né en 1760; mort en 1825. *Chauny.*

184. Faultré (Jacques), avocat. Savant jurisconsulte, il eut une grande part à la rédaction des dernières coutumes du Vermandois. Excellent citoyen, il a bien mérité de l'humanité et de la patrie, lorsque, malgré l'opposition des ligueurs, il fit ratifier la capitulation de Laon conclue avec Henri IV, en 1594. *Laon.*

185. Fay (Godemar de). Egalement propre aux armes et aux affaires, on le voit, tantôt capitaine général des frontières de Flandres, tantôt bailli de Vitry, de Chaumont, de Vermandois, etc., et soutenant toujours dignement l'honneur d'une famille qui a produit un vice-chancelier et trois grands panetiers. Si cependant

on en croit quelques historiens, il aurait combattu mollement les Anglais au gué de Blanquetaque, la veille de la bataille de Crécy. Le chagrin d'un grand désastre arrivé à la suite de cette action, ne les a-t-il pas rendus injustes à son égard? Il vivait dans le treizième siècle. *Le Vermandois.*

186. FAY D'ATHIES (Claude de), marquis de Cilly, lieutenant-général des armées, commandant de l'ordre de S. Louis, lieutenant-général de la haute et basse Marche, etc., de la même famille que le précédent. Les honneurs auxquels il parvint furent le prix d'une longue suite de services glorieux. Citons quelques faits. Sa brillante conduite à la bataille d'Almanza, le fit choisir pour en porter la nouvelle à Louis XIV, qui le nomma lieutenant-général. On sait que dans la guerre de la succession d'Espagne, Louis XIV avait envahi la Savoie, après avoir fait désarmer les troupes de Victor-Amédée qu'il regardait comme un auxiliaire infidèle. Pour le représenter dans un pays où on le haïssait, et à une époque où ses armes étaient malheureuses partout, il fallait un homme aussi sage que ferme, et dont la réputation militaire imposât. Le choix tomba sur Cilly, qui le justifia pleinement. Il commandait encore en Savoie, lorsqu'en 1713, la paix d'Utrecht en procura la restitution à Victor-Amédée. Dans la guerre de 1719 contre l'Espagne, la part qu'eut Cilly à la prise de Fontarabie et de Saint-Sébastien, fut récompensée par le gouvernement de la première de ces deux places. Un corps de dix-sept bataillons et de vingt et un escadrons, fut ensuite laissé sous ses ordres pour

couvrir les opérations du maréchal de Bervick. Il allait faire en Allemagne, malgré son grand âge, la campagne de 1734, sous le même maréchal, lorsqu'une blessure grave, causée par une chute de cheval, mit un terme à ses travaux militaires. Il mourut, âgé de 80 ans, en 1738. *Cilly.*

187. FAYEL (Aubert *ou* Eudes de). L'horrible festin de Thieste dut être le modèle de celui de Gabrielle de Vergy; et l'Atrée français n'a pas moins de célébrité que celui de la Grèce. Il vivait encore en 1240.

Fayel aujourd'hui Fayet.

188. FÉLIX de Valois (S.), partage avec Jean de Matha la gloire d'avoir fondé l'un des ordres religieux qui honorent le plus l'humanité. Se dévouer à toutes les fatigues et à tous les périls pour rompre les fers des Chrétiens qui subissent le plus dur esclavage chez les Infidèles, tel est le vœu que font les Trinitaires ou Mathurins. Quel philantrope mérita mieux de ses semblables, que les deux amis, qui en conçurent l'idée noble et généreuse dans la sollitude de Cerfroy! Après qu'ils l'eurent réalisée, en s'associant de nombreux disciples, Jean alla résider à Rome en qualité de supérieur général de l'ordre de la Rédemption des captifs; et Félix resta dans la maison chef-lieu de Cerfroy, comme ministre ou supérieur particulier. Il y mourut presque nonagénaire, en 1213. *Cerfroy.*

189. FERRAND (Matthieu), chanoine de St-Quentin, succéda, en 1329, à Jean de Cherchemont, dans la dignité de chancelier de France. Il en fut privé peu

après; mais on ne tarda pas à la lui rendre; et il paraît qu'il la conserva jusqu'à sa mort. La prébende de St-Quentin est le seul bénéfice dont il ait été pourvu. Il est naturel d'en conclure que c'était un homme simple et désintéressé. Mort en 1334. *Saint-Quentin.*

190. Fitz-James (François, duc de), évêque de Soissons. Aucune des qualités d'un grand évêque ne lui manqua, et l'histoire ne laissera point tomber dans l'oubli le courage avec lequel il exigea, dans Metz, au nom de la religion, un des sacrifices les plus pénibles qu'elle puisse imposer à un jeune roi. Né en 1709; mort en 1764. *Soissons.*

191. Flamin (Claude), abbé régulier de Cuissy. On eut à nommer, en 1790, l'évêque, que la constitution du Clergé donnait au département de l'Aisne. Le village de Trucy semblait cacher alors, à tous les regards, un homme que la révolution venait d'arracher à son cloître, et que la renommée égalait aux pasteurs de la primitive Eglise. Cet homme était l'abbé de Cuissy; et ce fut lui qui réunit les suffrages d'une assemblée, qu'on a peinte quelque part, comme un ramas de mécréans. Il n'accepta point : l'humilité, d'accord avec ses principes, dicta sa réponse. Sa figure, que la maigreur et la noblesse semblaient se disputer, était celle d'une tête d'étude : on eût dit le S. Jérôme du Dominiquin. Sa conversation était spirituelle, agréable, enjouée même, et assaisonnée de quelques grains d'une malice innocente. Le plus austère des hommes en était aussi le plus tolérant. Il partageait avec les pauvres le peu que

la révolution lui avait laissé. Ah ! si la piété se montrait toujours sous des formes aussi aimables ! Né en 1719; mort en 1798. *Wassigny.*

192. Flandre (Jeanne de), était d'un âge mûr ; elle était veuve depuis dix-huit ans d'Enguerrand IV, sire de Couci : elle jouissait de tous les avantages que pouvaient lui procurer une haute naissance, un rare mérite, et une grande fortune : le génie dont elle était douée pour les affaires, lui assurait une grande autorité dans la Flandre où elle s'était retirée depuis son veuvage, et où l'histoire lui donne beaucoup de part aux guerres qui se rallumèrent de son temps entre les Flamans et les Français. C'est du sein de toutes les pompes qu'elle s'arrache tout-à-coup pour se consacrer à Dieu, et venir, en 1329, prendre le voile dans l'abbaye du Sauvoir. Elue abbesse en 1331, Jeanne gouverna sa communauté avec sagesse, édifia le pays par ses vertus, et s'y concilia tous les cœurs. Aussi les regrets furent-ils universels, quand sa vie fut abrégée par les fatigues d'un voyage que l'intérêt de sa maison lui commanda. Un beau mausolée en marbre noir, qui lui avait été érigé dans son église, a péri sous le marteau du vandalisme. Morte en 1334. *Laon.*

193. Flandre, (Isabelle de Rouci, femme de Louis de), septième fils d'un marquis de Namur, fut l'opprobre d'une famille illustre. Fille et unique héritière de Robert II, comte de Rouci, elle lui causa un déplaisir dont il mourut, en se faisant enlever par un oncle maternel, pour épouser un jeune homme, qui n'avait à

lui apporter que son nom. Dégoutée de lui, après quatorze ans de mariage, elle tenta de rompre leurs nœuds par une accusation d'impuissance, et n'y put réussir. Elle eut recours alors à un autre expédient, pour lui ôter le titre et les honneurs de comte de Rouci : elle se fit autoriser à vendre ses terres, pour payer ses dettes. Elle en reçut le conseil de l'homme le plus pervers de ce temps-là, qu'elle avait pour amant : c'était Pierre de Craon (voyez *Craon*) qui l'aidait à dissiper un des plus beaux patrimoines. Isabelle disparait depuis 1385. Il serait heureux pour sa mémoire, que les ténèbres de l'oubli couvrissent sa vie entière.

Rouci.

194. Flavigny (Balthazarid de), d'une famille qui, en 1384, avait dans la personne d'Etienne, un chevalier d'honneur du Roi, signala sa valeur et sa fidélité par sa belle défense de Nesle contre le duc de Mayenne, et trouva, en 1592, une mort honorable au siége de Rouen.

Laon.

195. Flavigny (Valérien de), professeur d'hébreu au collége de France, petit-fils du précédent. Fameux par sa profonde connaissance des langues savantes, et par son ardeur pour la controverse, il semblait vouloir rappeler, dans les disputes théologiques, que la guerre était l'élément de sa famille. De lourds érudits n'avaient pas beau jeu avec un tel adversaire : armé de recherches savantes et curieuses, il s'escrimait contre eux avec un génie plein de feu. Son style vif, souvent caustique, toujours pressant, tenait plus de l'impétuosité d'un jeune homme, que de la gravité d'un docteur.

J'ai fait connaître, dans l'histoire de Laon, les principaux sujets sur lesquels s'est exercée sa plume belliqueuse. Mort en 1674. *Laon.*

196. Flavigny (César-François, vicomte de), lieutenant-colonel de dragons, de la même famille que le précédent. Il a fait passer dans notre langue les lettres du conquérant du Mexique, et un ouvrage sur l'histoire naturelle et la géographie de l'Espagne. Né vers 1740; mort vers 1784. *Craonne.*

197. Flavigny (Louis-Agathon, comte de), vicomte de Renansart, joignit aux qualités du guerrier, la science des affaires. La révolution le trouva maréchal-de-camp et ambassadeur dans l'une des cours d'Italie. Il mourut vers 1800. *Renansart.*

198. Flavigny (Charles-François, comte de), maréchal-de-camp, qu'une biographie a confondu avec César-François, a écrit sur l'art militaire, en homme qui en entendait aussi bien la théorie que la pratique. Mort en 1803. *Charmes.*

199. Flavigny (Alexandre-André, baron de), chevalier des ordres de S. Louis, de la Légion d'honneur et de Ste Anne de Russie, descendant de Balthazard. Les Flavigny, doués de différens mérites, se trouvent dans toutes les carrières ouvertes aux familles distinguées. Celui-ci parvint d'abord au grade de chef de bataillon dans l'arme de l'Artillerie. Revenu de l'émigration aussitôt que la tempête révolutionnaire fut calmée, il se

voua aux fonctions administratives ; et il fut maire de Laon, sous-préfet de Soissons, et préfet de la Haute-Saône et de la Haute-Vienne. Partout il se fit remarquer par un coup d'œil prompt, un esprit juste et des idées élevées. Partout il plut par les graces de la politesse et cette dignité de représentation, sans lesquelles l'homme le plus capable risque de paraître déplacé dans un beau poste. Né en 1768 ; mort en 1816. *Laon.*

200. FLAVY (Guillaume, second fils de Jean, sire de), fut d'abord gouverneur de La Fère, et ensuite de Compiègne; et s'illustra par la défense de cette dernière ville contre les Anglais et les Bourguignons. Nos meilleurs historiens ont vengé sa mémoire du reproche d'avoir facilité la prise de la Pucelle. Il vivait dans le quinzième siècle. *Flavy-le-Martel.*

201. FONDEUR (François), professa d'abord les humanités au collége de Laon, et fut ensuite curé d'une paroisse de cette ville. On lui doit un *Dictionnaire historique des villes, îles, royaumes, régions, montagnes, fleuves*, etc., divisé en deux parties, dont la première contient les mots latins et français, et la seconde les mots français et latins. Ce dictionnaire géographique, publié en 1680, et formant un mince in-4.°, est le premier qui ait paru en français. Fondeur a donné à son ouvrage le mérite d'une utilité locale, en y comprenant beaucoup de bourgs et communes du pays, qu'on chercherait vainement dans d'autres dictionnaires. Il est encore auteur d'une rela-

tion latine de la peste dont Laon fut affligé en 1668. Il est mort âgé de 62 ans, en 1682. *La Capelle.*

202. Fondeur (Claude-Joseph), de la même famille que le précédent, fut d'abord procureur au parlement de Paris, ensuite président de l'administration centrale du département de l'Aisne, et en dernier lieu greffier en chef de la cour d'appel de Paris. Il a été l'un des commissaires impériaux pour la rédaction du Code de procédure civile, publié en 1806; et comme il était le seul de ces commissaires qui fut profondément versé dans tout ce qui appartient aux formes de la procédure, on doit le regarder comme ayant eu la plus grande part au travail qui a préparé l'un des principaux monumens de la législation actuelle. Aurais-je tort de croire qu'en coopérant ainsi à un ouvrage de la plus haute importance, il a bien autant honoré son pays, que celui dont on louerait quelques productions d'une littérature agréable? Mort à l'âge de 61 ans, en 1812. *La Capelle.*

203. Fontaine (Pierre de), bailli de Vermandois, eut une grande part à la naissance de notre droit français. *Li livre la Reigne*, dont il est auteur, et qui est le premier ouvrage de pratique que nous ayons, est un corps de doctrine formé d'après les établissemens de S. Louis, les lois romaines et les usages de l'ancienne Jurisprudence française. Joinville dit que S. Louis se servait de lui *pour ouïr les plaids de la porte, recevoir les requestes et faire droiet aux parties.* Il vivait vers 1270. *Fontaine-en-Vermandois.*

204. Foucaudière (Pierre-Paul de Laulne, sieur de la), est ce brave officier qui, commandant royaliste à Crépy, se distingua, soit en enlevant beaucoup de places aux ligueurs, soit en défendant Crépy avec une grande valeur contre le chef de la ligue. Mort depuis 1600. *Le Laonnois.*

205. Fouquelin *ou* Fouchin (Antoine), auteur d'une réthorique qu'il composa pour Marie Stuart, et d'un commentaire sur Perse, vivait dans le seizième siècle. *Chauny.*

206. Fouquier-Tinville (Antoine-Quentin), accusateur public près le Tribunal révolutionnaire. Quel autre nom réveille de plus horribles souvenirs? Né en 1747; mort en 1795. *Hérouel.*

207. Foy (Maximilien-Sébastien), lieutenant-général, grand officier de la Légion d'honneur, et représentant du département de l'Aisne à la Chambre des députés, a réuni deux genres de gloire, qui en font un des hommes les plus illustres du temps où il a vécu. Comment être court, quand le sujet est si abondant? Essayons de vaincre cette difficulté. Foy était capitaine d'artillerie à dix-huit ans. Il osait gémir, alors, devant l'exécrable Lebon, des flots de sang dont la France était inondée : il fut incarcéré à son tour; et sans le 9 thermidor, la hache révolutionnaire coupait le germe des plus belles espérances. Je le vois, peu de temps après, déjà connu par de brillans faits d'armes, remporter, dans le Tyrol, à la tête d'une avant-garde, un avantage

considérable sur les Autrichiens. Il était colonel depuis quelques années, quand son mérite le fit choisir pour porter aux Turcs des conseils et des secours : heureusement les leçons du génie ne pouvaient fructifier chez un peuple ennemi de toute instruction. Général de brigade, il est chargé, au siége d'Oporto, de sommer la ville d'ouvrir ses portes : il y court risque de la vie. Horriblement maltraité par les Portugais, il est dépouillé de ses vêtemens et jeté dans un cachot ; il ne parvient à s'échapper, qu'à la faveur de l'attaque livrée à la ville par les Français. Général de division, il prend, sur le champ de bataille de Salamanque, le commandement en chef de l'armée vaincue ; et il en assure la retraite jusqu'aux rives du Douro, contre tous les efforts de l'ennemi. Après la déplorable journée de Vittoria, c'est encore lui qui en borne les funestes effets. A la tête de vingt mille hommes qu'il rassemble, il bat les Espagnols qui formaient la gauche de l'armée victorieuse ; il défend le terrain pied-à-pied contre les Anglais ; il ne leur cède la position de Tolosa qu'après une action sanglante, et il repasse la Bidassoa, sans laisser au pouvoir de l'ennemi, ni un homme, ni un canon, ni un fusil. Il quitta le champ de bataille, le 27 février 1814, atteint de sa quatorzième blessure, qu'on croyait mortelle. Il en reçut une dernière à Waterloo. D'après cette faible esquisse des principales circonstances de sa vie militaire, on n'est pas étonné, sans doute, d'entendre dire à Napoléon, dans ses entretiens de Sainte-Hélène, que Foy était un des quatre généraux à qui il destinait le bâton de maréchal.

Il faut maintenant envisager Foy sous un tout autre

aspect : ne voyons plus du guerrier que l'auréole de gloire, dont ses exploits environnent l'orateur. Il disait aux électeurs dont il obtint les suffrages : « Quand il » faudra combattre à la tribune pour les intérêts des » contribuables et pour les droits fondés par la révo- » lution et consacrés par la charte, mes compatriotes » jugeront si l'énergie du champ de bataille m'a aban- » bandonné. » Quelle promesse a jamais été mieux tenue? Mais aussi que de moyens de la bien remplir ! L'instruction la plus vaste, une mémoire toujours prête à en offrir les trésors ; l'abondance des expressions, la pureté du goût dans leur emploi ; cette sensibilité de l'ame qui, remuée par les passions, réagit par elles sur un auditoire ; une imagination enfin capable de tout peindre, de tout animer, de tout créer ; telles sont les qualités qui constituent le grand orateur ; telles sont celles qu'on admirait dans le député de l'Aisne. Il semble qu'on doive sentir, dans l'éloquence d'un guerrier valeureux, l'impatience de dompter tout ce qui résiste. Quintilien caractérisait celle du vainqueur de Pompée par ce qu'il appelait *vim Cæsaris*, l'énergie de César. L'énergie fut aussi ce qui dominait chez Foy. On rend justice à l'orateur judicieux dont la logique est lumineuse : on rend les armes à l'orateur puissant, qui, au lieu de raisonner froidement, vous passionne. C'est par cette puissance de la parole que Mirabeau était redoutable ; et depuis lui, Foy est peut-être le seul qui l'ait possédée. Je crois entendre encore le Démosthène constituant lancer les foudres de son éloquence, lorsque, frappant un ministre de la justice d'un trait accusateur, Foy s'écrie : *et que sa peine soit de*

jeter les yeux, au sortir de cette enceinte, sur les statues de l'Hôpital et de d'Aguesseau. Ses discours, la plupart improvisés, sont dans les mains de tout le monde. Tous sont empreints d'un grand mérite oratoire; tous déposent, non-seulement de l'élévation, mais aussi de la souplesse d'un talent qui s'exerça sur tous les sujets avec le même bonheur. Sans parler de la guerre qui, dira-t-on, fut son élément, les adeptes en politique, en administration, en finances, en législation civile et même en droit ecclésiastique, ont été surpris des lumières qu'y répandait un homme étranger, suivant eux, à toutes leurs doctrines. Et cet homme était encore orné de toutes les vertus. Et nul n'a, mieux que lui, réalisé la définition de l'orateur donnée par Cicéron. Sa perte laisse la tribune veuve du plus éloquent défenseur des libertés publiques. Quelle preuve plus solennelle et plus touchante des regrets de la France entière, que ce concours inoui de toutes les classes des habitans de la capitale qui honora ses obsèques; que cette souscription, sans exemple chez nous, qui a pour but de dédommager ses enfans de la modicité d'un patrimoine dont l'accroissement ne l'occupa point! Sa carrière fut, à la vérité, trop courte pour nous! qu'y manque-t-il cependant pour qu'elle ait été complette? la mort a attendu, pour le frapper, qu'il fut à l'apogée de la gloire à laquelle il bornait le prix de ses travaux. Né en 1775; mort en 1825. *Pithon.*

208. Framboisière (Nicolas-Abraham de la), médecin de Henri IV et de Louis XIII, et professeur de médecine au Collége royal, a laissé de nombreux

ouvrages sur la médecine et sur d'autres matières. On les a réunis en un volume in-folio. Mort vers 1650.
Guise.

209. FRANÇOIS DE FRANCE, fils de Henri II, duc d'Anjou et de Brabant, prince de Château-Thierri, joua un assez grand rôle dans les troubles de France et des Pays-Bas, et fut celui des prétendans de la reine Elisabeth dont elle flatta le plus les espérances. Ce prince, suivant de Thou, « était changeant, vif, affable, magnanime, éloquent, magnifique, ambitieux » et inquiet. » Il fallait ajouter vindicatif et sans foi, comme Catherine de Médicis sa mère, qui cependant ne l'aimait pas. La mort qui l'enleva dans Château-Thierri, à la fleur de son âge, fut un évènement heureux pour la France. Elle ouvrit le chemin du trône à Henri IV. Né en 1554; mort en 1584. *Château-Thierri.*

210. FRÉDEGONDE, reine de France. Bonheur, talens, méchanceté, tout est grand chez cette femme célèbre. Fille d'un paysan du Soissonnais (*de pago Suessionensi*, dit un ancien chroniqueur cité par Dormay), elle s'éleva jusque sur le trône, où elle fit admirer la vigueur et détester les forfaits de son gouvernement. Née vers 546; morte en 596. *Le Soissonnais.*

211. FROMAGE (Pierre), jésuite et supérieur général des missions du Levant. Zélé missionnaire et savant orientaliste, il a travaillé, avec une activité infatigable, à éclairer les esprits et à diriger les ames. Il eut une grande part au succès du Concile provincial tenu en 1736, pour la réformation des abus qui s'étaient glissés

parmi les Maronites. Son zèle lui inspira le dessein d'établir une imprimerie arabe dans un monastère de l'Anti-Liban. Il avait fait venir de Rome des caractères et des ouvriers; et non content de donner le mouvement à tout, il composa les ouvrages et les traductions qu'il voulait répandre parmi les Arabes. On a peine à concevoir qu'au milieu de ses travaux apostoliques, tant de livres aient pu sortir de sa plume. Louis *Fromage*, son frère, mort en 1757, à l'âge de 85 ans, était auteur d'un très-bon commentaire sur la coutume de Vermandois, qu'il avait destiné à l'impression. On a souvent regretté que cet ouvrage soit resté inédit par l'incurie de sa famille. Le P. Fromage, né en 1678, mourut en 1740. *Laon.*

G.

212. GAILLARD (Gabriel-Henri), de l'Académie française et de celle des inscriptions. Ecrivain instruit, judicieux, élégant; de grandes et belles compositions lui assurent un rang distingué parmi les historiens. Les plus célèbres sont les deux histoires, l'une de la rivalité de la France et de l'Angleterre, l'autre de la rivalité de la France et de l'Espagne. On lui doit aussi beaucoup d'autres ouvrages d'un autre genre. Si, mettant de côté l'auteur, on veut savoir ce qu'était l'homme; Gaillard fut l'intime ami du vertueux Malesherbes. Né en 1726; mort en 1806. *Ostel.*

213. GALBA. Quand nos pères firent une première ligue, pour défendre leur indépendance attaquée par

les Romains, tous les peuples du département de l'Aisne s'empressèrent d'y entrer; et le général de la confédération fut choisi parmi eux d'une voix unanime. Quel fut ce général? Galba, roi du Soissonnais. Quelles qualités lui méritèrent la confiance universelle? sa justice et sa sagesse. Cet éloge n'est pas suspect; il vient d'un ennemi. Et quel est cet ennemi? le plus grand des hommes. Il n'est point de héros qui n'enviât l'hommage rendu par César aux vertus de Galba. *Le Soissonnais.*

214. GALLOIS (Jean-François), capitaine d'infanterie. Pourquoi ne descendrais-je pas quelquefois dans les rangs inférieurs de l'armée, pour y recueillir de ces traits de bravoure qui honorent le pays? César, que je viens de citer, a bien daigné lui-même délivrer des brevets d'immortalité à de simples soldats. Blessé le 24 octobre 1796, le capitaine Gallois fait seul mettre bas les armes à cinquante Autrichiens. Ce vaillant homme trouva depuis une mort honorable dans les champs de Maringo, le 15 avril 1800. *Saint-Michel.*

215. GAUDRI, évêque de Laon, est fameux dans l'histoire de l'établissement des Communes, par sa haine pour cette institution, et par la mort déplorable qu'elle lui attira. Il était né pour la guerre et non pour l'épiscopat. Il avait acquis de la gloire en 1106, à la journée de Tinchebrais, où il combattit dans l'armée du roi d'Angleterre, dont il était alors le chapelain. Ce fut lui qui y fit prisonnier le duc Robert de Normandie. Pourquoi méconnut-il sa vocation? Mort en 1112. *Soissons.*

216. Gautier de Coincy, prieur de Vic-sur-Aisne et ensuite de Saint-Médard de Soissons, l'un de nos plus anciens poètes. Le langage de ses poésies les fait juger antérieures à celles de Thibaut, comte de Champagne. Son poème sur Sainte Léocade, contient une satyre sanglante des mœurs du clergé de son siècle. On sait de lui que, de son temps, l'abbaye de Saint-Médard possédait *un biau librairie*, c'est-à-dire, une riche bibliothèque; il est à croire qu'il contribua à l'augmenter. Né en 1177; mort en 1233. *Coincy.*

217. Gautier de Mortagne, évêque de Laon, soutint la renommée de l'école de cette ville. Sa gloire serait plus pure, sans son démêlé avec le vénérable Barthelemi, qu'il accusa durement d'avoir sacrifié les biens de son église à la dotation de l'abbaye de Prémontré; et qui remontra avec douceur que de faibles libéralités, par lesquelles il avait contribué à l'établissement d'un ordre utile à la religion, ne méritaient pas qu'on en fit tant de bruit. Mort en 1074. *Laon.*

218. Gayant (Nicolas-Antoine), inspecteur-général des ponts et chaussées. L'idée du canal de Saint-Quentin, conçue par un homme de génie, ne pouvait être exécutée que par un homme d'un talent supérieur. On en chargea Gayant, que recommandaient des constructions importantes. Né dans le département de l'Aisne, il semblait appelé naturellement à la direction de cette magnifique entreprise. De grands obstacles étaient à vaincre : il en triompha; et les vingt-trois dernières années de sa vie employées à créer et à perfectionner un

monument d'une utilité égale à sa hardiesse, lui ont acquis le droit d'y attacher son nom. Mort en 1824.

Bautor.

219. Genlis (Aubert V d'Hangest, sire de), dit *le Grand.* Sa famille était déjà une des plus distinguée du Vermandois, à qui elle avait donné des baillis dans le siècle précédent, lorsqu'il en rehaussa le lustre par les actions qui lui valurent le surnom de grand. Il courut avec un égal avantage les deux carrières des armes et de la politique. Après s'être signalé dans toutes les guerres de son temps, il fut un des trois négociateurs qui pacifièrent l'Artois, où étaient survenues de violentes difficultés entre la comtesse Mahaut et les Nobles. Mort vers 1329. *Genlis.*

220. Genlis (Adrien d'Hangest, seigneur de), fut chambellan du Roi, gouverneur du Louvre et grand échanson de France : il mérita ces titres par sa valeur et ses talens. Il avait suivi Charles VIII à la conquête du royaume de Naples. Ce prince, à son départ d'Italie, l'y laissa sous les ordres du duc de Montpensier; et lorsque Naples fut rendu par capitulation, et qu'il fut stipulé que, pour garantie de son exécution, les cinq plus fameux capitaines de l'armée française seraient livrés au roi Ferdinand, Genlis fut l'un des cinq ôtages; chose qui ne fut pas sans péril pour ces illustres guerriers, puisque le manque de foi de leur général donnait le droit à Ferdinand de leur ôter la vie. Genlis reçut des deux rois Charles VIII et Louis XII, des graces pécuniaires dont apparemment il avait besoin pour soutenir la représentation qu'exigeaient de grands em-

plois. On sait combien Louis XII était ménager de l'argent levé sur le peuple : les libéralités, qu'obtinrent de lui ceux que leurs charges appelaient à sa cour, sont des preuves non équivoques d'importans services rendus à l'état. Genlis mourut en 1632. *Genlis.*

221. GENLIS (François d'Hangest, seigneur de), était un des principaux chefs du parti protestant. Ce fut lui qui, en 1567, fit prendre les armes aux calvinistes de sa province, et qui s'empara de Soissons et de plusieurs autres places. Il commandait, à la bataille de Saint-Denis, un des trois corps de l'armée du prince de Condé. Mort en 1569. *Genlis.*

222. GENLIS (Jean d'Hangest, seigneur de), grand maître de l'artillerie de France, frère du précédent. Engagé dans le même parti que son frère, il y joua aussi un rôle considérable. C'était, dit de Thou, un homme d'une prudence et d'une vertu singulières. Aussi fut-il chargé, en 1570, d'aller à la diète de Spire, solliciter son appui en faveur des protestans. Deux fois il conduisit des secours aux insurgés des Pays-Bas; et deux fois il fut accablé par des forces supérieures, qui marchèrent contre lui, du moins en dernier lieu, sur des avis donnés par la cour de France, dont cependant il avait l'aveu secret. Tombé au pouvoir des Espagnols, il fut étranglé dans son lit en 1572. *Genlis.*

223. GÉRARD de Laon, était philosophe, orateur et poète. Ses contemporains, qui, à la vérité, n'étaient guère compétens pour en juger, disaient de lui qu'il

égalait Aristote, Cicéron et Virgile. Il vivait à la belle époque de l'école de Laon, et doit être compté parmi ceux à qui elle dut sa renommée. Mort en 1188. *Laon.*

224. Géraud de Laon, fondateur et premier abbé de La Chancellade, jetait en 1129 les fondemens de l'église de cette maison, dont les cénobites étaient des chanoines réguliers de Saint-Augustin. *Laon.*

225. Gervais de Tournai, chanoine de Soissons, traducteur des principaux orateurs grecs, de l'Enéïde de Virgile et de Libanius, vivait dans le seizième siècle. *Soissons.*

226. Gervin (S.), abbé de Saint-Riquier, théologien savant et versé dans les lettres grecques, prédicateur fameux et professeur d'éloquence sacrée, eut aussi de l'habileté pour les affaires. Il fut chargé d'une légation dans l'occident, et ce fut vraisemblablement par le pape Léon IX, qui le reconnaissait pour son allié. Il jouit d'une haute considération auprès du roi de France, Philippe I.er, et de Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre. Mort en 1074. *Laon.*

227. Gervin, neveu du précédent, lui succéda dans l'abbaye de Saint-Riquier. Mais un seul bénéfice ne suffisant, ni à ses prodigalités, ni à son ambition, il employa des moyens peu canoniques, pour se faire nommer évêque d'Amiens. Il eut le tort de manquer d'égards pour ses moines, et l'imprudence de se brouiller avec ses chanoines. Les premiers dénoncèrent l'irré-

gularité de sa conduite au Pape, qui lui ôta son abbaye. Les seconds, soit par les dégoûts dont ils l'abreuvèrent, soit par la menace de le faire déposer juridiquement, lui arrachèrent son abdication que sa mort suivit de près. Il paraît, au reste, que les reproches les plus graves qu'on lui fit, ne tombaient que sur les vices de son gouvernement temporel. S'il n'eut pas les vertus de son oncle, il en eut les talens. Il réussit, comme lui, dans l'éloquence de la chaire : il l'enseigna même avec éclat; et de son école sortirent des prédicateurs fort vantés dans leur temps. Mort en 1102. *Laon.*

228. Gilbert (S.), fut d'abord chanoine du chapitre de Saint-Quentin, sa patrie; il passa ensuite à l'archidiaconé de Meaux; et bientôt après il fut placé tout d'une voix sur le siége épiscopal de cette ville. Il fut le premier des évêques de France qui divisa les biens de son église en deux menses, l'une épiscopale, l'autre capitulaire. Cette mesure avait été désirée par son chapitre à qui elle donnait le droit de disposer des revenus de son lot, sans le concours de l'evêque. Gilbert fut estimé des grands, et vénéré de ses diocésains. Sa vie a été écrite. Ses vertus l'ont fait placer au nombre des Saints. Il mourut en 1009. *Saint-Quentin.*

229. Gisèle, abbesse de Notre-Dame de Soissons, était fille du roi Pépin. Avant de prendre le voile, elle avait été demandée en mariage par le fils aîné de l'Empereur grec, Constantin Copronyme. Un historien moderne fait d'elle un bel éloge en peu de mots, quand il dit qu'elle fut fort aimée de Charlemagne, qui l'honorait comme une autre mère. *Soissons.*

230. Gobert de Laon, a composé un ouvrage qui a pour titre *De vita clericorum*. Ce livre est cité par Sanderus, théologien du seizième siècle. Nous n'avons pu vérifier dans quel temps Gobert vivait. *Laon*.

231. Gobinet (Charles), docteur de Sorbonne et principal du collége du Plessis. On lui doit plusieurs ouvrages consacrés à l'instruction de la jeunesse des deux sexes, et toujours bons à consulter, quoique le langage en ait vieilli. Né en 1613; mort en 1690. *Saint-Quentin*.

232. Godard (Jean), lieutenant-général du bailliage de Ribemont, est auteur d'une tragédie et d'une comédie, ainsi que de plusieurs autres ouvrages, dont la liste se trouve dans la Biographie universelle. Ses poésies obtinrent quelque succès dans le temps où elles parurent, puisqu'elles ont eu deux éditions. Les frères Parfait n'ont pas oublié Godard dans leur histoire du théâtre français. Né en 1564; mort depuis 1624. *Ribemont*.

233. Gohier (Jean-Baptiste), professeur de l'art vétérinaire et membre de plusieurs sociétés savantes. Il est sorti de sa plume des ouvrages savans et plusieurs fois imprimés sur l'art qu'il pratiquait, et qu'il professa avec la plus grande distinction à Lyon et à Paris. Né en 1776; mort en 1819. *Branges*.

234. Gondebaud *ou* Gombaud, religieux-bénédictin de l'abbaye de Saint-Médard de Soissons. Louis-le-Débonnaire était captif dans ce monastère. Trois fils dénaturés lui avaient arraché la couronne; et un con-

ciliabule de prélats rebelles avait consacré cette dégradation impie. Touchés du malheur de leur prince, deux simples religieux entreprennent d'y mettre un terme ; résolution héroïque, si l'on compare la faiblesse de ceux qui la conçurent à la puissance de ceux contre qui elle était dirigée. Tandis que l'un des deux cénobites, resté auprès de l'auguste prisonnier, l'éclaire sur des machinations dont le but était de lui faire prendre l'habit monastique, l'autre (c'était Gondebaud) prépare au dehors une révolution qui doit changer la face des affaires. Lothaire, l'aîné des trois fils, affectait un ton de supériorité qui choquait ses frères. Gondebaud fomente habilement ce germe de discorde; il expose le mécontement des peuples; il fait parler la nature et la religion. A sa voix le repentir pénètre dans le cœur de Louis et de Pépin; et les sujets fidèles ne craignent plus de faire éclater leur indignation. Une armée marche au secours du vieil empereur; ses fers tombent; et il remonte sur son trône. Soyons plus justes que Mézerai, envers l'abbaye de Saint-Médard. Elle fut innocente du mal commis dans ses murs; et on doit lui faire honneur du remède que deux de ses religieux y apportèrent. *Soissons.*

235. Gonnelieu (Jérôme de), jésuite. Habile prédicateur, a composé de nombreux ouvrages ascétiques. On lui attribue généralement, et quelques-uns lui contestent, la traduction du livre de l'Imitation qui est entre les mains de tout le monde. Né en 1640; mort en 1715. *Soissons.*

236. Gontran, roi de Bourgogne, était un des quatre fils de Clotaire I.er. Il en serait l'aîné dans le système de l'historien qui le répute roi de la France entière, et veut que les royaumes de ses frères n'aient été que des apanages. Il serait aussi le véritable fondateur du régime féodal, s'il était certain que c'est lui qui institua l'hérédité des bénéfices militaires. Pacifique et peu actif, il fut le premier des Monarques français qui fit la guerre par ses généraux, ce qui n'empêcha point ses sujets, tout belliqueux qu'ils fussent, de l'appeler *notre bon roi Goutran.* On lui a donné aussi le titre de *Saint* dans quelques martyrologes : en cela le clergé acquittait la dette de la reconnaissance envers le prince sous le règne et sous les yeux duquel les évêques assemblés à Mâcon, en 585, décidèrent que la dîme était une dette qu'on ne pouvait refuser, sous peine d'excommunication. Méritait-il cependant l'épithète de bon? était-il digne des honneurs de l'apothéose, celui qui fit lapider un de ses vassaux, pour avoir tué un taureau sauvage dans les forêts royales, et qui, à la prière d'une de ses femmes, fit enterrer ses deux médecins avec elle? Mort à l'âge de 68 ans, en 593. *Soissons.*

237. Gouge (Etienne-Antoine-François), secrétaire de la société d'agriculture de Laon. L'agriculture lui doit l'importante découverte de l'utilité des terres pyrito-alumineuses, vulgairement appelées *Cendres noires*, employées comme engrais. Né en 1722; mort en 1779. *Laon.*

238. Gouge de Cessières (François-Etienne), de la

même famille que le précédent, était avocat du Roi au présidial de Laon. Il est auteur de quelques poésies fugitives et de trois poèmes, dont un *(l'Art d'aimer)* a obtenu un succès attesté par plusieurs éditions. Un second a pour titre l'*Education*, et le troisième *les Jardins d'agrémens*, ou *les Géorgiques françaises*. Ces ouvrages ne sont pas sans mérite ; mais les deux principaux ont le malheur d'avoir été surpassés. Mort en 1789. *Laon.*

239. Gougelot (Jean-Florimond), d'abord simple soldat, avait obtenu, dans l'ancien régime, le grade de lieutenant de grenadiers et la croix de S. Louis. Quand la révolution eut éclaté, sa valeur, son expérience et ses services l'eurent bientôt fait arriver au généralat de brigade. Mort en 1794. *Origny-Ste-Benoîte.*

240. Grandin (Martin) professa la théologie en Sorbonne pendant plus de cinquante ans avec éclat. Le traité qu'il en a laissé passe pour un des meilleurs ouvrages de ce genre. Né en 1604; mort en 1691. *Saint-Quentin.*

241. Grégoire VIII, élu Pape en 1187, avait commencé par être religieux de l'abbaye de Saint-Martin de Laon. On a loué sa science, son éloquence, son zèle, son esprit conciliant et ses mœurs exemplaires. Il eut à peine le temps de faire concevoir les plus belles espérances de son pontificat. Il mourut, après un règne de deux mois, au moment où il venait de réconcilier les républiques de Gênes et de Pise. *Laon.*

242. Gui de Laon, qui est le même que *Gilles ou Guyard* de Laon, après avoir été chancelier de l'église et de l'université de Paris, devint évêque de Cambrai. C'était un des plus fameux théologiens de son temps : il signala sa science et son courage, contre les doctrines relâchées des ultramontains, au concile de Lyon que présidait Innocent IV. Il est auteur d'un traité *De officiis divinis sive ecclesiasticis*. Mort en 1246. *Laon.*

243. Gui de Laon, aumônier du Roi et trésorier de la Sainte-Chapelle, a bien mérité des lettres et de la province, en fondant à Paris le collége de Laon. Il avait aussi donné à l'église de cette dernière ville de quoi entretenir un maître de musique et six enfans de chœur, à qui l'on faisait faire des études. De ces deux établissemens sont sortis des hommes qui ont marqué dans l'église, la littérature et les arts. Gui mourut de 1323 à 1328. *Laon.*

244. Guibert, abbé de Nogent, passe avec raison pour un des meilleurs écrivains et des historiens les plus utiles de son siècle. De ses deux principaux ouvrages, l'un intitulé *Gestorum dei per Francos*, décrit les évènemens de la première croisade. Dans l'autre, qui a pour titre *De vitâ suâ*, il raconte ce qui s'est passé sous ses yeux dans le pays. Son récit ne se lit pas sans intérêt, parce qu'il n'est pas écrit sans passion. Car il est trop vrai que, pour remuer les esprits, il faut se passionner soi-même. C'est là qu'on trouve des détails si curieux sur l'établissement de la commune de Laon. L'auteur était bien dans la disposition requise

pour les retracer avec chaleur, lui par qui l'institution des Communes est traitée de nouveauté détestable, *novum ac pessimum nomen :* et pourquoi? parce que, dit-il, « c'est un état de choses dans lequel l'homme » de condition servile rachète, par un seul paiement » annuel, tous les devoirs de la servitude, expie ses » délits par une amende légale, et se trouve déchargé » des exactions de toute espèce auxquelles les serfs » sont assujettis. » Puissamment raisonné sans doute! Né en 1053; mort en 1124. *Nogent-sous-Couci.*

245. GUILLAUME de Crépy, était engagé dans l'état ecclésiastique; et avait, comme coûtre de Saint-Quentin, tout droit de justice et de seigneurie dans un quartier de la ville qu'on appelait *le détroit d'Auguste :* il le céda aux maire et échevins, moyennant une rente annuelle de quatorze livres. Il fut secrétaire des rois Philippe-le-Hardi et Philippe-le-Bel : ce dernier prince l'éleva, en 1293, à la dignité de chancelier. En 1296, il donna sa démission à cause de son grand âge; mais elle ne fut acceptée, qu'à condition qu'il continuerait d'assister à l'examen des comptes et aux séances du Parlement; ce qui prouve le cas qu'on faisait de son mérite. Il conserva même, depuis son abdication, le titre de clerc du Roi, c'est-à-dire, de secrétaire d'état. Il vivait encore en 1299. *Crépy.*

246. GUILLAUME de Laon, jurisconsulte, et auteur d'un commentaire sur les Clémentines, vivait dans le quinzième siècle. *Laon.*

247. GUILLAUME de Soissons, professeur de l'université de Paris. Dans son *Traité de la nature de l'homme,* il a marqué par la singularité et la nouveauté de ses opinions. Il vivait dans le douzième siècle.
Soissons.

248. GUISE (Claude de Lorraine, premier duc de), tige illustre d'une race d'hommes qui tous ont recueilli l'héritage de son héroïsme, de son ambition et de sa taille majestueuse. Son lieu d'adoption fut sans doute celui dont il prit le nom, auquel il attacha son principal titre, et qui fut le chef-lieu de ses domaines. Né en 1499; mort en 1550. *Guise,*

H.

249. HAGANON, principal ministre de Charles-le-Simple. Charles se soutint contre les factieux, tant qu'Haganon fut à la tête des affaires. Sa perte suivit de près le lâche sacrifice de cet habile conseiller. Des écrivains superficiels ont élevé des doutes sur sa capacité: les historiens les plus judicieux ont vengé sa mémoire. Il se déroba aux persécutions de ses ennemis, en entrant dans le clergé, et il devint évêque de Chartres. Il mourut en 942. *Laon.*

250. HANGARD (Denis), docteur en théologie, d'abord chanoine et ensuite doyen de Laon, était un savant helléniste et l'un des ornemens de l'université de Paris, dont il fut recteur. Digne neveu de Jean Hennuyer, il ne prit aucune part aux excès de la ligue, et mérita l'estime de Henri IV, qui le récompensa de sa fidélité,

en le nommant au décanat de la cathédrale de Laon, en 1601. On lui doit l'édition de 1578, revue et corrigée, de l'histoire ecclésiastique de Nicéphore, et la première traduction française de l'histoire Tripartite. Il a laissé aussi des mémoires pour l'histoire de Laon. Mort en 1605. *Laon.*

251. HANGEST (Rogues d'). On retrouve en lui la réunion des mêmes qualités qui venaient d'illustrer Aubert-le-Grand. (Voyez *Genlis*). Il parut avec éclat dans toutes les grandes affaires de guerre ou de paix sous les règnes de Philippe-le-Long, de Charles-le-Bel, de Philippe de Valois et de Jean. Il fut fait grand panetier en 1344, reçut le bâton de maréchal de France en 1352, et mourut peu après. *Genlis.*

252. HANGEST (Charles d'), évêque de Noyon. Il fut surnommé *le bon Evêque*, et laissa une mémoire vénérée. Lorsque Calvin qu'il vit naître et qui dut son éducation à la famille d'Hangest, fut pourvu par lui d'un bénéfice et d'une cure, il ne soupçonnait guère quel funeste présent il faisait à l'église catholique. Né en 1461; mort en 1528. *Genlis.*

253. HANGEST (Jean d'), évêque de Noyon, neveu et successeur du précédent. Théologien, philosophe, orientaliste et homme d'état, le neveu du bon évêque vit ses succès troublés par un incident qui fit grand bruit. Lorsqu'il était ambassadeur à Rome, il fut obligé de se dérober par la fuite à la contrainte par corps qu'on allait y exercer contre lui, pour les dettes dans lesquelles

une représentation onéreuse l'avait engagé. Ses créanciers prétendant avoir le droit de le faire arrêter en France, il fallut que le Parlement déclarât leurs poursuites attentatoires aux libertés nationales, à l'honneur de l'épiscopat, et à la dignité de la pairie. Des mesures de la plus sévère économie assurèrent la libération de Jean d'Hangest. Quelqu'un a écrit qu'il favorisait secrètement le calvinisme. Une telle assertion ne devait pas être hasardée légèrement, et ne peut-être admise sans preuve. Né en 1514; mort en 1577. *Genlis.*

254. Hangest (Louis-Auguste Lamy d'), général de division. Maréchal-de-camp avant la révolution, il parvint aux premiers honneurs de l'Artillerie. Il s'est trouvé à six siéges, à cinq batailles et à nombre d'autres affaires. Il assura, par une action hardie, le succès de la journée de Clostercamp. Il dirigea, en 1792, le siége de Maëstricht; et chargé par *interim* du commandement en chef de l'armée, dans des conjonctures où la fidélité des soldats dépendait de la conduite du général, il réussit à les retenir dans le devoir. Né en 1731; mort en 1819. *Wissignicourt.*

255. Hans (Jean de), religieux-minime, était, en 1561, le prédicateur le plus renommé de Paris, par l'érudition et la véhémence des discours qu'il improvisait contre les novateurs. « Il semble seul faire tête » à tous les ministres, dit Pasquier : il n'y a jour qu'il » n'ait prêché deux fois pendant les Avents, d'une » grande facilité de langue et d'esprit, n'oubliant rien » de ce qui fait à notre cause. » De Thou n'en parle

pas aussi favorablement : il le traite de harangueur séditieux, *turbulentus concionator.* On était alors dans un de ces momens où des principes de modération prévalaient à la Cour. Le minime fut enlevé secrètement par ses ordres, et conduit dans les prisons de Saint-Germain. Tout Paris s'émut au premier bruit de cette arrestation. Un grand nombre de notables bourgeois se rendirent aussitôt à Saint-Germain, et réclamèrent le prisonnier d'un ton si menaçant, qu'il fallut le leur rendre. Sa rentrée dans Paris fut un véritable triomphe. Il y eut le lendemain une grande procession, pour remercier Dieu de sa délivrance, comme d'une faveur signalée. On conçoit que cet incident ne diminua point l'affluence de ses auditeurs. Ses sermons furent tout aussi courus que ceux du cardinal de Lorraine, qui se l'était associé pour prêcher alternativement pendant l'octave de la Fête-Dieu. L'histoire n'a pas eu l'occasion de reparler de lui depuis 1561. Il était né à *Saint-Quentin.*

256. Harcigny (Guillaume de), premier médecin de Charles VI, qu'il guérit d'une première attaque de sa maladie, la seule dont il ait pu le traiter. Il était regardé comme le plus habile praticien de son temps. Il laissa sur la médecine, l'anatomie et l'histoire naturelle, des ouvrages inédits qui subsistaient encore dans le dix-septième siècle. Il fut le bienfaiteur des villes de Laon et de Noyon. Mort en 1393. *Laon.*

257. Hardouin, est un des deux bénédictins de Saint-Médard, qu'une vertueuse indignation suscita

pour la délivrance de Louis-le-Débonnaire, (voyez *Gondebaud*). Hardouin, lui avait été donné pour chapelain : mais il ne pouvait le voir qu'en présence de ses gardes. Il trouva cependant moyen de lui faire connaître qu'on le trompait, pour le déterminer à se lier par des vœux. L'espoir d'un changement de fortune soutint l'infortuné monarque contre l'obsession à laquelle il était en butte. Un soulèvement général éclatant enfin contre l'oppression la plus scandaleuse, il recouvra le sceptre avec la liberté. Hardouin vivait dans le neuvième siècle. *Soissons.*

258. Harmand (Nicolas), baron d'Abancourt, chevalier de la Légion d'honneur, et que l'on distingua d'un autre personnage du même nom, en le surnommant de Château-Thierri, exerçait avec talent dans cette ville la profession d'avocat, lorsqu'il fut député aux Etats-généraux de 1789. C'est lui qui rédigea les cahiers de ses électeurs. On a aussi de lui des écrits sur la circonscription du département de l'Aisne et du district de Château-Thierri. Lors de la création des préfectures, il fut nommé à celle de la Mayenne. Il n'y avait guère de contrée où les troubles de la Vendée eussent exercé une influence plus funeste. Harmand y apparut comme un ange de paix. Il gagna les cœurs par l'aménité de son caractère : il rapprocha les esprits par ses manières conciliantes; et son administration sage, active, éclairée, ferma les plaies causées par les discordes civiles. Il emporta les regrets des administrés, lorsqu'il se retira en 1813, pour jouir en paix de l'estime que ses travaux lui avaient acquise. On court d'au-

tres carrières avec plus d'éclat. Celui qui fait sans bruit le bonheur de ses semblables, est-il moins digne d'éloges? Né en 1746; mort en 1821. *Château-Thierri.*

259. Hainaut (Jeanne de), femme de Louis de Blois-Châtillon, comte de Guise, n'est pas la moins remarquable des femmes qui se sont illustrées de son temps par un courage étranger à leur sexe. Elle en donna des preuves brillantes dans plus d'une occasion, et notamment en 1339, lorsqu'elle défendit Guise contre son père, alors allié des Anglais, et qu'elle fit échouer l'attaque du château. Elle vivait dans le quatorzième siècle. *Guise.*

260. Hédouin (Jean Baptiste), était chanoine régulier et l'un des professeurs de la maison de Prémontré, quand la révolution survint. Plusieurs années avant qu'elle éclatât, M. L'Ecuy, dernier général de Prémontré, voulant qu'à l'exemple des congrégations de Saint-Maur et de l'Oratoire, son ordre marquât aussi dans les sciences et dans les lettres, avait ouvert un court complet d'études à Prémontré: chaque maison y envoyait ses jeunes profès; et il se trouva dans le chef-lieu des sujets capables d'enseigner avec fruit et même avec éclat. Hédouin fut chargé de professer la rhétorique, et il prouva qu'on n'avait pas trop présumé de son talent, en faisant paraître, en 1787, un traité de sa composition, qui a pour titre *Principes de l'éloquence sacrée, mêlés d'exemples puisés principalement dans l'Ecriture sainte, dans les saints Pères, et dans les plus célèbres orateurs chrétiens, à l'usage des cours d'études établis dans l'ordre de Prémontré.* L'au-

teur ne s'est pas traîné servilement sur les traces de ses devanciers. Il y a du neuf dans son énumération des figures. Du reste, ses définitions sont claires, ses préceptes judicieux, ses exemples bien choisis, son style ferme et élégant. Cette réthorique ne doit pas être confondue dans la foule des livres classiques. Elle peut être fort utile aujourd'hui que la chaire, rouverte à l'éloquence sacrée, ne promet de la gloire qu'à de dignes héritiers des orateurs qui l'ont illustrée chez nous. Hédouin est mort il y a peu d'années. *Prémontré.*

261. Hédouville (Louis de), baron de Sandricourt, chambellan du Roi, capitaine d'Arques et bailli de Caux. Lorsqu'en 1503, Louis XII confia le commandement de son armée d'Italie à François de Gonzague, marquis de Mantoue, il lui adjoignit, comme lieutenans-généraux, Sandricourt et le Bailli de Caën. Sandricourt était digne de ce choix : les Italiens eux-mêmes en rapportent une belle preuve. Les Français avaient jeté un pont sur le Garigliano ; et Sandricourt s'était chargé de le défendre avec l'avant-garde que la rivière séparait du corps d'armée. Il fut attaqué par le plus audacieux des généraux espagnols ; et après une action sanglante, à laquelle Bayard se trouva, l'ennemi fut repoussé avec une grande perte. Il fallait profiter de ce succès, pour tirer l'armée d'une position mal-saine, en livrant une bataille décisive. Gonzague s'y refusa. Il avait déjà manqué deux occasions de combattre avec avantage : sa fidélité devint suspecte. Sandricourt l'accusa de trahison, l'appela même en combat singulier ; et l'Italien se retira prétextant qu'il était malade. Peu de jours

après ses troupes passèrent à l'ennemi : et cette défection eut des suites funestes. On persuada au Roi que Gonzague avait été injustement soupçonné; Sandricourt fut exilé, et mourut du déplaisir d'une disgrace qui lui semblait déshonorante. Louis XII, détrompé ensuite par Bayard, donna des regrets tardifs à l'un de ses meilleurs officiers.

Tout porte à croire qu'un autre *d'Hédouville*, dont l'histoire parle honorablement, appartenait aussi au département de l'Aisne ; c'est celui qui commandait à Crépy-en-Valois, pour Henri IV, et qu'on a vu, en 1595, battre la garnison ligueuse de Soissons. Sandricourt mourut en 1504. *Le Vermandois.*

262. Hédouville (Gabriel-Marie-Joseph, comte d'), pair de France, lieutenant-général des armées, de la même famille que le précédent. Un heureux assemblage de qualités solides et aimables lui promettait de grands avantages dans plus d'une carrière : il remplit glorieusement cette destinée. Guerrier sage et instruit, il s'éleva par de belles actions jusqu'au commandement en chef des armées. Négociateur habile, un bel extérieur, une politesse parfaite, et un esprit conciliant facilitèrent ses succès dans les nombreuses missions diplomatiques dont on le chargea. Les temps où il a vécu produisirent des renommées plus éclatantes, mais non pas des réputations plus pures que celle du *pacificateur de la Vendée.* Né en 1755; mort en 1825. *Laon.*

263. Hénaut (Jean-François), a consacré à des œuvres de bienfaisance une fortune acquise par une loua-

ble industrie. Négociant obscur et laborieux, il secourut les pauvres pendant sa vie, et fit en leur faveur, par son testament, de sages dispositions, jusqu'à concurrence de cent vingt-cinq mille francs. On en peut voir le détail dans le supplément du tome dix de la Biographie des contemporains. Quelle gloire plus solide que celle qui ne s'acquiert qu'en faisant des heureux! Mort en 1823.

Liesse.

264. HÉMÉRÉ (Claude), docteur en théologie et chanoine de Saint-Quentin, a publié plusieurs ouvrages de piété, d'érudition et d'histoire. Ses annales latines de Saint-Quentin contiennent des documens précieux pour l'histoire de tout le pays environnant. Né vers 1580; mort en 1650. *Saint-Quentin.*

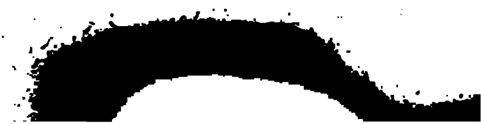
265. HENNUYER DE LA MOTHE (Charles), l'un des meilleurs officiers de l'armée française qui combattit en Italie, sous Louis XII, avait été fait prisonnier dans une rencontre, où le duc de Nemours laissa surprendre son arrière-garde. Se trouvant chez le général espagnol à un dîner où l'on parla de la bravoure des nations belligérantes, il consentit que la palme fut partagée entre les Français et les Espagnols : mais il repoussa, comme une injure, toute comparaison avec les Italiens; et le lendemain il répéta le même propos devant le général italien Prosper Colonne. On convint alors que la question serait vidée, en champ clos, en présence des deux armées, par un combat à outrance de treize Français contre treize Italiens : ce combat eut lieu le 13 février 1503. Les Italiens s'étaient munis de lances d'un pied plus longues que celles des Français :

un d'eux n'en fut pas moins renversé au premier choc. La maxime *dolus an virtus* leur avait suggéré une autre précaution, dont Guichardin fait l'aveu : ils se saisirent d'épieux disposés à dessein; et s'en étant servis pour assommer les chevaux de leurs adversaires, ils remportèrent une victoire facile sur des cavaliers démontés. Pour excuser leur ruse, les historiens de leur nation prétendent qu'il avait été convenu que chaque partie s'armerait à son gré, dussent les armes être inégales. C'est avouer du moins que, tandis qu'on disputait de bravoure, leurs champions ne durent, qu'à un stratagême, l'avantage dont on fit alors grand bruit en Italie. Tous, au reste, reconnaissent que La Mothe jouissait d'une grande réputation militaire : il est même, je crois, le seul Français dont ils aient cité le nom.

Saint-Quentin.

266. HENNUYER (Jean), aumônier du Roi et évêque de Lisieux, de la même famille que le précédent; avait été précepteur du dauphin François, mort en 1536, et d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre. L'histoire le cite comme s'étant opposé à l'exécution de l'ordre qui, en 1572, prescrivait le massacre des protestans de son diocèse. « Le Roi (dit un biographe) loin de le » blâmer, donna à sa fermeté les éloges qu'elle méri- » tait; et sa clémence, plus efficace que les sermons, » les livres et les soldats, changea le cœur de presque » tous les calvinistes. » On sait qu'effectivement Charles IX ne tarda pas à se repentir de l'action atroce à laquelle il avait été poussé par une intrigue abominable. Un auteur dramatique a fait, de la belle conduite de son aumônier, le sujet d'une pièce qui a pour titre

Jean Hennuyer, évêque de Lisieux. On a entrepris de reléguer parmi les fables, ce trait justement célèbre et qui honore l'épiscopat. Hennuyer était, dit-on, un adversaire violent des calvinistes : il s'était opposé à l'édit de janvier 1562, qui leur accordait le libre exercice de leur culte; et c'est en appliquant à l'année 1572 cette opposition de 1562, qu'on aura fait de lui le sauveur des calvinistes de son diocèse. Mais d'abord de ce qu'il se serait opposé à ce qu'on permit en France l'exercice public de la religion réformée, s'ensuit-il qu'il n'ait pu vouloir qu'on épargnât la vie des religionnaires? Où a-t-on vu que celui qui hait l'hérésie, ne puisse improuver le massacre des hérétiques? Il me semble que tout ce qu'on peut conclure de l'opposition de 1562, en la supposant réelle, c'est que celle de 1572 en sera plus méritoire. Rien au reste de moins vraisemblable que cette prétendue confusion de ce qu'on reproche à Hennuyer en 1562, avec ce qu'on lui conteste en 1572. Elle pourrait se concevoir jusqu'à un certain point, si les deux faits étaient de même nature. Mais le simple bon sens la repousse, dès-là qu'ils contrastent tellement, que ceux même qui veulent qu'on les ait pris l'un pour l'autre, vont en même temps jusqu'à soutenir qu'ils sont inconciliables. Toutes les autres objections, qui ne consistent qu'en des argumens négatifs, méritent peu d'être réfutées. Telle est celle qui se fonde sur le silence de l'épitaphe d'Hennuyer; silence duquel on ne peut raisonnablement conclure que l'une des deux choses suivantes : ou que le beau trait de l'évêque de Lisieux n'était pas apprécié à sa juste valeur, ou qu'on n'osait le propo-



ser à l'admiration générale, à une époque où la haine réciproque des deux partis était encore dans toute sa violence. Je ne vois donc rien qui nous autorise à le dépouiller de la gloire dont il est en possession. Né en 1497, il a vécu sous sept rois, et est mort en 1578.
Saint-Quentin.

267. Héricourt (Julien de), conseiller au présidial de Soissons, eut une part principale à l'établissement de l'académie de Soissons, dont il a donné une élégante histoire latine. Mort en 1705. *Soissons.*

268. Héricourt (Louis de), avocat au parlement de Paris, petit-fils du précédent. Savant jurisconsulte et auteur de plusieurs ouvrages de jurisprudence, il est par ses *Lois ecclésiastiques de France*, le premier des canonistes français. Personne n'eut plus de simplicité, plus de douceur, plus de vertus. On n'en était pas moins parvenu à persuader à un ministre, à qui on le peignait peut-être comme janséniste, de lancer une lettre de cachet contre lui. On n'osa pas néanmoins la mettre à exécution, sans en avoir parlé au Régent; tant était grande la considération dont jouissait l'illustre jurisconsulte! La réponse du prince fut que *les lettres de cachet n'étaient pas faites pour un homme tel que M. d'Héricourt;* et il déchira celle qu'on présentait à son approbation. Né en 1687; mort en 1752. *Soissons.*

269. Herman, bénédictin. Son histoire de l'épiscopat de Barthelemi, écrite avec sagesse, est intéressante pour le diocèse de Laon, pendant la période qu'elle embrasse. Il y parle des hommes et des choses avec

une sagesse que Guibert aurait du imiter. Mort en 1151. *Laon.*

270. Hervilly (Louis-Charles, comte d'). Quiberon doit rappeler à jamais des souvenirs touchans de courage et d'infortune. D'Hervilly commandait cette armée de chevaliers que les destins ennemis, et, dit-on aussi, de fallacieuses promesses poussaient vers une fin déplorable. Il y scella de son sang son attachement à la cause des Bourbons. Né en 1755; mort en 1795. *Léchelle.*

271. Hincmar, évêque de Laon. L'histoire a donné à cet évêque, diversement jugé, une grande importance, en consacrant de longues pages au récit de ses démêlés avec Charles-le-Chauve et l'autre Hincmar, son oncle. Les rigueurs exercées sur sa personne, et la réparation qu'il en obtint avec tant de peine, excitent un grand intérêt en sa faveur. Les ennemis de sa mémoire n'ont voulu voir en lui que l'ecclésiastique français, défendu contre son souverain par la cour de Rome. Mort vers 881. *Laon.*

272. Hirson (Hugues d'), de la famille des anciens seigneurs de ce lieu, fut élu abbé général de l'ordre de Prémontré, après une première abdication de Guillaume II. Guillaume eut regret de s'être démis; et, quoique repoussé par le vœu d'un chapitre tenu à Soissons, qui se déclara hautement en faveur de Hugues, il se fit réintégrer par la cour de Rome. Il ne tarda pas à sentir qu'on ne peut gouverner avec fruit des hommes dont on s'est aliéné les cœurs : il abdiqua de

nouveau; et le Pape ayant permis qu'on le remplaçât, Hugues eut la gloire d'obtenir une seconde fois les suffrages de ses confrères. Il est regardé comme le fondateur de la bibliothèque de Prémontré : il en augmenta la maison d'édifices construits dans le goût qu'on admirait alors; et il laissa le souvenir d'un gouvernement qui sut encourager les études, et ne fut pas dénué de splendeur. Mort en 1242. *Hirson.*

273. Houillier (Pierre), chanoine de l'église de Soissons, publia, en 1783, un *Etat ecclésiastique et civil du diocèse de Soissons*, fait avec assez de soin, pour que l'auteur et l'ouvrage ne doivent pas être oubliés ici. La dénomination de *Pouillé*, sous laquelle on a coutume de désigner ce livre, n'en donne qu'une idée fort imparfaite : c'est une véritable statistique, telle qu'on a pu la concevoir, à une époque où la science ainsi appelée n'était pas encore définie, où même son nom était à peine connu. Cet ouvrage peut toujours être consulté utilement. Pendant le règne de la terreur, Houillier fut jeté dans une des prisons de Paris, et dût son salut au 9 thermidor. Il connut aussi la persécution sous le régime impérial. On l'arrêta comme suspect d'avoir composé, ou au moins répandu, un écrit réputé séditieux. L'évêque de Soissons, M. de Beaulieu, réussit à lui faire rendre la liberté. Né en 1731; mort en 1807. *Soissons.*

274. Hordret (Louis), avocat aux conseils du Roi, jurisconsulte et historien. Sa ville natale lui doit une histoire savante. Il avait mission pour un tel travail,

lui qui, chargé de la défense de Saint-Quentin dans le grand procès du franc-aleu, avait du faire une étude approfondie de ses antiquités. Mort, âgé de 76 ans, en 1789. *Saint-Quentin.*

275. HUET (Jean-Charles), sous-chef de division a la grande chancellerie de la Légion d'honneur, a écrit d'une manière intéressante sur l'architecture. Un beau trait de luine doit pas rester dans l'oubli. Dans le temps qu'il était libraire, il avait publié un ouvrage piquant contre le Directoire. On le jeta dans la prison de La Force; on l'interrogea rigoureusement sur le nom de l'écrivain; on le menaça de la mort, s'il s'obstinait à le taire. Il fut impénétrable; et ne dut sa liberté qu'au changement de circonstances. M. de La Cépède ne l'appelait que l'*ingénieux* Huet. Il était neveu du célèbre Legros. Né en 1762; mort en 1811. *Monampteuil.*

276. HUGUES de Saint-Quentin. Les contemporains ont parlé de lui, comme d'un guerrier fameux. Il suivit Guillaume-le-Bâtard à la conquête de l'Angleterre; et il fut de ceux dont les services furent récompensés par des concessions territoriales. Il vivait dans l'onzième siècle. *Saint-Quentin.*

277. HUGUES le Blanc, seigneur de La Ferté-Milon. Suger, dans la vie de Louis-le-Gros, en parle comme d'un chevalier généreux et magnifique. Il n'était pas moins renommé pour sa valeur. Enguerrand de Couci n'avait pas négligé de l'appeler à son secours, dans

la guerre qu'il fit à son fils Thomas de Marle. Il vivait encore en 1122. *La Ferté-Milon.*

278. Hugues, archevêque de Rouen. Ce savant prélat, élevé dans l'école de Laon, est auteur de plusieurs ouvrages de théologie, de littérature sacrée et d'histoire. Ils sont indiqués par Lelong, qui présume que Hugues était de l'ancienne maison de La Bove. Mort en 1164. *Le Laonnois.*

279. Humbert (Albéric de), *ou* de Laon, archevêque de Reims. Ce prélat célèbre dans l'histoire des croisades, par son zèle belliqueux, doit figurer avec plus d'éclat encore dans l'histoire des arts. C'est lui qui posa la première pierre de la superbe basilique de Reims. Mort en 1218. *Laon.*

280. Humbert (S.), abbé de l'abbaye de Marolles, en est regardé comme le fondateur, parce qu'elle lui dut la terre de Mézières-sur-Oise, où il était né, et qu'il avait héritée de ses parens. Sa donation est de 662. *Mézières.*

J.

281. Jacques de Guise, franciscain, est auteur des annales du Hainaut. L'histoire de France lui doit d'utiles éclaircissemens sur ses antiquités, et notamment sur Mérovée et sa descendance. Mort en 1398. *Guise.*

282. JARDEL (Claude-Robert), officier de la maison du Roi. On doit à cet antiquaire plusieurs ouvrages intéressans pour le pays, notamment la description des tombeaux de l'église de Braine, des recherches sur les antiquités de Braine et de Fère, qu'il publia en 1766, et des remarques sur la ville de Braine, insérées dans les nouvelles recherches sur la France. Mort, âgé de 79 ans, en 1788. *Braine.*

283. JEAN de La Fère, chanoine de Roye, auteur de l'ancien roman qui a pour titre *Le riche Homme et le Ladre.* Il vivait vers le treizième siècle. *La Fère.*

284. JEAN de Laon, jurisconsulte. Son traité de la puissance ecclésiastique où il établit l'indépendance du pouvoir séculier, est un ouvrage remarquable pour le temps. Aussi fut-il condamné par Jean XXII. Il vivait dans le quatorzième siècle. *Laon.*

285. JEAN de Poilly, aujourd'hui Pouilly, docteur en théologie, l'un des plus habiles prédicateurs de son siècle. Il soutint, dans la célèbre assemblée de 1301, que les Rois n'ont de supérieur pour le temporel que Dieu seul; et il défendit, en 1320, les droits des évêques et des curés contre les entreprises des moines. *Pouilly.*

286. JEAN de Roquigny était abbé de Clairfontaine, quand il fut élu abbé-général de Prémontré en 1247. Il maintint la régularité par de sages réglemens ; il fonda le collége de Paris pour les jeunes religieux qui pouvaient suivre avec fruit les cours de l'Université ;

et par la sainteté de ses mœurs, il mérita d'être inscrit au nombre des bienheureux. Mort en 1269.

Roquigny.

287. Joffreville (Philbert le Danois, marquis de), vicomte de Ronchères et seigneur de Fussigny, était l'un des meilleurs lieutenans-généraux des armées de Louis XIV : il se distingua surtout dans la guerre de la succession d'Espagne. Lorsque des conseils de régence furent formés pendant la minorité de Louis XV, il dut à son mérite de prendre place dans celui de la guerre. *Fussigny.*

288. Jovet (Laurent), avocat au parlement de Paris, auteur de quelques ouvrages de jurisprudence. On peut encore consulter avec fruit sa *Bibliothèque des arrêts.* Il vivait dans le dix-septième siècle. *Laon.*

289. Jovet (Nicolas), chanoine de Laon, fils du précédent. Son histoire de toutes les religions du monde a eu deux éditions. Celle de la maison de Couci ne doit pas être oubliée ici, puisqu'elle est d'un intérêt particulier pour le Département. Mort en 1710. *Laon.*

290. Isaac de Laon, évêque de Langres, fameux canoniste. Son recueil de canons a été imprimé plusieurs fois, comme un monument précieux de l'ancienne discipline. Le savant Baluse en a donné une édition. Isaac vivait dans le neuvième siècle. *Laon.*

291. Isaac de Saint-Quentin, était membre du conseil privé, ou ministre d'état sous Philippe I.er. La

preuve s'en tire d'une charte par laquelle le prince approuvait, en 1085, une fondation du comte de Flandre. Cette charte est souscrite des sept membres du conseil privé, et la signature de Jean de Saint-Quentin y est placée entre celles du chancelier et du trésorier d'une part, du sénéchal et du chambrier d'autre part. *Saint-Quentin.*

L.

292. La Bove (Gobert IV, seigneur de) dont la maison était une branche de celle de Châtillon-sur-Marne, a mérité une place, dans l'histoire, parmi les guerriers qui servirent utilement leur patrie, pendant la prison du roi Jean. Lorsque les états-généraux eurent rejeté le traité honteux auquel ce prince, ennuyé de sa captivité, avait eu la faiblesse de consentir à Londres, Edouard III passa la mer avec des forces considérables, et vint mettre le siége devant Reims, au mois de décembre 1359. Les habitans étaient bien résolus à se défendre : mais il fallait que des chefs expérimentés dirigeassent leurs efforts. Gobert de La Bove et quelques autres gentilshommes du pays se mirent à leur tête, et firent éprouver à Edouard une résistance à laquelle il ne s'attendait pas. Toutes ses attaques furent repoussées; et la mauvaise saison moissonnant ses soldats, il se vit réduit à se retirer. Reims put se flatter alors d'avoir sauvé la France. Il y a lieu de croire que La Bove commandait dans la place sous Gaucher de Châtillon, son parent, et que les rémois, par reconnaissance du service qu'il leur avait rendu, lui conférè-

rent la charge de *Capitaine de ville*. Il est du moins certain qu'elle fut exercée successivement par Baudouin, son frère puîné, et par Jean Barat, son fils. Gobert V, son petit-fils, fut tué à Azincourt. Quant à lui, il mourut en 1369. Son tombeau se voyait dans l'église de Vauclerc, ainsi que ceux de plusieurs personnes de sa famille. *La Bove.*

293. Lacourt (Gervais de), a laissé une preuve de l'utilité des mathématiques, par le livre où il traite de la fabrique et de l'usage de la jauge destinée à faire connaître la grandeur et la capacité des vaisseaux circulaires. Il vivait dans le seizième siècle. *Soissons.*

294. La Farre (Etienne-Joseph de), évêque de Laon. Ce successeur des Adalbéron et des Lecoq, qui fut loin d'égaler leurs talens et qui ne partagera jamais leur célébrité, n'en doit pas moins figurer dans ce catalogue, sinon à côté d'eux, au moins à leur suite. Incapable de gouverner par lui-même, il se livra entièrement aux Jésuites, qui jetèrent le trouble dans la ville épiscopale, et y suscitèrent une persécution violente. Le collége prospérait sous la direction des officiers municipaux. Des séculiers y étaient chargés de l'enseignement : à leur tête brillait l'auteur de l'*Histoire du Ciel*, et du *Spectacle de la nature*. Les séculiers furent expulsés, malgré l'opposition de la ville ; et les enfans de Loyola les remplacèrent en vertu d'une lettre de cachet qu'on renouvelait tous les six ans. Le séminaire était confié aux Oratoriens : on le leur ôta, pour le donner aux Nicolaïtes. Il y avait dans le clergé et la

magistrature de la ville beaucoup d'hommes habiles, qui faisaient ombrage aux Jésuites. On les accusa de jansénisme, et des lettres de cachet les arrachèrent à leurs foyers : plusieurs ne revirent point leur patrie. Fiers de ces succès qui cependant à leur gré ne faisaient pas assez de bruit, les guides de La Fare en ambitionnèrent de plus éclatans. Ils publièrent, sous son nom, une instruction pastorale contre des réquisitoires de l'avocat-général Gilbert, où ce magistrat censurait une lettre et un mandement sortis de leur plume, comme blessant la doctrine de l'église et les droits de l'épiscopat. Déjà la cour des Pairs était convoquée pour délibérer sur ce polémique incendiaire, lorsqu'il fut supprimé par un arrêt du conseil privé, du 2 septembre 1732. Cette leçon ne corrigea point les Jésuites, pas plus qu'elle n'éclaira leur aveugle prête-nom. Cinq ans après parut une nouvelle instruction pastorale *sur l'autorité que Jésus-Christ a donnée à son église.* Nouvel arrêt du conseil, du 11 novembre 1737, qui la supprime aussi *comme contraire à l'autorité du Roi et à la Justice, et comme tendante à émouvoir les esprits et à troubler la tranquillité publique.* Le même arrêt révoque le privilége accordé à La Fare pour l'impression de ses mandemens. Ces écrits follement téméraires lui avaient fait une sorte de réputation, quoiqu'il n'y eut personne qui, interrogé par lui s'il les avait lus, n'eut pu, comme Piron, lui répondre, *et vous Monseigneur.* On eut la curiosité de les parcourir : on voulut savoir ce qu'était leur soi-disant auteur : on se le fit montrer. De là le portrait satyrique qu'en a fait Duclos dans ses mémoires. Mort en 1741. *Laon.*

295. LAFONS (Claude de), avocat et annotateur judicieux des coutumes de Vermandois, est aussi le plus ancien historien de la ville de Saint-Quentin. Mort en 1636. *Saint-Quentin.*

296. LA FONTAINE (Jean de), inimitable comme fabuliste et comme conteur, a été trop rarement imité, comme ami courageux d'un ministre disgracié et proscrit. L'auteur du distique suivant a dit de lui avec assez de bonheur,

Dans la fable et le conte il n'eut point de rivaux :
Il peignit la nature et garda ses pinceaux.

Né en 1621; mort en 1695. *Château-Thierri.*

297. LAHIRE (Etienne de Vignoles, dit), seigneur de Vignoles près Courcelles, l'un des plus célèbres guerriers qui aient défendu la patrie contre l'usurpation anglaise, sous les règnes de Charles VI et de Charles VII. Les héros de ce temps-là n'étaient pas de grands clercs. Lahire, avant de combattre, invoquait l'assistance divine en termes un peu familiers. « Dieu, » disait-il, je te prie que tu fasses aujourd'hui pour » Lahire, autant que tu voudrais que Lahire fît pour » toi, s'il était Dieu et que tu fusses Lahire. » *Et il cuidait*, ajoute l'historien, *très-bien parler et dire.* Son nom, donné au valet de cœur, a rendu son immortalité populaire. Mort en 1442. *Vignoles.*

298. LAISTRE (Eustache de), seigneur d'Ecurry-en-Soissonnais, avait été premier maître d'hôtel des requêtes du Roi, et remplissait la charge de premier

président de la chambre des comptes, lorsque la faction du duc de Bourgogne lui conféra la dignité de chancelier. Il en fut pourvu à trois reprises différentes, parce qu'il la quittait et la reprenait, selon que les Bourguignons perdaient ou recouvraient leur influence. C'était un homme altier et peu délicat. Sa conduite avec le Parlement fut despotique : il ne tenait aucun compte des remontrances de cette compagnie, lorsqu'elle se plaignait de la violation de ses droits, ou du mépris de ses usages. Après la mort de sa femme, il se fit clerc, et fut successivement évêque de Beauvais et archevêque de Sens. Il s'était retiré en Flandre, lorsqu'une épidémie l'emporta le 18 juin 1420. L'infâme traité de Troyes qui appelait au trône de France le roi d'Angleterre, avait été signé le 21 mai précédent. Ne serait-il pas juste de conclure de la retraite du chancelier de Laistre, qu'il refusa d'approuver l'exhérédation du Dauphin ? On pourrait lui pardonner bien des fautes, en faveur de cet acte de courage. *Ecurry*.

299. LALANDE (Eustache de Bimont, dit *le Capitaine*). L'art de défendre les places a eu des obligations à ce capitaine expérimenté, ou, comme parle Brantôme, à ce *vieux routier de guerre*, qui s'illustra par la défense de Landrecies et de Saint-Dizier. Il avait eu bonne part à la prise de la première de ces villes; et il périt au siége de la seconde. Son corps fut rapporté à Laon, et inhumé dans la nef de l'ancienne cathédrale. Son fils, héritier de sa valeur, se distinguait en Thiérache, dans la campagne de 1551, par la

prise du château d'Appremont. Le capitaine Lalande fut tué en 1544. *Laon.*

300. Lalouette (François-Louis), docteur en théologie. On lui doit des ouvrages propres à faciliter l'intelligence de l'Ecriture sainte et à la fixer dans la mémoire. Mort en 1697. *Laon.*

301. Lameth ((Antoine de), seigneur de Pinon, était de son temps le chef d'une maison originaire des Pays-Bas, et dont le nom se trouve mêlé aux évènemens de la ligue, de la fronde et de la révolution. Il se rendit utile à l'état par une capacité pour les affaires, qui ne s'est point démentie dans sa famille. Il était employé dans les ambassades sous le règne de François I.er, et remplissait avec distinction, en 1521 et 1522, une mission des plus délicates auprès des Cantons suisses. Né en 1479; mort avant 1531. *Pinon.*

302. Lameth (Charles I.er de), vicomte de Laon, descendait du précédent. Le gouvernement de Couci lui donna les moyens de jouer dans la province un assez grand rôle, pour que Henri IV ait cru devoir faire avec lui un traité particulier en 1594. *Pinon.*

303. Lameth (François, vicomte de), petit-fils du précédent. Quand l'histoire ne le citerait pas, pour avoir signalé sa valeur en 1617, au siége de Soissons, il suffirait pour sa gloire de la mention qu'en fait un livre qu'on ne se lassera point de lire. Les mémoires du cardinal de Retz feront vivre le nom du vicomte de Lameth,

son proche parent, son intime ami, qui négocia son accommodement avec la Cour en 1655. *Pinon.*

304. Lameth (Charles II, de), comte de Bussy, lieutenant-général des armées, était de la même famille que le précédent et vraisemblablement son frère. Il avait acquis, sous le règne de Louis XIII, la réputation d'un des meilleurs généraux; et il avait la promesse du bâton de maréchal, lorsqu'il fut tué, au siége de La Capelle, en 1637. *Pinon.*

305. Lameth (Henriette de Rouci-Sissonne, femme de Claude-François, comte de Bussy). La comtesse de Lameth qu'à la cour de Louis XIV on nommait *la belle Picarde*, était ornée de tous les dons de la nature et de tout ce que peut y ajouter de graces une brillante éducation. Elle chercha la célébrité dans le scandale; elle l'y trouva. Rien de plus connu que son intrigue avec le marquis d'Albret, dont le résultat fut la fin tragique du dernier rejeton d'une famille illustre. Hénaut, qui a donné à cet évènement une importance historique, dit que d'Albret avait été attiré dans une embuscade par une lettre que Lameth avait forcé sa femme de lui écrire. J'ai vu la procédure que les officiers royaux de Couci commencèrent le jour même de la catastrophe. Voici les faits qu'elle constate.

D'Albret, arrivé de la frontière à Chavignon, de midi à une heure, le 6 août 1678, en instruisit sur-le-champ la comtesse, par un mot d'écrit. Son messager rencontra dans Anizy, un laquais du château de Pinon, *qui passait là par hasard;* il lui remit le billet. Ce laquais,

qui n'était pas un confident, ne dut pas faire un mystère de sa commission; et Lameth en pénétra sans peine le secret. Son parti est bientôt pris : il suppose une nécessité subite de se rendre à Laon; et après avoir tout disposé pour sa vengeance, il part à cinq heures du soir dans un carosse à six chevaux, afin que personne n'en ignore. D'Albret informé de ce soudain départ, arrive à Pinon vers minuit, armé de ses pistolets. Trois hommes munis d'armes à feu, qui l'attendaient sous une voûte, feignent de le prendre pour un voleur. Il s'engage entre eux un combat inégal; et d'Albret y reçoit la mort, après l'avoir donné à l'un des assaillans. Qu'y a-t-il dans tout cela d'où l'on puisse induire que Lameth s'était servi de la main de sa femme, pour tendre à son rival le piége où celui-ci périt sans honneur? D'Albret était avec l'armée du côté de Charleville, la belle Picarde lui aura témoigné le désir qu'il put lui consacrer quelques momens; et la lettre qu'elle lui écrivit à ce sujet s'étant trouvée dans ses papiers, on aura supposé, pour rendre Lameth plus odieux, qu'elle avait été écrite par ses ordres. Le public le crut, parce que l'aventure en devenait plus romanesque. Le parlement de Paris ne le crut pas : sans cela Lameth lui eût-il paru suffisamment justifié par la preuve de son *alibi?*

L'implacable Lameth ne pardonna point à sa femme une infidélité dont l'éclat retentissait partout; il l'accusa d'adultère. Elle ne se déconcerta point. « Elle » prétend se justifier (disait madame de Sévigné) et faire » voir clair comme le jour que son mari est impuissant : » et quand on lui dit qu'elle a eu un enfant, elle assure » que ce n'était pas de lui. »

Henriette de Rouci finit comme Isabelle sur qui il semble qu'elle se soit modelée. (Voyez *Flandre)*. Après avoir fait quelque temps le sujet de tous les entretiens, elle tomba dans un oubli si profond, que je n'ai pu découvrir ce que devint le procès d'adultère et d'impuissance. *Sissonne.*

306. La Morlière (Adrien de), chanoine de l'église d'Amiens, historien et généalogiste, dont les ouvrages, peu estimés pour le style, se recommandent par le mérite de l'exactitude. Mort en 1639. *Chauny.*

307. La Personne (François de), vicomte d'Acy. En 1580, il défendit La Fère, pendant six semaines, avec un courage digne d'une meilleure cause, contre une armée florissante, où se trouvait l'élite de la jeune noblesse qui y disputait de magnificence autant que de bravoure; ce qui fit que ce siége fut nommé *le siége de velours.* *Acy, près Soissons.*

308. La Plénoye (N. de Lafons, marquis de), d'une des bonnes maisons du pays, commandait le régiment de Guise, lorsque la ville de Guise soutint le siége de 1650. Il y fit tant de mal aux assiégeans, qu'en se retirant, ils brûlèrent son château de Vadancourt. On ne sait de quelle manière le gouvernement le récompensa de sa belle conduite, et le dédommagea de la perte qu'elle lui fit éprouver. Que du moins son nom passe à la postérité, avec le souvenir de la gloire dont il se couvrit dans cette circonstance. *Vadancourt.*

309. Latache (Jacques Reneaume de), ancien

capitaine d'infanterie, chevalier de S. Louis, et auteur de quelques ouvrages de littérature, fit la réputation du journal de Bouillon, intitulé *Gazette des gazettes*, qu'il rédigea pendant vingt-sept ans. Il coopéra aussi à la rédaction du journal encyclopédique. Son principal titre à la célébrité est son excellente traduction des *Observations physiques et morales sur l'instinct des animaux*, par Reimarus. Les notes pleines d'intérêt, dont il a enrichi cet ouvrage, lui assurent un rang distingué parmi les naturalistes. Né en 1725; mort en 1796. *Laon.*

310. Latilly (Pierre de), d'abord chanoine et ensuite grand archidiacre de Soissons où il était né, exerça pendant plusieurs années les fonctions de *clerc du Roi*, c'est-à-dire, de secrétaire d'état. Il fut élevé, en 1313, aux deux dignités d'évêque de Châlons-sur-Marne et de chancelier du Royaume. On sait à quelle violente persécution furent en butte, sous les règnes faibles des fils de Philippe-le-Bel, ceux qui avaient joui de la confiance de ce prince. Latilly ne partagea pas, il est vrai, toute l'infortune d'Enguerrand de Marigny: mais l'orage gronda long-temps sur sa tête, comme sur celle de Raoul de Presles. On l'accusa d'avoir donné la mort à l'évêque auquel il avait succédé, et même à Philippe-le-Bel, son bienfaiteur : on le jeta dans une prison; et on ne se pressa point de lui donner des juges. Il en demanda avec tant de force, qu'on le traduisit enfin devant deux conciles successifs, et que son innocence fut sans doute reconnue. Mort en 1328. *Soissons.*

311. Laval (Michaut de), signala son courage et sa fidélité sous les règnes de Jean et de Charles V, et se distingua, en 1359, à la reprise des forts de Saponay, de Rouci et de Sissonne. Charles V lui donna un témoignage honorable de son estime, en le nommant connétable des arbalêtriers de Laon, par son ordonnance du mois d'août 1367, qui accorde des priviléges à cette compagnie. Il y est dit que la nomination de Michaut de Laval a été faite sur le rapport fait au Roi, de la conduite valeureuse de ce brave citoyen aux trois siéges de 1359. *Laon.*

312. Laurent (Jean), notaire, est cité pour un de ceux qui contribuèrent aux progrès de l'art du jardinage, en propageant une culture qui joint l'agrément à l'utilité. Les arbres nains ou en espalier étaient peu connus, lorsqu'il en fit sentir les avantages et indiqua les moyens de les faire prospérer, dans un ouvrage ayant pour titre *Abrégé pour les arbres nains.* Ce livre, qui parut en 1675, est dédié au célèbre La Quintinie. *Laon.*

313. Laurent de Lionne (Eustache-Laurent), ingénieur des ponts et chaussées, et membre du conseil général du département de l'Aisne. Neveu, élève et coopérateur du célèbre Laurent, il fut nommé après lui directeur des canaux de Picardie et de la Somme, et il y resta attaché en qualité d'ingénieur, lors même que les idées de son oncle eurent subi une modification considérable. On a de lui un discours sur l'utilité des grands ouvrages auxquels il a eu une part honorable, et une réfutation des difficultés élévées contre le plan

du canal souterrain de Saint-Quentin. Né en 1750; mort en 1821. *Fargniers.*

314. Lebègue (Nicolas), organiste du Roi, était bon musicien, habile compositeur, et célèbre organiste. Louis XIV ne l'estimait pas moins pour sa probité que pour ses talens. Mort en 1702. *Laon.*

315. Le Carlier (Marie-Jean-François-Philbert), maire de Laon. Toute sa vie a été remplie par l'exercice d'emplois importans dans la magistrature, l'administration et les assemblées législatives. Il fut chargé, pendant un an, du ministère de la police, à la suite d'une mission diplomatique, qui n'a pas été sans influence sur les destinées de la Suisse. Né en 1752; mort en 1799. *Laon.*

316. Lecat (Claude-Nicolas), l'un des plus célèbres chirurgiens du dix-huitième siècle. Il a contribué au perfectionnement de son art, par ses expériences et ses nombreux ouvrages. On a dit de son *Traité des sens*, que la partie anatomique était digne de Winslou, et que la partie morale eut été avouée par Platon. Né en 1700; mort en 1768. *Blérancourt.*

317. Leclerc (Claude), lieutenant-général du bailliage de Vermandois, s'acquit une grande réputation dans l'exercice de cette charge, et reçut en 1653, pour récompense de ses services, des lettres de conseiller d'état; distinction d'autant plus flateuse, qu'il n'y avait alors presque pas d'exemples qu'elle eut été

accordée à la magistrature du second ordre. Claude Leclerc, dont la famille a donné six lieutenans-généraux de suite au siége de Laon, est mort en 1671. *Laon.*

318. Lecoq (Robert), évêque de Laon, se rendit trop fameux, comme l'un des principaux artisans des discordes civiles, pendant la captivité du roi Jean. L'histoire, où il joue un rôle si contraire à son état, me dispense du soin pénible de tracer son portrait, et de le suivre dans les détours de sa politique séditieuse. Je me borne à citer quelques faits moins connus. Avant de parvenir à l'épiscopat, il était avocat du Roi au parlement de Paris; et ses talens lui avaient mérité la faveur de Jean, qui l'employa dans des négociations délicates, et le fit entrer dans le conseil d'état. Ce fut en vain qu'il soufla l'esprit de révolte dans son diocèse: une tentative qu'il fit en 1358, pour livrer Laon au roi de Navarre, n'aboutit qu'à la perte de quelques bourgeois qui furent punis de mort, pour avoir prêté l'oreille à ses propositions. Alors ne trouvant plus de sûreté en France, où son siége fut déclaré vacant, il alla chercher un asyle dans le royaume d'Arragon. Il y obtint, par le crédit de Charles-le-Mauvais, l'évêché de Calahorre, et y mourut peu d'années après. *Laon.*

319. Legivre (Pierre), médecin, est auteur d'ouvrages sur les eaux minérales, qui ont eu plusieurs éditions, et dont un a été traduit en latin. Né en 1618; mort en 1684. *Charly.*

320. Legros (Joseph), célèbre haute-contre, et

la plus belle voix peut-être dont aient retenti les temples et les théâtres : elle excédait de deux tons les plus élevées que nous possédions. « Vivent les hautes-» contres ! (écrivait il y a peu de temps un amateur). » Espérons que parmi trente millions de Français, on » pourra trouver un héros à poumons vigoureux, un » phénix, un *Legros*. Qu'il paraisse ; et la patrie est » sauvée. » En quittant le théâtre, Legros eut l'entreprise du concert spirituel : ce fut le principe de sa ruine, que la révolution consomma. Il faisait venir à grands frais les virtuoses les plus distingués de l'Europe ; et ses recettes étaient loin de couvrir ses dépenses. Généreux envers ses parens, tendre époux et excellent père, il n'eut aucun de ces défauts qui perdent souvent les artistes. Né en 1739 ; mort en 1793. *Monampteuil.*

321. Lejeune (Jean-Charles-Joseph), docteur en médecine, membre correspondant de l'Académie royale de médecine. C'est servir le pays, que d'honorer la mémoire de celui qui y a exercé, avec éclat, une des professions les plus utiles à l'humanité. Tel fut le docteur Lejeune. Praticien habile, zélé ; aimable, il était doué de ce coup-d'œil prompt et sûr, sans lequel trop souvent la science n'oppose au mal que des efforts incertains et tardifs. Il paraissait au lit d'un malade ; et déjà son visage serein, ses discours encourageans, la gaieté même dont il les assaisonnait, en relevant les espérances abattues, avaient préparé l'action des remèdes. Tous avaient un droit égal à ses secours. Je me trompe : le pauvre trouvait de plus en lui un bienfaiteur généreux. Aussi vit-on les larmes du pauvre se

mêler à celles du riche, au moment où il descendait dans la tombe. Il avait, en 1819, partagé le grand prix de vaccine : inférieur à son rival par le nombre des vaccinations, il avait amplement racheté ce léger désavantage, en s'élevant au-dessus de son sujet dans le mémoire où il rendait compte de ses opérations, et en l'éclairant de quelques-unes de ces vues générales qui décèlent le profond observateur. Ce fut, grace à ses soins, que le traitement des aliénés s'établit dans le dépôt de mendicité de Montreuil, et y fut pratiqué avec succès. C'est ici le lieu de faire connaître ce que vient de me mander à ce sujet M. le docteur Esquirol, chargé par le gouvernement d'inspecter les maisons d'aliénés. Notre confrère, dit-il, s'occupait de leur traitement avec autant de zèle que de savoir : témoin des heureux résultats qu'il obtenait, *je formai le vœu que le dépôt de Laon devint une maison spéciale d'aliénés.* Il ajoute qu'il espère publier dans peu de mois un ouvrage sur cette matière, dont il s'occupe depuis long-temps, et qu'il n'y oubliera, ni la maison de Laon, ni le zèle et le succès de son médecin enlevé trop tôt à la science. C'est surtout par la création du traitement des aliénés dans le dépôt de Montreuil, que le docteur Lejeune doit se survivre. Puisse cette précieuse partie de son héritage tomber dans des mains dignes de la recueillir ! Mort dans sa cinquantième année, en 1825. *Laon.*

322. Leleu (Jean), dit *de Saint-Quentin.* C'était un capitaine d'arbalêtriers, qui s'était fait de la réputation comme partisan. La ville de Reims le prit à sa

solde en 1358; et les historiens de cette ville le citent comme un des officiers qui se distinguèrent dans cette campagne. *Saint-Quentin.*

323. L'Eleu (Claude-Antoine), d'une famille ancienne et recommandable par les sujets qu'elle a donnés à l'église et à la magistrature, fut député à l'Assemblée constituante, et y obtint les honneurs du secrétariat. Appelé, lors de l'établissement des tribunaux criminels, à la présidence de celui de l'Aisne, il traça la véritable route à ses successeurs, en leur donnant l'exemple de l'exactitude et de l'impartialité. Sa modération et son crédit déplurent à un homme qui ne voulait point de rival dans le Département. Il fut arreté comme suspect; et lorsqu'il reparut au tribunal criminel comme officier du ministère public, il portait dans son sein le germe de la maladie à laquelle il succomba en 1798. Il était né en 1750. Son neveu, André-Simon *L'Eleu de la Simonne*, exerça les fonctions de procureur-général de la Cour de justice criminelle avec un talent remarquable, et une sagesse inusitée jusqu'à lui. Il fut ensuite porté au Corps législatif, et à la charge d'avocat-général à la cour d'Amiens, dont il fut considéré comme le principal ornement. Une mort prématurée l'enleva, à l'âge de quarante-sept ans, en 1814. *Claude L'Eleu*, grand-oncle des deux précédens, était docteur de Sorbonne, chanoine et archidiacre de l'église de Laon, et passa pour un des meilleurs prédicateurs que le diocèse de Laon possédât de son temps. Il a laissé, pour l'histoire de son diocèse, d'amples mémoires, où les recherches et les faits abondent, et dont aurait du mieux profiter

Lelong, qui paraît en avoir eu connaissance. Il mourut en 1726. *Laon.*

324. Lelièvre (Isaac), habile chirurgien, qui a écrit sur son art. Mort en 1604. *Le Vermandois.*

325. Lelong (Nicolas), bénédictin, a publié, en 1783, l'histoire du diocèse de Laon. Cet ouvrage embrasse en même temps une si grande étendue de pays circonvoisins, que tout le département de l'Aisne s'y trouve renfermé. On désirerait que l'auteur, qui a fait de grandes recherches, eut traité avec moins de complaisance ce qui regarde les églises, et se fut un peu plus occupé des évènemens civils et politiques. Il mourut en 1793, âgé de 78 ans. *St-Michel-en-Thiérache.*

326. Lemoine (N....), officier de la maison civile du Roi. Il a donné, en 1771, sous le titre d'*Histoire des antiquités de Soissons*, l'histoire ancienne de cette ville : le mérite de cet ouvrage fait regretter que l'auteur n'ait pas poussé plus loin son travail. Si il avait conduit les annales de Soissons jusqu'au temps où il écrivait, cette ville n'aurait pas à désirer aujourd'hui qu'une plume élégante se chargeât de les compléter. *Soissons.*

327. Lenain (Louis, Antoine et Matthieu). Ces trois frères, reçus à l'Académie de peinture en même temps et l'année même de sa fondation, furent des peintres estimés et dignes de mémoire, non-seulement par le talent qui leur fut commun, mais aussi par l'union fraternelle, dont ils offrent un exemple touchant. « Louis

» et Antoine travaillaient souvent en commun et s'exer-
» cèrent avec succès dans tous les genres de peinture.
» Mais ils traitaient de préférence des scènes familiè-
» res, telles que des tabagies, des cabarets, des men-
» dians, etc......... Le tableau de leur composition,
» que possède le musée du Louvre, et qui représente
» *le Maréchal ferrant et sa famille*, peut soutenir le
» parallèle avec ce que l'école flamande a produit de
» mieux dans le même genre......... La mort ne put
» séparer deux êtres qu'une double fraternité rendait
» nécessaires l'un à l'autre. Ils expirèrent à deux jours
» d'intervalle. » Matthieu a, comme ses deux aînés, cultivé tous les genres de peinture. Il dut, à la réputation qu'il se fit dans le genre historique, le titre de peintre de l'hôtel de ville de Paris. Son pinceau fut employé à peindre les plus grands personnages. Louis, né en 1583, et Antoine, en 1585, moururent en 1648. Matthieu vécut jusqu'en 1677. *Laon.*

328. LENGLET (Jean), fut premier médecin de Charles VIII. Il possédait un canonicat de l'église royale de St-Quentin, où il mourut en 1504. *St-Quentin.*

329. LE RICHE (François-Louis-Henri), directeur de l'enregistrement et des domaines du département de l'Aisne. Il traita avec talent des matières de finance sous le voile de l'anonyme. Il se montra de plus, tantôt jurisconsulte éclairé, tantôt érudit profond, et toujours écrivain élégant, lorsqu'il défendit la juridiction féodale de l'abbaye de Château-Châlons, et la liberté raisonnable du commerce des livres. Son mémoire



pour Château-Châlons, a eu deux éditions, et il est resté comme ouvrage historique sur la Franche-Comté. Ses écrits pour le libraire Fautel, furent lus avidement et obtinrent le suffrage de Voltaire. Ajoutons que, dans cette seconde affaire, il eut à combattre le cardinal de Choiseul, archevêque de Besançon, et la puissance du premier ministre d'alors. Si tels eussent été les financiers du temps de Lesage, nous n'aurions pas Turcaret. Le Riche mourut à 64 ans, en 1797. *Laon.*

330. Lerzy (Thomas de), bailli de Vermandois. Un souvenir honorable est dû à ce généreux magistrat, dont le zèle et l'épée servirent l'héritier du trône contre les factieux, et qui fut décapité par eux en 1418. *Lerzy.*

331. Lescarbot (Marc), avocat, homme de lettres et voyageur. Attaché d'abord au barreau de Paris, on le comptait parmi ses membres les plus distingués. Aussi lorsque sa ville natale eut besoin d'un orateur, pour haranguer en son nom les plénipotentiaires du congrès de 1598, n'eut-elle rien de mieux à faire que de recourir à lui. Il s'acquitta deux fois de cette commission avec applaudissement. Mais une profession sédentaire ne convenait pas à son caractère aventureux. Il s'embarqua pour la nouvelle France avec Poutrincourt, en 1606, sur une flotille destinée à y fonder une colonie. Il contribua à la création des premiers établissemens du Canada : il en rapporta d'utiles renseignemens sur les productions du pays; et il écrivit *l'Histoire de la nouvelle France, contenant les navigations découvertes et habitations faites par les Français, ès*

Indes occidentales, etc ; livre qui, au jugement de Charlevoix, est sincère, judicieux et impartial, et qui est devenu rare, quoiqu'il ait eu trois éditions. Ses vers ne sont remarquables que par la licence qu'il prend de changer l'orthographe des mots, pour trouver des rimes. Il a rimé ainsi le *Tableau de la Suisse, auquel sont décrites les singularités des Alpes ;* et quelque vicieux que soit le style de cette production anti-poétique, elle n'en est pas moins recherchée des amateurs, à cause des particularités intéressantes qu'elle contient. Lescarbot mourut vers 1634. *Vervins.*

332. Lescot (Jacques), aumônier du Roi, avait professé en Sorbonne, avec beaucoup d'éclat, pendant plusieurs années, lorsqu'en décembre 1641, il fut nommé à l'évêché de Chartres. Il parut avec distinction dans toutes les assemblées du clergé qui se tinrent de son temps. Il introduisit la réforme dans plusieurs abbayes de son diocèse ; et il donna du lustre à son épiscopat par des fondations utiles. Il mourut âgé de 63 ans, en 1656. *Saint-Quentin.*

333. Leseur (Louis-Jean-Baptiste), maréchal-de-camp, officier de la Légion d'honneur et chevalier de S. Louis, a fait, d'une manière distinguée, toutes les guerres de la révolution. Une action d'éclat lui ouvrit le chemin des honneurs militaires. Avec quelques cavaliers d'ordonnance, il fit prisonnières de guerre, en 1806, à Aposda, quatre compagnies d'infanterie prussienne qui se rendirent à discrétion. L'esprit dont la nature l'avait doué, et qu'avait perfectionné l'éducation,

le fit charger de commandemens importans, tels que celui de Marseille dans les cent jours. Né en 1774; mort en 1818. *Château-Thierri.*

334. Letellier (N......), auteur dramatique. Il a donné quatre pièces au théâtre; une seule a été imprimée.. Il a fait aussi une description du site agréable de Château-Thierri, dans une ode qui n'a pas du plaire à ses compatriotes qu'il y traite assez mal. Mort en 1732. *Château-Thierri.*

335. Letieullier (Louis-Jean), docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, fut un de ces praticiens estimables qui déposent, dans d'utiles écrits, les fruits de leur longue expérience. On cite de lui quatre ouvrages différens, dont les plus connus sont des *Consultations de médecine*, en quatre volumes, et *Observationes medico-praticæ*. Mort en 1751. *Laon.*

336. Lobjoy. (François), homme de lettres. Ses vertus, ses talens et son zèle avaient habitué le Département à se faire représenter par lui dans les assemblées législatives : il l'honora même d'une candidature pour le Sénat. On a de lui des opinions qu'il a prononcées sur la diplomatie et l'instruction publique. Lobjoy fut le premier qui sollicita le rétablissement du culte; et Fontanes disait, de l'article qu'il fit insérer à ce sujet dans le journal des débats, qu'il était écrit avec l'ame et la plume de Fénélon. La douceur de ses mœurs, ses manières aimables, et son penchant à obliger, le firent chérir de tous ceux qui l'ont connu. Il travaillait à une

Histoire de l'Histoire ancienne, quand la mort vint l'empêcher d'y mettre la dernière main. La bibliothèque de Laon possède le manuscrit de ce qu'il avait rédigé. Né en 1743; mort en 1807. *Brancourt.*

337. Longpré (François de), était abbé de Val-Secret, lorsqu'en 1596 les suffrages de son ordre, en l'élevant à la dignité d'abbé-général de Prémontré, lui ouvrirent une carrière plus épineuse encore qu'honorable. Un brévetaire laïc jouissait des biens de la mense abbatiale : c'était Charles de Lameth, seigneur de Pinon et gouverneur de Couci. Il fallut plaider long-temps pour lui arracher sa proie. Ce ne fut qu'en 1604 qu'un arrêt du conseil d'état lui fit lâcher prise. Sorti vainqueur de cette lutte, Longpré dut aller combattre sur un autre terrain. Les Premontrés des Pays-Bas voulaient se soustraire à son obéissance, en se choisissant un provincial; et la cour de Rome se montrait favorable à leur projet. Il le fit échouer par la solidité des moyens qu'il opposa à de vaines considérations. Visitant ensuite, non-seulement les maisons sur lesquelles son autorité venait d'être affermie, mais encore celles de la Lorraine et d'une partie de l'Allemagne, il rétablit partout la discipline que les troubles religieux avaient fort altérée. Là se termine la partie brillante de son gouvernement. L'âge et les travaux avaient affaibli sa tête. Il le sentit, et se donna un coadjuteur. Le Parlement jugea qu'il n'en avait pas eu le droit. On l'induisit à destituer le prieur du collége de Paris, qui s'était mis à la tête des opposans. Le Parlement déclara la destitution abusive. Enfin il crut pouvoir résigner en faveur du religieux

que la coadjutorerie lui aurait donné pour successeur; et le Parlement annulla sa résignation. Longpré ne fut pas témoin de ce troisième échec. Sa mort, arrivée en 1613, l'avait précédé de quelques jours. *Anizy.*

338. LONGUEVAL (Alain de), sire de Thenelles. Ce preux signala d'abord sa bravoure contre les Anglais, sous les ordres du duc d'Anjou, frère de Charles V. Il semble qu'ensuite il ait fait vœu de ne plus combattre que des infidèles. Il s'était croisé, en 1384, contre les maures d'Afrique. Le sire de Roye et lui sont les deux premiers qui s'élançent à terre; et ils enfoncent une armée nombreuse qui s'opposait à la descente. En 1390, il retourne dans la même contrée avec le duc de Bourbon, et y fait des merveilles aux siéges de Carthage et de Tunis. *Thenelles.*

339. LONGUEVAL-BOSSUT (Nicolas de), gouverneur de Champagne et Brie, et sous-intendant des finances. Il est fameux par l'expédition de Flandre qu'il entreprit avec Martin Rossen, par la faveur dont il jouit auprès de François I.er, et par le péril auquel elle l'exposa sous le règne suivant. Il ne se la fit pardonner, qu'en achetant, par le sacrifice de sa belle maison de Marchais, la protection du cardinal de Lorraine. Ce qui lui restait de temps à vivre valait la peine d'être disputé. Il était âgé de cent cinq ans, lorsqu'il mourut sous le règne de Henri III. *Marchais.*

340. LONGUEVAL (Charles de), prêtre et abbé de Nogent, se fait calviniste et se marie. On veut en vain



le dépouiller de son bénéfice : il trouve dans le Parlement de l'appui contre les procédures : il emploie les armes pour repousser la force. Il ne se contente pas d'assurer son abbaye à son fils, par la nomination d'un confidentiaire ou prête-nom : il retient la terre de Crécy-au-Mont, même après être rentré dans le sein de l'église, et la transmet à sa famille, comme un légitime patrimoine. Que de scandale dans ces succès ! Mais quelle tête que celle de l'homme qui les obtient ! Il vivait dans le seizième siècle. *Manicamp.*

341. LONQUEJOUE (Matthieu de), entra d'abord dans la magistrature, où il exerça les charges de conseiller au parlement de Paris et de maître des requêtes. Il embrassa l'état ecclésiastique après la mort de sa femme, et devint évêque de Soissons en 1534. François I.er lui donna place dans son conseil privé, le nomma deux fois garde des sceaux, et l'employa comme ambassadeur, dans les négociations les plus importantes avec l'Angleterre, l'Autriche et d'autres puissances. Mort en 1558. *Soissons.*

342. LOTHAIRE, roi de France. Prince digne de meilleurs temps, et qui jouissait d'une réputation tellement supérieure à sa puissance, que les Romains lui déférèrent la dignité impériale. Né en 941 ; mort en 986. *Laon.*

343. LOUEN (Lambert de), lieutenant-général du bailliage de Ribemont, fit voir que l'amour de la patrie peut transformer, en guerrier valeureux, un magistrat paisible. Il déposa la robe pour ceindre l'épée, et se

mit à la tête des milices du pays, afin de le garantir d'une invasion. Des lettres de noblesse lui furent accordées en 1585, en récompense du courage avec lequel il avait défendu la frontière. *Mery*, son fils aîné, qui lui succéda dans son office, mérita la confiance du gouvernement, et fut chargé de pleins pouvoirs, pour régler les limites de la France du côté du Cambresis, d'après le traité de Vervins de 1598. *Elie*, son autre fils, qui suivait la carrière des armes, fut tué sur la brêche de la citadelle d'Arras. De la même famille, et vraisemblablement de la même ville, est encore sorti Charles-Antoine *de Louen*, chanoine régulier de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons, qui a publié une histoire de cette abbaye en 1710. *Ribemont.*

344. Lucas de Muyn (Claude-Honoré), fut élu abbé-général de Prémontré en 1706. De tous ceux qui ont été revêtus de la même dignité, aucun ne la soutint plus honorablement. C'était un homme savant, vertueux, ami de la règle, qui portait partout un œil vigilant, et qui tempérait par des manières aimables, l'exercice austère de l'autorité. Il put déployer, dans sa longue carrière, les talens d'un administrateur habile, et recréer, pour ainsi dire, la maison de Prémontré. Il la libéra de quatre cents mille livres de dettes, et la rebâtit avec une magnificence royale. Ceux qui la visitaient ont regretté quelquefois que sa restauration n'eut pas commencé par l'église qui semblait cacher son humble vétusté derrière les nouveaux édifices. Elle allait être reconstruite, quand la révolution survint; et les formes pures et majestueuses d'une architecture

grecque auraient attesté le goût de M. L'Ecuy, dernier général, qui en avait conçu le plan. Le vénérable Lucas cessa de vivre en 1740. *Prémontré.*

345. Luce de Lancival (Jean-Charles-Julien), professeur d'éloquence à Paris. Son poéme d'Achille à Scyros et surtout sa tragédie d'Hector, lui assurent un rang distingué parmi nos poètes modernes. Napoléon disait d'Hector que c'était *une pièce de quartier-général*, et qu'on irait mieux à l'ennemi, après l'avoir entendue. Doué d'une belle figure et d'un organe sonore qui savait se plier à tous les tons, Luce passa pour le premier lecteur de son temps. Né en 1764; mort en 1810. *Saint-Gobain.*

346. Luxembourg (Jean de), comte de Guise. Un nom illustre et les talens du capitaine ne sauraient dérober à l'exécration des siècles celui qui se ligua avec les ennemis de son pays, qui fit la guerre à ses compatriotes avec la férocité d'un Cannibale, qui faisait pendre les prisonniers par son neveu, et qui vendit la Pucelle aux Anglais. Mort en 1440. *Guise.*

347. Luxembourg (Jean de), comte de Marle, petit-neveu du précédent. Il était un des principaux personnages de la cour de Bourgogne, et figurait à la tête des ambassadeurs de Charles-le-Téméraire, dans les négociations qui eurent lieu à Laon et à Guise, en 1472. Il perdit la vie, en 1476, à la bataille de Morat. *Marle.*

348. Luxembourg (Marie de), de la même famille que les précédens. La vénérable aïeule de Henri IV,

la princesse dont descendaient aussi les Gondi, les Vendôme et les Guise, après avoir laissé dans La Fère plusieurs monumens de piété et de munificence que la révolution a détruits, emporta au tombeau le glorieux surnom de *Mère des pauvres.* Morte en 1546.
La Fère.

M.

349. Mallet (Eustache), gouverneur de Guise en 1349, s'était fait une telle réputation de bravoure, qu'on ne l'appelait que *le brave Eustache.* Il avait reçu cent vingt-deux blessures dans les combats. *Marle.*

350. Mamerot (Sébastien), chanoine et chantre de l'église cathédrale de Troyes, fut voyageur et homme de lettres. La liste de ses ouvrages a été donnée dans la biographie universelle. Je me borne à en citer deux. L'un est *La compendieuse description de la Terre de promission*, qu'il a écrite à son retour de la Palestine, qui eut lieu en 1488. L'autre de beaucoup antérieur au précédent, est une traduction du *Romulus*, espèce d'histoire romaine écrite en italien. Cette version, commencée en 1466, n'a d'intérêt pour nous que par une observation préliminaire du traducteur. Il proteste qu'il n'ajoute ni ne diminue rien à l'original, « sinon » en tant qu'il lui a semblé nécessaire à la seule déco- » ration du langage français, et par spécial du *vrai* » *Soissonnais.* » La conséquence à tirer de ces derniers mots est que, du temps de Mamerot, le Soissonnais était la contrée dont le langage passait pour le plus poli.

A quoi devait-il cet avantage? Est-ce au séjour de ses comtes dont quelques-uns furent lettrés ? Ce serait l'objet d'une recherche curieuse de la part de quelque savant du pays. La date de l'édition d'un des ouvrages de Mamerot, porte à croire qu'il vivait encore en 1492.
Soissons.

351. MANICAMP (Louis de Madaillan de Lesparre, comte de), lieutenant-général des armées, s'était déjà distingué dans plusieurs actions, lorsqu'à l'âge de vingt-deux ans, il fut fait maréchal-de-camp, après la bataille de Lens, où il reçut trois blessures. Il continua de servir avec le même éclat jusqu'à la paix de Nimègue. Né en 1626; mort en 1708. *Manicamp.*

352. MARCHAND (Prosper), fut d'abord libraire à Paris, où son magasin était le rendez-vous des amateurs de livres et des amis de la littérature. Il y était établi depuis treize ans, lorsqu'en 1711, il se détermina à passer en Hollande pour professer la religion réformée. Il ne tarda pas à renoncer au commerce de librairie, qu'il avait fondé à Amsterdam, pour se livrer uniquement à l'étude. Sa science lui fit une réputation européenne. Il était consulté de toutes parts sur des points d'histoire et de bibliographie; on ne suivra pas sans intérêt l'énumération de ses différens titres à une célébrité durable. Comme éditeur, il a rendu de grands services aux lettres par les bonnes éditions qu'il a publiées et enrichies de préfaces, de pièces et de remarques instructives : la meilleure qu'on ait du dictionnaire de Bayle lui est due. Comme bibliographe, il fut l'inventeur d'un nouveau système de classification, qui, à la

vérité, n'a point prévalu, mais qui a mis sur la voie du perfectionnement. Il introduisit d'ailleurs d'importantes améliorations dans ce qu'on appelle la catalographie. Comme journaliste, il fut pendant vingt-quatre ans l'un des principaux rédacteurs de l'excellent *Journal littéraire*, qui s'imprimait à La Haye. Comme auteur, il eut part à l'ingénieuse satyre intitulée *le Chef-d'œu-d'un inconnu* : il a donné *l'Histoire de l'origine et des premiers progrès de l'Imprimerie*, et plusieurs autres ouvrages, parmi lesquels se fait remarquer son *Dictionnaire historique*, faisant suite à ceux de Bayle et de Chaufepié. Enfin, comme philantrope, il légua sa précieuse bibliothèque, ainsi que ses manuscrits, à l'université de Leyde, et sa modique fortune à une société formée pour l'instruction des pauvres. Né vers 1675 ; mort en 1756. *Guise.*

353. Marfontaine (Thomas de). Deux faits suffiront pour faire apprécier l'importance de ce personnage. Il fut ministre d'état sous Charles-le-Bel, et l'exécuteur de son testament, avec le connétable Gaucher de Châtillon, le chancelier de Cherchemont et le maréchal de Trie. Il vivait dans le quatorzième siècle. *Marfontaine.*

354. Marle (Henri Le Corgne de), était fils unique de Moret Le Corgne, dit *de Marle*, chevalier, lieutenant d'une compagnie de cent hommes d'armes, qui fut tué à la bataille de Poitiers. Il préféra la carrière de la magistrature à celle des armes; et il devint successivement conseiller, président de Chambre et premier président du parlement de Paris. Il avait été promu à

cette dernière dignité par le Roi, en 1402; et il ne l'accepta qu'après que le Parlement eut ratifié sa nomination par voie de scrutin. Il fut élevé de la même manière, en 1413, au poste suprême de chancelier. C'était le temps où les querelles sanglantes des Orléannais et des Bourguignons désolaient la France. Un ministre de la justice avait alors besoin de plus de courage encore que de savoir. Paris était menacé par le duc de Bourgogne, en 1414; le chancelier de Marle fut chargé de contenir les habitans dans le devoir. Telle était la confiance qu'inspirait sa fermeté inébranlable, qu'en janvier 1417, il fut nommé *Concierge du Palais royal*, c'est-à-dire, gouverneur du palais où le Roi faisait sa résidence. La haine que les factieux lui portaient, est facile à comprendre.. Lorsqu'au mois de mai 1418 Paris tomba en leur pouvoir, ils arrêtèrent le chancelier de Marle, avec le connétable et huit cents autres personnes des plus qualifiées dans l'église et dans l'état. La journée du 18 juin suivant est une de celles qu'on voudrait effacer de nos annales; elle y est marquée par un forfait jusque-là sans exemple, et qui s'est renouvelé de nos jours. La populace excitée sous main par les chefs de la faction bourguignonne, força les portes des prisons et massacra tous les prisonniers. L'évêque de Coutances, fils de Henri de Marle, y scella de son sang avec lui leur attachement à l'autorité légitime. L'illustre chancelier, qui prévoyait son sort, avait fait d'avance son testament. La ville de Marle, qui l'a vu naître, y reçut un témoignage de son souvenir. *Marle.*

355. Marly (Simon de), gouverneur de Guise

vers 1550. Contemporain et peut-être successeur du *brave Eustache,* ce guerrier ne lui cédait, ni en prouesse, ni en renom. Suivant nos mémoires, il remporta cent soixante-six fois des dépouilles de l'ennemi à la tête de sa compagnie, et fut blessé plus de cent vingt fois. On le surnommait *bras de vie.* *Marly.*

356. MARQUETTE (Nicolas), de la plus ancienne famille de Laon, et peut-être aussi de la plus ancienne famille bourgeoise de France, était conseiller au présidial de Laon, sous les règnes de Henri III et de Henri IV. Le courage et la fidélité, dont il fit preuve dans des circonstances périlleuses, lui ont acquis le droit d'être cité ici avec honneur. La terreur régnait à Laon. L'autorité des fonctionnaires publics était méconnue. On avait emprisonné un grand nombre des meilleurs citoyens; et il n'y avait pas de jour où leur vie ne fut menacée. Les factieux, après avoir ainsi assuré leur domination, déclarèrent, le 21 mars 1589, au nom de la ville, qu'elle embrassait le parti de la ligue, et chacun des habitans fut requis de souscrire leur arrêté. Le conseiller Marquette osa refuser sa signature. Il fut banni de Laon, ses biens furent séquestrés, ses meubles pillés. Son exemple trouva des imitateurs. Le présidial ayant été transféré à Chauny, il alla y siéger avec quelques magistrats fidèles; et il ne rentra dans ses foyers, que dans le mois d'août 1594, après la réduction de la ville.

Parmi les Laonnois que le royalisme comptait alors dans ses rangs, il n'en était pas de plus distingués que les *Martin*, dont le nom s'est éteint de nos jours. Je

citerai, puisque l'occasion s'en présente, les deux frères, *Jean* et *Charles*, qui signalèrent leur attachement à la bonne cause. Lorsqu'en mai 1585, le duc d'Aumale tenta de surprendre Laon, ce fut l'avocat Jean Martin, dont la vigilance pénétra son projet, et dont l'activité le fit échouer. Charles était prévôt, et, à ce titre, maire de la ville. Tant qu'il fut libre, les factieux trouvèrent dans son zèle un obstacle insurmontable à leurs vues. Aussi la conspiration, qui eut pour résultat l'emprisonnement des citoyens, dont ils redoutaient l'influence, fut-elle dirigée principalement contre les deux frères. Jean échappa à toutes les recherches : Charles fut moins heureux; et il n'eut pas manqué d'être sacrifié à la haine des ligueurs, si des commissaires du Parlement n'eussent exigé qu'on leur remit les prisonniers, sous prétexte de les faire juger à Paris. Charles eut la satisfaction de voir la ville rendue à son souverain légitime. Mais sa santé était ruinée sans retour par les maux qu'il avait soufferts. Il mourut en 1597; et Henri IV, en apprenant sa mort, témoigna qu'il perdait en lui un de ses sujets les plus dévoués.

J'ai dit qu'il n'y avait peut-être pas dans le Royaume une famille non noble qui put se glorifier d'une origine aussi ancienne que les Marquette de Laon. La preuve de ce fait n'est pas étrangère à l'histoire du département de l'Aisne. Vermand Marquette, qui vivait sous Louis-le-Jeune, fut laissé par lui dans Arras, pour maintenir la ville sous son obéissance. Jacques, fils de Vermand, s'attacha à Ferrand de Portugal, comte de Flandre, devint son intendant, et voulut partager sa captivité, quand ce prince eut été fait prisonnier à Bouvines. La

postérité de ce Jacques I.er vint s'établir à Laon, et un autre Jacques y était échevin en 1360, lors du traité de Bretigny. Ce Jacques II fut député, avec le prévôt de la ville, pour porter le vœu des Laonnois qui contribuaient d'une somme de vingt mille royaux d'or à la rançon du roi Jean. Son zèle eut pour récompense l'autorisation d'ajouter à ses armes les trois Merlettes que la ville porte dans les siennes. La famille Marquette, qui subsiste encore, a constamment fourni des sujets recommandables à la robe et à l'épée. D'elle étaient sortis Antoine-François Marquette de Mareuil, conseiller de grand'chambre au parlement de Paris, et Jean-Claude Marquette de Marcy, chevalier de S. Louis, ancien capitaine d'infanterie, qui fut plusieurs années maire de Laon : tous deux sont morts pendant la révolution. Le second a eu six fils au service, et en a perdu quatre dans la guerre d'Amérique. La même famille a produit encore l'homme célèbre dont l'article suit.

Laon.

357. Marquette (Jacques), jésuite, renommé comme missionnaire et comme voyageur, s'était dévoué à la conversion des sauvages du Canada, et parcourut presque toutes les contrées de ce vaste continent. Ses mœurs douces et compatissantes, dit Raynal, étaient généralement chéries. Ce fut lui qui, accompagné de Joliet, habitant de Quebec, découvrit le Mississipi en 1673 ; et l'on sait que cette découverte devint le principal titre de la France à la propriété de la Louisiane. Le zèle de Marquette et de son compagnon les poussait plus loin, quoique, suivant la remarque de Raynal, l'objet de leur voyage fut rempli ; et ils eussent dérobé à La Salle l'hon-

neur de reconnaître l'embouchure du fleuve, si plusieurs obstacles, dont le principal était le manque de subsistances, ne les avaient forcés à rétrograder. Au lieu de retourner à Quebec avec Joliet, Marquette dévoré de la soif des conquêtes religieuses, s'enfonça dans le pays des Illinois que n'avait encore visité aucun missionnaire. Des fatigues de toute espèce eurent bientôt détruit sa santé. Il naviguait accompagné de deux hommes pour se rendre à Missilimakinac, où étaient appelés tous les missionnaires, lorsqu'il sentit sa fin prochaine. Il se fit descendre à terre : ses compagnons lui bâtirent à la hâte une cabane; ils y reçurent son dernier soupir, et l'enterrèrent à l'endroit que lui-même avait désigné. Quelques mois après, des sauvages reconnurent son tombeau : ils exhumèrent le corps, pour le transporter religieusement au chef-lieu de la mission; et on ne fut pas peu surpris de voir arriver à Missilimakinac trente canots qui composaient le convoi. On a donné le nom de Marquette à la rivière sur les bords de laquelle il avait fini ses jours. Il existe plusieurs relations de sa découverte. La plus connue, comme la plus précieuse, parce qu'elle est de lui, est celle qui se trouve dans le recueil de Thevenot. Né vers 1637; mort en 1675.

Laon.

358. Marquette (Françoise), sœur du précédent, fonda, dans sa ville natale, l'association des Sœurs des écoles, qu'on appela de son nom *Soeurs Marquette*; et elle en fut la première supérieure. Par ses soins, cet institut, qui date de 1685, prospéra tellement, qu'il se vit bientôt en état d'envoyer des colonies dans plusieurs lieux voisins. Il fut même un temps, où les le-

çons du catéchisme que des filles de mérite faisaient aux enfans dans la maison principale, étaient suivies par les mères de famille. Tant d'éclat déplut : on trouva les Sœurs trop savantes ; elles furent exilées, sous l'épiscopat de La Fare, comme suspectes de jansénisme ; et celles qui les remplacèrent, se tenant pour averties, se bornèrent au plus humble enseignement. Françoise Marquette était morte avant 1710. *Laon.*

359. Martillière (Pierre), général de brigade, commença par être simple soldat : la révolution qui le trouva ce qu'on appelait un officier de fortune, ouvrit une libre carrière à ses talens. Il fut fait, en 1799, général sur le champ de bataille de Véronne, où il s'était particulièrement distingué, et où il fut blessé grièvement de deux coups de feu. Dans une autre occasion, où il commandait une grand'garde, il détruisit un gros corps ennemi qui s'était embusqué dans des ravins, pour épier le moment de forcer l'armée française à quelque manœuvre désavantageuse. Né en 1759 ; mort en 1807. *Origny-en-Thiérache.*

360. Mathieu de Couci, historien, a écrit la vie de Charles VII, publiée par Théodore Godefroi. Cet ouvrage est curieux à consulter sur les usages du temps où il a été rédigé. L'auteur vivait dans le quinzième siècle. *Couci-le-Château.*

361. Mathieu de Laon, cardinal, évêque d'Albane. D'enfant de chœur, devenu prince de l'Eglise, il montra une grande capacité pour les affaires, fut chargé de

légations importantes, et présida plusieurs conciles. Ce fut lui qui, en 1128, prononça dans celui d'Arras, et confirma dans celui de Reims, la substitution des Bénédictins aux religieuses de l'abbaye de Notre-Dame de Laon. Mort en 1134. *Laon.*

362. Mayenne (Charles de Lorraine, duc de). Quelle figure historique, que ce chef de la ligue; que celui dont la fermeté, la politique et la valeur donnèrent à la rebellion une consistance si redoutable; et à l'opposition duquel notre grand Henri doit une bonne partie de sa gloire! On lui a reproché de la lenteur: mais dépendait-il d'un homme surchargé d'un embonpoint excessif, d'exécuter avec promptitude ce qu'il concevait avec justesse? Il ne lui aurait donc manqué que de la maigreur, pour égaler l'héroïsme et balancer les succès de Henri. Pauvres hommes! A quoi tiennent ces qualités dont vous êtes si fiers? Mayenne avait adopté Soissons depuis le traité de 1585; il y eut sa résidence les vingt-six dernières années de sa vie; et il y termina paisiblement une carrière marquée par des talens dignes d'une meilleure cause. Il y a son tombeau. Né en 1554; mort en 1611. *Soissons.*

363. Méchain (Pierre-François-André), directeur de l'observatoire de Paris, membre de l'Institut et des principales sociétés savantes de l'Europe, et officier de la Légion d'honneur, fut un des plus célèbres astronomes du dix-huitième siècle. Il a eu une part principale à la magnifique opération sur laquelle est fondé le nouveau système métrique, et qui a servi à déter-

miner enfin la vraie figure de la terre. Il a même payé de sa vie la gloire d'y avoir coopéré. Si cette entreprise nationale, la plus grande de ce genre qui ait été exécutée en aucun temps, est pour la France un titre d'honneur impérissable, elle doit immortaliser aussi les deux savans qui y ont attaché leurs noms. J'avais fait sentir ailleurs que la jalousie n'a réussi qu'à se trahir elle-même, en essayant de jeter quelque ombre sur l'éclat d'un mérite qu'elle n'osait méconnaître. J'ai su depuis que des insinuations, qui n'étaient, ni justes, ni décentes, avaient causé du scandale dans le monde savant; et qu'un célèbre astronome étranger, le baron de Zach, les avait hautement improuvées dans sa correspondance.

Méchain, dit-on, a peu écrit. Celui qui a fait cette remarque savait mieux que personne que ce n'était point par impuissance : sept volumes de *la Connaissance des temps* sont là pour en faire preuve. Méchain croyait que l'observation et le calcul devaient se partager tous les momens de l'astronome. De quels savans sont ignorées ses découvertes? et quels sont ceux qui méconnaissent de combien ses formules ont abrégé leurs opérations? Quant à lui, qui fut le plus modeste des hommes, il laissait à d'autres le soin de décrire et de louer ses travaux. J'ai essayé, dans l'histoire de Laon, d'en tracer une esquisse. Les renseignemens qui me sont parvenus depuis, m'ont convaincu que la source où j'avais puisé les faits, laisse beaucoup à désirer. Puisque l'occasion s'en présente, j'en profite pour suppléer aux omissions de la biographie universelle.

Méchain a levé huit cartes marines sur une ligne de

cent lieues, entre Nieuport et Saint-Malo. Toutes celles du département de la Marine ont été calculées, rectifiées, réduites par lui, sans qu'il ait été fait mention de ce travail. Il serait difficile d'ailleurs d'énumérer les observations et les calculs dont il a enrichi ce département.

Le duc d'Ayen ayant conçu, en 1781, le projet d'une carte militaire d'Allemagne, Méchain fut chargé par le ministre des affaires étrangères, de fixer astronomiquement les points principaux nécessaires pour la rédaction des cartes particulières. Il vérifia et rectifia les opérations trigonométriques de Cassini; il établit de nouveaux points : il les compara avec les meilleures descriptions et avec les journaux des voyageurs. Il en résulta un atlas de neuf feuilles grand-aigle, et une carte générale que tous les savans n'ignorent pas être son ouvrage.

On sait que, chargé par l'académie des sciences de rédiger la connaissance des temps, il porta cet ouvrage à une perfection inconnue jusque-là. Mais on sait moins que la détermination de chaque longitude exigeait en mer un calcul de huit à dix heures sans désemparer, et qu'à l'aide des formules de Méchain, ce travail est réduit à deux heures. Ceux qui jouissent de ce service éminent, ignorent à qui ils en sont redevables.

Je ne répéterai point ce que j'ai dit ailleurs des comètes qu'il découvrit, où dont il détermina plus exactement les orbites ; de son mémoire couronné par l'Académie, sur celles de 1532 et 1661; des observations par lesquelles il démontra le premier que l'astre

découvert par Herschel est une planète; de la mission qu'il eut de vérifier, avec les plus célèbres astronomes anglais, la position respective des observatoires de Paris et de Greenwich; et des offres séduisantes qui lui furent faites alors pour le retenir en Angleterre. Mais ce qu'on ne peut trop rappeler, ce sont les infortunes des deux voyages qu'il fit en Espagne, pour la mesure d'un arc du méridien. Après qu'un accident terrible, qu'il essuya dans le premier, l'eut conduit aux portes du tombeau, la guerre de la révolution qui survint le fit retenir prisonnier. Le second lui fut plus fatal encore : il y fut emporté par une maladie contagieuse. Il était donc dans sa destinée d'être une preuve que la carrière des sciences a aussi ses dangers! Toutes les qualités de l'homme de bien, toutes les vertus domestiques, dont le spectacle donné par l'homme supérieur est si touchant, Méchain les réunissait à un haut degré. Son nom a été donné à une rue de Paris, voisine de l'observatoire : sa ville natale se piquera sans doute d'imiter cet exemple. Parmi les autographes dont elle possède une riche collection, se trouve un extrait des règles pratiques pour trouver l'orbite d'une comète, par l'abbé Boscovich; cet extrait est écrit en entier de la main de Méchain; ce qui donne lieu de croire qu'il a perfectionné le travail de l'astronome italien. Né en 1744; mort en 1803. *Laon.*

364. Mentel (Jacques), savant médecin, dont on a plusieurs ouvrages sur son art, ainsi que sur l'origine de l'imprimerie. Né en 1597; mort en 1671.
Château-Thierri.

365. MERCIER (Barthelemi), abbé régulier de Saint-Léger de Soissons, l'un des plus savans bibliographes de France. Il fut aussi auteur et éditeur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels on se contentera de remarquer son *Supplément à l'histoire de l'Imprimerie*, de Prosper Marchand. Mort en 1799. *Soissons.*

366. MEURISSE (Henri Emmanuel), chirurgien. On a de lui un bon traité de la saignée. Mort en 1694. *Saint-Quentin.*

367. MÉZIÈRES (Philippe de), chevalier. Après avoir été chancelier du royaume de Chypre et secrétaire du pape Grégoire XI, il s'attacha à Charles V, qui le fit ministre d'état, et lui témoigna une affection particulière. Il est auteur de plusieurs ouvrages composés pour l'instruction de Charles VI. Il est un de ceux à qui l'on attribue *le Songe du verger*, dont le texte original est latin. Mort en 1405. *Mézières-sur-Oise.*

368. MILON, dit *le Grand*, a donné son nom à La Ferté-sur-Ourcq. Le surnom qui lui fut donné est une belle preuve de sa puissance et du rôle important qu'il a joué parmi ses contemporains. Il vivait vers 1060. *La Ferté-Milon.*

369. MIREMONT (Guillaume de), d'une famille originaire d'Auvergne, et qui possédait la terre de Berrieux depuis 1440, était déjà renommé pour sa valeur en 1573, puisqu'à cette époque une partie de la noblesse du Vermandois, qui le regardait comme son chef, servit sous ses ordres au siége de la Rochelle, où il se couvrit de gloire. Il fut fait, au mois de janvier suivant, che-

valier de l'ordre du Roi : les lettres expédiées à ce sujet portent que ce fut *à cause de ses vertus, vaillance et mérite.* En 1576, il facilitait le passage des Reîtres dans le Laonnois, en les y escortant avec deux mille arquebusiers : on n'est point surpris, d'après cela, de le trouver à leur tête en 1577. Il était, en 1578, colonel des légionnaires du bailliage de Laon. Le 15 janvier 1590, un parti ligueur sorti de Laon et de Liesse, et composé de cavalerie et d'infanterie, faisait le dégât dans les villages de Berrieux, Aizelles et Saint-Thomas. Miremont monte à cheval, mande les gentilshommes du voisinage, fait prendre les armes aux paysans, et avec cette troupe formée à la hâte, il atteint l'ennemi auprès de Berrieux, met en déroute sa cavalerie, et réduit l'infanterie à se jeter dans un bois après lui avoir tué beaucoup de monde. Sa mort dut suivre de près ce dernier fait d'armes, puisqu'il n'est plus question de lui dans les mémoires du pays. Le comte de Miremont, qui fut député de la noblesse du Vermandois, aux etats-généraux de 1789, descendait de Guillaume. *Berrieux.*

370. Miremont (Anne d'Aubourg de La Bove, comtesse de), dame de l'ordre impérial de la Croix étoilée. On a, de cette femme aimable et spirituelle, quelques ouvrages, dont le principal a pour titre *Traité de l'éducation des femmes et Cours complet d'instruction.* Née en 1735; morte en 1811. *Œuilly.*

371. Mommol, fut un des plus fameux guerriers de son siècle. Le poète Fortunat, loue sa magnificence, sa droiture et son zèle pour la justice. Ces louanges,

dictées par la flatterie, sont peu d'accord avec le témoignage de l'histoire. Où étaient la justice et la droiture d'un homme qui trahit le roi Gontran, pour s'attacher au roi Childebert ? Il vivait dans le sixième siècle.
Soissons.

372. Montaigu (Gui de), de cette ancienne maison de Montaigu qui se fondit dans celle de Rouci, fut d'abord doyen de l'église de Laon : il fut ensuite élu évêque de Châlons-sur-Marne à la fin de 1142. Mais la querelle qui divisait alors Louis-le-Jeune et le comte de Champagne, suspendit sa prise de possession pendant deux années ; l'obstacle vint de la part du roi, ainsi que nous l'apprennent deux lettres du célèbre abbé de Clairvaux, où il adresse à Louis-le-Jeune des plaintes fort vives à ce sujet. Au reste, d'illustres suffrages déposent du mérite éminent de Gui. L'évêque Barthelemi se félicitait de le voir à la tête de son chapitre ; et Suger et Bernard qui l'ont loué pendant sa vie, ont donné des regrets à sa mort. Ce n'est point un sire de Couci, comme le veut une tradition populaire, c'est Gui de Montaigu qui, étant doyen de Laon, donna, en 1138, à l'abbaye de Saint-Martin de cette ville, la terre et la forêt de Samoussy. Mort en 1145. *Montaigu.*

373. Montaigu (Pierre-Aiscelin de), cardinal, évêque de Laon, ministre d'état sous Charles V, et membre du conseil de tutelle de Charles VI. Il venait d'opiner pour que le jeune roi fut déclaré capable de gouverner par lui-même, lorsqu'il mourut trop brusquement, pour l'honneur des princes intéressés à la prolongation d'une minorité. Mort en 1388. *Laon.*

374. MONTAIGU (Jean de), vidame de Laon, seigneur de Clacy et grand maître de l'hôtel du Roi, fut d'abord secrétaire du roi Charles V, qui l'aimait beaucoup. Sous le règne suivant, il eut pendant quinze à seize ans, la principale administration des affaires ; et, deux partis divisant alors la France, il ne put échapper à la haine de celui dont il refusa d'être l'instrument. Le roi de Navarre et le duc de Bourgogne lui firent trancher la tête en octobre 1409. *Clacy.*

375. MONTIGNY (Galon de), était doué d'une force remarquable, et avait acquis du renom par de beaux faits d'armes; mais il était pauvre : *vir corpore validus, et ad bella doctissimus, sed pauper.* A l'ouverture de la campagne de 1214, il avait engagé toute sa terre, pour se procurer un cheval de bataille Ce fut lui dont (à son grand étonnement, tant il était modeste !) le Roi fit choix, entre tous les chevaliers, pour porter l'oriflamme à la journée de Bouvines. On sait que Philippe-Auguste y courut risque de la vie; et il n'y a pas d'historien qui ne se soit plu à retracer la brillante conduite de Montigny, qui haussait et baissait l'étendard royal, pour faire connaître le péril du prince, en même temps qu'il écartait les ennemis à grands coups d'épée. Tant de valeur ne resta point sans récompense. Philippe fit don au *brave des braves*, de la terre de Garneville, par des lettres de janvier 1215. *Montigny-Carotte*, ou *en-Arrouaise.*

376. MONTLUC (Marie-Catherine de Montesquiou-), abbesse d'Origny, était fille du fameux Balagny et de la célèbre Rénée d'Amboise. Devenue abbesse à treize

ans, elle eut pendant sa longue administration le chagrin de voir détruire son monastère par l'ennemi, et la gloire de le relever de ses ruines. Ses vertus, son esprit et son caractère marquent sa place à côté d'Anstrude. Née en 1591; morte en 1666. *Origny-Ste-Benoîte.*

377. MONTMIGNON (Jean-Baptiste), chanoine de Paris et vicaire-général du diocèse, a rédigé le *Journal ecclésiastique* depuis 1789 jusqu'en 1793, et est auteur de plusieurs ouvrages, dont deux ont pour objet de faciliter l'étude des langues. Mort en 1824.
Lucy-le-Bocage.

378. MOUSSO (Jean-Pierre Chartré de), fut élu, en 1778, supérieur-général de la congrégation de Saint-Maur. Les circonstances où on lui en confia le gouvernement, étaient difficiles. Il régnait, dans quelques provinces, un esprit d'indocilité d'autant plus audacieux, qu'il se sentait de l'appui. La politique d'alors était de fomenter la discorde dans les ordres monastiques, pour avoir un prétexte de les dissoudre. Deux bénédictins normans firent, à leur général, d'un ton assez haut, des demandes auxquelles, par cette raison, il n'eut aucun égard. Leurs intrigues suscitèrent un parti nombreux qui sollicita un chapitre général. Mousso fit tête à l'orage. Vaincus par la force de ses raisons, mais fidèles à leur tactique insidieuse, les ministres l'assurèrent que le chapitre n'aurait pas lieu, et le jour même qu'il rapportait cette nouvelle à Saint-Germain-des-Prés, on lui notifia l'arrêt du conseil qui en ordonnait la convocation. Le résultat d'une assemblée que la cabale avait obtenue, était facile à prévoir. Un suc-

cesseur y fut donné à Mousso. On a dit qu'en se montrant inflexible, il avait été mal-adroit. C'était dire qu'il devait oublier ses devoirs pour ne consulter que ses intérêts ; c'était le blâmer de n'avoir pas sacrifié la règle à de lâches ménagemens. Ceux qui déplorent ce qui s'est passé depuis, n'ont pas du moins à lui reprocher une faiblesse. Mousso est un de ceux à qui leur patrie doit le double éloge de lui avoir fait honneur, et d'avoir bien mérité d'elle pendant son généralat. Elle doit pour beaucoup à sa bienveillance, que la congrégation de Saint-Maur se soit alors chargée du collége de Laon. Né en 1723 : mort en 1787. *Laon.*

379. Moy (Gilles, seigneur de). Ce guerrier, d'une illustre maison, joignait à une grande valeur une force extraordinaire. On en cite pour preuve la manière dont il combattit, en 1373, un corps anglais qui vint attaquer Ribemont où il commandait. Armé d'une massue garnie de plomb, il s'en servait, dans la mêlée, pour briser les casques des ennemis, qui tous furent tués ou faits prisonniers. *Moy.*

380. Moy (Jacques de), de la même famille, combattit avec succès les Anglais dans le Beauvaisis, et leur reprenait, en 1449, les châteaux de Milly et de Gerberoy. Il relevait l'éclat de son nom, par le haut rang où le porta son mérite. Il fut grand chambellan de France, et pourvu du gouvernement de St-Quentin, qui devint à peu près héréditaire dans sa descendance. *Moy.*

381. Moy (Colard de), fils du précédent, était chargé,

en 1467, d'une ambassade importante vers le duc de Bourgogne. En 1477, il surprend Tournay; il bat, le 28 juin, Adolphe, duc de Gueldres, qui perd la vie dans l'action; et deux jours après, gagne une nouvelle bataille sur les Flamands. Qui le croirait? on ne l'en soupçonne pas moins d'intelligence avec l'ennemi : il est arrêté et privé de ses honneurs militaires. Mais son innocence est bientôt reconnue. En 1486, il fit échouer deux tentatives faites sur Saint-Quentin, l'une par un des généraux de Maximilien; l'autre par Maximilien lui-même. *Moy.*

382. Moy (Charles de), frère puîné de Colard, seigneur de la Meilleraye, mérita, par ses services et ses talens, d'être pourvu du gouvernement du pays de Caux, et d'être élevé à la dignité de vice-amiral de France. Il vivait en 1536. *Moy.*

N.

383. Nanteuil-Chatillon (Milon de), évêque de Beauvais. Jaloux de prouver que le sang des Châtillon coulait dans ses veines, Milon alla combattre les infidèles et fut fait prisonnier sous les murs de Damiette. Il suivit ensuite Louis VIII à la croisade contre les Albigeois. Il est plus célèbre encore par son démêlé avec S. Louis, où l'on est moins étonné de la chaleur du prélat, que de la fermeté du jeune mornarque. Mort en 1234. *Nanteuil-la-Fosse.*

384. Nicolas, moine de Soissons, et agiographe,

dont le style est d'une élégance peu commune pour le temps, assistait au concile de Beauvais en 1114.
Soissons.

385. Nicolas, abbé de Saint-Jean de Laon, était ecclésiastique et seigneur; et il se dépouilla volontairement de ce qu'il y avait de tyrannique dans les prérogatives féodales. En 1196, il affranchit plusieurs villages, qu'il réunit dans une même confédération sous le titre de commune de Crandelain. Son action ne me paraît pas moins méritoire, quoiqu'il en eut reçu l'exemple de *Baudouin*, son prédécesseur, qui, pendant sa courte résidence à Laon, d'où il passa à l'abbaye de Signy, avait signé la charte de Crécy en 1190. Je trouve ici l'occasion de faire remarquer un effet de l'institution des Communes, dont aucun de nos historiens ne me semble avoir été frappé. Les serfs, devenus citoyens, se pénétrèrent aussitôt de la dignité de leur nouvel état; et sur un champ de bataille, ils rivalisaient de bravoure avec ces chevaliers qui les dédaignaient. Quand la journée de Bouvines mit en péril le salut de la France et la vie de Philippe-Auguste, il y avait à peine dix-huit ans que la commune de Crandelain était érigée; et elle est une de celles dont on cite les hommes pour leur conduite valeureuse. L'histoire rend le même témoignage à la milice de Bruyères. Nicolas mourut en 1198. *Laon.*

386. Nicolas de Hannape, dominicain et agiographe, est auteur du *Biblia pauperum*, attribué mal-à-propos à S. Bonaventure. Son mérite le fit parvenir aux dignités de l'église. Il fut le dernier patriarche latin de Jérusalem. Mort en 1291. *Hannape.*

387. Niel (Adrien), est l'un des deux fondateurs de l'institut des Frères des écoles chrétiennes; et peut-être ce titre lui appartient-il mieux qu'à l'abbé De La Salle plus connu que lui et à qui nous l'associons. Ce fut Niel qui dirigea les deux premières écoles de Reims; qui alla en établir une à Guise; qui recruta les premiers sujets de la congrégation des Frères des écoles; et qui en introduisit les premières colonies dans les villes de Rethel, de Guise, de Laon, etc. Les Frères jouissaient, autrefois, dans le silence de l'humilité chrétienne, de l'estime due à l'utilité de leur institut; et ils ne trouvaient pas mauvais qu'on les appelât *Ignorantins*. Ils ne soupçonnaient guère ce qui arrive sous nos yeux. De l'enseignement simultané à l'enseignement mutuel, il n'y avait qu'un pas. Les Anglais le firent, et nous les imitâmes. Mais ne voilà-t-il pas que la mutualité rencontre des adversaires puissans; et que leur crédit fait prévaloir presque partout l'ancienne méthode. Ainsi par un de ces caprices de la fortune qui ne sont pas rares, nos bons ignorantins ont trouvé, dans l'invention même qui devait décréditer leur enseignement simultané, la cause inattendue d'un succès éclatant. Niel, né vers 1624, mourut en 1687. *Laon.*

388. Noirfosse (Claude-Thomas Dutour de), maréchal-de-camp et chevalier de S. Louis, avait servi pendant dix années dans l'Inde, avec distinction, y avait fait les fonctions de major-général de l'armée française, et quoique couvert de blessures, avait parcouru toute l'Asie par ordre de ses chefs. A son retour en France, il fournit au gouvernement des mémoires utiles sur les

pays qu'il venait de quitter. Il devint prévôt-général de la maréchaussée du Soissonnais, général de brigade et inspecteur de la gendarmerie. Né en 1732, mort en 1819. *Soissons.*

389. Nouelle *ou* Noyelle (Jean de), abbé de Saint-Vincent de Laon, est auteur d'un recueil diplomatique, et d'une histoire universelle sous le titre de *Miroir historial.* Mort en 1396. *Guise.*

390. Noviant (Jean Le Mercier, sire de), aujourd'hui Nouvion-le-Comte, grand maître de France, dut son élévation à Charles V; ce qui autorise à croire qu'elle était méritée. Il fut ensuite l'un des principaux ministres d'état sous Charles VI, et son contemporain, Juvénal des Ursins donne pour cause de sa disgrace, qu'un ministre incorruptible ne pouvait convenir aux oncles du Roi. Cependant les historiens modernes ont porté de lui un jugement défavorable. Il vivait dans le quatorzième siècle. *Nouvion-le-Comte.*

391. Noviant (Etienne de), fut le premier procureur-général de la Chambre des comptes. Il en exerçait les fonctions, dès 1418, comme substitut du procureur-général du Parlement; et l'office de procureur du Roi ou procureur-général, fut érigé en sa faveur par édit du 23 décembre 1454. *Nouvion-le-Comte.*

O.

392. Obry (Nicole), dite *Nicole de Vervins*, fa-

meuse possédée, ou soi-disant telle, qui, dans les circonstances où elle parut, devait faire et fit aussi une grande sensation. Son histoire a été écrite par plusieurs contemporains. Née, vers 1550, à *Vervins.*

393. Odilon, moine de Saint-Médard, eut dans son temps de la réputation, comme prédicateur. Il est resté de lui des sermons, des panégyriques et quelques autres ouvrages. Mort vers 920. *Soissons.*

394. Odon *ou* Eude, l'un des six bourgeois de Laon qui firent, en 1113, une quête en Angleterre, pour la réparation de la cathédrale, embrassa ensuite la vie religieuse, et alla fonder, dans le Hainaut, la célèbre abbaye de Bonne-Espérance, dont il fut le premier abbé. Il revint à Prémontré, après s'être démis de sa dignité; il y mourut en 1136, et il fut honoré du titre de bienheureux. Il ne doit pas être confondu avec un autre *Odon* de Laon, bernardin, fondateur et premier abbé de Bohéries, où il mourut en odeur de sainteté, en 1159. *Laon.*

395. Ogée (Jean), ingénieur-géographe. Ses travaux sur la géographie et la statistique de la Bretagne, jouissent d'une grande estime. Son dictionnaire historique et géographique de la même province, fut d'autant plus recherché, que quelques membres des états, qui n'y étaient point flattés, voulurent en arrêter la circulation. Né en 1728; mort en 1789. *Chaourse.*

396. Otto (Louis-Guillaume), comte de Mosloy,

ministre d'état, et l'un des plus habiles diplomates des derniers temps. Connu avantageusement par des talens éprouvés sous l'ancien régime, il vit s'ouvrir devant lui une plus vaste carrière dans le nouvel ordre de choses. Il fut chargé d'ambassades importantes, notamment auprès des cours de Munich, de Vienne et de Londres; et si les négociations délicates dont il eut la conduite, ne réussirent pas toujours, il sut du moins se concilier partout l'estime des gouvernemens étrangers. Quand ses travaux cessèrent, il choisit sa retraite dans le département de l'Aisne. Il termina, en 1817, une vie marquée par de grands services rendus à l'état.

Villers-Cotterêts.

397. Ouen (S.), propriétaire des terres de Braine et de Sancy, fut évêque de Rouen et chancelier de France sous les règnes de Dagobert, qui l'employa à des négociations importantes, et de Clovis II, fils et l'un des deux successeurs de Dagobert. Il a écrit la vie de S. Eloi, son ami. Mort âgé de quatre-vingt-quatre ans, en 683. *Sancy.*

P.

398. Pantaléon (Ancher), chanoine de Laon, où il avait été élevé sous les yeux de son oncle Urbain IV, fut décoré par lui de la pourpre. Il vivait dans le treizième siècle. *Laon.*

399. Papillon (Jean) le jeune, graveur sur bois. Fils d'un graveur, il est le plus célèbre des artistes de ce nom. C'est à lui qu'on a l'obligation d'avoir fait revivre la gravure en bois. Il est aussi l'inventeur de

l'instrument de gravure appelé *Trusquin*, et des papiers de tenture. Né en 1661; mort en 1744. *St-Quentin.*

400. Papillon (Jean-Nicolas), frère du précédent. Sans atteindre au talent de son frère, il a suivi la même carrière avec honneur. Né en 1663; mort en 1714. *Saint-Quentin.*

401. Pardule, évêque de Laon. Ce savant et vertueux prélat fut employé dans les affaires de l'état, et jouit d'un grand crédit sous Charles-le-Chauve. On a de lui un écrit qui prouve qu'il était versé dans la critique littéraire. Mort en 858. *Le Laonnois.*

402. Parroisse (Jean), docteur en médecine et chevalier de la Légion d'honneur. Attaché long-temps aux armées, il a exercé ses talens dans toutes les contrées où la France a porté ses armes victorieuses. Il était premier médecin du ci-devant roi de Naples et d'Espagne. Il avait déposé le fruit de ses observations et de son expérience dans un ouvrage en huit volumes, intitulé modestement *Opuscules de médecine et de chirurgie.* Il n'a pu donner au public que le dernier volume: il perdit le manuscrit des sept autres à la bataille de Vittoria. Il mourut dans sa soixante-deuxième année, en 1825. *Soissons.*

403. Paulet (Jacques-Gaspard-Abraham), général de brigade, commandant de la Légion d'honneur. Il honora sa trop courte carrière par une suite de belles actions, pour l'une desquelles il fut fait adjudant-général sur le champ de bataille. Il a laissé une mémoire

honorée dans la marche d'Ancône où il commanda; sa famille conserve religieusement les témoignages de reconnaissance que son excellente conduite lui mérita de la part de Pie VII. Né en 1769; mort en 1805.

Saint-Quentin.

404. PESSELIER (Joseph), auteur de comédies agréables, de fables ingénieuses, de livres sur l'éducation et d'ouvrages estimés sur les finances. Né en 1712; mort en 1763. *Château-Thierri.*

405. PETIT (Jacques), d'abord conseiller, et ensuite procureur du Roi au bailliage du comté de Soissons, était doué d'une éloquence douce et insinuante : on l'appelait *langue dorée;* et il justifia ce surnom en prouvant que l'orateur peut, aussi bien que le guerrier, être le sauveur de sa patrie. Charles-Quint, maître de Soissons, dans la campagne de 1544, n'avait nulle raison de ménager une ville, dont il s'était fait ouvrir les portes, sans qu'il y eût de capitulation, et où il ne pouvait se maintenir. Déjà ses troupes saccageaient le plat pays. Le château de Chevreux, qu'il avait abandonné pour se loger à l'abbaye de Saint-Jean, avait été livré aux flammes. Les maisons des habitans, qui avaient fui, étaient mises au pillages. L'avidité du soldat ne respectait pas même les vases sacrés. L'inquiétude et la douleur étaient extrêmes dans Soissons. Une députation alla se jeter aux pieds de l'empereur; et le procureur du Roi porta la parole. Il le fit avec tant d'art : il peignit d'une manière si touchante les maux présens et les calamités qu'on redoutait : il flatta si habilement l'amour-propre du monarque, qu'il en obtint

l'assurance de faire respecter la vie et les biens des habitans ; et pour qu'on ne doutât point de la sincérité de cette promesse, Charles-Quint fit pendre un soldat qui fut trouvé saisi d'un ciboire. Ce dernier fait est représenté sur un des vitraux de la cathédrale. Petit est auteur de *La procession de Soissons.... pour la délivrance de nos seigneurs les enfans de France*, etc., imprimée en 1580. *Soissons.*

406. Petit (François), docteur en médecine, et descendant de Jacques, était âgé de soixante-douze ans et avait acquis dans le pays une grande célébrité, lorsqu'il fut appelé à Paris, en 1750, pour remplacer Senac, comme premier médecin du duc d'Orléans. Il fut un des plus zélés propagateurs de l'inoculation de la petite vérole ; et ce fut lui qui, le premier, employa la ciguë comme remède. Les lettres de noblesse qui lui furent accordées en 1780, portent qu'elles sont la récompense des services qu'il a rendus, tant à l'*état*, dans les deux épidémies de Guise et de Meaux, qu'à la famille royale pour laquelle il fut souvent appelé en consultation. Né en 1688; mort en 1766. *Soissons.*

407. Petit (Antoine-François), fils du précédent, et docteur en médecine, comme son père, était de l'Académie des sciences, et l'un des plus célèbres praticiens de son temps. On lui doit plusieurs ouvrages sur son art. Le plus considérable à pour titre *Anatomie chirurgicale.* Né en 1718; mort en 1794. *Soissons.*

408. Philippe de Chaourse, évêque d'Évreux. Il y

a plusieurs beaux témoignages du mérite éminent de cet évêque, et de la haute estime qu'il lui avait acquise. S. Louis le nomma l'un des trois exécuteurs de son testament. Lorsque, par ses lettres de 1270, il pourvoyait au gouvernement du Royaume en son absence, il le substituait à Matthieu, abbé de Saint-Denis, en cas de mort de celui-ci; et Philippe-le-Hardi l'adjoignait au comte d'Alençon, son frère, pour exercer la régence dans le cas où il viendrait à mourir avant la majorité de son fils aîné. Mort en 1281. *Chaourse.*

409. Pierre d'Anizy, d'abord chanoine de Paris, ensuite trésorier de Sens, et enfin archevêque de cette dernière ville, était, au dire des historiens, un homme d'une naissance médiocre, de mœurs exemplaires, et d'un savoir qui l'avait rendu célèbre. Il fut placé sur le siége métropolitain de Sens, par les suffrages unanimes des électeurs. Il mourut en 1274. *Anizy.*

410. Pierre de Laon, chevalier, fut chambellan de S. Louis, et Philippe-le-Hardi lui confia l'éducation de ses enfans. Il mourut vers 1272. *Laon.*

411. Pierre, surnommé *le Chantre*, parce qu'il fut pourvu de cette dignité dans l'église de Paris, était regardé comme un des meilleurs théologiens de son temps. Il dut à cette réputation d'être élu à l'évêché de Tournay qu'il refusa. On trouve la liste de ses ouvrages dans la chronique de l'abbaye de Longpont, où il mourut en odeur de sainteté, en 1197. *Longpont.*

412. Pierrepont (Hugues de), évêque et prince de

Liége, Ce prélat, de l'ancienne et illustre maison de Pierrepont, qui se fondit dans celle de Rouci, eut à lutter contre des circonstances difficiles. Une grande victoire qu'il remporta, en 1213, sur le duc de Brabant, fit briller son talent pour la guerre. Mort en 1229.

Pierrepont.

413. **Pigneau de Behaine* (Pierre-Joseph-Georges)**, évêque d'Adran, vicaire apostolique, et premier ministre du royaume de Cochinchine, a honoré le clergé français et la France elle-même, par un mérite auquel il ne manqua qu'un théâtre plus rapproché de nous. Comme il y eut en lui deux hommes, on remarque aussi dans sa carrière, deux époques que distingue la diversité de ses travaux. L'apôtre se montre seul dans la première. Un désir ardent de faire des conquêtes à la vraie religion, lui ayant fait quitter secrètement sa famille et sa patrie, il passe dans l'Inde. Sa vocation l'appelait en Cochinchine : mais les troubles qui désolaient ce royaume, le retiennent à Kan-Kao, où, sur une accusation fausse, le gouverneur le punit de son zèle par le supplice de la cangue. Plusieurs années s'écoulent ensuite, pendant lesquelles il dirige, comme vicaire apostolique, les missions de Canathe, de Macao et du Camboge. Il peut enfin exécuter son projet favori; il pénètre dans la Cochinchine. Là commence la seconde époque de sa carrière qui appartient principalement à l'histoire. La scène change : sans cesser d'être apôtre, l'évêque d'Adran devient homme d'état. Des considérations humaines motivent-elles cette alliance de deux qualités qui semblent s'exclure? Non. Il n'y avait pour lui d'autre moyen de répandre les lumières

de la foi dans une vaste contrée, que de se dévouer à la cause d'un prince infortuné qui implorait ses conseils : il obéit donc au décret de la providence qui a réglé que le ministre de l'évangile serait aussi celui d'un roi.

Le Prince asiatique, malheureux avant de parvenir au rang suprême, avait trouvé un asyle chez l'évêque d'Adran. Monté sur le trône, il l'appela pour se gouverner par ses conseils. Une révolte éclate trois ans après; elle était l'ouvrage des mêmes factieux qui avaient déjà dispersé la famille royale; le prince est obligé de fuir : et son ministre doit aussi s'éloigner. La Hollande et le Portugal offraient des secours intéressés au roi fugitif: Pigneau lui persuade de préférér la protection de la France, et se charge de la lui obtenir. Il part avec les pouvoirs les plus étendus ; et le Roi lui confie son fils âgé de six ans. Arrivé en France, en avril 1787, Pigneau eut à combattre quelques préventions du ministère. L'honneur et l'intérêt de la France plaidaient pour lui : il triompha de tous les obstacles; et le 28 novembre 1787, un traité fut conclu, par lequel des secours étaient promis au roi de Cochinchine, et un établissement avantageux était assuré à la France, avec la pleine liberté du commerce, à l'exclusion des autres nations. Pigneau fut nommé en même temps ministre plénipotentiaire de la cour de France à celle de la Cochinchine; exemple peut-être unique dans les fastes de la diplomatie, d'un même homme chargé des pleins pouvoirs de deux puissances qui traitaient l'une avec l'autre.

Qui le croirait? le gouverneur français de Pondicherry refusa les secours qu'il avait ordre de fournir; et le traité

resta sans effet. Mais Pigneau ne se découragea point : il s'adressa aux négocians de Pondicherry. A sa voix les bourses s'ouvrirent ; et deux petits bâtimens portèrent à la Cochinchine un renfort, à la vérité peu nombreux, mais à la tête duquel étaient des officiers pleins de valeur et de talent : lui-même ne tarda pas à le suivre avec son royal élève ; et les affaires du Roi se rétablirent. Lors du passage de Macartney, en 1793, ce prince avait une armée de cent quarante mille hommes, et la meilleure partie du royaume était rentrée sous son obéissance. L'évêque d'Adran ne se bornait pas à diriger l'administration : il défendit contre les rebelles, en avril 1794, la ville de Nat-Kang ; et les contraignit à se retirer. On conçoit à quel point le crédit d'un prêtre européen excita la jalousie des courtisans. Ils le peignaient comme un homme dangereux par le succès de ses prédications ; et lui-même aspirait à n'être plus détourné des travaux de l'apostolat. Mais le Roi connaissait trop bien le prix d'un tel ministre, pour consentir à s'en défaire. Le dernier boulevart des rebelles, dont Pigneau avait fait résoudre le siége, venait de tomber, quand une maladie causée par l'excès de la fatigue l'emporta. Après que les cérémonies de l'église eurent été remplies par les missionnaires, le Roi lui fit faire des obsèques magnifiques, et il adressa à sa famille une lettre où étaient exprimés ses regrets d'avoir perdu *l'accompli.* Je ne crains pas de le dire : Pigneau fut un grand homme. Sa mort fut un malheur pour la France, dont il protégea toujours le commerce. Les Anglais eux-mêmes n'ont pu refuser leur admiration à un aussi beau caractère. Qui pourrait le louer mieux

que n'a fait Barrow ? Pigneau, né en 1741, mourut en 1799. *Origny-en-Thiérache.*

414. PINTEREL (Pierre), procureur du Roi au présidial de Château-Thierri, a traduit les œuvres de Sénèque. Mais l'ouvrage qui lui fait le plus d'honneur est La Fontaine, son parent, dont il guida les premiers pas dans la carrière poétique. Sa traduction, dont La Fontaine fut l'éditeur, parut en 1681, après sa mort arrivée depuis 1677. *Château-Thierri.*

415. PIPELET (Claude), chirurgien, fut directeur de l'académie de chirurgie de Paris, et il lui fournit d'excellents mémoires, entre lesquels il faut distinguer ceux *Sur la ligature de l'épiploon* et *Sur les plaies du bas ventre.* Né en 1718; mort en 1792.
Couci-le-Château.

416. PIPELET (François), chirurgien, frère du précédent, s'acquit, comme herniaire, une réputation étendue. Il fut, comme son frère, directeur de l'Académie de chirurgie, et, comme lui, il l'enrichit de beaucoup de mémoires, parmi lesquels on cite plus particulièrement celui *Sur les signes illusoires des hernies épiploïques*, et les *Nouvelles observations sur les hernies de la vessie.* Il s'était retiré dans sa ville natale sur ses vieux jours; et il en était maire, quand il termina sa longue et honorable carrière. Né en 1723; mort en 1809. *Couci-le-Château.*

417. POTTOFEUX (Pierre-Polycarpe), avocat, a joué, comme procureur-général-syndic du Département, un

rôle qui ne permet pas de lui refuser ici la place qu'il occupe déjà dans des biographies. Il eût pu être député à la Convention : il aima mieux régner dans sa province (le mot n'est pas trop fort), que d'être un personnage secondaire dans une région plus élevée. Tout ce qui se fit dans le Département, par une mesure révolutionnaire, sous le régime de la terreur, fut ou passa pour être son ouvrage : néanmoins lorsqu'il s'y exerçait un pillage sans bornes et sans pudeur, il ne s'enrichit pas, et on ne l'accusa point d'avoir fait couler le sang. L'homme, dont le seul nom frappait d'épouvante, trembla lui-même à son tour. Il subit deux accusations; l'une de terrorisme, l'autre de complicité avec son compatriote Babeuf. Ce double péril; auquel il échappa, mûrit sa tête, et donna de l'éclat à son talent pour la parole. Rendu à la vie privée, il eut des succès au barreau; et trouva des cliens jusque dans les familles qui l'avaient regardé comme leur persécuteur. Il mourut à l'âge de cinquante-huit ans, en 1821. *St-Quentin.*

418. Poulain (N.....), maire de Guise. La place qu'il occupe ici est la juste récompense du zèle et du courage dont il fit preuve pendant le siége de 1650. Ils lui valurent des lettres de noblesse, ainsi qu'à son lieutenant Desforges et à l'échevin Delachasse. *Guise.*

419. Poussin (Jean), gentilhomme Soissonnais, acquit de la réputation et perdit sa fortune dans les guerres qui se firent sous les règnes de Charles IX, Henri III et Henri IV. Il cultiva le germe de génie chez Nicolas Poussin, son fils : c'est pour cela que *le peintre*

des gens d'esprit est dit originaire de Soissons. Un souvenir honorable était du au guerrier qui donna à la France un de ses plus grands artistes. *Soissons.*

420. Presles (Raoul de), secrétaire des rois Philippe IV et Philippe V, et avocat-général au parlement de Paris. Il dut la faveur des rois à l'éclat de ses talens : il s'en montra digne par la constance avec laquelle il supporta une violente persécution, et par le noble usage qu'il fit des dons de la fortune. Animés d'une généreuse émulation, Raoul de Presles et Gui de Laon, son ami, fondèrent les colléges de Laon et de Presles, pour procurer, à la jeunesse pauvre des diocèses de Soissons et de Laon, les moyens de suivre les cours de l'université de Paris. Né vers 1268; mort vers 1331. *Laon.*

421. Prince *ou* Principe (S.), évêque de Soissons. Si dans l'ordre politique, ce fils d'un comte de Laon est éclipsé par S. Remi, son frère cadet, à d'autres égards il marche à peu près son égal. On voit, par les lettres de Sidoine Apollinaire, leur contemporain, que tous deux étaient considérés comme les ornemens de l'église de France. Mort vers 500. *Laon.*

422. Proisy (Jean, seigneur de), gouverneur de Guise. Ce brave gentilhomme d'une famille distinguée par son ancienneté, ses alliances et ses emplois, s'illustra, en 1423, en défendant Guise, pendant près d'un an, contre le trop fameux Jean de Luxembourg, et en obtenant la capitulation la plus avantageuse. Il en fut récompensé par la charge de gouverneur et grand

bailli de Tournay. Il périt glorieusement à la bataille de Verneuil en 1423. *Proisy.*

423. Proisy (Louis, seigneur de), de la même famille que le précédent, fut fait gouverneur de Mortagne, en récompense des services qu'il avait rendus à Charles VIII et à Louis XII. Il eut à défendre cette ville, en 1521, contre le duc de Bourgogne et l'armée impériale, et il ne la rendit qu'au bout de trois mois aux conditions les plus honorables. Il fallut même qu'un ordre du Roi le fit consentir à capituler. Il paya sa gloire de la perte de ses biens de Flandre et du Hainaut, qui furent confisqués par le duc de Bourgogne. *Proisy.*

424. Proisy d'Eppes (César, comte de), de la même famille que les précédens, cultiva les lettres, et a laissé des preuves nombreuses d'un talent facile que les années devaient mûrir. On a de lui un roman, plusieurs articles de journaux, des poésies fugitives insérées dans divers recueils, une comédie intitulée *Le Mari prêt à se marier*, le *Dictionnaire des girouettes*, qui a eu trois éditions, et deux poèmes publiés; l'un en 1812, l'autre en 1814. Il célèbre, dans le premier, la conquête de Moscou. Le second a pour titre *Vergy, ou l'interrègne depuis* 1792 *jusqu'en* 1814. Ce jeune homme, sur qui reposait le dernier espoir d'une des plus anciennes familles du Département, venait d'accepter une place de magistrature dans les Antilles, lorsqu'il mourut, en 1816, à Marie-Galande, âgé d'environ trente-deux ans. *Eppes.*

425. **Puységur** (Jacques de Chastenet, seigneur de), vicomte de Buzancy, et, en cette qualité, premier quart-comte de Soissons, lieutenant-général des armées et maître d'hôtel ordinaire du Roi, en récompense de ses services, se rendit recommandable dans les guerres de son temps, où il fit quarante-trois campagnes, se trouva à cent vingt siéges, et combattit à plus de trente batailles ou actions. Il eut, en 1648, le commandement en chef de l'armée, en l'absence du maréchal de Rantzau. Il dédia au Roi, en 1657, un *Traité de l'art militaire.* On a de lui des mémoires que Duchesne a publiés en 1690. Il mourut à Soissons, à quatre-vingt-deux ans, depuis 1678. *Soissons.*

426. **Puységur** (Jacques-François de Chastenet, marquis de), vicomte de Buzancy, maréchal de France, fils du précédent. Plus guerrier que courtisan, plus soigneux de sa réputation que de sa fortune, cet habile capitaine dut le bâton de maréchal au *cri public* qui força la main au ministre. Il nous a laissé *l'art de la guerre,* dit Voltaire, comme Boileau a donné *l'art poétique.* Né en 1655; mort en 1743. *Buzancy.*

427. **Puységur** (Jacques-François-Maxime de Chastenet, marquis de), vicomte de Buzancy, fils du précédent, se distingua à la journée de Fontenoy, et parvint, jeune encore, au grade de lieutenant-général. Il est auteur de plusieurs ouvrages, dont deux surtout causèrent une vive sensation. L'un est la *Discussion intéressante sur la prétention du Clergé d'être le premier*

ordre d'un état; il se trouve à la bibliothèque de Laon, accompagné de mémoires et notes manuscrites de l'auteur. L'autre à pour titre *Du droit du Souverain sur les biens du clergé et des moines.* Né en 1716; mort en 1782. *Buzancy.*

428. Puységur (Armand-Marc-Jacques de Chastenet, marquis de), fils du précédent, continua dignement une famille, où quatre générations successives surent à la fois écrire et combattre. Destiné par sa naissance à l'état militaire, il choisit une arme où l'avancement ne s'accorde qu'au mérite personnel. Parmi les services qui mirent ses talens en évidence, il suffira de citer sa conduite au siége de Gibraltar, où il remplit la fonction de major de tranchée. Il était général d'artillerie, et commandant de l'école de La Fère, quand les évènemens de 1792 le déterminèrent à donner sa démission. Vrai chevalier français, il en eut toute la loyauté. On rapporte de lui des traits du désintéressement le plus délicat. Les hommes d'une imagination vive sont portés naturellement vers tout ce qui tient du merveilleux. Le marquis de Puységur fut un des principaux sectateurs du magnétisme animal. Il en a exposé et défendu la doctrine dans plusieurs ouvrages. Les savans qui jugent que ce fut de sa part une longue erreur, doivent du moins la pardonner à sa bonne foi. Il était si persuadé de ce qu'il enseignait, qu'un somnambule fut le premier médecin auquel il recourut dans sa dernière maladie. Une littérature agréable ne lui fut pas étrangère. Sa comédie intitulée *Le Juge bienfaisant*, a été jouée avec succès. Après avoir été pendant quelques années maire de Sois-

sons, il se retira dans le domaine de ses pères, et il y mourut, âgé de soixante-quatorze ans, en 1825. *Buzancy.*

Q.

429. Quierzy (Gérard de), châtelain de l'abbaye de Notre-Dame de Laon. Après avoir donné, dans la première croisade, de belles preuves de valeur et d'habileté, notamment à la bataille de Gorgon et au siége d'Antioche, cet illustre chevalier ne revit le lieu de sa naissance, que pour y périr par un crime fameux dans les annales de Laon. Mort en 1110. *Laon.*

430. Quierzy (Nivelon de), évêque de Soissons, et archevêque de Thessalonique, petit-fils du précédent, est célèbre par la part qu'il eut à de grands évènemens. Il était de la cinquième croisade; et la troupe qu'il commandait au siége de Constantinople, monta la première à l'assaut. Il fut du nombre des douze électeurs qui élevèrent Baudouin de Flandre sur le trône impérial : c'est lui qui les présidait. C'est encore lui qui avait assemblé l'armée de secours qu'il conduisait en Grèce, quand la mort le surprit à Bari. Mort en 1207. *Quierzy.*

431. Quinette (Nicolas-Marie), personnage considérable par les emplois auxquels il parvint. Il fut ministre de l'intérieur sous le directoire; préfet de la Somme sous le consulat; conseiller d'état, directeur-général des Communes sous l'empire, et l'un des cinq membres

du Gouvernement provisoire dans les cent jours. Il était un des conventionnels que Dumouriez fit arrêter, qui subirent une dure captivité en Autriche, et qui furent échangés contre madame la Dauphine. Né en 1762; mort en 1821. *Soissons.*

432. QUINQUET (N.....), a donné son nom aux lampes à doubles courant d'air, dont l'invention, l'une des plus ingénieuses du siècle dernier, a entièrement changé la manière d'éclairer les appartemens et surtout les salles où se réunissent un grand nombre de personnes. Il vivait dans le dix-huitième siècle. *Soissons.*

R.

433. RACINE (Jean), le poète le plus parfait qui ait paru depuis Virgile. La nature, déjà si libérale envers lui comme génie, l'avait encore doué d'une figure aussi belle que ses vers. Faisons remarquer ici, en l'honneur du département de l'Aisne, qu'il a produit deux des huit grands poètes dont la France s'honore. Né en 1639; mort en 1699. *La Ferté-Milon.*

434. RACINE (Bonaventure), chanoine d'Auxerre. Il possédait parfaitement le grec et l'hébreu, et il avait fait des études profondes de tout ce qui tient à l'érudition sacrée. Son principal ouvrage est un *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*, qui a eu le plus grand succès, surtout auprès des anti-constitutionnaires. Né en 1708; mort en 1755. *Chauny.*

435. Radon (S.), frère de S. Ouen, fut surintendant des finances sous le règne de Dagobert I.er. C'est une chose assez remarquable, qu'un ministre des finances ait été jugé digne des honneurs de l'apothéose : les funérailles de Colbert furent troublées par les insultes du peuple. Un autre frère de Radon ayant fondé un monastère sur les bords de la Marne, il crut ne pas devoir se montrer moins généreux envers l'église : il en fit aussi construire un *dans l'héritage paternel* : ce sont les termes d'Aimoin, par lesquels apparemment il a désigné la terre de Sancy. Cette maison religieuse fut appelée *Radolium* du nom de son fondateur. Radon paraît avoir survécu à Dagobert qui mourut en 638.
Sancy.

436. Raoul de Laon, archidiacre, écolâtre, et chancelier de l'église de cette ville. Ce célèbre docteur seconda son frère Anselme et lui succéda dans la direction de l'école de Laon. Il a laissé, pour preuves de la variété de ses connaissances, un traité d'arithmétique et un ouvrage sur le semi-ton. Mort en 1133. *Laon.*

437. Raoul, dit *le Turc*, sire de La Ferté-Milon, passa de son temps pour un excellent capitaine. Ses formes athlétiques, les traits de sa figure, la vigueur de ses membres inspiraient la terreur, et annonçaient un héros des temps fabuleux. Il vivait encore en 1183.
La Ferté-Milon.

438. Ratbert *ou* Radbert (Paschase), abbé de Corbie, fut regardé comme un des plus savans hommes de son siècle. Rien ne fit plus de bruit que son traité

du Sacrement de l'autel : la doctrine de la présence réelle, qu'il y développa, parut une nouveauté à plusieurs docteurs, du nombre desquels s'est rangé le fameux Jean Scot. Cette accusation, reproduite par les Calvinistes, a été réfutée par Arnaud et Nicole. Ratbert n'ayant pu faire rentrer dans le devoir des moines turbulens qui semaient la division dans Corbie, se démit de son titre d'abbé, et mourut simple religieux. Un anonyme a écrit sa vie que Mabillon a publiée ; et ses œuvres ont été recueillies par Sirmond. Mort en 865. *Soissons.*

439. Récourt (Jean de), seigneur du Sart, servit avec gloire pendant cinquante ans, sous Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Il était employé, en 1625, comme lieutenant-général des troupes françaises au service de la république de Venise. En 1636, il défendit avec succès le passage de la Serre contre les Espagnols, qui s'en vengèrent par le ravage de ses propriétés. En 1650, il leur fit encore beaucoup de mal pendant le siége de Guise ; et ils brûlèrent son château du Sart. Il servait, en 1651, comme maréchal-de-camp et commissaire-général de l'armée de Catalogne. Une charge de maître d'hôtel du Roi, le collier de son ordre et le grade d'officier-général, furent le prix de ses belles actions. Mort en 1664. *Le Sart.*

440. Regnault (Melchior), conseiller au présidial de Soissons. Son histoire de Soissons, qui parut en 1633 ; est la première qui ait été donnée au public. *Soissons.*

441. Remi (S.), archevêque de Reims. Ce grand

homme concourut puissamment à la fondation de la monarchie française; et la vraie religion lui doit d'être assise sur le plus ancien trône du monde chrétien. Je l'ai déjà dit ailleurs : moins juste que l'église qui honore d'un culte particulier les vertus de l'apôtre des Francs, l'histoire oublie trop de faire sentir l'influence politique de son génie. Comblé des dons de Clovis, il les employa à créer l'évêché de Laon. Jouissant du crédit le plus étendu sous un prince qui lui avait de grandes obligations, on ne le vit jamais jouer de rôle à la Cour. Mort en 533. *Laon.*

442. Revel (N......), peintre d'histoire. Sa ville natale possédait de lui des tableaux estimés, qui représentaient le martyre des SS. Crépin et Crépinien. Il les avait peints à son retour de Rome vers 1678.
Château-Thierri.

443. Ribemont (Anselme, comte de), fut l'un des héros et des historiens de la première croisade : et son nom s'associe naturellement à ceux de Villehardouin et de Joinville, à qui peut-être il servit de modèle. Déjà renommé par sa valeur, quand il prit la croix, il se fit remarquer parmi tous les croisés, par sa sagesse dans les conseils et sa capacité sur le champ de bataille. Il était un des plus habiles ingénieurs de son temps. Il fut tué en Asie, en dirigeant le siége d'une forteresse. Mort en 1099. *Ribemont.*

444. Ribemont (Eustache, comte de), de la même famille que le précédent, fit des prodiges de valeur à Poitiers, sous les murs de Saint-Omer, et partout où

il eut à combattre. L'histoire, qui le représente comme alliant l'intrépidité, la force et la galanterie, semble avoir voulu offrir aux romanciers, dans sa personne, le modèle de leurs paladins imaginaires. Il fut déclaré le premier des preux par un juge compétent et non suspect, par le roi d'Angleterre, Edouard III, contre qui il venait de combattre corps à corps. Ce prince lui mettant sur la tête son propre chapeau tout couvert de perles fines, lui adressa ces paroles : « Monseigneur Eustache, je vous donne ce chapelet, comme le mieux combattant de la journée de ceux de dedans et de dehors ; et vous prie que vous le portiez cette année pour l'amour de moi. Je sais que vous êtes gai et amoureux, et que volontiers vous vous trouvez entre dames et demoiselles. Si dites partout là où vous irez, que je le vous ai donné. » Mort en 1359. *Ribemont.*

445. Ribemont (Jean, dit *Galhant*, comte de). On pouvait porter dignement le beau nom de Ribemont, sans atteindre à la célébrité d'Eustache : c'est ce qu'a fait Galhant. Il avait un commandement sur la frontière, lorsqu'il fut blessé à mort dans une action où il défit l'ennemi. Mort en 1360. *Ribemont.*

446. Rigaud (Gilles), abbé de Saint-Denis et cardinal. Son mérite et la faveur du roi Jean l'élevèrent au cardinalat. Ce fut lui que ce prince chargea, avec l'évêque de Laon, Hugues d'Arcy, depuis archevêque de Reims, de traiter de la paix avec l'Angleterre en 1350 : la négociation n'aboutit qu'à une trève. Mort en 1351. *Rouci.*

447. Rigobert (S.), archevêque de Reims. Puni par la destitution et l'exil, de sa fidélité à la première dynastie, il supporta sans murmure l'injustice de Charles-Martel; et quand il pouvait recouvrer son siége, en faisant quelques sacrifices à l'intrus, il ne voulut que la permission de finir ses jours dans le village qui l'avait vu naître. C'est ainsi que le sage, ou, ce qui revient au même, l'homme vraiment religieux, sait s'élever au-dessus de la puissance qui le persécute. Mort en 743.
Gernicourt.

448. Robbe (Jacques), ingénieur et géographe du Roi, est auteur d'un bon livre élémentaire sur la géographie, et de quelques ouvrages de littérature. Né en 1643; mort en 1721. *Soissons.*

449. Robert, cardinal. Lorqu'en 1263, le pape Urbain IV donnait à la ville de Laon des preuves multipliées de son affection particulière, il décora de la pourpre romaine un simple religieux de l'abbaye de Saint-Vincent, dont il avait pu apprécier les vertus et le savoir. Ce choix, non moins honorable pour celui qui le fit, que pour celui qui en fut l'objet, causa sans doute autant de surprise à l'humble Robert qu'à la tourbe des esprits superficiels. *Laon.*

450. Robert de Couci, architecte. Ce fut lui qui bâtit la cathédrale de Reims, qu'on regarde avec raison comme un des beaux monumens de l'architecture gothique, et dont les fondemens furent jetés en 1211. Rendons grace aux historiens de Reims de n'avoir pas

laissé périr un nom qui doit être cher à la religion et aux arts. *Couci-le-Château.*

451. Robert de Couci, le jeune, architecte. Nous leur avons la même obligation pour un autre Robert de Couci, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent. Celui-ci fut chargé de continuer cette admirable église de Saint-Nicaise de Reims, ce chef-d'œuvre de hardiesse et d'élégance, dont les arts déploreront à jamais la perte : il en fit la croix, le chœur et les chapelles. S'il est vrai que le caractère grandiose de l'architecture gothique convienne de préférence peut-être aux édifices religieux, parce qu'il est le plus propre à remuer l'imagination et à inspirer le recueillement, le département de l'Aisne ne doit pas moins se glorifier des deux Robert de Couci, que de François Blondel. Mort en 1311. *Couci-le-Château.*

452. Robert de La Ferté-Milon, devint, en 1240, abbé de Sainte-Geneviève de Paris, et général des chanoines réguliers de la congrégation de France. La dignité de chef d'ordre qui fut le prix de ses vertus, la sagesse de son gouvernement, l'humanité qui le porta à affranchir un village de la servitude féodale, voilà ses titres à la place qu'il occupe ici. S'il n'avait d'autre mérite que d'avoir transféré, d'une châsse de bois dans une châsse de vermeil, les reliques de la patronne de Paris, je consentirais qu'on louât sa pieuse magnificence : mais je n'aurais pu céder au désir d'un de ses compatriotes qui, sur ce seul fait, le réputait digne d'être compté parmi les hommes célèbres du Département. Il y aurait plus de

raison de prôner le talent de l'orfévre, dont alors le travail fut regardé comme un chef-d'œuvre. Il ne faut pas confondre le Robert dont je viens de parler, avec un autre *Robert*, né à *Marizy-le-Grand*, près de La Ferté-Milon, qui parvint aussi, en 1426, à la dignité d'abbé de Sainte-Geneviève, et qui mourut en 1432. Celui-là eut le malheur de tomber sous la domination des Anglais, et de se voir contraint de prêter serment de fidélité à leur roi. Il passa d'ailleurs pour un homme vertueux. Le premier Robert mourut en 1246.

La Ferté-Milon.

453. Rochechouart (Jean-François-Joseph de), cardinal et évêque de Laon, a honoré son beau nom de plus d'une manière. Il rétablit la paix dans son diocèse : il employa une partie considérable de son revenu au soulagement de l'indigence ; et il servit l'état dans la carrière des ambassades. Il fallait toute sa sagesse, pour qu'il réussit dans celle de Rome, pendant laquelle on chassait de France les Jésuites, qui jouissaient d'une grande faveur auprès du Pape régnant. Louis XV l'avait chargé de faire, à Ricci, leur général, des propositions, au moyen desquelles leur expulsion n'aurait pas eu lieu. La réponse de Ricci est connue : *sint ut sunt, aut non sint.* Il existe, à la bibliothèque de Laon, un autographe curieux du cardinal de Rochechouart : c'est un livret où il avait tracé, pour lui seul et en peu de mots, le portrait de tous les personnages qui, lors de son ambassade, composaient la cour de Rome. Mort en 1777. *Laon.*

454. Rochefoucauld (François I.er de la), comte

de Rouci. Ni les graces de l'esprit, ni une grande réputation militaire, ni même la faveur du Roi, ne purent le dérober aux poignards de la St-Barthelemi. *Rouci.*

455. ROCHEFOUCAULD (Josias *ou* Jean-Josué de la), comte de Rouci, fils du précédent. Aimable et spirituel, il réunissait, dit le grave de Thou, deux qualités héréditaires dans sa famille, l'enjouement et la valeur. C'est de ces mêmes qualités qu'Horace composait l'éloge d'un des dieux de la fable. Josias fut tué à Arques en 1589. *Rouci.*

456. ROCHEFOUCAULD (François II, de la), comte de Rouci, neveu du précédent. De grandes qualités personnelles, jointes à un beau nom, le faisaient considérer comme un des chefs du parti protestant. On peut juger de son importance, par l'ombrage qu'elle faisait à la Cour. On le fit enlever de son château, pendant le siége de la Rochelle, la nuit du 22 janvier 1628, et il ne fut relâché que l'année suivante, après qu'on se fut assuré de sa fidélité par un engagement solennel. Né en 1603; mort en 1680. *Rouci.*

457. ROCHEFOUCAULD (Henri, de la), dit le vidame de Laon, fils du précédent. Il serait injuste d'omettre, dans une liste honorable, ce neveu, cet élève de Turenne, qui avait droit de prétendre à tout. *Heu?.... si quà fata aspera rumpat.* Une mort trop prompte l'enleva au commencement de sa brillante carrière, et lorsqu'il s'était déjà montré digne des deux illustres

familles auxquelles il appartenait. Il fut tué au siége de Mouzon, où il servait sous son oncle. *Rouci.*

458. Rochefoucauld (Gui de la), vidame de Laon, neveu du précédent. Voici encore un jeune guerrier que poursuit la fatalité trop souvent attachée au titre de vidame de Laon. (Voyez *Clacy*, *Craon* et *Montaigu*). Gui avait les mêmes droits que son oncle Henri, pour arriver aux premiers honneurs militaires. Il trouva, comme lui, une fin glorieuse et prematurée au siége de Luxembourg en 1684. *Rouci.*

459. Rochefoucauld (Frédéric-Charles, de la), comte de Rouci, frère de Henri, était lieutenant-général, lorsque sa grande réputation militaire le fit appeler en Danemarck, pour y commander les armées en qualité de grand maréchal. Né en 1633; mort en 1690. *Rouci.*

460. Rochefoucauld (Marie-Charlotte, de la), dernière abbesse de Notre-Dame de Soissons, où elle finit ses jours, en 1806, à l'âge de soixante-quatorze ans. Vrai modèle des vertus chrétiennes, elle supporta, avec une résignation angélique, l'emprisonnement, les infirmités et l'indigence. *Soissons.*

461. Rogny (Jean de), ou plutôt de Couci-Pinon, puisqu'il était de cette maison, porta dans l'ordre de Prémontré, avec l'humilité d'un vrai religieux, des vues élevées et la capacité des affaires les plus délicates. C'est ce qui fut reconnu à la cour d'Avignon où il résida,

comme procureur-général de son ordre. Il était consulté par tous ceux qui avaient à y traiter quelque chose d'important; et l'on se croyait certain de réussir, en suivant ses avis. Quand la dignité d'abbé-général vint à vaquer, il y fut promu tout d'une voix. Son gouvernement marque par un statut que l'histoire doit recueillir. On n'avait pas encore érigé en principe l'inaliénabilité des biens ecclésiastiques, à laquelle le clergé dut le maintien de son crédit, quand il fallut être riche, pour être considéré: il fit arrêter, dans un chapitre général, que les abbés ne pourraient, sous peine de destitution, aliéner ou hypothéquer les biens de leurs abbayes. On voyait son tombeau dans une chapelle de l'église de Prémontré, où les seigneurs de Pinon avaient leur sépulture. Il mourut en 1381. *Pinon.*

462. Ronsin (Charles-Philippe), de méchant auteur dramatique, mérita par sa violence, de devenir général de l'armée révolutionnaire. Guerrier inepte, il se consolait de ses défaites par ses cruautés. Assez mal-adroit d'ailleurs pour se rendre suspect aux deux factions qui se disputaient le pouvoir, il finit par porter sa tête sur un échafaud en 1794; né en 1752. *Soissons.*

463. Roricon, évêque de Laon et chancelier de France; fils naturel de Charles-le-Simple. Cet évêque, l'un des hommes les plus distingués de son siècle, y figure avec éclat comme guerrier, comme homme d'état et comme savant. Mort en 976. *Laon.*

464. Rosoy (Roger de), évêque de Laon, ne fut,

ni moins belliqueux, ni moins brillant que Roricon. Les Français lui surent gré d'avoir ménagé le mariage de sa parente, qui descendait de Charlemagne, avec Philippe-Auguste. Cette négociation lui fit d'autant plus d'honneur, qu'elle fut traversée par la reine, femme de Louis-le-Jeune, lequel vivait encore. Mort en 1206. *Rosoy.*

465. ROTHADE, évêque de Soissons. Moins fameux dans l'histoire de France qu'Hincmar de Laon, Rothade n'est pas moins célèbre dans celle de l'église par son démêlé avec Hincmar de Reims. Il fut aussi persécuté, déposé, emprisonné; et il fut aussi rétabli par l'autorité pontificale sur son siége qu'il n'avait pas mérité de perdre. Mort en 871. *Soissons.*

466. ROUCI (Renaud, premier comte de), beau-frère de Louis-d'Outremer. Puissant, belliqueux, mêlé dans tous les évènemens militaires et politiques de son temps, vassal toujours fidèle, allié souvent utile de son roi, compté enfin parmi les plus grands seigneurs de France; le fondateur de la maison de Rouci, la porte tout de suite à son plus haut point d'élévation. Mort en 973. *Rouci.*

467. ROUCI (Ebles II, comte de). Deux faits feront juger de sa puissance. A la prière des papes Alexandre II et Grégoire VII, il marcha contre les Sarrasins d'Espagne, à la tête d'armées que n'auraient pu mettre sur pied des rois ses contemporains; et il fut un de ces vassaux orgueilleux qui défendirent, contre Louis-le-

Gros, la cause de l'aristocratie féodale. C'était un homme d'un génie audacieux et entreprenant, ou, comme dit Suger, *famosissimus et tumultuosus*. Mort vers 1104. *Rouci.*

468. Rouci (Alain de), de la même famille que le précédent, était un des plus valeureux chevaliers du temps de Philippe-Auguste. Richard cœur de Lion citait comme un de ses exploits glorieux, de l'avoir renversé et fait prisonnier en 1198. C'est de la main d'Alain que Pierre II, roi d'Arragon, périt, en 1213, à la bataille de Muret. *Rouci.*

469. Rouci (Robert II, comte de). Digne d'un meilleur sort, Robert est célèbre par d'éclatantes adversités. Guerrier malheureux, il n'essuya que des revers, en combattant les ennemis de la France. Ils le vainquirent, prirent et pillèrent son château, le retinrent long-temps prisonnier, et ne le relâchèrent qu'à des conditions ruineuses. Père infortuné, il vit sa fille unique livrée par son beau-frère à un indigne ravisseur; et ce déplaisir domestique le conduisit au tombeau. Mort en 1363. *Rouci.*

470. Rouci (Simon, comte de) et de Braine, maréchal de France, était frère du précédent. Aussi sage dans les conseils que brave dans les combats, Simon fut compté parmi les principaux personnages de l'état; et, à ce titre, donné en otage aux Anglais, en conséquence du traité de Bretigny. Il eut la confiance de Charles V qui l'avait nommé, en 1374, membre d'un conseil de

régence pendant la minorité de son fils. Il fut un des plénipotentiaires envoyés à Boulogne, en 1381, pour traiter de la paix. Mort en 1393. *Rouci.*

471. Rouci (Jean de), évêque de Laon, fils du précédent. Héritier de la sagesse de son père, il y joignait toutes les vertus épiscopales. Il avait été admis fort jeune dans le conseil d'état. Il aimait et protégeait les arts : les tombes magnifiques dont il a orné les sépultures de son père et de ses frères, en font foi. Il fut une des illustres victimes qui furent immolées dans les prisons par la faction bourguignonne. On l'a surnommé *le bon évêque.* Mort en 1418. *Rouci.*

472. Rouci-Sissonne (Charles de), évêque de Soissons, de la même famille que le précédent. On pourrait lui donner le surnom qu'à mérité son parent. Il laissa une mémoire chère à ses diocésains et surtout aux habitans de Soissons, qu'il avait consolés et secourus dans la peste de 1580. Né en 1515; mort en 1585. *Sissonne.*

473. Rouci-Sissonne (Nicolas et Claude de), frères jumeaux. C'est la nature elle-même qui les a marqués du sceau de la célébrité, en leur donnant la plus parfaite ressemblance physique et morale, en les animant d'un même esprit, en les douant des mêmes inclinations, en les soumettant aux mêmes accidens, en un mot, en en formant deux êtres tellement sympathiques, qu'ils semblaient n'être qu'un corps et qu'une ame. Tous deux furent attaqués en même temps, l'un à Sissonne, l'autre à Origny, de la maladie dont Nico-

las mourut, parce qu'il ne fut pas traité par le même médecin que son frère. Nés en 1548; morts, l'un en 1578, l'autre en 1591. *Sissonne.*

474. Rousseau (Joseph), acteur de l'opéra. Il n'est pas indigne de remarque que la contrée où naquit Legros, a produit aussi son plus brillant successeur. La voix de Rousseau était pure et mélodieuse; il mettait dans son chant de la grace et de l'élégance; et ses qualités personnelles lui gagnaient tous les cœurs. Il mourut en 1800, à peine âgé de trente-neuf ans. *Soissons.*

475. Rousselet, prévôt de la cité de Laon. A l'exemple de Thoumelaire, son prédécesseur, dont le sort ne l'effraya point, il combattit aussi les ennemis de l'état, à la tête de ses concitoyens; et tombé, comme lui, dans les mains des Bourguignons, il paya également de sa vie son courage et sa fidélité. Mort en 1431. *Laon.*

476. Rousset de Missy (Jean), d'abord conseiller extraordinaire et historiographe du prince d'Orange, et ensuite conseiller de la chancellerie impériale de Russie, des académies de Pétersbourg et de Berlin. On ne considère pas sans étonnement le nombre et la variété des ouvrages de ce fameux réfugié. Outre le Mercure historique et politique qu'il a publié en Hollande pendant vingt-quatre ans, et les éditions qu'il a données de différens ouvrages enrichis de ses notes, il est sorti de sa plume infatigable des livres sur la politique, des recueils de diplomatie, la traduction d'un poëme italien, des histoires, des observations aussi

neuves que curieuses sur les vers de mer qui perçent les vaisseaux, etc. Tous ses écrits eurent de la vogue; quelques-uns plusieurs éditions. Né en 1686; mort en 1762. *Laon.*

477. RUEL (Jean), chanoine de Paris et médecin de François I.er, est auteur d'un traité *De naturâ stirpium*, qui, dès qu'il parut, à été imprimé à Paris, à Bâle et à Venise, et qui est le premier livre de botanique qu'on ait publié en France. Ruel y a fait connaître tout ce que les anciens ont écrit sur cette matière, en indiquant le nom vulgaire français qui correspond au nom grec ou latin; ce qui lui assure le titre glorieux de créateur de la langue botanique française. On lui doit de plus les versions latines du traité de matière médicale de Dioscoride, et d'un recueil des traités que nous ont laissés les Grecs sur l'art vétérinaire. Ces traductions l'ont fait surnommer, par Budée et par Huet, l'aigle des interprètes. Né en 1479; mort en 1539. *Soissons.*

478. ROYE (Albert de), évêque de Laon, eut une grande part aux affaires sous Philippe de Valois, qui l'avait admis dans son conseil privé. Mort en 1336. *Laon.*

479. ROYE (Gui de), archevêque de Reims, de la même famille que le précédent, se rendit recommandable par son amour pour les lettres. C'est lui qui fonda le collége de Reims à Paris. On lui attribue un ouvrage latin intitulé *Doctrinale sapientiæ*, lequel n'a pas été imprimé, et dont on ne connait aucune copie. Ce livre a été traduit en français et en anglais. La tra-

duction française porte le titre suivant : *Le livre de Sapience, traduit du latin, par un religieux de Cluni, pour les simples prêtres qui n'entendent le latin, ni les écritures.* Ces prêtres-là sans doute étaient bien simples. La version du moine de Cluni, a eu, dans le quinzième siècle, plusieurs éditions que leur rareté fait rechercher. Gui de Roye mourut en 1409.

Muret.

S.

480. Sains (Guillaume de), l'un des croisés qui conquirent Constantinople, et l'un des maréchaux de l'empire latin de ce nom. Il s'illustra par la valeur et le succès avec lesquels il soutint le siége de Civita en 1207. *Sains.*

481. Saint-Etienne (Etienne de Chocquard de), officier de la compagnie des chevau-légers de Monsieur, frère du Roi. Brave guerrier, qui s'est trouvé à quinze batailles ou combats et à vingt et un siéges; qui a été blessé dans sept actions, et s'est distingué par de beaux faits d'armes, dont le détail se trouve dans le dictionnaire de la noblesse. Il vivait dans le dix-septième siècle. *Pouilly.*

482. Saint-Hilaire (Louis Vincent-Joseph Le Blond, comte de), général de division, grand cordon de la Légion d'honneur et l'un des meilleurs officiers-géné-

raux que la révolution ait produits, était capitaine de hussards, quand elle survint. Il avait reçu cette instruction solide qui prépare les succès de l'homme de guerre ; et il était orné de ces talens agréables qui font briller l'homme du monde. Il ne tarda point à s'élever aux premiers grades de l'armée. Je laisse aux biographies nouvelles le soin de le suivre pas à pas dans sa brillante carrière : je ne puis en donner ici qu'une légère idée. Dans la campagne de 1796, il dégage à Salo le général Dallemagne ; il disperse trois fois le corps du prince de Reuss : il est blessé au combat de Saint-Georges devant Mantoue, et promu au généralat de division. A Austerlitz, quoique blessé au commencement de l'action, il reste toute la journée sur le champ de bataille : il contribue beaucoup au succès ; et le grand cordon de la Légion d'honneur est le prix de son héroïsme. Le laurier d'Jena est arrosé de son sang ; et en attendant qu'il puisse rentrer en campagne, il va faire apprécier, dans le commandement de Berlin, la noblesse de son caractère et la pureté de son administration. A Eylau, la gauche des Russes, chassée d'un plateau par sa division, tente en vain trois fois de le reprendre. C'est encore sa division qui a la principale part aux combats d'Heilsberg : c'est elle qui, après un siége de plusieurs jours, se fait ouvrir les portes de Pillau ; et elle est l'une des deux auxquelles Davoust doit le triomphe d'Eckmuhl. Essling est le terme fatal de tant de glorieux travaux. Saint-Hilaire y fut tué à côté du maréchal de Montebello, dont il ne pouvait tarder à partager les honneurs. La mort de ces deux illustres guerriers inspira de semblables regrets. Leurs corps furent également trans-

portés à Paris; et une seule et même pompe orna leurs funérailles dans la chapelle de l'hôtel des invalides.

Ribemont.

483. Saint-Just (Louis-Léon de), député de l'Aisne à la Convention et membre du trop fameux Comité de salut public, était fils d'un chevalier de S. Louis. Son nom est écrit en caractère de sang dans les annales de la révolution. On ne saît guère qu'il est auteur d'un poème en vingt chants, qui a pour titre *Organt*, et qu'il n'avait que vingt-deux ans, lorsqu'il le publia en 1789. Ce qu'on sait trop bien, c'est que l'organisation du gouvernement révolutionnaire lui appartient; et que l'élevant au-dessus des plus fougueux conventionnels, elle le plaça immédiatement après Robespierre. Il s'était frayé les voies à la députation, par un ouvrage publié en 1791, lequel a pour titre : *Esprit de la révolution et de la constitution de France :* ouvrage où le futur décemvir, tranchant du Montesquieu, juge en dernier ressort l'œuvre de l'assemblée constituante; et où il est curieux de le voir déguiser ses vues ambitieuses, sous les apparences de l'amour du bien public, et même d'un certain respect pour la religion. Il n'avait que vingt-sept ans, lorsqu'à son tour il fut englouti dans le gouffre où il avait poussé tant de victimes. Né à Decize-en-Nivernais en 1767, décapité en 1794.

Blérancourt.

484. Sainte-Marthe (Abel-Louis de), ne fut pas le moindre ornement d'une famille illustre dans les lettres. Il mit la dernière main au *Gallia christiana;* et rassembla d'immenses matériaux, dont fit usage l'auteur de l'*Oriens christianus*. On a aussi de lui des poé-

sies latines; et le bel escalier de St-Magloire, construit sur ses desseins, est une autre preuve de la variété de ses talens. Devenu général de l'Oratoire contre le gré de l'archevêque de Paris, il fut persécuté comme janséniste; et il attendit que la persécution cessât, pour se démettre de sa place. Il se retira alors à Saint-Paul-aux-Bois, où il avait subi un premier exil, et il y termina une carrière honorée par ses travaux et ses vertus. Né en 1621; mort en 1697. *St-Paul-aux-Bois.*

485. Sainte-Maure (Guillaume de), resté veuf avec un enfant, entra dans l'Eglise, devint trésorier de la cathédrale de Laon et coûtre de la collégiale de Saint-Quentin, et refusa l'évêché de Noyon. Honoré de la dignité de chancelier sous Philippe de Valois, il fut employé par ce prince dans les plus importantes missions diplomatiques. Il remplissait, en 1329, une ambassade près du roi d'Arragon; et l'année suivante, il était chargé de négocier un traité avec le roi d'Angleterre. Il laissa des preuves de son attachement aux deux églises de Laon et de Saint-Quentin, en y fondant un anniversaire et une chapelle. Mort en 1334. *Laon.*

486. Saint-Simon (Jean de Rouvroy, seigneur de), l'un des barons qui assistèrent Philippe-Auguste dans la conquête de la Normandie, et qui, en 1204, jurèrent en son nom la capitulation de Rouen. Ce fut lui qui fit prisonnier le comte de Boulogne à la bataille de Bouvines. Il est cité pour avoir pris le premier le surnom de Saint-Simon. *Saint-Simon.*

487. SAINT-SIMON (Alphonse de Rouvroy, seigneur de). Un seul trait suffit pour faire apprécier ses grandes qualités. Il fut jugé digne, sous le règne du roi de Navarre, Philippe-le-Sage, de gouverner ce royaume en qualité de vice-roi, pour l'absence du souverain. Cette nomination date de 1340. *Saint-Simon.*

488. SAINT-SIMON (Gilles de), fit lever aux Anglais, en 1419, le siége de Gisors, et se signala à la bataille de Patay, à la prise de Meaux, aux siéges de Pontoise, de Honfleur, etc. Il mourut en 1477. *Saint-Simon.*

489. SAINT-SIMON (Claude de), premier duc de ce nom, chevalier des ordres du Roi, grand louvetier de France, premier gentilhomme de la Chambre, et lieutenant-général des armées. Il mérita par ses actions les faveurs dont le combla Louis XIII. Il commanda, en 1632, l'arrière-ban de la noblesse en Lorraine, et en 1638 et 1639, la cavalerie légère de l'armée de Guyenne. Il fit comme lieutenant-général la campagne de 1652. Sa faveur n'avait inspiré de jalousie à personne. Tombé dans la disgrace, il remit toutes ses charges, vécut en sage dans la retraite jusqu'à quatre-vingt-cinq aus, et mourut en 1693. *Saint-Simon.*

490. SAINT-SIMON (Louis, duc de), pair de France, fils du précédent, est célèbre par son crédit sous la régence et par ses mémoires écrits d'un style diffus, mais souvent original. Plusieurs tableaux y sont peints de main de maître. Né en 1675; mort en 1755.

Saint-Simon.

491. SALABERGE (Sainte), fonda, en 645, la célèbre abbaye de Notre-Dame de Laon, et en fut la première abbesse. Elle avait renoncé à tous les avantages d'une haute naissance, pour se consacrer à Dieu avec toute sa famille. Ses lumières égalaient ses vertus. On n'a pas de peine à croire que la mère de sainte Anstrude fut une femme d'un mérite supérieur. *Laon.*

492. SCHÉRER (Barthelemi-Louis-Joseph), que la révolution trouva aide-maréchal-général des logis, s'éleva bientôt au grade de général de division, quoiqu'il eût été exilé en 1793, comme *aristocrate*. Ce fut lui qui fut chargé de reconquérir les quatre places que la France avait perdues sur la frontière du nord. La gloire qu'il acquit en cette occasion est rehaussée par le service qu'il rendit à l'humanité. Il fit révoquer l'ordre de ne faire aucun quartier à toute garnison ennemie qui se serait défendue. Il obtint ensuite deux avantages considérables sur les bords de la Meuse et de la Roer. Nommé au commandement de l'armée d'Italie, il remporte à Loano une victoire éclatante avec des soldats dénués de tout. L'armée d'Italie ayant passé sous les ordres de Napoléon, Schérer fut appelé au ministère de la guerre; emploi difficile, s'il en fut, dans un temps où les déprédateurs étaient nombreux et puissans. Ils eurent l'art de susciter contre lui l'opinion publique, en le rendant responsable des malversations qu'il voulait empêcher. Il céda à l'orage, se reposant sur le temps du soin de venger sa réputation. On l'envoya en Italie prendre le commandement d'une armée qui ne trouvait pas de chef. Il y battit Krai à Pastringo : il eut

494. Séruzier (le baron Théodore-Jean-Joseph), colonel d'artillerie légère, commandant de la Légion d'honneur, chevalier de S. Louis et de la Couronne de fer, entra au service comme simple soldat, à l'âge de quatorze ans, et y fournit une carrière dont bien des généraux envieraient la gloire. L'espace me manque, pour citer tout ce qu'à fait de remarquable celui que les soldats se plaisaient à nommer *le père aux boulets*, et dont Napoléon a dit : *Il n'y a que mon vieux Séruzier qui n'ait jamais trouvé rien d'impossible aux ordres que je donne.* Je me borne à effleurer quelques faits. A Hohenlinden, Moreau témoigna publiquement qu'il avait de grandes obligations au capitaine Séruzier; il demanda pour lui un sabre d'honneur. A Austerlitz, ce fut Séruzier qui trouva le moyen de rompre la glace du lac, où quinze mille Russes furent engloutis. A Jena, *il décida, par une manœuvre hardie, le sort de la bataille,* qui valut à Davoust le titre de duc d'Aauerstatt; (je souligne ce que proclama l'ordre du jour de l'armée.) A Eylau, un homme se fait remarquer de Napoléon par l'audace avec laquelle il emporte une position importante, et par l'intrépidité avec laquelle il s'y maintient; et cet homme, Napoléon apprend, sans en être surpris, que c'est *son vieux Séruzier.* On aime à se rappeler que ce Blucher, dont les Prussiens ont fait leur héros, tomba au pouvoir des Français dans le voisinage de Pruss-Holland : mais on sait peu à qui fut due une capture qui procura la liberté du maréchal Victor. Ce coup de main, disons mieux, ce coup de maître est un des exploits de l'habile Séruzier. Schill désolait par ses courses et ses brigandages une partie de l'Allema-

gne, c'est Séruzier qui conçoit, qui dirige, qui commande l'expédition, dont le résultat fut la mort de ce fameux partisan. Qu'a-t-il médité long-temps sur les bords du Danube? et quel est le but de cette reconnaissance secrète qu'il fait seul avec l'Empereur caché, comme lui, sous la capote d'un soldat allant au bois, la hache à la main? Il lui montre comment on peut enlever, sans coup férir, le général Krasmer avec trois mille hommes; et le lendemain il exécute la chose, comme il l'a dite. Il fait plus : il court du même pas surprendre le château de Brinsdorf, où il se rend maître d'une garnison de deux mille hommes et d'immenses magasins. Il se distingua ensuite à Wagram, par un beau fait d'armes; et le vainqueur, en le créant baron, lui dit : *Ton artillerie s'est immortalisée dans les journées d'hier et d'aujourd'hui.* Sa belle conduite à la journée de la Moskwa fut récompensée d'une dotation de quatre mille francs sur le canal de Saint-Quentin. Mais cette funeste campagne de Russie finit d'une manière bien triste pour un aussi brave guerrier. Il fut fait prisonnier dans la retraite : pouvait-il ne pas se rendre? Il fut trouvé seul : tout son monde l'avait abandonné. Le grand duc Constantin, de qui il était connu, le consola par un accueil de la plus grande bienveillance. Séruzier ne revit sa patrie qu'après la restauration. On le fit directeur de l'artillerie à Toulon, et bientôt après il se trouva chargé du commandement en chef, par la disparition des officiers qui le précédaient. Les Anglais crurent le moment favorable pour se faire de nouveau livrer cette ville. Un homme à qui il ne restait que des décorations et soixante-cinq

blessures, leur parut facile à acheter. Malgré des offres magnifiques, sa fidélité fut inébranlable. Tel sera toujours le véritable preux. Veut-on bien connaître celui dont je viens d'esquisser quelques traits ? Je promets une lecture attachante à qui lira les *Mémoires militaires du colonel Séruzier*, rédigés par un de ses frères d'armes, et publiés en 1823. Né en 1769 ; mort en 1825. *Charmes.*

495. Sigebert, l'un des quatre fils de Clotaire I.er, et le meilleur sans contredit des rois de la première race, eut en partage le royaume de Metz ou d'Austrasie. Brunehaut fut son épouse; et quelque soit l'ascendant qu'elle exerça sur son esprit, on ne voit pas qu'elle l'ait engagé dans aucune entreprise injuste. Ils n'étaient pas encore mariés, quand Sigebert déclara à Gontran cette guerre qu'on regarde comme la seule tache de son règne, parce qu'on n'en voit pas les motifs, et dont peut-être on jugerait autrement, si les causes en étaient connues. Il fut brave, aimable, généreux. Dans un temps où la corruption était extrême, sa cour fut décente ; ses mœurs furent irréprochables. Un prince barbare, dans les mains de qui le sort des armes l'avait fait tomber, ne put se défendre de l'affection qu'il inspirait, et devint son ami. Il avait triomphé une seconde fois des agressions du perfide Chilpéric, et il le tenait resserré dans Tournay, de manière qu'il ne put échapper. Mais que n'ose le génie du mal aux prises avec la fortune ? Frédégonde dégagea son mari, en faisant partir de Soissons deux scélérats qui poignardèrent l'époux de sa rivale. Le corps de Sigebert fut rapporté

à Soissons, et inhumé dans l'église de Saint-Médard, où sa statue se voyait sur son tombeau. Né en 535; mort en 575. *Soissons.*

496. SIGNIER (Pierre de, seigneur de Marcy et autres lieux, maréchal-de-camp, gouverneur de Marle et d'Oisy, et gentilhomme de la chambre du duc d'Anjou, frère unique d'Henri III. Les distinctions qu'il obtint sont la preuve et furent le prix des importans services qu'il rendit aux rois Henri III et Henri IV. Ils sont rapportés dans le dictionnaire de la noblesse. Mort en 1598. *Marle.*

497. SIGNIER (Pierre-Alexandre de), seigneur de Rogny, Marcy et autres lieux, maréchal-de-camp et gouverneur de Marle, fils du précédent. Parmi les faits honorables qui remplissent sa vie militaire, on aime surtout à rencontrer celui-ci. Les Espagnols, après avoir pris La Capelle, Hirson et Vervins, attaquèrent Marle le 31 août 1650 : ils comptaient l'enlever par un coup de main. Signier, quoique dénué d'artillerie, tint assez long-temps, pour que le maréchal de Praslin put couvrir Laon : action d'autant plus belle, que les lois de la guerre autorisaient alors à faire pendre un officier qui osait défendre, sans canon, une mauvaise place contre une armée royale. L'archiduc Léopold ne donna que des éloges au dévouement du brave gouverneur, qui reçut aussi une lettre de satisfaction signée du roi et de la reine régents. Mort en 1658. *Marle.*

498. SOISSONS (Yves le Vieux, comte de), surpas-



sait tous les barons de son temps en prudence et en générosité, au dire des contemporains. Donné par Raoul-le-Vaillant, comte de Vermandois, pour tuteur aux enfans de celui-ci, il défendit leurs domaines contre tous ceux qui tentèrent de les usurper. L'empereur Frédéric I.er l'avouait pour un de ses meilleurs amis. Mort en 1178. *Soissons.*

499. SOISSONS (Raoul le Bon, comte de), fils du précédent. Contemporain de Thibaut de Champagne et du châtelain de Couci, Raoul de Soissons alla, comme eux, signaler sa valeur contre les infidèles; et il partage avec eux la gloire d'être un des créateurs de la poésie française. Mort en 1237. *Soissons.*

500. SOISSONS (Jean le Bon, comte de), fils du précédent. A l'exception du talent de la poésie et de la facilité à s'énoncer, Jean, qui était bègue, eut toutes les excellentes et aimables qualités de son père. Combien nous plaît, dans Joinville, ce *bon seigneur de Soissons*, que l'enjouement n'abandonne jamais dans les actions les plus chaudes, et dont la sagesse seconda S. Louis dans l'administration de la justice! Mort en 1270.

Soissons.

501. SOISSONS (Thiéri *ou* Raoul de), sire de Cœuvres, frère du précédent. L'héritage poétique de Raoul le Bon fut recueilli par son second fils, que les uns nomment Thiéri et les autres Raoul : c'était, au dire de Gilbert de Mons, un chevalier plein de valeur et de grande réputation, *strenuus et famosus*. La première fois qu'il se croisa, il épousa, dans la Palestine,

Alix, veuve de Hugues I.er, roi de Chypre, et fille de Henri, roi de Jérusalem; et il obtint la garde du royaume de Jérusalem. Il suivit S. Louis en Egypte, combattit sous ses yeux à La Massoure, et partagea sa captivité. On pense qu'il y mourut. On trouve de ses chansons dans un manuscrit de la bibliothèque du Roi. Il vivait dans le treizième siècle. *Soissons.*

502. Soissons (Renaud de), maréchal du royaume de Chypre. Illustre par sa naissance, ses actions et ses emplois, il l'est encore comme tige des fameux Soissons d'Outremer. Il vivait dans les douzième et treizième siècles. *Soissons.*

503. Soissons-Moreuil (Bernard de), seigneur de Cœuvres, s'éleva par ses services à la dignité de maréchal de France, sous le règne de Philippe de Valois. Il mourut vers 1350. *Cœuvres.*

504. Soissons (Jean de Bourbon, comte de). Ce jeune prince, qui s'était signalé à la défense de Metz et au siége d'Ulpiano, partagea la triste destinée du duc d'Enghien, son frère, en rivalisant de valeur avec lui à la funeste journée de Saint-Quentin. Né en 1528; mort en 1557. *Soissons.*

505. Soissons (Louis de Bourbon, comte de). Célèbre, comme capitaine, par plusieurs succès, il l'est surtout par la bataille de La Marfée, où il eut le double malheur de la gagner contre les Français et d'y perdre la vie. Né en 1604; mort en 1641. *Soissons.*

506. Sureau du Rosier (Hugues), ministre protestant, fameux par son éloquence, par la singularité de ses écrits, et par la versatilité de ses opinions religieuses. Il vivait dans le seizième siècle. *Rosoy.*

507. Sussanneau (Hubert), enseigna les humanités à Turin et à Paris. Il avait été envoyé dans la première de ces deux villes, lorsqu'en 1536 les Français se furent emparés du Piémont. Il est auteur de quelques traités de grammaire et de poésies latines qui eurent du succès. La prise de Péronne est le sujet d'un de ses poèmes. Il se qualifiait docteur en droit et en médecine. Né en 1514. *Soissons.*

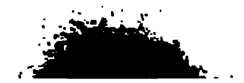
508. Suzy (Etienne de), cardinal et chancelier de France sous Philippe-le-Bel. Il eut une grande part aux affaires du Royaume et un grand crédit à la cour pontificale. Suivant un moderne, il laissa la réputation *d'un homme qui, toute sa vie, s'était dévoué aux grands et à servir leurs passions.* Mort en 1311. *Suzy.*

509. Suzy (François-Charles de Ronty, vicomte de), fils d'un officier-général, devint lui-même lieutenant-général, major de la maison du Roi et commandant de l'ordre de S. Louis. Il avait mérité ses honneurs militaires par d'utiles services. Il eut deux chevaux tués sous lui à la bataille de Fontenoy, lors de laquelle il était maréchal-de-camp. Né en 1692; mort en 1772. *Suzy.*

T.

510. Tacheron (Pierre), habile peintre sur verre. C'est lui qui avait peint les vitraux de l'arquebuse de Soissons, où étaient représentés plusieurs sujets tirés des métamorphoses d'Ovide. Ces peintures, traitées avec beaucoup de talent, et dont le coloris était d'une grande vivacité, ont disparu en 1814. Tacheron y travaillait en 1622. *Soissons.*

511. Tellier (Amand-Constant), a été successivement avocat au parlement de Paris, avocat du Roi au présidial de Melun, député à l'Assemblée constituante, président du tribunal civil de Melun, et membre de la Convention. Il fut honoré dans l'assemblée constituante du titre de secrétaire : c'était le juste prix de ses travaux dans les comités, au nom desquels il fit quelques rapports. Il avait rempli avec sagesse dans la Convention quelques missions importantes, lorsqu'il fut envoyé dans un département, pour appaiser des troubles causés par la disette des subsistances. Forcé de condescendre à des mesures, où il croyait avoir sacrifié son honneur à l'intérêt de l'état, il termina volontairement sa vie; et pas une voix ne s'éleva, parmi ses collègues, pour donner quelques regrets à cette fin déplorable. Il avait publié, en 1793, un recueil de réflexions morales, sous le titre de *Quelques pensées extraites de divers moralistes, pour servir à l'homme de la nature devenu homme social.* Né en 1755; mort en 1795. *Laon.*



512. Teudegaud, receveur de l'abbaye de Saint-Vincent de Laon, et auparavant prévôt d'Enguerrand I.er de Couci. La célébrité de la sédition, dont Laon fut le théâtre en 1112, a fait vivre le nom de Teudegaud qui en fut le chef. L'évêque Gaudri eut l'imprudence de se faire un ennemi personnel de cet homme féroce, intrépide, capable de tout machiner, de tout oser, de tout braver, et à qui l'expérience des affaires avait acquis un grand ascendant sur la multitude; Teudegaud le fit immoler à son ressentiment. Il fut puni de mort en 1114. *Le Laonnois.*

513. Théis (Marie-Alexandre de), ancien maître des eaux et forêts de Nantes, est auteur de deux comédies intitulées, l'une *Le Faucon*, l'autre *La Comédie bourgeoise*, et d'un livre qui a pour titre *Encyclopédie morale.* Quelqu'estimables que soient ces ouvrages, il se glorifierait encore plus de son fils et de sa fille, dont il a lui-même cultivé les talens. Quel est le père qui ne serait pas fier du nom que tous deux se sont fait dans la république des lettres; et du haut rang auquel sa fille s'est élevée par l'union des graces à un mérite supérieur? Né en 1738; mort en 1796. *Sinceny.*

514 Thierri (S.), évêque d'Orléans. Elu et sacré en 1016, non sans opposition et même au péril de sa vie, il abdiqua au bout de cinq ans, se fit religieux, et mourut en 1022, honoré du titre de saint. Sa vie a été écrite. Son père et son grand-père se nommaient comme lui; et l'on prétend, mais à tort, que la ville de Château-Thierri reçut le nom de son grand-père. *Château-Thierri.*

515. THIERRI (Jean). Une fortune prodigieuse qu'il fit dans le commerce, sans bruit et non sans talent, le rendit fameux après sa mort. Fils d'un cordonnier, il mourut à Venise en 1676, âgé de quatre-vingt-seize ans, et laissant un héritage de dix-huit millions. Les prétendans ne manquèrent pas : mais aucun ne parvint à établir sa parenté, et plusieurs se ruinèrent en vaines procédures. La connaissance de cette grande affaire avait été attribuée en France à une commission du conseil, qui ne fut supprimée qu'en 1791. Les dix-huit millions restèrent à la république de Venise, et lui profitèrent peu. *Château-Thierri.*

516. THOLMÉ (Jean-Baptiste), général de brigade et officier de la Légion d'honneur, entra au service comme soldat en 1780; et était, en avril 1789, quartier-maître-trésorier d'un régiment. Brave guerrier et habile administrateur, il dut son avancement à des services qu'il serait trop long d'énumérer : je me borne à quelques faits. Après la prise de Wissembourg, il rallia dans Strasbourg une partie de l'armée fugitive. Nommé chef de l'état major de l'armée de la Moselle, il la trouva, le 16 thermidor an 2, non organisée, non habillée, non armée; et le 23, elle était dans Trèves après avoir battu l'ennemi. Le zèle admirable dont il fit preuve dans cette occasion, le fit nommer, le 27, au grade de général de brigade. Lors du passage du Rhin qui eut lieu en messidor an 5, il conduisait le corps de bataille du général Férino, et il le seconda, avec sa brigade, au passage du Lech et à la bataille de Friedberg. Il venait de commander

pendant cinq campagnes d'été et d'hiver, sans prendre un moment de repos, quand il fut mis à la retraite par le directoire exécutif. Né en 1753; mort en 1805.

Chaillevois.

517. THOUMELAIRE, prévôt de la cité de Laon. Donnons un souvenir honorable à ce magistrat, qui, dans les troubles civils, signala, les armes à la main, son attachement à l'autorité légitime; et qui, trahi par la fortune au milieu de ses succès, fut assassiné par les Bourguignons en 1421. *Laon.*

518. THUILIER (Vincent), bénédictin, savant helléniste et traducteur estimé. On prise surtout sa traduction française de Polybe, commentée par Folard. Né en 1685; mort en 1736. *Couci-le-Château.*

519. THUILIER (Antoine-Vincent), bénédictin, frère du précédent. Sa version latine de l'histoire ecclésiastique de Fleuri, dont il a rectifié les méprises, a contribué à répandre dans l'étranger, un des ouvrages qui font honneur à la France. Mort dans le dix-huitième siècle. *Couci-le-Château.*

520. TINGRY (Pierre-François), professeur de chimie à l'académie de Genève, membre de plusieurs sociétés savantes et l'un des fondateurs de la société des arts de Genève, n'est point né en cette ville comme le dit une biographie. Il a laissé des preuves nombreuses de son savoir, comme chimiste et comme minéralogiste. Il remporta le prix proposé pour la construction d'appareils propres à préserver les doreuses des attein-

tes du mercure; et son analyse des plantes crucifères fut couronnée par l'académie de Dijon. Son principal ouvrage est un traité sur la composition et l'emploi des vernis. Ce livre est regardé comme classique. Né en 1743; mort en 1821. *Soissons.*

521. TOURNAI (Gervais de), chanoine de Soissons, traducteur des principaux orateurs grecs, de l'Enéïde de Virgile et de Libanius, vivait dans le seizième siècle. *Soissons.*

522. TOURNANT (Jean-Claude-Gabriel), ingénieur du Roi pour les instrumens à l'usage des sciences, et opticien honoraire de l'académie de Berlin. Il eut le mérite rare de joindre l'invention à la pratique. Parmi les différentes machines qu'il a imaginées, on a distingué surtout celle pour polir les verres d'optique, qui, en 1792, lui valut une récompense nationale, d'après le jugement de l'académie des sciences. Il a laissé inédit un *Traité d'optique-pratique*, que la bibliothèque de Laon possède. Mort en 1807, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. *Laon.*

523. TRISTAN (Pierre), seigneur de Passy. L'histoire le distingue dans cette foule de chevaliers qui firent à Bouvines des prodiges de valeur. Ce fut lui qui, lorsque Philippe-Auguste, étendu par terre, courait risque de la vie, sauta à bas de son cheval, et y fit remonter ce prince, en opposant aux ennemis des efforts héroïques. Il fut grand chambellan de France; et mourut vers 1244. *Passy-en-Valois.*

524. Tristan (Gentian), seigneur d'Ambleny, et grand échanson de France, de la même famille que le précédent, passait pour le meilleur homme de mer de son temps. On le voit obtenir, en 1314, un don considérable pour récompense de ses services. Il fut élevé à la dignité d'amiral de France en 1324. Il mourut vers 1328. *Ambleny.*

U.

525. Urbain IV (Jacques-Pantaléon, surnommé *de Court-Palais*, pape sous le nom d'). Elevé, dès sa tendre enfance, dans l'église de Laon, dont il devint archidiacre, lui-même regardait cette ville comme sa seconde patrie. Etant patriarche de Jérusalem, il avait pris place parmi les géographes, par son *théâtre de la Terre sainte.* Parvenu au souverain pontificat, il eut et il donna la plus haute idée de sa puissance. L'on vit alors l'ancien enfant de chœur de Laon acquérir pour le saint Siége le droit des Pisans sur la Corse, et disposer du royaume des deux Siciles, comme d'une propriété de l'église de Rome. Mort en 1264. *Laon.*

526. Urre (Joseph-François-Jean-Baptiste, comte d'), maréchal-de-camp. Officier-général dès le commencement de la révolution, il fut un de ceux à qui la France dut l'organisation de cette vaillante armée, qui, dès son début, fit trembler l'Europe. C'est le cas de ne pas laisser ignorer qu'un régiment à cheval, qu'il levait en 1792, se forma en grande partie dans le département de l'Aisne, et que du nombre des sujets

qu'il sut y attirer, sortirent des officiers de mérite et même des généraux d'une haute distinction. Des infirmités graves avaient réduit le général d'Urre à l'inaction depuis long-temps, lorsqu'il mourut à l'âge de soixante-quinze ans, en 1818. *Filain.*

527. Urtubie (Louis-Jean-Charles d'), général d'artillerie, était entré au service, à l'âge de quinze ans, dans une arme où les grades sont la récompense du talent uni à la valeur. Il avait fait, avant la révolution, cinq campagnes, s'était trouvé à une bataille, avait été employé à trois siéges, et avait été blessé à celui de Mahon. La ville de La Fère, où il était né, et dont il était maire quand il mourut, ne peut oublier un service éminent qu'il lui rendit en 1793. Deux mille de ces fédérés, que Paris avait vomis dans les provinces après les massacres de septembre, sortant en tumulte de leurs casernes, menaçaient de tout détruire. D'Urtubie se précipite seul au milieu d'eux; il repousse avec l'accent de la vérité les calomnies dont on avait noirci les citoyens; et son éloquence désarme la fureur de ces hommes de sang. Né en 1730; mort en 1809. *La Fère.*

528. Urtubie (Théodore-Bernard-Simon, dit le chevalier d'), général d'artillerie, frère du précédent, servit l'état dans la même carrière, autant de sa plume que de son épée. Le *Manuel de l'artillerie* qu'on lui doit, est le premier ouvrage de ce genre qui ait paru: il réunit sur-le-champ tous les suffrages, et devint le livre indispensable de tout officier d'artillerie. Si l'*Aide-mémoire* de Gassendi, a depuis été préféré, c'est par

une raison qui n'ôte rien au mérite du Manuel. A mesure qu'un art se perfectionne, les derniers écrits qui en traitent, doivent nécessairement l'emporter sur les premiers, par cela seul qu'ils en présentent l'état actuel. La primauté n'en reste pas moins à celui qui n'a été devancé par personne, et dont le livre a servi de modèle à de plus récens.

Heureux qui les premiers marchent dans la carrière !

Quand l'âge et les infirmités obligèrent le chevalier d'Urtubie à prendre sa retraite, il continua de servir l'état comme administrateur de la caisse d'amortissement, jusqu'à sa mort arrivée en 1807. *La Fère.*

V.

529. Vailly (Jean de), président au parlement de Paris, s'y était d'abord acquis, comme avocat, une telle réputation, que les principaux personnages le pensionnaient en qualité de conseil. Le dauphin Louis, duc de Guyenne, l'avait même choisi pour son chancelier. Il déplut aux factieux, qui lui ôtèrent cette place, lui firent perdre ses pensions, et le privèrent de sa liberté. Une de ces révolutions, qui se succédaient souvent sous le malheureux règne de Charles VI, la lui fit recouvrer, mais ne répara point ses pertes. La présidence d'une chambre du Parlement étant venue à vaquer en 1413, il y fut nommé par le Roi; et cette nomination fut confirmée, dans le Parlement, par un scrutin auquel concoururent le Dauphin et plusieurs princes du sang. Il y a tout lieu de croire qu'il partagea le sort du chancelier de Marle, son ami, dans le massacre du 18 juin 1418. *Vailly.*

530. VARLET (Jean ou Louis), sieur de Gibercourt, maire de Saint-Quentin. Sa belle conduite pendant le siége de 1557, a mérité à son nom l'honneur d'être cité par de Thou et Daniel. . . . *Saint-Quentin.*

531. VASSOGNE (Jean de), évêque de Tournay et chancelier de France. Célèbre jurisconsulte, qui s'éleva par son mérite à la première dignité de la magistrature, après avoir passé par la charge d'avocat du Roi au parlement de Paris. Mort en 1300. . *Vassogne.*

532. VAUDEUIL (Louis-Anne, Drouyn de), seigneur de Bruys, sortait d'une famille dont le bureau des finances de Soissons avait vu trois chefs siéger successivement parmi ses membres. Admis de très-bonne heure dans le parlement de Paris, il étonna ses collègues par l'étendue de ses connaissances. La seconde chambre des requêtes, où il avait pris place, sollicita pour lui, d'elle-même, la voix délibérative qu'il obtint à vingt-deux ans. A une figure heureuse, Vaudeuil joignait des manières aimables, une élocution brillante, le goût de la saine littérature, en un mot, tout ce qui prépare et justifie les succès. Le duc de Choiseul, dont il était aimé, avait jeté les yeux sur lui pour balancer l'influence dangereuse du chancelier Maupou; et, dans cette vue, il l'avait fait nommer premier président du parlement de Toulouse. L'intrigue aussitôt s'agita pour écarter un surveillant redouté; et sa démission, qu'elle surprit, fut le signal de la chute du premier ministre et de la révolution parlementaire de 1771. Après le rétablissement de l'ancienne magistrature, le désir de

guider son fils dans la carrière où il s'était montré avec tant d'éclat, fit accepter à Vaudeuil une place de conseiller d'état, et des fonctions dans un des bureaux du contentieux. Il vit avec douleur s'approcher une révolution, dont apparemment il prévit les excès. Ceux qui la favorisaient tentèrent en vain de le séduire. Plein d'idées sinistres, il s'appliquait à prémunir les ministres du Roi contre l'invasion des nouvelles doctrines politiques. Consumé de chagrin et succombant à une maladie de langueur, il s'éteignit à l'âge de soixante-deux ans, dans sa terre de Bruys. Il avait eu une grande part au travail des commissaires du parlement de Paris, sur les droits de l'ancienne pairie. Son portrait, placé dans une des salles de la chambre des pairs, semble dire qu'il devait y siéger lui-même, s'il lui eut été donné de voir la restauration. Mort en 1788. *Soissons.*

533. Vendôme (Charles de Bourbon, duc de). Un historien trace ainsi son portrait. « Si l'histoire de » France offre des généraux plus brillans, plus habiles » même que Vendôme, elle ne présente pas de plus » grand citoyen. L'amour de l'état était sa passion do- » minante. Bien, santé, vie, jalousie et autorité du » commandement, il était toujours prêt à tout sacri- » fier, quand il s'agissait de le défendre. » Tel fut l'aïeul d'Henri IV. Né en 1495; mort en 1537. *La Fère.*

534. Vendôme (César, duc de), fils légitime de Henri IV. Il hérita de la valeur de son père. La victoire qu'il remporta sur mer, en 1655, suffirait pour illustrer son nom. Né en 1594; mort en 1665.

Couci-le-Château.

535. Vergy (Gabrielle de), ou plutôt *Le Vergies*. De qui n'est pas connue la tendre passion que Gabrielle inspira au châtelain de Couci ? qui n'a été frémir au théâtre de l'horrible vengeance d'un mari jaloux, et s'attendrir sur la déplorable destinée d'une femme dont il n'était pas digne ? Gabrielle mourut vers 1193.
Le Vergies.

536. Vermandois (Herbert II, comte de). Ce feudataire si puissant n'eut de génie que pour trahir son prince et troubler l'état. Mort en 943. *Saint-Quentin.*

537. Vermandois (Hugues de), fils du précédent, est fameux par ses démêlés au sujet de l'archevêché de Reims, qu'il occupa plusieurs fois, et dont il fut privé définitivement en 962. Il était chancelier de France en 943. *Saint-Quentin.*

538. Vermandois (Herbert de), comte de Troyes, frère du précédent. Vrai héros de roman, le fils de l'assassin de Charles-le-Simple, se fit aimer de la veuve de ce roi, l'enleva sous les yeux de Louis-d'Outremer, devint son époux, et la rendit plusieurs fois mère à plus de quarante-cinq ans. Cette aventure était, de la part de la maison de Vermandois, un nouvel attentat à la majesté royale : elle eut l'heureux effet de la réconcilier avec la maison régnante. Mort en 993.
Saint-Quentin.

539. Vermandois (Hugues-le-Grand, comte de), second fils du roi Henri I.er, se rendit célèbre par ses faits d'armes dans la première croisade, où il acquit le surnom de *Grand*. Il mourut, en 1101, des suites

de plusieurs blessures qu'il avait reçues dans une bataille. *Saint-Quentin.*

540. VERMANDOIS (Raoul, dit *le Vaillant*, comte de), fils du précédent. Ses actions justifient le surnom dont on l'a honoré. Il jouit de la plus haute considération auprès des deux rois Louis-le-Gros et Louis-le-Jeune, ses proches parens. Le premier le fit grand sénéchal de France; le second l'adjoignit à l'abbé Suger dans la régence du royaume. Mort en 1151. *Saint-Quentin.*

541. VERMANDOIS (Simon de), évêque de Noyon, frère du précédent. Il gouverna son diocèse pendant vingt-sept ans, avec une douceur, une justice et un désintéressement qui lui ont mérité les éloges des contemporains. Il mourut en 1148, en Asie, où un zèle pieux l'avait porté à accompagner Louis-le-Jeune. *Saint-Quentin.*

542. VERMANDOIS (Beatrix de), fille du comte Herbert I.er, était femme de Robert, duc, et depuis roi de France, qui périt en 923, et à qui elle survécut. *Saint-Quentin.*

543. VERMANDOIS (Eléonore de), comtesse de Valois, fille de Raoul-le-Vaillant. Cette dame avait beaucoup d'esprit et des connaissances rares pour son temps et pour son sexe. Elle parlait sa langue avec élégance, et l'art des vers fut un de ses nobles délassemens. On lui fait partager, avec Jeanne I.ere, comtesse de Provence, le mérite d'avoir tiré notre poésie du cahos. Mais sous ce rapport l'avantage est pour Eléonore, qui

a précédé Jeanne d'un siècle et demi. Morte en 1214. *Saint-Quentin.*

544. Vervins (Thomas II de Couci, sire de). Il dut à une haute réputation de sagesse et de vertu, la charge de grand sénéchal de Flandre. Il rendit des services éminens à Charles d'Anjou, roi de Naples, et fut un des guerriers qui contribuèrent le plus à la conquête de la Sicile. Mort en 1276. *Vervins.*

545. Vervins (Jacques de Couci, sire de), s'était fait honneur par la défense de Landrecies, dont, à la vérité, la principale gloire est due au capitaine Lalande. Mais il eut le malheur d'avoir à soutenir le siége de Boulogne contre les Anglais, et le tort de capituler contre l'avis de la garnison et des habitans. Il ne fut point recherché, tant que vécut François I.er, auprès de qui le maréchal de Biez, son beau-père, était en faveur. Accusé de trahison sous le règne suivant, il fut condamné à perdre la tête; et il aima mieux, dit de Thou, s'accuser de lâcheté en mourant, que de confesser le crime dont il était déclaré coupable. Le jugement avait été rendu par des commissaires. Sa famille profita de cette circonstance, pour faire réhabiliter sa mémoire par le parlement de Paris en 1575. Mais qu'est-ce que l'arrêt le plus solennel, quand l'inexorable histoire ne le confirme pas? Mort en 1549. *Vervins.*

546. Vicaire (Antoine), professeur émérite d'éloquence et ancien recteur de l'université de Paris, a laissé une preuve de son érudition et de son goût,

dans un ouvrage qui a pour titre *Plan de l'Enéide de Virgile*. Il a aussi laissé inédit un travail sur Quintilien, à la bonté duquel rend hommage le savant Dussault, dans la préface de son édition du Philologue latin. Né en 1710; mort en 1795. *Fontaine-lès-Clercs*.

547. Viefville des Essarts (Jean-Louis, baron de), exerçait, à Guise, les fonctions de procureur du Roi aux eaux et forêts, et de subdélégué de l'Intendance, lorsqu'il fut député à l'Assemblée constituante. Il y prit part aux travaux du comité féodal, et il traita différentes matières avec savoir et talent. On a de lui des opinions sur la gabelle, sur l'affranchissement progressif des Nègres, et l'adoucissement actuel de leur sort; sur le pouvoir judiciaire, sur la propriété des biens du clergé, sur l'organisation de la marine, etc. Après l'évènement de Varennes, il fut le premier qui, dans un écrit distribué à tous ses collègues, réclama le respect des principes constitutionnels, la liberté de la famille royale, et le maintien des droits du monarque. Rentre-t-il ensuite dans la vie privée? la sagesse et le courage ne l'y abondonnent pas. Du fond de sa province, il élève la voix en faveur de l'infortuné Louis XVI; et dans une pétitition adressée, dès le 10 décembre 1792, au président de la Convention, il établit l'incompétence du jugement qui se prépare : il prédit quelle tache éternelle doit en rejaillir sur ceux qui oseront le rendre. Il n'y eut plus de sûreté pour lui, quand le règne de la terreur arriva. Il fut arrêté, incarcéré, traduit même au tribunal révolutionnaire. A la vérité c'était un autre individu qu'on appelait au supplice.

Mais qu'importait alors une méprise ? Tous les captifs n'étaient-ils pas coupables ? et l'affreux tribunal lâchait-il jamais sa proie ? Cette fois pourtant (et le trait est peut-être unique) l'évidence du *quiproquo* suspendit l'inévitable arrêt. Viefville fut replongé dans sa prison; et il y attendait chaque jour que la fatale charrette vint l'y reprendre, quand le 9 thermidor fit tomber ses fers. Il fut depuis conservateur des forêts nationales ; et il présida pendant douze années le conseil général du Département. Né en 1744; mort en 1820. *Malzy.*

548. Vierzy (Josselin de), évêque de Soissons. Aussi distingué dans l'état que dans l'église, il partagea, avec Suger, son ami, la confiance de Louis-le-Jeune et le gouvernement du Royaume. La ville de Soissons lui a l'obligation particulière d'avoir concouru, en 1131, à l'établissement de sa commune. Mort en 1152. *Vierzy.*

549. Villars (Juliette-Hyppolite d'Estrées, épouse de Georges de Brancas, duc de), et sœur cadette de Gabrielle, a trouvé place à côté d'elle dans l'histoire. La nature, si libérale envers son aînée, l'avait assez bien pourvue elle-même, pour que le cœur du tendre et volage Henri se laissât prendre aussi à ses charmes. Elle finit par tomber dans la disgrace de ce prince, et fut exilée en 1603, parce que, liguant sa jalousie avec celle de la Reine, elle avait entrepris de le détacher de la marquise de Verneuil. *Cœuvres.*

550. Vivent (S.), le plus ancien des Laonnois dont le nom se soit conservé, et l'un des quatre archevêques

que Laon a donnés à la métropole de Reims, se faisait distinguer, dans Rome, par sa piéte et sa science, quand le siége de Reims vint à vaquer. Il y fut nommé par le pape S. Syrice. Il gouverna sagement, pendant cinq années, le plus grand diocèse de la Gaule, et mérita par ses vertus d'être inscrit sur la liste des bienheureux. Mort en 390. *Laon.*

551. Vrevin (Louis), lieutenant-général au bailliage de Chauny, historien de cette ville, commentateur de sa coutume, et auteur d'observations sur le code Henri. Le vœu de ses concitoyens l'avait invité solennellement à ne pas abandonner l'office qu'il avait hérité de son père. Un brevet de conseiller d'état fut la récompense de la manière distinguée dont il l'exerça. Il vivait dans le dix-septième siècle. *Chauny.*

552. Vrevin (Félix de), de la même famille que le précédent, était chanoine de la cathédrale de Laon, vicaire-général, official et grand archidiacre du diocèse, et membre de l'assemblée provinciale du Soissonnais. J'ai dit ailleurs que, peu d'années avant la révolution, il se fit à Laon trois choses d'une grande utilité locale; la translation du collége dans l'abbaye de Saint-Jean, l'adoucissement des côtes par lesquelles on monte à la ville, et la construction d'un corps de casernes. Ces trois choses, c'est l'abbé de Vrevin qui en conçut l'idée: c'est lui qui inspira aux habitans l'espoir de les obtenir: c'est lui qui eut l'art d'y intéresser les personnages puissans, au crédit desquels on en dut la réussite. Il se plut aussi à partager les travaux de l'assemblée d'élec-

tion de Laon qui fit quelque bien. Je dois le dire, au risque de me répéter : l'homme qui rendit de tels services, est digne d'un souvenir honorable, au moins autant sans doute que l'ingénieux auteur de quelque livre amusant ? L'abbé de Vrevin joignait les vertus de son état au zèle du citoyen ; et il fut le père plutôt que l'aîné d'une famille nombreuse et peu favorisée de la fortune. Né en 1746 ; mort en 1814. *Les Autels.*

W.

553. WATABLE (François), curé de Brumetz, a été, en France, le principal restaurateur de la langue hébraïque : il la professait au collége de France. Il est connu par sa fameuse bible et par ses notes sur l'Ecriture sainte. Mort en 1547. *Brumetz.*

554. WIARD (François) fut un des six fondateurs de la congrégation et du séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et il en devint le second supérieur. Il avait débuté par réunir à Marle quelques ecclésiastiques du diocèse de Laon, à qui il avait inspiré le goût de la vie commune. Il mourut à l'âge de soixante-cinq ans, en 1661. *Laon.*

555. WITASSE (Charles), professeur royal en théologie, auteur de plusieurs ouvrages théologiques, s'était acquis une telle réputation, que le parlement de Paris l'invita à faire l'*Examen de l'édition des conciles du P. Hardouin.* La maison des prêtres de Saint-François de Sales lui devait son établissement. Né en 1660 ; mort en 1716. *Chauny.*

Y.

556. Yves, dit le Scholastique. Le surnom, par lequel on le distingue, est un hommage rendu par ses contemporains à la profondeur de son savoir. Il cultiva aussi la poésie et composa des hymnes en l'honneur de plusieurs Saints. Mort en 1110. *Saint-Quentin.*

Z.

557. Zingoni (Jean-Baptiste), compositeur distingué et maître de chapelle du prince d'Orange, dernier stathouder, était élève du conservatoire de Naples, où il reçut les leçons du célèbre Léo. C'est Zingoni, encore enfant, qui, avec un autre élève du même âge, chanta le premier le *Stabat* de Pergolèse, au lit de mort de ce grand artiste. Il eut, déjà fort vieux, l'occasion de faire admirer son talent dans le pays où il avait choisi sa retraite, et qu'il habita les trente dernières années de sa vie. Il composa la messe qui fut chantée, dans la cathédrale de Laon, en 1789, pour la dédicace d'un nouvel autel. Ce fut alors que la magnifique voix de Legros s'y fit entendre pour la dernière fois. Zingoni mourut en 1811, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Colligis.

SUPPLÉMENT

A LA GALERIE HISTORIQUE.

Berthelemi. *Ajoutez :* J'ai indiqué, dans l'histoire de Laon, quelques ouvrages de Berthelemi qui se trouvent dans cette ville. On y voit aussi un fort bon portrait de cet habile artiste, peint par Vincent, l'un des premiers peintres de notre école moderne : il appartient à M. Duchange, petit-neveu de Berthelemi. Un autre portrait de celui-ci, qui est à la bibliothèque de Laon, où il fait pendant à celui de Méchain, sort du pinceau de M. Garnier, qui a fait don de l'un et de l'autre à sa ville natale. C'est honorer son talent que d'en faire un usage aussi noble.

Fitz-James. *Ajoutez :* Le zèle du pontife ne lui faisait pas oublier les devoirs du citoyen. Il avait, au nom de la religion, courbé le prince sous le joug des mœurs : il fortifia le peuple de l'autorité de la doctrine contre les ennemis de l'indépendance du trône. Une de ses instructions pastorales est devenue célèbre par la défense dont elle fut honorée, plus encore que par la censure dont on essaya de la flétrir. C'est celle où le prélat, fidèle aux maximes du clergé gallican, enseigne que, dans les choses de ce monde, la puissance temporelle ne reconnaît pas de supérieur, et que celle de l'église se borne aux objets purement spirituels. Elle

fut condamnée par la cour de Rome : mais elle eut l'assentiment des évêques français ; et Louis XV se chargea lui-même de la défendre. Quand les deux lettres apologétiques du monarque parurent, Fitz-James n'était plus. Un parti décria sa mémoire, en le traitant de janséniste. Pouvait-il échapper à cette qualification, lui qui avait été d'avis, en 1761, que l'institut des Jésuites, même modifié, ne pouvait subsister sans péril pour l'état et pour les mœurs ? Ses ouvrages, dont la biographie universelle ne donne qu'une liste incomplète, sont : 1.° Rituel de Soissons, en 4 volumes in-4.°; 2.° Instructions sur les dimanches et fêtes, tirées du Rituel, 3 volumes in-12 ; 3.° Réfutation de l'histoire du peuple de Dieu, par Berruyer, 7 volumes in-12 ; 4.° Œuvres posthumes avec le supplément, 3 volumes in-12. L'opinion du prélat sur les Jésuites et les libertés de l'Eglise gallicane, se trouve dans les œuvres posthumes.

558. Godard (Jean-Baptiste), ancien proviseur du lycée de Bonn, et membre de la société linnéenne de Paris, a fourni à l'encyclopédie méthodique l'article *Papillon*, qui forme le tome 9.° de l'Entomologie. Il préludait par ce travail à un vaste et profond traité sur le même sujet, qui a pour titre *Histoire naturelle des lépidoptères ou papillons de France.* La publication de ce magnifique ouvrage, dont les planches sont remarquables par la perfection du dessin, a commencé en 1821. Il devait être composé de 6 volumes, et il avait déjà paru une partie du cinquième, quand la mort a surpris l'auteur. C'était un savant modeste et

officieux : il passait pour l'homme le plus instruit de son temps dans la partie de l'histoire naturelle dont il avait fait l'objet principal de ses études. Les regrets que sa mort a causés, furent d'autant plus vifs qu'il est à craindre que le vide qu'il laisse, ne soit pas rempli de sitôt. Né en 1775 ; mort en 1825.

Origny-Ste-Benoîte.

Hennuyer de La Mothe. *Ajoutez :* Il était aimé du connétable de Bourbon : il épousa ses ressentimens ; et il fut un de ceux que ce prince entraîna dans sa révolte, quand il quitta sa patrie, pour s'attacher à Charles-Quint. C'est une tache ineffaçable à la mémoire d'un guerrier français. Il était à la bataille de Pavie ; et ce fut lui qui, lorsqu'il eut reconnu François I.er, le visage couvert de sang, et se défendant presque seul contre une foule d'ennemis, lui proposa de se rendre à Bourbon. On sait que François ne voulut rendre son épée qu'au vice-roi de Naples.

Marquette. *Ajoutez :* J'avais cru que la famille Martin s'était éteinte, sous mes yeux, par la mort d'un jeune homme qui était revêtu de l'office de lieutenant-général du présidial de Laon. J'apprends qu'elle subsiste dans la personne de M. Martin, docteur en médecine, demeurant à Vigneux. Jean et Nicolas, frères du prévôt, s'étaient réfugiés à la chartreuse du Val-Saint-Pierre, où ils avaient un oncle religieux. Nicolas qui épousa la sœur du prieur, et se fixa en Thiérache, est le trisaïeul de M. le docteur Martin.

559. Villelongue-Lacerda (le comte de), lieute-

nant-général des armées de Suède, appartenait à une ancienne famille de Thiérache, qui a servi utilement la religion et l'état. Puisque l'occasion s'en présente, ne refusons pas un souvenir honorable à deux abbés qu'elle a donnés à la maison de Bucilly. *Tristan de Villelongue*, qui avait perdu la vue à l'âge de six ans, fut docteur en théologie, conseiller d'état, prédicateur du roi Henri IV, et député de son ordre, en 1605, pour en aller défendre les priviléges en cour de Rome. Il publia la même année et dédia au Roi un ouvrage où il combattait la doctrine de Tilen, ministre protestant. Il mourut en 1631, et eut pour successeur *Roger de Villelongue*, son neveu. Celui-ci fit aussi la guerre, non pas comme son oncle en controversiste, mais l'épée à la main. Il s'était chargé de la défense de la Thiérache pendant les troubles de la fronde, et il y commandait un camp volant, lorsqu'il mourut en 1649. Venons à celui de qui le nom de Villelongue a reçu son plus beau lustre. Un célèbre historien va me servir de guide pour ce qu'il a fait de plus glorieux.

La France était en paix : la guerre de la succession d'Espagne n'était pas encore commencée; et il n'était bruit en Europe, que de la manière brillante dont un prince de dix-huit ans tenait tête dans le nord à la ligue des souverains de la Russie, de la Pologne et du Danemarck, qui, méprisant sa jeunesse et son inexpérience, s'étaient promis de l'accabler. Le comte de Villelongue était de l'âge du héros Suédois. Il aimait aussi la gloire; et il était impatient de trouver l'occasion d'en acquérir. Transporté d'admiration pour Charles XII, il courut se ranger sous ses drapeaux, et il

arriva assez à temps pour être de ces huit mille braves qui défirent quatre-vingts mille Russes à Nerva. Son attachement pour Charles devint une véritable passion. Il avait été le compagnon de ses succès : il ne le quitta point dans ses malheurs. Quand Charles eut été arraché de Bender après une résistance romanesque, ses amis songèrent à éclairer le sultan Achmet, sur l'inhumanité du grand visir. Mais comment lui faire parvenir un mémoire, quand toutes les avenues du trône étaient fermées? l'idée seule avait de quoi faire reculer l'homme le moins timide et le plus adroit. Elle n'effraya point Villelongue, quoiqu'il ne sut pas même la langue du pays. C'est dans Voltaire qu'il faut voir les stratagêmes dont il usa, les périls dont il fut assailli, son entrevue avec le Sultan dans un cachot, la révolution dont elle fut suivie à la cour de Constantinople, enfin les honneurs accordés à l'illustre fugitif, quand il quitta la Turquie. Villelongue dut se retrouver partout où son héros eut à lutter contre la fortune. Il reparaît dans l'histoire pendant le siége de Stralsund. Il commandait alors dans l'île de Rugen ; et il y avait sous ses ordres cette valeureuse garnison de deux mille hommes, à la tête de laquelle Charles XII vint faire d'héroïques et inutiles efforts pour chasser un corps de douze mille Danois. Villelongue y fut fait prisonnier. Suivant Voltaire, il fut mal récompensé de tant de services, de fatigues et de malheurs. Je ne sais s'il a été bien instruit sur ce point : en tout cas la fidélité de Villelongue n'en sera que plus admirable. Car il est certain qu'il ne quitta jamais le service de Suède, où, du vivant même de Charles XII, il avait été élevé au

grade de lieutenant-général : il avait l'intention de retourner dans ce royaume, lorsqu'en 1746, il vint en France visiter sa famille, qui, depuis deux siècles, habite le village de Vigneux. La mort, à laquelle il avait échappé tant de fois loin de sa patrie, semblait l'y attendre. Elle le surprit dans une auberge des environs de Reims; et, par un singulier hasard, c'était, au dire de ses parens, dans cette même auberge, que sa mère, arrêtée en voyage par les douleurs de l'enfantement, lui avait donné le jour. Ne semblerait-il pas qu'il dut y avoir quelque chose de bizarre dans la destinée d'un homme qui avait uni son sort à celui du plus avantureux des princes ? *Vigneux.*

TROISIÈME PARTIE.

BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE.

On se livrerait plus souvent à une étude approfondie de l'histoire locale, sans la difficulté de découvrir les sources où l'on doit en puiser les élémens. Je me suis appliqué à lever ces obstacles pour le département de l'Aisne. Le catalogue, que j'offre au public, se compose non-seulement de livres qui sont à consulter, mais aussi de nombre de pièces, ou éparses dans des ouvrages imprimés, ou publiées isolément : on y trouvera des chartes, des ordonnances, des traités diplomatiques, des généalogies, des mémoires, en un mot, tout ce qui m'a paru de quelque intérêt pour les localités et les principales familles du pays.

Cette troisième partie est divisée en deux chapitres. J'ai indiqué dans le premier tout ce qui concerne le Département entier, et les fractions de son territoire qui ne dépendent pas d'une seule commune. Dans le second, où les communes sont rangées par ordre alphabétique, je note à l'article de chacune d'elles, ce qui la regarde spécialement. Les manuscrits étant disséminés dans les dépôts publics ou dans les mains des particuliers, il m'était impossible de les comprendre dans mon travail. Je me borne à dire que plusieurs,

13. Statistique du département de l'Aisne, par le citoyen Dauchy, préfet. Paris, an 10 (1802), in-8.°

14. Statistique du département de l'Aisne, par J.-B. L. Brayer. Laon, 1.re partie, 1824; 2.e partie, 1825, in-4.°

15. Etat de la France extrait des mémoires dressés par les intendans du royaume, par ordre du roi Louis XIV. Londres, 1752. Tout ce qui concerne le département de l'Aisne se trouve dans les deux chapitres du tome 3, in-12, qui traitent des généralités de Soissons et de Picardie.

16. Etat ecclésiastique et civil du diocèse de Soissons. Compiègne, 1783, in-8.°. Cet ouvrage, connu sous le nom de *Pouillé*, contient une statistique de la partie de l'ancien diocèse de Soissons, comprise dans le département de l'Aisne.

17. Histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Laon et de tout le pays compris entre l'Oise et la Meuse, l'Aisne et la Sambre, etc., par D. Nicolas Lelong, religieux-bénédictin. Châlons, 1783, in-4.°. Cet ouvrage embrasse la totalité du département de l'Aisne.

18. Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, civile et militaire de la province du Vermandois, par M. Paul-Louis Colliette, doyen du doyenné de Saint-Quentin, etc. Cambrai, 1772, 3 vol. in-4.°

19. Histoire du duché de Valois, etc. Paris, 1764, 3 vol. in-4.°. Cet ouvrage contient l'histoire de l'arrondissement de Château-Thierri et d'une partie de celui de Soissons.

20. L'Histoire des principaux établissemens ecclésiastiques qui ont existé dans le Département, et la

chronologie historique des évêques et des abbés se trouvent dans le neuvième tome du *Gallia christiana*. Paris, 1751, in-fol.°

21. Essai sur l'histoire générale de Picardie, par Devérité. Abbeville, 1770, 2 vol. in-12.

22. Supplément à l'histoire de Picardie. Abbeville, 1774, in-12.

23. Résumé de l'histoire de Picardie, par P. Lami. Paris, 1825, in-16.

24. *De re diplomaticâ*, par Mabillon. Paris, 1681, in-folio. On y trouve des notices sur treize lieux du Département, qui, presque tous, ont été des résidences ou maisons royales. Les articles qui concernent Braine et Quierzy sont les plus remarquables.

25. *Hadriani Valesii, historiographi regii, notitia Galliarum ordine litterarum digesta*. Paris, 1675, in-folio. Cet ouvrage contient des notices sur quarante-cinq villes et communes du Département.

26. Tableau des sciences, des belles lettres et des arts dans la province de Picardie, par le P. Daire. Paris, 1768, in-12.

27. Nobiliaire de Picardie, contenant les généralités d'Amiens, de Soissons, etc., par M. Haudicquer de Blancourt. Paris, 1693, in-4.°

28. Histoire des maisons illustres de Picardie, par Adrien de La Morlière, 1630, in-4.°

29. Annuaire du département de l'Aisne, par M. Miroy-des-Tournelles. Saint-Quentin, in-8.°. Cet ouvrage, qui contient quelques notices sur divers lieux, paraît tous les ans depuis et compris 1810.

30. Essai sur la topographie minéralogique du ci-

devant district de Laon et d'une partie de celui de Chauny (publié dans le Journal des mines), par le citoyen F. Le Maistre, commissaire des poudres et salpêtres à La Fère; an 5 (1797), in-8.°

31. Mémoires sur les voies romaines qui traversent le département de l'Aisne, par M. Le Maistre; au tome 4 des mémoires de la société royale des antiquaires.

32. Notice sur les monumens celtiques ou romains du département de l'Aisne, par le même; *ibid.*

33. Antiquités celtiques dans le Laonnois : des tombels, par F. Lobjoy, législateur; dans le Journal des débats, du 10 thermidor an 9 (1801).

34. Monumens, établissemens et sites les plus remarquables du département de l'Aisne, litographiés par M. Edouard Pingré, peintre et professeur de dessin à Saint-Quentin, avec des notes explicatives par M. Brayer, chef de bureau à la préfecture de l'Aisne. Paris, 1821.

35. Voyage pittoresque de la France, département de l'Aisne. Cette collection des vues les plus intéressantes, laquelle fait revivre beaucoup de monumens qui n'existent plus, et où chaque objet est accompagné d'une note explicative, se trouve chez Lamy, libraire à Paris, quai des Augustins.

36. Voyage dans les départemens de la France, par une société d'artistes et de gens de lettres; département de l'Aisne. Paris, 1792, in-8.°

37. Voyage dans le nord de la France, pendant les années 7 et 8 (1799 et 1800), par le citoyen Barbault-Royer. Paris, messidor an 8, in-8.°. Les cinquante premières pages traitent du département de l'Aisne.

38. Discours prononcé à la séance publique de l'académie des sciences, belles lettres et arts d'Amiens, le 25 août 1776, par M. Laurent de Lionne, directeur des canaux de Picardie et de la Somme, sur l'utilité de ces canaux, réimprimé avec des notes. Paris, 1781, in-8.°

39. Instruction générale pour les intéressés au canal de Picardie, 1728, in-4.°.

40. Le chapitre douze de l'ouvrage de Lalande, intitulé *Les Canaux de navigation*, traite spécialement des canaux ouverts et projetés dans le département de l'Aisne. Paris, 1778, in-folio.

41. Deux lettres de M. Rigaut, physicien de la marine, sur le canal Laurent, publiées dans le Mercure de décembre 1780.

42. Mémoire sur le canal de Picardie, ayant pour objet de combattre le projet de Laurent; sans nom d'auteur, et sans date de lieu et d'année.

43. Notes sur les canaux de Picardie, par M. Bosquillon de Frescheville, ancien officier du génie, an 10.

44. Opinion des ingénieurs composant la minorité de l'assemblée des ponts et chaussées, dans la décision prise par elle, le 15 ventôse an 10, sur le canal de jonction de la Somme à l'Escaut; sans date de lieu et d'année.

45. Plusieurs lettres du citoyen de Lespinasse, membre du corps législatif, au citoyen Chaptal, ministre de l'intérieur, sur le canal de Picardie; dans le Journal des débats de l'an 9 (1801).

46. Rapport fait au corps législatif, le 22 mars 1806, par M. Cretet, conseiller d'état, sur la loi rela-

tive à une imposition, pour la confection du canal de Saint-Quentin.

47. Mémoire pour S. A. S. Mgr le duc d'Orléans, contre l'administration de la ville de Paris (sur le canal de l'Ourcq), par M. Dupin jeune, avocat. Paris, 1822, in-4.°

48. Mémoire sur le canal de Soissons, destiné à joindre le canal de l'Ourcq aux canaux des Ardennes et de Saint-Quentin, par M. P. S. Girard, ingénieur en chef des ponts et chaussées, membre de l'institut. Paris, 1824, in-4.°

49. Loi, du 5 août 1821, relative à la construction du canal des Ardennes et le perfectionnement de la navigation de l'Aisne; au bulletin des lois.

50. Mémoire sur l'utilité qu'on peut tirer des marais desséchés en général, et particulièrement de ceux du Laonnois, ouvrage qui a remporté le prix de la société d'agriculture de Laon en 1787, par Cretté-Palluel; réimprimé par arrêté de la société d'agriculture du département de la Seine. Paris, an 10 (1802), in-8.°

Chapitre Second.

Armentières.

51. Généalogie des seigneurs de la maison Jouvenel, *ou* Juvenal des Ursins; au tome 6 de l'histoire généalogique d'Anselme. (Voyez *Viels-Maisons.*)

Aubenton.

52. Généalogie des anciens seigneurs de cette ville, de la maison de Rumigny; livre 7 de l'histoire de la maison de Châtillon-sur-Marne, par Duchesne.

Barisis.

53. Charte de Childéric II, de 662, par laquelle il donne ce lieu à Saint-Amand; au recueil des historiens de France, tome 4.

54. Charte de l'empereur Lothaire Ier, du 10 octobre 840, qui confirme les donations de Barisis à l'abbaye de Saint-Amand; *ibid.*, tome 9.

Bazoches.

55. Généalogie des anciens seigneurs de Bazoches; au livre 12 de l'histoire de la maison de Châtillon, par Duchesne.

Beaulne.

56. Lettres de Philippe-Auguste, de 1196, par lesquelles il réduit les droits que devaient à la couronne les six villages de Beaulne, Chivy, Courtonne, Verneuil, Bourg et Comin, pour l'institution de leur commune; au tome 11 du recueil des ordonnances. Voyez ci-après *Cerny*.

Beaurieux.

57. Charte de commune accordée, en 1216, par Philippe-Auguste, à la confédération de Beaurieux, Chaudardes, Cuiry et Craonnelle; aux tomes 2 et 11 du recueil des ordonnances.

Bellenglise.

58. Généalogie des seigneurs de ce lieu, du nom de Hamel-Péronne; tome 11 du dictionnaire de la noblesse, par La Chenaye-Desbois. *Péronne.*

Berrieux.

59. Généalogie de la maison de Miremont; dans le nobiliaire de Picardie.

Bièvre-Bibrax.

60. Lettre de l'abbé Lebœuf, où il soutient que Bièvre est l'ancien Bibrax; Journal de Verdun de septembre 1750.

61. Autre lettre dont l'auteur pense que c'est Bruyères; *ibid.* Juillet 1750.

62. Dissertation de Jacques Lempereur, sur la ville de Bibrax, qu'il place à trois lieues de Neufchâtel; au tome 3 de ses dissertations.

Billy-sur-Ourcq.

63. Généalogie des seigneurs; au tome 2 de l'histoire généalogique d'Anselme, page 117 et suivantes.

Braine.

64. Lettres patentes de Henri III, de juillet 1586, qui permettent aux habitans de Braine de fermer de murs le faubourg de Saint-Remi; au tome 3 du duché de Valois.

65. Notice sur cette ville; dans l'ouvrage de Mabillon, *De re diplomaticâ.*

66. Lettre de M. Jardel, contenant des remarques sur la ville de Braine; dans le recueil intitulé *Nouvelles recherches sur la France.*

67. Généalogie des seigneurs de Braine de la maison de France; au tome 1.er de l'histoire généalogique d'Anselme, et au tome 2 de l'Art de vérifier les dates, *Comtes de Dreux.*

68. Généalogie des comtes de Braine de la maison de La Marck; tome 9 du dictionnaire de la noblesse, *Marck.*

69. Description des tombeaux de l'église de Saint-

Yved de Braine, par M. Jardel; au tome 3 de l'histoire de Valois.

70. Ceux de ces tombeaux qui ont été construits par les soins de Jean de Rouci, évêque de Laon, sont gravés dans le tome 3 des monumens de la monarchie française, par Montfaucon, page 192.

Bruyères.

71. Lettres de Louis-le-Gros, de 1130, par lesquelles il érige en Commune la ville de Bruyères, avec les villages de Vorges, Chérêt et Valbon. La confirmation se trouve au tome 8 du recueil des ordonnances.

72. Lettres de Philippe-Auguste, de 1186, par lesquelles il confirme la commune de Bruyères. *Ibid*, tome 11.

73. Mémoire publié en 1787, pour la commune de Bruyères, dans un procès qu'elle soutenait alors contre la duchesse de Narbonne, dame de Montchâlons. Il contient des notions importantes sur l'institution de cette commune, et sur ses droits à la seigneurie de Chérêt.

74. Ecrit d'un citoyen de Laon sur les propriétés des eaux de la fontaine minérale de Bruyères; cité, sans autre explication, dans le dictionnaire géographique de Fondeur.

Voyez *Bièvre-Bibrax.*

Bucy-le-Long.

75. Charte de commune accordée, en 1308, par le comte et l'évêque de Soissons, aux villages confédérés de Bucy, Terny, Margival, Crouy, Cuf[illegible] [illegible]uniers, Villeneuve et Ailles, et lettres confirmati[illegible] [illegible]pe-le-Bel de 1309; aux tomes 2 et 11 des or[illegible]

Buzancy.

76. Généalogie et suite des seigneurs de Buzancy; au tome 2 de l'histoire de Soissons, par Dormay.

77. Généalogie de la maison de Chastenet-Puységur; à la bibliothèque de Laon et dans le dictionnaire de la noblesse.

Caulaincourt.

78. Généalogie des seigneurs; au tome 3 des mémoires sur le Vermandois, par Colliette, et au tome 4 du dictionnaire de la noblesse.

Cerny-en-Laonnois.

79. Lettres de Philippe-Auguste, de 1184, par lesquelles il établit en Commune les villages confédérés de Cerny, Chamouille, Beaulne, Chivy, Courtonne, Verneuil, Bourg et Comin; aux tomes 2 et 11 des ordonnances.

Chambry.

80. Généalogie des seigneurs de Chambry du nom de Flavigny; tome 6 du dictionnaire de la noblesse.

Chaourse.

81. Charte de Charles-le-Chauve, du 29 août 867, portant donation de la terre de Chaourse à l'abbaye de Saint-Denis; au tome 8 du recueil des historiens de France.

Château-Thierri.

82. Charte de Philippe-le-Bel, de 1301, contenant concession de franchises et priviléges aux habitans de Château-Thierri; au tome 12 des ordonnances.

83. Lettres de Charles VI, de mai 1400, par lesquelles il donne, au duc d'Orléans, son frère, la ville

de Château-Thierri pour la tenir en pairie, comme les terres de son apanage; *ibid.*, tome 8.

84. Lettres de Charles VI, du 3 janvier 1401, par lesquelles il confirme la donation précédente; *ibidem*, tome 9.

85. Lettres de Charles VI, de novembre 1407, portant réunion au domaine de la couronne, de la ville, terre et châtellenie de Château-Thierri, et de tout le droit qui lui avait appartenu, avant le don fait au duc d'Orléans, le 22 mai 1404, dans les seigneuries de Soissons, Ham, Pinon, Montcornet, Origny-en-Thiérache, et le vinage de Laon; au tome 9 des ordonnances.

86. De la duché-pairie de Château-Thierri en 1400; tome 3 de l'histoire généalogique d'Anselme.

87. Lettres patentes, du 8 février 1566, concernant l'apanage du duc d'Alençon, et l'érection du duché de Château-Thierri; *ibid.*

88. Contrat d'échange, du 20 mars 1651, des sou verainetés de Sedan et Rocourt, contre le duché de Château-Thierri et autres terres, entre le roi Louis XIV et le duc de Bouillon; *ibid.*

89. Lettres patentes, de février 1652, contenant érection du duché de Château-Thierri; *ibid.*

90. De sa nouvelle érection en 1652; *ibid.*, tome 4.

91. Lettres patentes, d'août 1662, portant confirmation du duché de Château-Thierri; *ibid.* tome 3.

92. Adresse de la ville de Château-Thierri à nos Seigneurs de l'assemblée nationale, sur les prétentions contraires de cette ville et de celle de Meaux, à être chef-lieu d'un département, 1789, in-[illegible]

93. Découvertes des eaux minérales de Château-Thierri et de leurs propriétés, par Claude Gallien. Paris, 1650, in-8.°

ADDITIONS HISTORIQUES.

1228. Thibaut, comte de Champagne, s'était laissé persuader par des seigneurs mécontens, d'épouser la fille de Pierre Mauclerc, duc de Bretagne. La princesse est amenée à l'abbaye de Val-Secret; et Thibaut était parti de Château-Thierri pour s'unir avec elle, lorsqu'il reçoit, de la part du Roi, l'ordre de ne point former cette alliance. Il n'ose passer outre, et retire sa parole.

1256. Il paraît que ce fut à Château-Thierri que se célébra le mariage de Jean de Bretagne et de Blanche de Champagne. Le Roi n'y avait point donné son aveu, circonstance qui n'explique pas pourquoi Thibaut crut devoir prendre des sûretés, pour que sa fille put revenir en Champagne, si elle survivait à son mari. Plusieurs de ses vassaux avaient, comme Thomas de Vervins, contracté envers lui l'engagement de protéger le retour de Blanche.

Chauny.

94. Lettres de Philippe-Auguste, de 1213, par lesquelles il accorde aux habitans de Chauny, les mêmes droit de Commune dont jouissaient les bourgeois de Saint-Quentin; aux tomes 2 et 11 des ordonnances.

95. Lettres de Charles V, du 27 mars 1378, par lesquelles la ville de Chauny est unie, avec ses dépendances, au domaine de la couronne; *ibid.*, tome 6.

96. Lettres de Charles VI, d'octobre 1411, qui révoquent le don ci-devant fait au duc d'Orléans, de la

ville de Chauny, en la réunissant au domaine de la couronne; *ibid.*, tome 9.

97. Louis Vrevin a donné, en tête de son commentaire sur la coutume de Chauny, une notice historique sur cette ville qui va jusqu'en 1580. Le texte de cette coutume et le commentaire se trouvent dans le coutumier de Vermandois, dont l'édition (Paris, 1728, 2 vol. in-folio) est due à d'Héricourt.

98. Observations sur l'abus du canal de Chauny. Paris, 1641.

ADDITION HISTORIQUE.

o. Dans les premiers jours d'avril, les ligueurs tentent de surprendre Chauny : mais on y faisait bonne garde : on fit feu sur eux à leur approche; et ils se retirèrent sans rien entreprendre.

Clacy.

99. Généalogie des vidames de Laon, seigneurs de Clacy, de la maison de Châtillon; au livre 9 de l'histoire de la maison de Châtillon, au tome 6 de l'histoire généalogique d'Anselme, et au tome 4 du dictionnaire de la noblesse.

100. Généalogie des vidames de Laon, seigneurs de Clacy, de la maison de Craon; au tome 8 de l'histoire généalogique d'Anselme.

Cœuvres-Estrées.

101. De la duché-pairie d'Estrées (à Cœuvres) érigée en 1648; au tome 4 de l'histoire généalogique d'Anselme.

102. Lettres de Louis XIV, de 1648, portant érection de la terre de Cœuvres en duché-pairie, sous le nom d'Estrées; *ibid.*

103. Généalogie des ducs d'Estrées, seigneurs de Cœuvres; au tome 6 du dictionnaire de la noblesse, dans le nobiliaire de Picardie, et au tome 4 de l'histoire généalogique d'Anselme.

Coincy.

104. Lettres du roi Jean, du 6 mai 1354, par lesquelles le prieuré de Coincy est démembré de la châtellenie d'Ouchy, pour être annexé à la prévôté de Meaux; au tome 4 des ordonnances.

105. Lettres de Charles VI, du 30 mai 1400, portant que le prieuré de Coincy, qui était dans le ressort de la prévôté de Château-Thierri, ressortira dorénavant à celle de Fismes; *ibid.*, tome 9.

Corbeny.

106. Diplôme de Charles-le-Simple, de 906, pour la fondation du prieuré de Corbeny; au recueil des historiens de France, tome 9.

107. Charte du même prince, de 907, par laquelle il donne Corbeny en dot, c'est-à-dire, en douaire, à la reine Frédérone sa femme; au tome 1.er de l'histoire de la métropole de Reims, par Marlot.

108. Charte du même prince, de 909, par laquelle il approuve la donation faite, par Frédérone, de ses droits viagers sur Corbeny, à l'abbaye de Saint-Remi de Reims; *ibid.*

109. Charte du même roi, du 14 février 917, portant concession de la terre de Corbeny à l'abbaye de Saint-Remi de Reims; au recueil des historiens de France, tome 9.

110. Charte du roi Lothaire, de 955, par laquelle il confirme les donations de Corbeny, faites par son

aïeul et son père à l'abbaye de Saint-Remi; dans Marlot, tome 1.er

111. Bulle du pape Léon IX, de 1049, par laquelle il confirme les priviléges et immunités du prieuré de Corbeny; *ibid.*, tome 2.

112. Traité des droits, priviléges et immunités de l'église et monastère de Corbeny, par Oudard Bourgeois, prieur de cette maison, 1638.

113. L'usage où étaient les rois d'aller à Corbeny, après leur sacre, toucher les scrofuleux, a donné lieu à plusieurs écrits, dont on trouvera l'indication au tome 2 de la bibliothèque historique de Lelong et Fontette.

Couci-la-Ville.

114. Lettres d'affranchissement données par Enguerrand VII de Couci, au mois d'août 1368, et confirmées en novembre suivant par Charles V, en faveur de Couci-la-Ville et de vingt et un autres lieux; au recueil des ordonnances, tome 5.

Couci-le-Château.

115. Testament de Raoul I.er, sire de Couci, de 1190, contenant partage de ses domaines entre trois de ses fils; dans le Traité des nobles, par Lallouette.

116. Contrat du 15 novembre 1400, par lequel Marie de Couci vend à Louis, duc d'Orléans, les villes, seigneuries, baronnie, châteaux et châtellenies de Couci, Folembray, Saint-Aubin, La Fère, Saint-Gobain, Châtellier, Saint-Lambert, Marle, Acy et Gercy; aux pièces justificatives de l'histoire de Duplessis.

117. Lettres de Charles VI, de décembre 1400, qui

portent que le duc d'Orléans, son frère, tiendra en pairie Couci, et les terres qui en dépendent, de la même manière que le duché d'Orléans; au recueil des ordonnances, tome 9.

118. Lettres du 22 mai 1404, par lesquelles Charles VI permet au duc d'Orléans et à ses descendans mâles de posséder en pairie la baronnie de Couci, le comté de Soissons, les terres de Ham, de Pinon, de Montcornet, d'Origny-en-Thiérache et le vinage de Laon; *ibid.*

119. Traité des nobles, avec une histoire généalogique de la maison de Couci et de ses alliances, par François Lallouette. Paris, 1577, in-4.°

120. Histoire généalogique des maisons de Guines et de Couci, par André Duchesne. Paris, 1631, in-folio.

121. Histoire des seigneurs de Couci, par M. Nicolas Jovet, chanoine de Laon, 1682, in-16.

122. Histoire de la ville et seigneurie de Couci, par D. Toussaint Duplessis. Paris, 1728, in-4.°

123. Chronologie historique des sires ou barons de Couci; au 2.e tome de l'Art de vérifier les dates. Paris, 1784, in-folio.

124. Généalogie des sires de Couci de la maison de Guines; au tome 8 de l'histoire généalogique d'Anselme.

125. Mémoire historique sur la maison de Couci encore existante, par M. De Belloy. Paris, 1770, in-8.°

126. Mémoires historiques sur Raoul de Couci (contenant la suite des sires et celle des châtelains de Couci), par M. de La Borde. Paris, 1781, in-16.

127. Lettres patentes de Charles VII, du 15 janvier 1442, portant rétablissement du grenier à sel de Couci,

qui avait été transféré à Chauny; aux pièces justificatives de l'histoire de Duplessis.

128. Coutumes particulières et locales du bailliage et gouvernement de Couci, avec le commentaire de Buridan; dans le tome 1.er du coutumier de Vermandois.

129. A messieurs les Députés à l'assemblée nationale, 1790, in-8.°. Cette adresse avait pour but de disputer à la ville de Couci le tribunal du ci-devant district de Chauny.

130. Observations sur une pièce de canon trouvée dans un puits de la grosse tour du château de Couci, et objections élevées sur ces observations; dans l'annuaire du département de l'Aisne, 1824.

Couci-lès-Eppes.

131. Généalogie de la maison de Marle, issue du chancelier de ce nom; dans le nobiliaire de Picardie, au tome 6 de l'histoire généalogique d'Anselme, et dans l'histoire des chanceliers de France, par Duchesne. Cette maison a long-temps possédé Couci-lès-Eppes.

Crandelain.

132. Lettres de Philippe-Auguste, de 1196, par lesquelles il confirme l'érection en Commune des villages unis de Crandelain, Trucy, Courtecon, Malval et Colligis en partie, laquelle avait été faite en 1186; au recueil des ordonnances, tomes 2 et 11.

Crépy.

133. Lettres de Philippe-Auguste, de 1184, par lesquelles il accorde les droits de Commune à la ville de Crespy; *ibid.*

134. Traité de paix de Crespy, du 18 septembre 1544; au tome 2 du recueil de Léonard. Les plénipo-

tentiaires français qui négocièrent la paix de Vervins, appellent celle-ci, dans une dépêche du 13 avril 1598, *la paix de* SALLONS *traitée à Crespy :* je n'ai rien trouvé qui expliquât cette qualification.

135. Acte de protestation du Dauphin (depuis Henri II), sur la ratification du traité de Crespy, de 1544, fait à Fontainebleau, le 2 décembre 1544; *ibid.*

Cys-la-Commune.

136. Fragment d'une charte du roi Jean, concernant les franchises et libertés des habitans de la commune de Ciis, Presles, Saint-Mard, Rhu et Les Boves, du 5 janvier 1356; au tome 3 de l'histoire du Valois.

137. Sentence du bailli de Vitry, rendue en ses assises de Fismes, en juillet 1373, portant entérinement des lettres précédentes; *ibid.*

138. Lettres patentes de Louis XIV, de décembre 1661, qui confirment les priviléges de la commune de Ciis, Presles, etc.; *ibid.*

139. Lettres patentes de Louis XV, de décembre 1740, confirmatives des priviléges de la même commune; *ibid.*

Dizy-le-Gros.

140. Lettres de Philippe-Auguste, de 1195, qui établissent, pour le territoire de Dizy, un pariage, c'est-à-dire, une communauté de fief entre le Roi et l'abbaye de Cuissy; au tome 11 du recueil des ordonnances.

141. Lettres du même roi, de 1196, qui accordent des franchises et priviléges aux habitans de Dizy; et autres lettres du roi Jean, d'avril 1356, qui les confirment; *ibid*, tome 4.

Eppes.

142. Eloge en vers, de Jean d'Eppes, mort en 1293. Il était écrit sur un parchemin placé sous verre, et attaché à l'un des murs du chœur de l'abbaye de Saint-Vincent de Laon. Cet éloge, en vieux langage, est rapporté dans le tome 9 du *Gallia christiana*, et dans l'histoire de Liesse, par Villette.

Fère-en-Tardenois.

143. Charte de 1206, par laquelle Robert II, comte de Dreux et sire de Braine, déclare à quelles conditions la comtesse Blanche de Champagne lui a permis de construire une forteresse dans son aleu de Fère; dans l'Usage général des fiefs de Brussel.

144. Lettres d'affranchissement de la servitude de for-mariage accordées aux habitans de Fère, par Gui de Châtillon, en 1342; au livre 9 de l'histoire de la maison de Châtillon.

145. Lettres de Charles VI, du 6 juin 1399, portant que le duc d'Orléans, la duchesse son épouse et leurs enfans mâles, tiendront en pairie, et de la même manière que son apanage, le comté de Valois et les autres terres qu'il a acquises dans le Royaume, et notamment les terres et châtellenies de Fère-en-Tardenois et de Gandelu; au tome 8 du recueil des ordonnances.

146. Généalogies des anciens seigneurs de Fère-en-Tardenois; au livre 9 de l'histoire de la maison de Châtillon, et aux tomes 1.er et 6 de l'histoire généalogique d'Anselme.

147. Lettre écrite de Braine, par M. Jardel, sur quelques antiquités trouvées près de Fère-en-Tar-

denois le 3 décembre 1765; dans le mercure de France de 1766, pages 74 et 85.

Foigny.

148. *Historia fusniacensis cœnobii*, par De Lancy. Laon, 1671, in-4.°

Genlis.

149. Généalogie des seigneurs de Genlis de la maison d'Hangest; dans l'histoire des maisons illustres de Picardie, par La Morlière, dans l'histoire généalogique d'Anselme, et dans le nobiliaire de Picardie.

150. Généalogie des seigneurs de Genlis de la maison de Brulart; tome 3 du dictionnaire de la noblesse, et tome 6 de l'histoire généalogique d'Anselme.

Guise.

151. Ordonnance de Charles V, de juin 1373, portant que les hommes de fief de la châtellenie de Guise, qui auront rendu avec le bailli une sentence que le Parlement aura infirmée, ne pourront être condamnés conjointement qu'en une seule amende de soixante livres; au tome 5 du recueil des ordonnances.

152. Lettres de François I.er, de janvier 1527, portant érection du comté de Guise en duché-pairie, en faveur de Claude de Lorraine; au tome 3 de l'histoire généalogique d'Anselme.

153. Lettres de Henri II, de février 1552, portant que les appels des causes des justiciables du duché de Guise, sont portés immédiatement à la cour de Parlement; *ibid.*

154. Traité du comté de Guise en Picardie; dans l'ouvrage de Dupuy, ayant pour titre *Les droits du Roi.* Paris, 1655, in-folio.

155. Lettres de Louis XIV, de juillet 1704, portant nouvelle érection de Guise en duché-pairie, en faveur de Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé; *ibid.*

156. De la duché-pairie de Guise érigée en 1527, et de sa nouvelle érection en 1704; aux tomes 3 et 5 du recueil généalogique d'Anselme.

157. Discours au vrai de la défaite de la garnison de Cambrai, par le chevalier du Peschier, étant en garnison à Guise. Paris, 1597, in-8.°

158. Relation du siége de 1650, pour servir d'explication de la médaille frappée à l'occasion de la levée de ce siége; dans l'histoire métallique du règne de Louis XIV.

159. Journal du siége de Guise par les Espagnols. Paris, 1650, in-4.°

160. Relation du même siége, par le P. J. B. Verdun, minime, 1687, in-4.°

161. Le triomphe de la ville de Guise en 1650, ou histoire de son siége, avec le tableau de ses localités anciennes et modernes, par un Guisard (Magnier fils aîné), poème. Saint-Quentin, an 11, in-16.

162. Généalogie des anciens seigneurs de Guise; aux livres 3, 4 et 5 de l'histoire de la maison de Châtillon, et au tome 2 des mémoires sur le Vermandois.

163. Généalogie des ducs de Guise; dans l'article des sires de Joinville, de l'Art de vérifier les dates, dans le dictionnaire de la noblesse, et au tome 8 de l'histoire généalogique d'Anselme.

Hannape.

164. Charte de Charles-le-Chauve, du 18 avril 845,

portant donation à un seigneur, nommé Nithäd, de la terre d'Hannape située dans le Laonnois ; au recueil des historiens de France, tome 8.

Hirson.

ADDITION HISTORIQUE.

1156. On trouve dans les manuscrits de la bibliothèque du Roi, la mention d'une charte de cette année, émanée de Godefroi de Guise, de Nicolas d'Avesnes et de Jacques son fils, à laquelle est donnée le titre suivant : *Charte des franchises, des statuts et ordonnances de la ville d'Yreoon.* Cet acte est évidemment une charte de commune qui ne doit pas être comptée parmi les moins anciennes.

La Bove et Bouconville.

165. Généalogie des anciens seigneurs de La Bove et Bouconville ; au livre 12 de l'histoire de la maison de Châtillon.

La Capelle.

166. Notice sur la prise de La Capelle en 1656, pour servir d'explication de la médaille frappée au sujet de cet évènement ; dans l'histoire métallique du règne de Louis XIV.

La Fère.

167. La charte de la paix de La Fère, de 1207, accompagnée d'un discours ou commentaire, par Sébastien Rouillart. Paris, 1627, in-4.°, et aux pièces justificatives de l'histoire de Couci, par Duplessis.

168. La prise de la ville de La Fère en Picardie, par M. le marquis de Pienne. Paris, 1589, in-12.

169. Relation du blocus de La Fère, depuis le 26

juin jusqu'au 5 novembre 1815; dans l'annuaire du Département, de 1821.

La Ferté-Bliard ou *sur-Péron.*

170. Au commencement du siècle dernier, on agitait, au parlement de Paris, de laquelle des deux terres de La Ferté ou de Marle relevait le fief de Marcy, qui ne consistait qu'en une ferme située dans la commune de Monceau-le-Neuf. L'illustre d'Aguesseau, alors procureur-général, traita cette question dans un mémoire utile à consulter pour l'histoire des trois terres. C'est dans sa onzième requête, qui est au tome 7 de ses œuvres, in-4.°

La Ferté-Milon.

171. Lettres de Philippe-Auguste, de 1221, par lesquelles il décharge les habitans de La Ferté-Milon des droits de main-morte et de for-mariage; aux tomes 2 et 11 des ordonnances.

172. Lettres du duc de Mayenne, se disant lieutenant-général de l'état et couronne de France, du 8 avril 1591, qui exemptent les habitans de La Ferté-Milon de taille pendant trois ans; au tome 3 de l'histoire du duché de Valois.

173. Lettres du même, du 13 septembre 1592, par lesquelles il reconnaît la neutralité de La Ferté-Milon; *ibid.*

174. Lettres de Henri IV, du 10 octobre 1594, qui ordonnent la démolition du château de La Ferté-Milon; *ibid.*

175. Lettres de Henri IV, du 7 septembre 1605, par lesquelles il confirme les anciens priviléges de La Ferté-Milon; *ibid.*

Laon.

176. *Fac simile* d'une charte de Hugues Capet, de 927, portant confirmation des biens et priviléges de l'abbaye de Saint-Vincent de Laon ; dans la diplomatique de Mabillon, p. 421. La bibliothèque de Laon possède l'original.

177. Charte de la commune de Laon accordée à cette ville, par Louis-le-Gros, en 1128; aux tomes 2 et 11 du recueil des ordonnances, et dans l'histoire de Laon.

178. Lettres de Philippe-Auguste, de 1189, par lesquelles il réforme et confirme la charte de 1128; au tome 11 des ordonnances.

179. Lettres de Louis-le-Jeune, touchant la régale de Laon, données en 1138; au tome 1.er des ordonnances.

180. Lettres de Philippe-le-Bel, de 1296, par lesquelles il rétablit la commune de Laon; au tome 11 des ordonnances.

181. Lettres de Philippe-le-Long, du 13 mars 1317, qui confirment la commune rétablie par Philippe-le-Bel; *ibid.*

182. Lettres de Charles-le-Bel, de juillet 1322, par lesquelles il abolit la commune de Laon; *ibid.* tome 12.

183. Lettres de Philippe de Valois, de février 1326, par lesquelles il déclare qu'il a droit de rétablir la commune de Laon; *ibid.*, tome 11.

184. Ordonnance du même prince, de 1332, dite *la Philippine*, qui substitue un prévôt royal au maire de Laon; *ibid.*, tome 2 et 11, et dans l'histoire de Laon.

185. Deux autres ordonnances du même prince et

de la même date, qui règlent les droits et la juridiction de l'évêque et du chapitre dans la ville de Laon ; au tome 12 des ordonnances.

186. Lettres de Charles V, de juin 1367, portant exemption de tailles et de subsides en faveur de vingt-cinq des arbalêtriers de Laon, pour la bonne conduite de ce corps aux siéges de Saponay, de Rouci et de Sissonne ; *ibid.*, tome 5.

187. Ordonnance du même prince, d'août de la même année, portant organisation du même corps, et concession de plus amples priviléges ; *ibid.*

188. Lettres de Charles VI, de 1388, qui abolissent les appeaux volages dans la ville de Laon ; *ibid.*, t. 7.

189. Lettres de Charles VII, de novembre 1456, portant création d'un hôtel des monnaies à Laon ; *ibid.* tome 14.

190. Lettres de Charles VII, du 13 septembre 1429, qui accordent à quatre Lombards la permission de s'établir à Laon, et fixent les règles d'après lesquelles ils pourront y exercer leur commerce ; *ibid.*, tome 15.

191. Lettre de Louis XI, de 1461, qui concèdent un semblable privilége aux mêmes conditions ; *ibid.*

192. Lettre de Henri II au cardinal de Bourbon, évêque de Laon, au sujet des calvinistes, du 20 avril 1552 ; au tome 1.er de l'histoire de Laon. L'original est à la bibliothèque de cette ville.

193. Lettre du duc de Montmorenci à l'évêque de Laon, du 1.er février 1566, pour faire cesser les exorcismes de Nicole de Vervins ; au tome 2 de l'histoire de Laon. L'original autographe est à la bibliothèque de cette ville.

194. Arrêt du parlement de Paris, du 30 août 1566, qui juge que l'évêque de Laon doit précéder celui de Langres à la cour des pairs; au tome 2 de l'histoire généalogique d'Anselme.

195. Relation du siége de Laon de 1594; dans le journal militaire de Henri IV. Paris, 1821, in-8.°

196. Lettre de Henri IV à M. d'O, écrite pendant le même siége, le 18 juin 1594; *ibid.*

197. Lettre du même à M. d'Ornano, du même jour; dans l'histoire de Laon.

198. Lettre du même à M. le duc d'Epernon, du 4 août 1594, pour lui annoncer la prise de Laon; dans le journal militaire de Henri IV.

199. Capitulation de Laon du 22 juillet 1594; dans l'histoire de Laon. L'original est à la bibliothèque de cette ville.

200. Différens mémoires des officiers municipaux de Laon et du prévôt de cette ville, sur la question de savoir si le prévôt conserve les droits et prérogatives que lui attribue la Philippine de 1332; 1725, in-folio.

201. Coutumes, tant générales que particulières, de la prévôté de Laon, siége principal du bailliage de Vermandois (ce sont les anciennes antérieures à la réformation de 1556); dans le coutumier général de Richebourg, tome 2.

202. Coutumes générales du bailliage de Vermandois en la cité, ville, banlieue, et prévôté foraine de Laon, avec les commentaires de Buridan, Delafons et d'Héricourt: dans le coutumier de Vermandois.

203. Le livre 3 de l'ouvrage de Guibert, abbé de Nogent, intitulé *De vitâ suâ*, où il décrit les événe-

mens qui signalèrent l'institution de la commune de Laon. Les œuvres de cet auteur sont recueillies dans un volume in-folio. Paris, 1651.

204. L'ouvrage d'Herman intitulé *Hermanni monachi, de miraculis B. Mariæ Laudunensis, etc.*, fait partie du recueil précédent. L'auteur contemporain de Guibert fait aussi connaître les faits de la même époque.

205. Epitome de l'histoire de Laon, par Jean Laurent. Paris, 1645, in-4.°

206. Histoire de la ville de Laon, par J.-F.-L. Devisme. Laon, 1822, 2 volumes in-8.°

207. *Pestilentiæ urbem Laudunensem invadentis, mense augusto anni* 1668, *vera descriptio*, par François Fondeur. Laon, sans date (vraisemblablement 1669), in-4.°

208. Relation du passage du Roi dans la généralité de Soissons, les 26, 27, 28 et 29 juillet 1744, menant un corps de troupes de son armée de Flandre à celle du Rhin. Laon, 1744, in-4.°. Cette relation est presque entièrement consacrée à célébrer le séjour que Louis XV fit à Laon.

209. De l'ancien duché-pairie de Laon et pièces qui le concernent; dans le tome 2 de l'histoire généalogique d'Anselme.

210. *Ritus ecclesiæ Laudunensis redivivi*, par Antoine Bellotte. Paris, 1662, in-folio.

211. Lettre sur le roi des Ribauds de la ville de Laon; dans le journal de Verdun, avril 1752.

212. Mémoire et consultation pour les officiers du bailliage de Vermandois et siége présidial de Laon,

contre les officiers du bailliage royal et ducal de Guise, et contre M. le prince de Condé. Paris, 1769, in-4.°

213. Plaidoyer et réplique pour les officiers du bailliage et siége présidial de Laon, contre les officiers du bailliage royal et ducal de Guise, et encore contre M. le prince de Condé, sur la question si le ressort immédiat en la Cour affranchit les siéges des duchés-pairies de l'attribution présidiale, par M. Bergon, avocat. Paris, 1770, in-4.°

214. Mémoire à consulter et consultation de trois avocats aux conseils du Roi, pour les habitans de la ville de Laon, sur la question de savoir si le prince apanager a le droit de nommer les officiers municipaux de cette ville, et pièces justificatives. Paris, 1787, in-4.°

215. Remontrances des bourgeois et habitans de la ville de Laon, adressées au Roi et à nos Seigneurs du conseil des dépêches, le 24 mai 1736, contre l'établissement des Jésuites en cette ville, 1736, in-4.°

216. Observations pour M. le cardinal de Rochechouart, évêque et duc de Laon, pour prouver que les boursiers de la maison appelée le *Collége de Laon*, ne sont point dans le cas de la réunion au collége de Louis-le-Grand, ordonnée par lettres patentes du 21 novembre 1763, par M.e Tirrion, avocat, 1764, in-4.°

217. Instruction pastorale de M. l'Evêque duc de Laon, second pair de France, contre les réquisitoires de M. Gilbert, avocat-général, etc. Laon, 1731, in-4.°

218. Arrêt du conseil d'état du Roi, du 2 septembre 1731, qui supprime l'instruction précédente ; dans le journal de Verdun, d'octobre 1731.

219. Notice sur la température extraordinaire des caves de Laon, par M. Le Maistre; dans le Journal des mines.

220. Notice sur la tour penchée de Laon, par le même; *ibid.*

221. Compte rendu aux électeurs du département de l'Aisne, par quelques députés du Vermandois, Paris, 1790. On y établit que la question du chef-lieu doit se décider pour Laon.

222. Réponse d'un cultivateur de Thiérache à la lettre adressée, par un cultivateur Soissonnais, aux habitans des villes et campagnes du département de l'Aisne, 1790, in-8.° Cet écrit a le même but que le précédent.

223. Avis à mes concitoyens du département de l'Aisne assemblés à Chauny, 1790, in-8.° Même sujet traité dans le même esprit.

224. Idées sommaires sur la fixation du chef-lieu du département de l'Aisne, 1790, in-8.° Toujours en faveur de Laon.

ADDITIONS HISTORIQUES.

5. Sous le règne de Charles V (d'après ce qu'on lit dans le Songe du Vergier, chapitre 210), quand deux laïcs étaient en procès, l'un des deux pouvait ôter la connaissance de la cause au juge civil, en saisissant le juge d'église : usage d'autant plus remarquable, que les officiers royaux avaient alors déjà trouvé les moyens d'étendre leur juridiction aux dépens de la justice des seigneurs, comme on peut le voir dans l'histoire de Laon. Ainsi dans le temps même où le droit de prévention s'établissait pour le Roi contre les seigneurs, le clergé continuait à l'exercer même contre le Roi.

1591. Mayenne apprend à Laon, au mois de novembre, la mort de Brisson, de Larcher et de Tardif, ainsi que les mauvais desseins des Seize, qui ne visaient à rien moins qu'à se défaire de lui. Il délibère pendant deux jours sur le parti qu'il doit prendre. Il se rend ensuite à Paris, où il fait pendre quatre des Seize, et dissout cet abominable conventicule.

Le Nouvion.

225. Lettres du roi Jean, d'avril 1361, portant que Le Nouvion ressortira du bailliage de Saint-Quentin, tant que Ribemont sera hors de la main du Roi; au tome 3 des ordonnances.

226. Généalogie des anciens seigneurs du Nouvion; au livre 5 de l'histoire de la maison de Châtillon.

227. Mémoire pour la communauté des habitans du Nouvion en Thiérache, contre M. le prince de Condé, et pièces justificatives, par M. Legrand de Laleu, avocat. Paris 1786, in-4.°. On trouve dans le mémoire des détails sur l'histoire de ce bourg, et parmi les pièces justificatives, la charte d'institution de sa commune de 1204.

Le Sart.

228. Généalogie des seigneurs du Sart et de Lesdins de la maison de Récourt; au tome 12 du dictionnaire de la noblesse, *Récourt.*

Liesse.

229. Les miracles de N.-D. de Liesse et comme elle fut trouvée et nommée. Paris, 1557, in-8.°

230. Histoire comment l'image de N.-D. de Liesse fut nommée. Paris, 1557, in-8.°

231. *Historia miraculis et prodigiis variis illus-*

trata imaginis Dei-paræ Virginis exhilaratricis in Picardiâ (par Jacques Bosco). *Duaci*, 1606, in-16.

232. *Miracula quæ ad invocationem V. M., apud Tungros, Hamberones et Servios in Cannoniâ, ad dominam gaudiorum, vulgò* N.-D. de Liesse, *dictam, effulsere ab anno* 1081, *ad annum* 1605. *Duaci*, 1606, in-12.

233. Histoire de la belle image de Liesse, dans le diocèse de Laon, par Claude Lebrun, jurisconsulte Beaujolais. Lyon, 1615, in-12.

234. Histoire miraculeuse de N.-D. de Liesse, par G. Machault. Paris, 1617, in-12; Reims, 1629.

235. Histoire de N.-D. de Liesse, par Claude Doyen et Claude Debenne, chanoines de Laon, 1617.

236. Image de N.-D. de Liesse, ou son histoire authentique, par un religieux de la compagnie de Jésus, (Réné des Cerisiers). Reims, 1632, in-12.

237. La piété française envers la sainte Vierge Marie (Notre-Dame de Liesse), par Artus Dumoustier. Paris, 1637, in-8.°

238. Le vrai trésor de l'histoire sainte sur le transport miraculeux de N.-D. de Liesse, nouvellement composé par quatre pélerins faisant ce voyage, l'an 1644, en vers. Paris, 1646 et 1647, in-8.°; *ibidem*, 1648, 1657, 1661, in 12; *ibidem*, 1678, in-8.°; *ibidem*, 1678, 1692, in-24. L'auteur est le sieur de Saint-Pérès.

239. Histoire de N.-D. de Liesse, par un auteur anonyme, 1645.

240. *Miraculà B. Virginis exhilaratricis in Picardiâ, per Waterandum* Caoüet. *Duaci*, 1706, in-8.°

241. Histoire de l'image miraculeuse de N.-D. de Liesse, par Etienne-Nicolas Villette. Laon, 1707, 1728, 1769, in-8.°

242. Lettre de M. A. D. sur l'époque de la dédicace de l'église de N.-D. de Liesse; journal de Verdun, novembre 1753. L'auteur la recule jusqu'après la dernière croisade de S. Louis.

243. Relation du voyage de S. A. R. madame la duchesse de Berry, et de son pélerinage à Notre-Dame de Liesse, accompagnée de notices historiques, par M. Brayer. Paris, 1821, in-8.° Les notices historiques concernent les lieux que la princesse a visités dans son voyage, et sont utiles à consulter.

Longpont.

244. Chronique latine de l'abbaye de Longpont, par Antoine Muldrac, prieur de ce monastère. Paris, 1652, in-12.

Manicamp.

245. Généalogie des seigneurs de la maison de Longueval; au tome 9 du dictionnaire de la noblesse, *Longueval.*

Marle.

246. Charte de Raoul, sire de Couci, de 1174, traduite en français, portant érection de la commune de Marle; à la suite d'un mémoire pour Marc-Antoine de Préseau, baron de Thiernu et seigneur de Montigny-sous-Marle, contre les maire, échevins et habitans de cette ville, imprimé en 1759.

247. Charte d'Enguerrand III, sire de Couci, de 1200, traduite en français, par laquelle il consent que les contestations qui s'élèveront au sujet de la com-

mune de Marle, soient décidées par le mayeur et les jurés de cette ville; *ibidem*.

248. Lettres de Charles VI, d'août 1413, par lesquelles il érige en comté de Marle les châtellenies de Marle, de La Fère et de Montcornet, en faveur de Robert de Bar; au tome 10 des ordonnances.

249. La onzième requête de d'Aguesseau, citée à l'article de La Ferté-Bliard.

250. Mémoire pour Laurent-Antoine Fouant, seigneur de La Tombelle, contre les habitans et communauté de Marle, etc. Laon, 1773, in-folio. Ce mémoire est à consulter sur les rapports féodaux des deux terres de Marle et de La Tombelle.

Montaigu.

ADDITION HISTORIQUE.

88. Un traité de cette année entre les religieux de Saint-Vincent et les *bourgeois* de Montaigu, au sujet des oblations à l'église paroissiale, autorise à croire que les habitans avaient obtenu une charte de Commune. On ne qualifiait alors de bourgeois que les hommes libres, et la liberté ne s'acquérait qu'en devenant membre d'une commune ou municipalité.

Montchâlons et Mauregny.

251. Généalogie des anciens seigneurs de Montchâlons et Mauregny; au livre 12 de l'histoire de la maison de Châtillon.

Moy.

252. Généalogie des anciens seigneurs de Moy; au tome 2 des mémoires sur le Vermandois : et de ceux de la maison de Ligne; au tome 8 de l'histoire généalogique d'Anselme.

Nanteuil-la-Fosse.

253. Généalogie des anciens seigneurs de Nanteuil-la-Fosse ; au livre 10 de l'histoire de la maison de Châtillon.

Neuville.

254. Généalogie des anciens seigneurs de Neuville; *ibid.*, livre 12.

Nogent-l'Artaud.

255. De la duché-pairie de La Neuville, érigée en 1650 (sur la baronnie de Nogent-l'Artaud) et non enregistrée ; dans l'histoire généalogique d'Anselme, tome 5.

ADDITION HISTORIQUE.

1175. Vers ce temps, Artaud, trésorier de Henri-le-Large, comte de Champagne, fait bâtir le château de Nogent-sur-Marne; et ce bourg a depuis été surnommé Nogent-l'Artaud. Un historien attribue mal-à-propos à Artaud la fondation du bourg qui, dès 829, faisait partie des biens de l'abbaye de Saint Germain-des-Prés.

Nogent-sous-Couci.

256. Guibert donne l'histoire de cette abbaye dans le second livre *De vitâ suâ.*

Origny-en-Thiérache.

257. Généalogie des anciens seigneurs ; au tome 11 du dictionnaire de la noblesse.

Origny-Sainte-Benoîte.

258. Lettres de Philippe de Valois, de décembre 1339, portant confirmation des priviléges du bourg d'Origny-Sainte-Benotte ; au tome 4 des ordonnances.

259. Le miroir d'Origny, dans lequel on voit la vie de Sainte-Benotte et plusieurs choses concernant l'ab-

baye d'Origny, par le P. Pierre de Saint-Quentin, capucin. Saint-Quentin, 1668, in-4.°

260. Dissertation sur la fondation de l'église royale de Saint-Vaast d'Origny, par Philippe Deslandes. St-Quentin, 1722, in-12.

Ostel.

261. Généalogie et suite des seigneurs et vicomtes d'Ostel; au tome 2 de l'histoire de Soissons, par Dormay, et au tome 4 de l'histoire généalogique d'Anselme.

Ouchy-le-Château.

262. Généalogie des vicomtes d'Ouchy de la maison de Conflans; au tome 6 de l'histoire généalogique d'Anselme.

Pacy ou *Passy-en-Valois.*

263. Généalogie des anciens seigneurs; au livre 11 de l'histoire de la maison de Châtillon.

Parfondru.

264. Généalogie des seigneurs du nom de Riencourt; tome 12 du dictionnaire de la noblesse, *Riencourt.*

Pierrepont.

265. Généalogie des anciens seigneurs; au tome 8 de l'histoire généalogique d'Anselme.

Pinon.

266. Testament de Raoul I.er, sire de Couci, de 1190, par lequel la terre de Pinon est donnée en partage à Robert le dernier de ses fils; dans Lallouette.

267. Généalogie des anciens seigneurs du [illegible] Couci; dans l'histoire des maisons de Guin[illegible] Couci, par Duchesne, livre 6 et aux preuves.

268. Généalogie des anciens seigneurs du nom de Lameth; dans le nobiliaire de Picardie.

Pontarcy.

ADDITION HISTORIQUE.

1590. 26 juin. Mayenne investit ce bourg. Les habitans, après avoir essuyé quelques coups de canon, y mettent le feu et se retirent dans le château, qu'ils rendent ensuite par capitulation.

Pouilly.

269. Généalogie de la maison de Choquard de Saint-Etienne; à la bibliothèque de Laon, et dans le dictionnaire de la noblesse, *Saint-Etienne.*

Prémontré.

270. *Joannis* Le Paige, *bibliotheca præmonstratensis ordinis. Parisiis*, 1633, in-folio. Cet ouvrage contient les origines de l'abbaye de Prémontré.

271. *Sacri et canonici præmonstratensis ordinis annales, in duas partes divisi. Nanceii*, 1734, 2 volumes, in-folio.

Proisy.

272. Généalogie de la maison de Proisy; au tome 11 du dictionnaire de la noblesse.

Quierzy-sur-Oise.

273. Notice importante sur ce lieu; dans l'ouvrage de Mabillon, *De re diplomaticâ.*

274. On trouve dans le tome 1.er de la bibliothèque historique de Lelong et Fontette, l'indication des recueils qui contiennent les actes des conciles ou diètes tenues à Quierzy dans le neuvième siècle.

275. Généalogie des anciens seigneurs de Quierzy, *ou* Chérizy; au livre 4 de l'histoire de la maison de

Châtillon, et au tome 2 de l'histoire de Soissons, par Dormay.

Renansart.

276. Généalogie des seigneurs ; au tome 12 du dictionnaire de la noblesse.

Ribemont.

277. Lettres du roi Philippe I.er, données à Ribemont en 1084, à la prière d'Anselme, seigneur de cette ville, par lesquelles le prince confirme la fondation de l'abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés ; dans la collection diplomatique d'Aubert Lemire, tome 2.

278. Coutumes de la prévôté de Ribemont, et commentaire de Buridan ; dans le coutumier du Vermandois.

279. Généalogie des anciens seigneurs de Ribemont ; au tome 2 des mémoires sur le Vermandois.

Rogny.

280. Généalogie de la maison de Signier ; à la bibliothèque de Laon, et au tome 12 du dictionnaire de la noblesse.

Rosoy-sur-Serre.

281. Lettres de Louis XI, du 30 juillet 1466, qui confirment, en faveur de Jean de Bourgogne, l'érection en pairie du comté de Rethel, et de la baronnie de Rosoy ; au tome 16 des ordonnances.

282. Lettres de Charles IX, du 27 octobre 1593, portant union de la baronnie de Rosoy au comté de Rethel, et érection de ce comté en pairie ; au tome 3 de l'histoire généalogique d'Anselme.

283. Généalogie des anciens seigneurs de Rosoy ; au livre 9 de l'histoire de la maison de Châtillon.

Rouci.

284. Charte de l'évêque Barthelemi, sans date, laquelle constate les conditions auxquelles Hugues Cholet, comte de Rouci, a fait la paix avec l'abbaye de Saint-Remi de Reims; dans Marlot, tome 2.

285. Mémoire de M. d'Aguesseau, pour prouver que le comté de Rouci est un fief mouvant de la couronne; au tome 7 de ses œuvres, in-4.°

286. Généalogie des anciens comtes de Rouci; au livre 2 de l'histoire de la maison de Châtillon, et au tome 8 de l'histoire généalogique d'Anselme.

287. Chronologie historique des comtes de Rouci; dans le 2.e volume de l'Art de vérifier les dates, in-folio.

288. Histoire généalogique des comtes de Rouci (et des différentes branches de cette maison), par P. Moret de la Fayole. Paris, 1675, in-12.

Saint-Quentin.

289. Traité de paix entre Charles-le-Chauve et son neveu Lothaire, conclu à Saint-Quentin en 857; au recueil des historiens de France, tome 7.

290. Lettres de Philippe-Auguste, de 1195, par lesquelles il confirme les coutumes dont les bourgeois de Saint-Quentin jouissaient du temps de leurs comtes; aux tomes 2 et 11 du recueil des ordonnances.

291. Lettres du même roi, de 1213, qui ordonnent que les maire, jurés et échevins, et cent autres bourgeois de Saint-Quentin, prêteront serment de veiller à la conservation des personnes et biens du clergé de cette ville; *ibid.*, tome 11.

292. Lettres de Charles-le-Bel, de 1322, par lesquelles il rend aux habitans de Saint-Quentin leurs

droits de commune, dont ils avaient été privés en 1317; *ibidem*, tome 12.

293. Ordonnance ou mandement du roi Jean, du 6 décembre 1361, qui ordonne qu'on fabriquera de la monnaie d'or à l'hôtel des monnaies de Saint-Quentin, outre celle d'argent qu'on y frappait déjà; *ibidem*, tome 3.

294. Lettres de Charles V, du 8 avril 1364, qui maintiennent les maire et jurés dans le droit de recevoir, à l'exclusion du prévôt, les comptes de leurs argentiers ou receveurs; *ibid.*, tome 4.

295. Lettres de Charles VI, de novembre 1395, qui portent que le bailli de Vermandois sera gardien du chapitre de Saint-Quentin, dont la vénérable église est de fondation royale; *ibid.*, tome 8.

296. Lettres de Charles VII, de janvier 1423, qui attribuent au siége royal de Saint-Quentin la connaissance des cas royaux du Tournaisis; *ibid.*, tome 13.

297. Discours de Gaspard de Colligny, amiral de France, où sont sommairement contenues les choses qui se sont passées durant le siége de Saint-Quentin en 1557. Amsterdam, 1643, in-4.°; Leyde, 1643; Paris, 1665; Grenoble, 1669, in-12.

298. Copie d'une lettre écrite au Roi, par M. l'Amiral, du camp des ennemis devant Saint-Quentin, après que la place fut rendue en 1557; dans le recueil de Launel. Paris, 1623, in-4.°

299. Un des chants de l'Araucana est consacré tout entier à la description de la bataille de Saint-Quentin. Ercilla, auteur de cette longue épopée, dont il n'a com-



posé que trente-cinq chants, avait combattu dans les rangs de l'armée espagnole.

300. Relation fidèle de la bataille de Saint-Quentin, entre les armées du roi de France et de celui d'Espagne, au jour de St-Laurent 1557 (en allemand), in-4.°

301. La défense des principales prérogatives de la ville et de l'église royale de Saint-Quentin, par Claude Bendier. Saint-Quentin, 1671, in-4.°

302. Antiquité de l'Auguste de Vermandois, à présent dite Saint-Quentin, par le S. Le Nin, conseiller et ingénieur du Roi; et annotations du même sur la première partie de la défense des prérogatives de la ville et église royale de Saint-Quentin, imprimées en 1671. Noyon, 1671, in-4.°

303. Les mémoires publiés, tant pour le domaine, que pour la ville de Saint-Quentin, dans le grand procès du franc-aleu, jugé au conseil d'état le 29 mai 1775.

304. Dissertation sur *Samarobriva*, ancienne ville de la Gaule, par M. Mangon de La Lande, inspecteur des domaines. Saint-Quentin, 1825, in-8.°. L'auteur établit que Saint-Quentin est l'ancienne Samarobrive.

305. *Augusta Viromanduorum ubi sita*, par le P. Lecointe; dans le tome 1.er des annales ecclésiastiques.

306. Dissertation historique et géographique sur *Augusta*, ancienne capitale des peuples *Veromandui*, par M. l'abbé de Belley; au tome 19 des mémoires de l'académie des inscriptions et belles lettres.

307. Histoire de Saint-Quentin, contenant plusieurs raretés de la ville et du pays, par Claude Delafons. Saint-Quentin, 1627, in-8.°



308. *Augusta Viromanduorum illustrata*, par Claude Hémeri. Paris, 1643, in-4.°

309. Histoire abrégée de la ville de Saint-Quentin et de ses franchises, par M. Louis Hordret. Paris, 1781, in-8.°

310. Saint-Quentin ancien et moderne, ou notice historique sur la ville de Saint-Quentin, par M. Fouquier-Cholet. Saint-Quentin, 1822, in-8.°

311. Des mœurs, des opinions, des habitudes et des usages dans la ville de Saint-Quentin, depuis le septième siècle jusqu'à nos jours, par M. Fouquier-Cholet. Saint-Quentin, 1823, in-8.°

312. Précis historique des occupations militaires de la ville de Saint-Quentin en 1814 et 1815, par M. Fouquier-Cholet. Saint-Quentin, 1824, in-8.°

313. Considération et dissertation sur l'histoire en général, et particulièrement sur la ville de St-Quentin, par le même. Saint-Quentin, 1825, in-8.°

314. Mémoire sur la ville et les environs de Saint-Quentin, par M. l'abbé Peitavi; dans le recueil intitulé *Nouvelles recherches sur la France*. Paris, 1766, in-12.

315. Coutumes des villes, prévôté et ressort de St-Quentin, avec le commentaire de Buridan; au 1.er tome du coutumier de Vermandois.

316. Henri IV à Saint-Quentin, drame en prose et en deux actes, avec des notes historiques, par M. Klairwal, représenté à Saint-Quentin le 5 novembre 1779, in-8.°. L'auteur a choisi pour sujet le siége de Saint-Quentin, par Balagny, prince de Cambrai.

ADDITIONS HISTORIQUES.

César tient les états généraux de la Gaule dans Sama-

robrive, aujourd'hui Saint-Quentin, qui était donc une des villes les plus considérables de cette vaste région. Il paraît d'ailleurs, malgré le dédain que Cicéron affecte pour ses habitans, que son ami Trébatius en trouvait parmi eux qui n'étaient pas sans mérite. On doit le conclure de la phrase suivante : *Constat inter omnes neminem te uno Samarobrivæ* PERITIOREM *esse :* « tout » le monde est d'accord qu'il n'y a dans Samarobrive » personne *plus habile* que vous. » Compliment qui ne serait qu'une moquerie, si tous les Samarobrivains n'avaient passé que pour des ignorans. Quant au passage d'une autre lettre de Cicéron, où il applique aux Belges une citation tirée d'un poète latin, elle ne prouve rien autre chose sinon que les habitans de cette partie de la Gaule, recouraient plutôt à leur épée qu'à leurs légistes, pour terminer leurs différens.

780. Fulrade, abbé de Saint-Quentin, en fait reconstruire l'église, avec toute la magnificence qu'admettait l'architecture de cette époque. On peut s'en faire une idée par l'inspection du portail qui a seul été respecté par le temps.

560. FULRADE, dont le père était fils naturel de Charles-Martel, fut conseiller et archi-chapelain du roi Pépin, son oncle, qui l'employa aux affaires les plus importantes. Il avait accompagné ce prince dans sa première expédition contre Astolphe, roi des Lombards. Il fut chargé alors d'aller rétablir à Rome le pape Etienne III ; et, après que l'infraction du traité de Pavie, par Astolphe, eut occasionné une nouvelle invasion de la part des Français, c'est l'abbé de Saint-Quentin qui mit l'église romaine en possession de l'Exarçat et de la



Pentapole. Ainsi commença la domination temporelle des papes : personne, après le Monarque français, n'eut, comme on voit, autant de part que son neveu à ce grand évènement. Laissé par Pépin, pour conseil, on pourrait même dire pour tuteur à Etienne, Fulrade exerça en Italie la plus grande influence : Didier lui dut d'avoir emporté sur Rachis le trône de Lombardie. Fulrade qui avait échappé à nos recherches comme Saint-Quentinois, doit occuper une place distinguée parmi les personnages historiques que le Département a fournis à la France. Il paraît avoir vécu jusque vers 823.

4. Il y avait à Saint-Quentin, sous les rois de la seconde race, un atelier monétaire. Leblanc fait connaître des deniers d'argent qui y ont été frappés pendant les règnes de Charlemagne et de Charles-le-Chauve. Laon étant devenu la ville royale sous les derniers princes de cette dynastie, ce fut principalement dans ses murs que la monnaie dut se fabriquer. J'ai cité, ailleurs, des pièces d'or et d'autres métaux frappées à Laon, lesquelles doivent être de cette époque.

o. L'abolition du combat judiciaire est due à S. Louis ; et De Fontaines rapporte que la cour de Saint-Quentin donna le premier exemple de l'abandon de cette jurisprudence barbare.

6. Le comte de Nassau ne s'était pas borné à reconnaître la place de Saint-Quentin : il avait essayé de l'enlever ; et le maréchal de Fleuranges, accouru de Laon, l'avait forcé de renoncer à cette entreprise. Lorsque Nassau eût levé le siége de Péronne, il revint faire sur Saint-Quentin une nouvelle tentative qui ne réussit pas

mieux, et contre laquelle cette ville fut secourue par les bourgeois d'Amiens.

1598. Un impôt mis sur les toiles occasionne une émeute à Saint-Quentin.

1825. Une société des sciences et arts se forme à Saint-Quentin à la fin de cette année.

1826. 23 janvier. Il a été trouvé, à Saint-Quentin, sous un ancien bastion, une pierre dont les fragmens rassemblés offrirent l'inscription suivante : *Anno sexto centeno positus fuit* (et non pas *posuit)*, *hoc monumentum per* :: *ussu* :: (il manque ici deux lettres) *Clotarius* (et non *Chlotarius*), *francorum rex Chilperici filius iter faciens Suessionem dies januari vicenti*. Clotaire, dit-on, venait d'être battu près de Sens; il cherchait à regagner Soissons; et il s'arrêta à Saint-Quentin dans sa fuite. Ce n'était pas prendre le chemin le plus court : les historiens disent qu'il se réfugia d'abord à Paris. Quoiqu'il en soit, on a proposé de lire *percussus*, battu. Cette restitution ne paraît pas heureuse. Des princes ont pris fréquemment dans des inscriptions le titre de *vainqueur ;* aucun, que je sache, ne s'y est qualifié humblement de *vaincu*. Si l'inscription n'est pas apocryphe, j'aimerais mieux y voir *per jussum* que *percussus*. Le sens serait plus raisonnable, et le style n'en serait guère plus vicieux. Quelqu'un formait, en même temps que moi, la même conjecture.

Saint-Simon.

317. De la duché-pairie de Saint-Simon, érigée l'an 1635; dans le tome 4 de l'histoire généalogique d'Anselme.

318. Lettres de Louis XIII, de janvier 1635, por-

tant érection de la duché-pairie de Saint-Simon, en faveur de Claude de Saint-Simon ; *ibid.*

319. Généalogie des seigneurs de Saint-Simon ; au tome 3 des mémoires sur le Vermandois, dans l'ouvrage de Lamorlière, dans le nobiliaire de Picardie, et au tome 4 de l'histoire généalogique d'Anselme.

Saint-Thomas.

320. Plan du camp du *Vié-Lan*, ou vieux Laon, à trois lieues de Laon, avec quelques remarques sur une voie romaine, près de laquelle il était placé, par M. de Caylus ; recueil des antiquités, tome 5.

321. Deux mémoires sur le camp romain de Saint-Thomas ; l'un de M. Devisme, au tome 2 des mémoires de la société royale des antiquaires de France ; l'autre de M. Le Maistre, *ibidem*, tome 3.

Sainte-Preuve.

322. Généalogie des seigneurs de la maison de Rouci ; au tome 8 de l'histoire généalogique d'Anselme.

Sissonne.

323. Généalogie des seigneurs de la maison de Rouci ; *ibidem.*

Soissons.

324. *Fac simile* de l'acte de clôture du concile de Soissons de 861 ; dans la diplomatique de Mabillon, page 434.

325. Lettres de Philippe-Auguste, de 1181, qui confirment les droits de commune accordés à la ville de Soissons, par Louis-le-Gros et ratifiés par Louis-le-Jeune ; aux tomes 2 et 11 du recueil des ordonnances.

326. Lettres de Charles-le-Bel, de novembre 1325, qui accordent à la ville de Soissons qu'elle soit doré-

navant gouvernée par un prévôt royal, sans maire ni jurés, en conservant néanmoins les mêmes lois, coutumes et franchises dont elle jouissait en qualité de commune; au tome 2 du même recueil.

327. Lettres du même roi, de juillet 1326, par lesquelles il accorde aux habitans de Soissons que la prévôté de cette ville ressortisse au bailliage de Vermandois, et non à la prévôté de Laon; *ibidem*.

328. Lettres du roi Jean, d'octobre 1362, qui permettent aux habitans de Soissons d'élire leurs officiers municipaux en présence du prévôt, pour l'absence du bailli de Vermandois; *ibidem*, tome 3.

329. Lettres de Philippe de Valois, de 1335, sur le gouvernement municipal de la ville de Soissons; *ibid.*, tome 12.

330. Lettres de Charles VI, de janvier 1390, portant confirmation d'un réglement pour la communauté des tailleurs de Soissons, fait, en 1353, par le maire de cette ville; *ibidem*, tome 7.

331. Lettres de Charles VI, du 18 décembre 1411, portant confiscation et réunion au domaine de la couronne, de tout le comté et vicomté de Soissons, à cause de la forfaiture du duc Charles d'Orléans, et établissement dans cette ville d'un siége de lieutenant du bailli de Vermandois; *ibidem*, tome 9.

332. Lettres de Louis XI, d'octobre 1460, qui règlent la manière dont sera gouvernée la commune de Soissons, et où sont rapportées trois autres ordonnances de Charles-le-Bel, de novembre 1325, janvier et juillet 1326; *ibidem*, tome 15.

333. Lettres de Louis XII, de février 1505, portant

érection en pairie, du comté de Soissons et de la baronnie de Couci; tome 3 de l'histoire généalogique d'Anselme.

334. La procession de Soissons dévote et mémorable, faite à la louange de Dieu, pour la délivrance de nos seigneurs les enfans de France, par le R. P. en Dieu, monseigneur Jehan Olivier, abbé de Saint-Mard (Saint-Médard) dudit Soissons, conseiller du Roi et chroniqueur de France, le dimanche dernier jour de juillet 1530, mise et rédigée par escript, par M. Jacques Petit, conseiller du Roi au comté de Soissons, lequel a été maître de cérémonie et maître d'hôtel du banquet. Paris, 1580, in-8.°

335. Défaite de la garnison de Soissons, par l'armée du roi Henri IV, le 15 février 1595; au tome 6 des mémoires de la ligue.

336. Siége de Soissons en 1617, pendant la guerre des princes, par Defabry, ingénieur. Paris, 1617, in-4.°

337. Abrégé de l'histoire de l'ancienne ville de Soissons, contenant une sommaire déduction généalogique des comtes dudit lieu, extrait de Melchior Regnault, conseiller au présidial de Soissons, avec les preuves. Paris, 1663, in-8.°

338. Histoire de la ville de Soissons et de ses rois, comtes et gouverneurs, par Claude Dormay. Soissons, 1663 et 1664, 2 volumes in-4.°

339. Histoire des antiquités de Soissons, par M. Lemoine. Paris, 1691, in-12.

340. Chronologie historique des comtes de Soissons; dans le 2.e volume de l'Art de vérifier les dates.

341. Généalogie des anciens comtes de Soissons;

au tome 2 de l'histoire généalogique d'Anselme, et au livre 4 de l'histoire de la maison de Châtillon.

342. La première requête de M. d'Aguesseau, sur la mouvance du comté de Soissons, au tome 6 de ses œuvres; ouvrage d'une étendue considérable, où les recherches historiques et les questions qu'elles font naître, sont traitées de main de maître.

343. Dissertation historique sur les anciens habitans du Soissonnais, *Suessiones*, par l'abbé de Belley; au tome 19 des mémoires de l'académie des inscriptions et belles lettres.

344. Dissertation sur l'ancien état des habitans de Soissons, et différentes lettres au sujet de cette dissertation et de la ville de *Noviodunum* considérée comme Soissons, par l'abbé Lebœuf. Paris, 1735, 1736, in-12.

345. Lettres du R. P. Toussaint Duplessis, bénédictin, à l'auteur du mercure de France, au sujet de la dissertation précédente, avec les réponses aux lettres de Duplessis, par l'abbé Lebœuf. Paris, 1736, in-12.

346. Dissertation sur le Soissonnais et sur la véritable époque de l'établissement des Francs dans les Gaules, par Biet, abbé de Saint-Léger. Paris, 1736, in-12. On trouve dans le même volume une autre dissertation latine sur le même sujet, par M. Ribaud de Rochefort.

347. Dissertation de MM. Lebœuf, Duperret et de Rochefort, sur l'époque de l'établissement de la Religion chrétienne dans le Soissonnais. Paris, 1737, in-12.

348. Dissertation sur plusieurs circonstances du règne de Clovis, et en particulier sur l'antiquité des monnaies de nos rois et de celles qui portent le nom de Soissons, par M. l'abbé Lebœuf. Paris, 1738, in-12.

349. Dissertation sur l'état du Soissonnais, sous les enfans de Clovis I.er, par Gouye de Longuemare. Paris, 1745, in-12.

350. Journal historique du premier voyage du roi Louis XV à Compiègne, de l'ouverture du congrès de Soissons (en 1728), etc., par le chevalier Daudet, ingénieur-géographe ordinaire du Roi. Paris, 1729, in-12.

351. Deux lettres de Louis XV au pape Clément XIII, où ce prince prend, contre la cour de Rome, la défense d'une instruction pastorale de l'évêque de Soissons (Fitz-James), dont la doctrine est conforme aux maximes de l'Eglise gallicane sur l'indépendance de sa couronne, et où il déclare qu'il regardera comme infidèle à son roi et à sa patrie quiconque en France osera y donner la moindre atteinte. Ces deux lettres sont rapportées dans le mémoire à consulter, publié par M. le comte de Montlosier, en 1826.

352. Description galante de la ville de Soissons, avec un recueil de pièces fugitives (c'est l'histoire de l'ouverture du congrès de 1728). Lahaye, 1729.

353. *De academiâ Suessionensi, cum epistolis ad familiares*, par Julien d'Héricourt, l'un des fondateurs de l'académie de Soissons. Montauban, 1688, in-8.°

354. Dissertation sur l'origine de l'église de Soissons, par l'abbé Lebœuf. Paris, 1737, in-12.

355. Chronique latine de Saint-Médard, par un moine anonyme; dans le Spicilége de Dachery.

356. Fausseté d'une prétendue confirmation des priviléges de l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, par

Il arriva, sur ces entrefaites, dit l'historien de Soissons, que des religieux de Saint-Jean-des-Vignes, entonnant des prières sur une montagne, crurent entendre des voix célestes qui répondaient à leurs chants. Le clergé Soissonnais se prévalut de cette vision, comme d'une preuve que le Ciel applaudissait à leur conduite. Cet argument ne persuada point le saint Roi. Il est vraisemblable qu'il répondit que ce qui offensait Dieu dans cette affaire, c'était la cessation de l'office divin, et qu'il était trop juste, pour s'en prendre à d'autres qu'à ceux qui avaient lancé l'interdit. Il fallait cependant mettre un terme au scandale de la clôture des églises. Le Roi finit par commettre deux des évêques de la province, pour prononcer en qualité d'arbitres, sur l'élection contestée. Ils portèrent leur jugement en 1239, et la paix fut rétablie dans la ville.

1588. Ce n'était point par hasard que le duc de Guise se trouvait à Soissons, quand il en partit pour aller faire à Paris la journée des barricades. Une lettre de Pasquier, du 29 février 1588, nous apprend que Guise y avait choisi sa retraite, et que le cardinal de Bourbon, l'un de ceux avec qui il y tenait conseil, « n'épousait » pas de petites espérances, estimant qu'il devait » tourner sa couronne presbytérale en une royale..... » querelle vraiment d'allemand, ajoute Pasquier; » qu'un vieux prélat, qui est sur le bord de sa fosse, » dispute de la succession d'un jeune roi plein de vie » et de santé. » De telles espérances n'autorisent-elles pas à croire que, dans les conseils de Soissons, on parlait de la mort de Henri III, comme d'un évènement qu'on saurait rendre très-prochain; que cet affreux

projet était connu du cardinal; et qu'il était loin d'y répugner?

5. L'évêque de Soissons avait publié une instruction pastorale, où il réprouvait les doctrines ultramontaines, et leur opposait les quatre articles votés, en 1682, par le clergé de France sur la puissance ecclésiastique. L'ouvrage du prélat avait été condamné à Rome par le saint Office. Louis XIV en prend la défense par deux lettres adressées au Pape, les 6 juin et 25 juillet, où il déclare que l'instruction du prélat français n'a rien que de conforme aux lois civiles et religieuses de son état.

Thenelles.

367. Généalogie des seigneurs de la maison de Longueval; tome 9 du dictionnaire de la noblesse, *Longueval.*

Vailly.

368. Lettres de Philippe-Auguste, de 1185, par lesquelles il érige en une seule commune la ville de Vailly et les villages de Condé, Chavonne, Celles, Pargny et Filain; aux tomes 2 et 11 des ordonnances.

Vendeuil.

369. Généalogie des anciens seigneurs de Vendeuil; au tome 2 des mémoires sur le Vermandois.

Vervins.

370. Testament de Raoul I.er, sire de Couci, de 1190, par lequel Vervins est donné en partage à Thomas, le second de ses fils; dans Lallouette.

371. Acte d'avril 1236, par lequel Thomas de Couci, seigneur de Vervins, déclare que lui et ses héritiers sont obligés envers Thibaut, roi de Navarre et comte de Champagne, à se donner pour otages en personne dans

Troyes, au cas où Blanche, fille de Thibaut, devenue veuve par le décès du comte de Bretagne, son mari, ne serait point rendue libre à Château-Thierri dans les quarante jours, ainsi qu'au cas que Blanche venant à prédécéder, le royaume de Navarre ne serait pas restitué dans le même délai; aux preuves par les actes du traité des fiefs de Chantereau-Lefevre.

372. Chronologie historique des seigneurs de Vervins de la maison de Couci; dans le traité des nobles, de Lallouette.

373. Autre chronologie historique des mêmes seigneurs; dans le 2.e volume de l'Art de vérifier les dates.

374. Traité ou trèves marchandes faites pour neuf ans, entre le roi Louis XI et Charles, dernier duc de Bourgogne, le 13 septembre 1475; au recueil de Léonard, tome 1.er. Ce traité, daté de Soleuvre où il fut ratifié et signé par le duc de Bourgogne, a été *conclu* à Vervins. Il est vraisemblable qu'un second double fut ratifié et signé à Soissons par Louis XI.

375. Pouvoir donné à messieurs de Bellièvre et de Sillery, le 28 janvier 1598, pour négocier la paix de Vervins; au tome 7 des mémoires de Duplessis-Mornay. Paris 1824, in-8.°

376. Instruction donnée aux mêmes et à la même date; *ibidem*.

377. Cessation d'armes et suspension de tous actes d'hostilités à quatre lieues de Vervins, du 27 janvier 1598; *ibidem*.

378. Relation de ce qui s'est passé à la conférence pour la paix de Vervins, l'an 1598, depuis le 6 fé-

vrier jusqu'au 1.er mai, mise par écrit par le secrétaire du cardinal de Florence, Legat *à latere* du pape Clément VIII ; *ibidem*, tome 8.

379. Correspondance de Henri IV, de Villeroy et des deux plénipotentiaires français, pendant la négociation de la paix de Vervins, composée d'un très-grand nombre de dépêches ; *ibidem*.

380. Traité de paix entre le roi Henri IV, Philippe II, roi d'Espagne, et le duc de Savoie, conclu à Vervins le 2 mai 1598 ; *ibidem*, tome 2.

381. Traité des particuliers, fait à Vervins le 2 mai 1598; *ibidem*.

382. Ratification des articles du traité de paix de Vervins, par Henri IV, du 6 juin 1598; *ibid.*, tome 8.

383. Divers actes et documens relatifs aux deux traités de paix du 2 mai 1598; au tome 2 du recueil de Léonard.

384. Mémoires historiques, concernant la négociation de paix traitée à Vervins en 1598, entre Henri IV, roi de France et de Navarre, par de Bellièvre et de Sillery, ambassadeurs du Roi très-chrétien, et Philippe II, roi d'Espagne, etc. Paris, 1700; La Haye, 1725, 2 volumes, in-12.

385. Mémoires de la négociation de la paix de Vervins, par le marquis de Lullin. Paris, 1667, 2 volumes in-8.°

386. Histoire de la paix de Vervins en 1598. Paris, 1705, in-8.°

387. Précis de ce qui s'est passé à l'assemblée électorale du district provisoire de Guise, 1790, in-8.° Cet écrit expose la violence faite aux électeurs qui avaient

voté, le 6 juin, en faveur de Vervins contre Guise, pour la fixation des établissemens du district.

388. Adresse à l'assemblée nationale par la presque totalité des habitans qui composent le district de Vervins, sur l'emplacement du tribunal à Guise, 1790, in-8.°

ADDITION HISTORIQUE.

1598. La paix de Vervins est, pour cette ville, son principal titre de gloire : peu s'en fallut qu'il ne lui échappât. C'eût été jouer de malheur, surtout après que déjà le le traité de 1475, conclu dans ses murs, avait été daté d'un autre lieu. On voit par une dépêche des plénipotentiaires français, du 26 avril 1598, qu'il fut proposé de transférer le siége des négociations dans le voisinage de Calais; et que Henri IV, d'après l'avis de ses deux ministres, rejeta cette ouverture.

Villesavoye.

389. Généalogie des anciens seigneurs de Villesavoye; au livre 12 de l'histoire de la maison de Châtillon.

Villers-Cotterêts.

390. Harangue des ambassadeurs des princes de la confession d'Ausbourg, prononcée à Villers-Cotterêts, devant le roi Charles IX, suivant les uns le 23 janvier 1591, suivant les autres le 24 décembre 1590, pour le complimenter sur son mariage avec Elisabeth d'Autriche, et pour l'exhorter à entretenir la paix entre ses sujets des deux religions ; dans l'histoire de France de la Popelinière, tome 2.

391. Note pour les habitans du bailliage de Villers-Cotterêts, contre différentes délibérations du département de Vermandois préjudiciables à leurs intérêts,

par messieurs les députés de ce bailliage, 1790, in-8.° Cette note est relative à la circonscription du département de l'Aisne.

ADDITION HISTORIQUE.

5. Un édit, portant établissement de l'inquisition en France, avait été adressé au parlement de Paris : il refusa de l'enregistrer; et il députa le président Séguier et le conseiller Dudrac, pour faire des remontrances au roi Henri II, qui était alors à Villers-Cotterêts. Ce prince était fort prévenu contre le Parlement; et on avait conseillé aux deux députés d'avoir *l'oreille basse*, pendant l'audience qu'il leur donna le 16 octobre. Séguier, qui porta la parole, ne se déconcerta point de l'accueil sévère qu'ils reçurent. Son discours sage et énergique, que le continuateur de Velly rapporte, émut le Roi, fit pâlir les ministres, et préserva la France d'un tribunal odieux.

Viels-Maisons.

392. Généalogie des seigneurs de Viels-Maisons le Vidame, d'Armentières et de Vézilly de la maison de Châtillon; au tome 6 de l'histoire généalogique d'Anselme.

FIN.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]



